

Vie de la vénérable mère
Marie de Jésus, abbesse du
Monastère de l'Immaculée
Conception de la ville
d'Agréda... / par le [...]

Ximénez Samaniego, José (évêque de Plasencia O F M Le P).
Auteur du texte. Vie de la vénérable mère Marie de Jésus,
abbesse du Monastère de l'Immaculée Conception de la ville
d'Agréda... / par le R. P. Joseph Ximenès Samaniego,... ; traduite
de l'espagnol par le R.P. Croset, franciscain ; corrigée, précédée
d'une introduction, et suivie d'un appendice sur la Cité mystique,
par un religieux de même ordre [Rousseau de Lagarde]. 1857.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

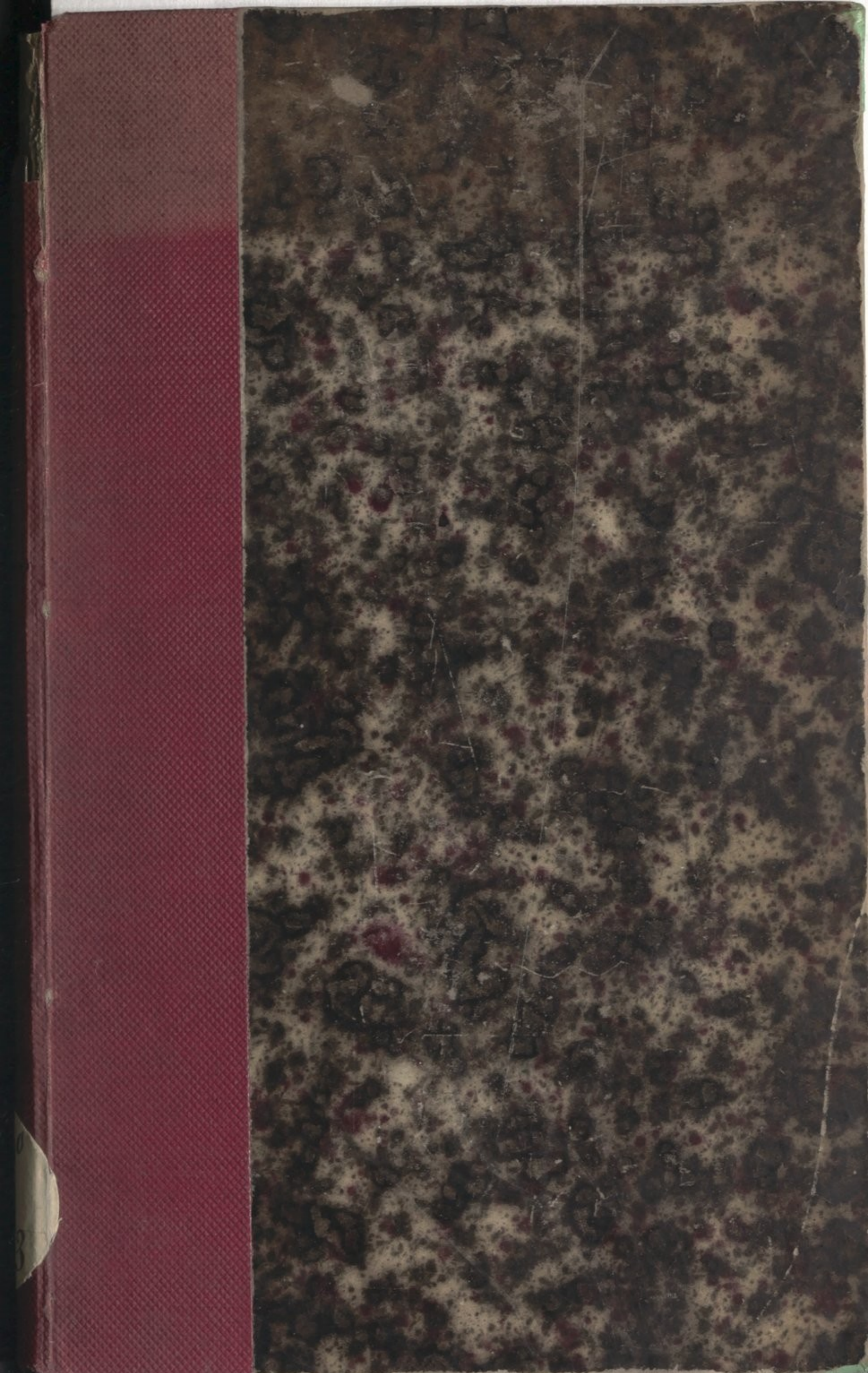
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

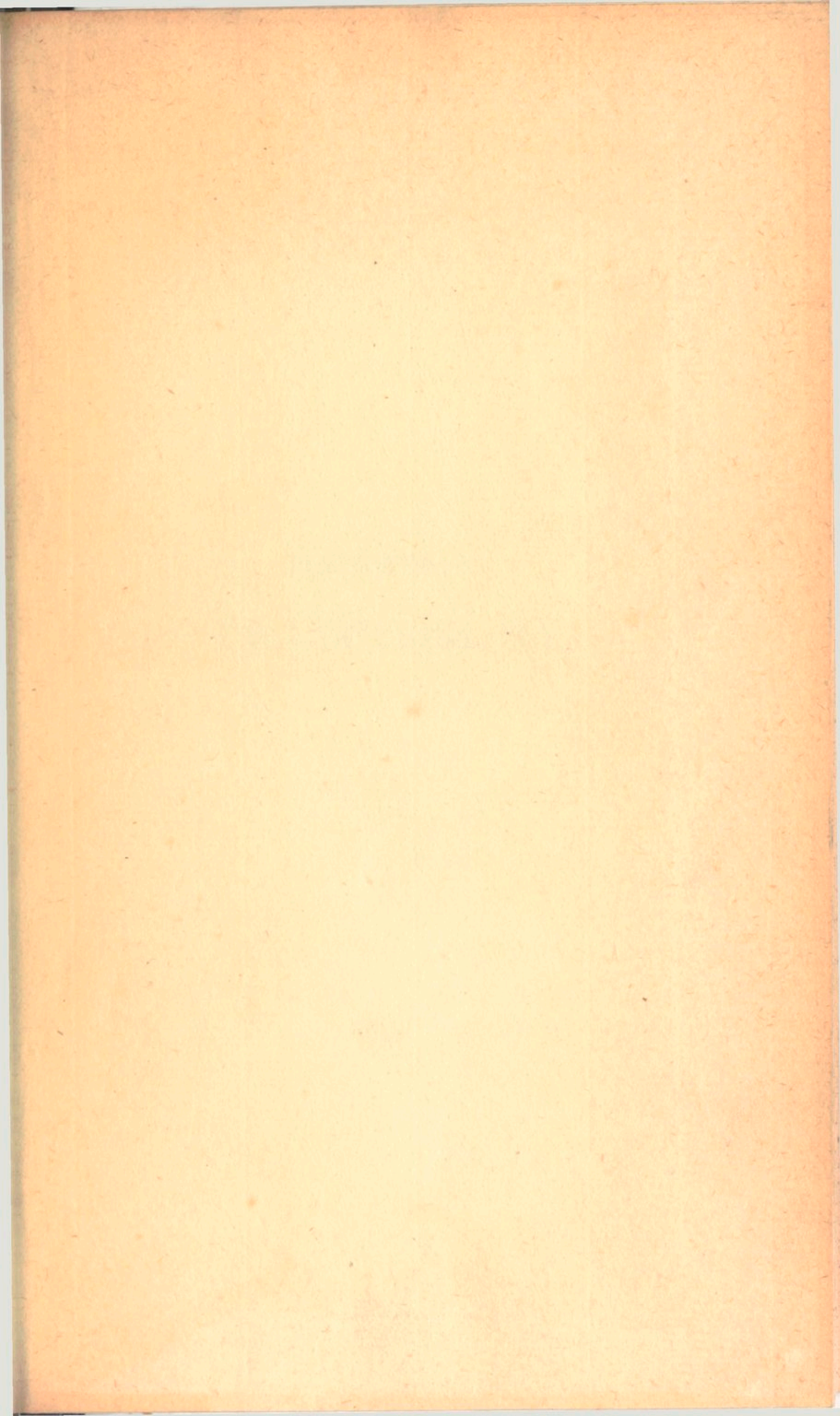
4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

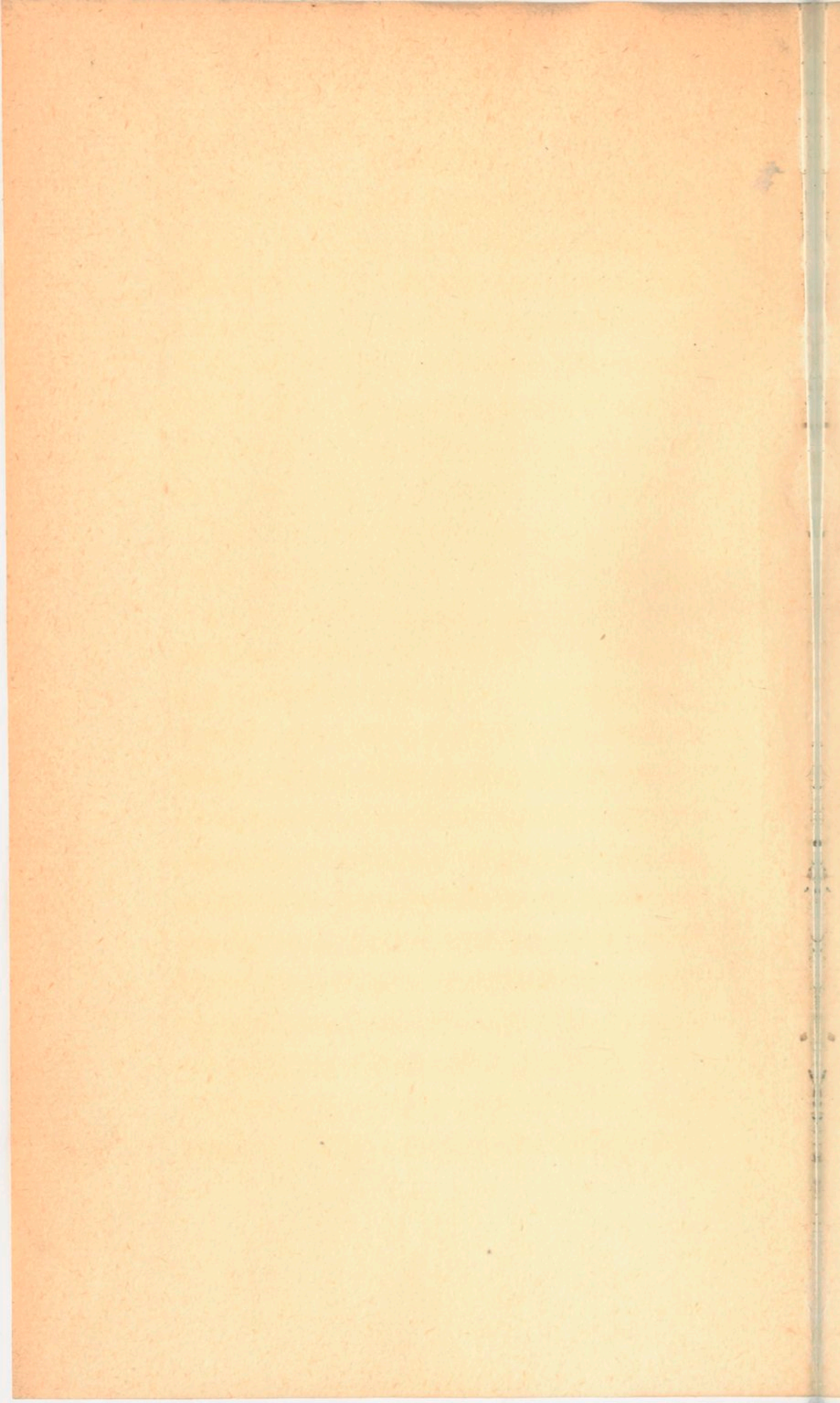
5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.





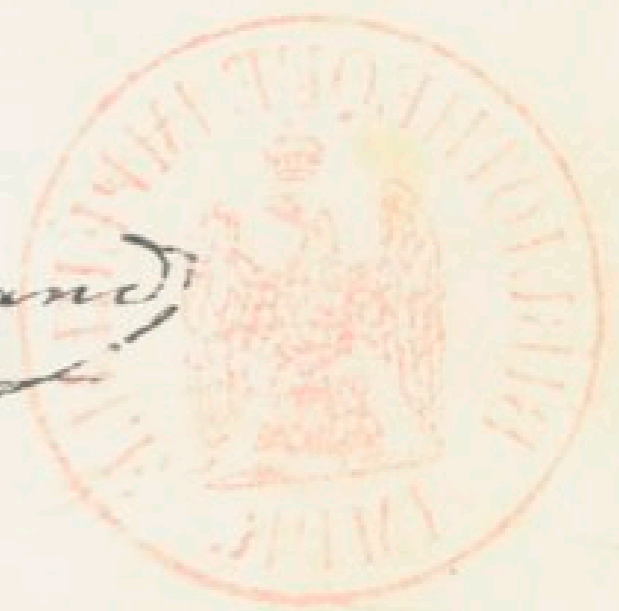


BIBLIOTHÈQUE
FRANCISCAINE

00
183

PROPRIÉTÉ

M. Foussielgue-Rusand



(C)

1831



VIE
DE LA VÉNÉRABLE MÈRE
MARIE DE JÉSUS

ABBESSE

DU MONASTÈRE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA VILLE D'AGRÉDA

DE L'ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS

PAR LE R. P. JOSEPH XIMENÈS SAMANIÉGO

GÉNÉRAL DE CET ORDRE ET ENSUITE ÉVÊQUE DE PLACENTIA

TRADUITE DE L'ESPAGNOL

PAR LE R. P. CROSET, FRANCISCAIN

Corrigée, précédée d'une Introduction, et suivie d'un Appendice
sur la Cité mystique

PAR UN RELIGIEUX DU MÊME ORDRE



PARIS

LIBRAIRIE DE M^{me} V^e POUSSIELGUE-RUSAND

23 RUE SAINT-SULPICE

1857

1856



Handwritten markings, possibly initials or a signature, located within the circular stamp area.

1848

PARIS

MARIE DE LÉZIEUX

1848

PARIS

PARIS

PARIS

PARIS

PARIS

PARIS

PARIS

PARIS

PARIS



PARIS

PARIS

PARIS

PARIS

PARIS

INTRODUCTION

Dieu, qui est admirable dans toutes ses œuvres, l'est surtout dans ses saints, selon l'expression de l'Écriture. Ses œuvres extérieures, en effet, qui frappent nos regards, qui excitent à un si haut degré notre admiration, quand nous les contemplons avec les yeux de la foi, ne sont après tout, quelques merveilles qu'elles renferment, que les œuvres de sa puissance infinie, à laquelle rien ne peut résister ; mais l'œuvre de la sainteté de l'homme, qui exige le concours de sa liberté, si sujette au caprice, si changeante, si prompte à se laisser entraîner par la séduction des passions et des objets qui les flattent, est l'œuvre de Dieu par

excellence, parce que sa puissance ne peut en quelque sorte s'y produire qu'avec tempérament, qu'en prenant pour auxiliaire la volonté humaine, qu'elle dispose par la grâce, avec une force mêlée de douceur, à correspondre sans résistance à ses desseins éternels.

Saul, ce *loup ravissant* de la tribu de Benjamin, qui ne respirait contre les premiers disciples de l'Homme-Dieu que haine et que carnage, est soudainement renversé sur la route de Damas par une puissance invisible; il se trouve tout à coup enveloppé de lumière, puis une voix résonnant à son oreille lui dit : *Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu?* L'homme extérieur est foudroyé, mais la liberté de l'homme intérieur reste entière; et cependant la grâce assouplissant la volonté et triomphant de l'orgueil, le loup devient agneau, le persécuteur répond : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* Et cet ennemi du nom chrétien devient *un vase d'élection qui portera le nom de Jésus aux gentils* jusqu'aux extrémités du monde.

Augustin, ce beau génie que des désordres honteux avaient souillé et obscurci, s'était montré durant de longues années sourd et insensible à la

voix de Dieu, qui se faisait entendre dans les conseils et les tendres exhortations de la pieuse Monique sa mère; il usait, ou plutôt il abusait de son libre arbitre, en se laissant entraîner à la fougue de ses passions désordonnées; et pourtant la grâce inclinait peu à peu son cœur vers la vertu; ses résistances s'affaiblissaient de jour en jour, quoique d'une manière insensible. Par les prédications de saint Ambroise, la puissance divine atteignit son but sans violence. Un jour, ce cœur fasciné, entravé par les amours profanes, rompit le charme, brisa ses liens, et les flammes ardentes de l'amour céleste le consumèrent sans s'éteindre jamais.

Si les triomphes de la grâce sont admirables dans ces hommes réputés forts à raison même de leur sexe, paraissent-ils moins merveilleux dans une Madeleine, dans une Marie Égyptienne et dans un si grand nombre d'autres pécheresses? La faiblesse naturelle chez les femmes, leur timidité native, leurs passions plus vives, leur plus grande sensibilité de cœur n'opposent-elles pas des obstacles sans nombre, des résistances infinies aux sollicitations de la vertu, à l'action persistante

de l'influence divine? L'inexpérience de la vie et l'ignorance ne viennent-elles pas créer encore de nouvelles et puissantes entraves aux déterminations de la volonté humaine vers le bien? L'auréole de la sainteté, bien qu'elle brille plus souvent au front de la femme qu'au front de l'homme, n'est donc pas chez elle le prix de moindres sacrifices, la récompense de moins héroïques efforts; au contraire, moins elle est armée pour combattre, plus il faut qu'elle déploie de courage et d'énergie pour vaincre, et plus la victoire qu'elle remporte devient glorieuse. Ainsi s'accomplit cette parole de l'Écriture : « Dieu choisit dans le monde « ce qui est faible pour confondre ce qui est « fort, *Infirma mundi elegit Deus ut confundat « fortia.* »

Dieu nous a révélé ce prodige dans la vie de la vénérable Marie d'Agréda. Cette âme d'élite, trop peu connue de la terre, surtout en France, cette perle précieuse qui brille d'un si doux éclat sur l'écrin de la catholique et malheureuse Espagne, ne devait pas rester plus longtemps dans l'oubli parmi nous; il fallait qu'elle servît de parure à l'ordre Séraphique, si heureusement

ressuscité dans notre patrie, et que cette humble fleur répandît autour de nous ses délicieux parfums, pour attirer vers elle tous ceux qui veulent courir à la recherche des suaves odeurs de la vertu.

Elle naît de parents chrétiens, estimables bourgeois de la petite ville d'Agréda, sur les confins de l'Aragon et de la Nouvelle-Castille. Son corps est frêle, sa santé est délicate, son enfance malade est minée par des fièvres ardentes; la mort semble l'avoir marquée de son sceau, comme un être chétif qui n'est pas né viable, et qui se consume dans une invincible langueur. Elle n'a rien de ce premier âge si vif, si impétueux, si gai, si insoucieux de la vie qui déborde en lui de toutes parts; elle est timide à l'excès; la mélancolie, la tristesse, trop souvent funestes compagnes d'un autre âge, semblent l'étreindre et couvrir d'un nuage épais son intelligence engourdie; c'est une existence à part, étrange, qui n'a rien emprunté à la vie ordinaire, et qui présage ou une fin précoce, ou une destinée surnaturelle et merveilleuse.

Une mort prématurée ne devait point l'attein-

dre ; elle devait vivre longtemps , au contraire ; et , sous l'enveloppe fragile d'un corps sans vigueur , Dieu tenait en réserve une âme énergique , un cœur d'héroïne capable de tous les sacrifices , une intelligence de premier ordre , une femme forte dans la pratique de toutes les vertus , qui devait manifester en elle les prodiges de la puissance divine , et condamner , par l'innocence et la pureté angélique de sa vie , les passions désordonnées et les vices d'un siècle et d'un peuple corrompus.

Bien jeune encore , elle donne l'exemple d'une piété sans égale et tellement sympathique , qu'à l'âge de quinze ans , dévorée du désir de se consacrer à la vie religieuse , elle entraîne à sa suite sa mère et sa sœur , qui se vouent avec elle aux austérités du cloître , dans la maison paternelle , qu'on voit devenir l'autel mystérieux où ces trois courageuses victimes viendront s'immoler à la fois ; et comme si ce n'était pas assez de cette triple immolation , son père et son frère suivent sur-le-champ le même exemple , et renonçant à jamais à tous les biens temporels et à leur patrie , ils vont s'enfermer ensemble dans un humble

couvent franciscain de la province de Burgos.

Cette faible jeune fille qui, semblable à une fleur privée de nourriture, paraissait s'étioler dans une vie monotone et inactive, qui, comme un fragile roseau, semblait affaissée sous le poids de sa propre existence, préludait de la sorte à cette vie religieuse, que le monde dédaigne, qu'il considère comme un refuge de l'apathie et de la paresse, où l'on jouit de la paix sans combats, du repos sans travail, du bonheur sans efforts pour l'atteindre; mais qui est en effet la vie des courageux et des forts, le champ de bataille où l'on ne triomphe qu'à condition d'avoir incessamment les armes spirituelles à la main, où la paix n'est jamais que la conquête de la victoire, où le repos n'est que le fruit des labeurs de l'âme et du corps, où le bonheur n'est que la récompense des assauts sans relâche livrés à des ennemis nombreux et puissants, à l'orgueil, à la cupidité, à la sensualité, aux passions du dehors, aux passions du dedans, et surtout à cet ennemi opiniâtre qui renaît sans cesse, qui ne meurt jamais, l'indomptable égoïsme et l'amour immodéré de soi-même.

Dès ses premiers pas dans la carrière, les luttes de la pauvre Marie commencent contre l'esprit tentateur, contre cet ange rebelle que l'orgueil a précipité dans l'abîme, et qui, devinant la perfection future de cet ange de la terre, s'efforce de l'entraîner sur ses pas, jaloux de la vertu qui l'humilie, qui lui rappelle sa noblesse originelle, sa défaite et sa honte. Qui dira les combats de cette jeune athlète, en apparence si faible, si dépourvue d'énergie et de force de résistance? Frêle nacelle lancée sur un océan soulevé par mille tempêtes, comment pourra-t-elle se soustraire aux dangers du naufrage? Nous la voyons, durant tout le cours de sa vie, soumise à des épreuves cruelles et incessantes : apparitions du démon sous des formes hideuses, visions horribles, terribles menaces de l'enfer conjuré; jalousies de ses compagnes, délations de ses sœurs, humiliations, mépris de la part de celles qui l'entourent, souffrances inouïes, douleurs intolérables du corps; absence du Dieu qu'elle aime, délaissements, abandons; poignantes inquiétudes, tristesses sans consolations; épreuves à l'intérieur, épreuves à l'extérieur, épreuves de la part de l'ennemi du

salut, épreuves du côté du Créateur, épreuves de la part des créatures. Qui la secourra? qui la soutiendra? qui la fortifiera? qui lui donnera la victoire? En s'immolant à Dieu dans la vie religieuse, n'a-t-elle pas escompté les honneurs du triomphe? Armée du bouclier de la foi, couverte du casque du salut, c'est sous ce double signe qu'elle sort victorieuse des combats. Le Dieu qui commande aux vents et aux tempêtes soutient la nacelle au-dessus des flots, et sa main toute-puissante la dirige et la fait voguer heureusement vers le port.

Mais ce casque qui la couvrait et renvoyait les traits de l'ennemi, ce bouclier qui armait son bras et contre lequel venaient s'émousser les flèches empoisonnées de l'enfer, n'étaient que des armes défensives; elle tenait à la main, dans le combat, une arme offensive puissante et irrésistible, le glaive acéré de la mortification des sens. On frémit à la pensée des saintes cruautés exercées par Marie sur son corps délicat, déjà épuisé par la langueur et consumé par le feu de l'amour divin, dont les flammes embrasaient son âme. Pour nourriture quelques légumes, un pain trempé de

larmes; un cilice aigu sur la chair, des disciplines longues et sanglantes, une croix armée de pointes sur la poitrine, de longues prostrations durant lesquelles ses genoux pesaient sur un sol dur et inégal, tandis que ses bras reproduisaient l'image du Dieu crucifié; et, pour réparer ses forces abattues, deux heures à peine de sommeil et de repos: telles étaient ses armes journalières, les armes avec lesquelles une faible jeune fille condamnait à une fuite honteuse des légions innombrables d'ennemis acharnés.

L'homme animal, qui n'a pas la perception des choses de Dieu, *animalis homo non percipit ea quæ sunt Dei*, s'étonne d'une pénitence si rigoureuse dans une vie pure et innocente; il tourne en ridicule cet esprit de mortification, il le méprise et s'en indigne. Hélas! il ne le comprend pas, il ne saurait le comprendre, *nec enim potest*. Livré aux convoitises de la chair, à l'abrutissement des vices, il ne voit rien au delà de la satisfaction des sens; son âme matérialisée par les jouissances charnelles, s'irrite de tout ce qui crucifie, de tout ce qui fait souffrir, de tout ce qui est pénible à la nature. L'homme spirituel, au contraire, qui

a l'intelligence du mystère de la Croix, a appris et comprend que la voie sûre est la voie du Calvaire, que ce n'est que par le feu que le métal se purifie et devient un or pur, que c'est par la trituration de la pénitence que le chrétien, ce froment de Dieu, devient un pain mystique digne d'être offert à son autel; que, voyageur sur cette terre, il faut qu'il dépose au pied de la montagne sainte, pour en atteindre le sommet, ce qu'il y a de pesant et de lourd dans ses bagages, la chair et ses grossières voluptés, le fardeau des passions et des vices; que le Dieu rédempteur s'est constitué l'époux de l'âme rachetée, mais que cet époux est l'époux du sang, *sponsus sanguinum mihi es*; que ceux enfin que Dieu a prédestinés doivent devenir conformes à l'image de son Fils, et que ce Fils a enduré les horribles tourments de la Passion, les souffrances infinies de la Croix, *conformes fieri imaginis Filii sui.*

Dieu, sans doute, n'appelle pas au même degré de mortification et de pénitence tous ceux qu'il a marqués du sceau de la prédestination. La mortification des uns diffère de la mortification des autres comme la lumière d'une étoile diffère de

la lumière d'une autre étoile. Mais la sensualité a beau murmurer et se plaindre, la pénitence est la porte étroite du ciel ; il faut y entrer par cette porte étroite, ou s'en exclure à jamais. Quant aux âmes privilégiées que le Seigneur appelle à la plus haute perfection ; quant aux âmes surtout qu'il lui plaît d'établir dans l'état surnaturel le plus élevé, celui des révélations divines et des visions extatiques, elles savent bien que la chair est un obstacle à l'abondance des affluences célestes, que le corps doit être châtié comme l'esclave rebelle, qu'il faut l'anéantir, pour ainsi dire, et en quelque sorte le spiritualiser, afin que le vol de l'esprit soit plus libre, qu'il s'élançe sans entraves vers les régions infinies, et qu'il puisse contempler Dieu face à face dans la plénitude de son être et dans la profondeur de ses incommensurables perfections.

Ainsi s'expliquent les pieuses cruautés de Marie d'Agréda. Dieu, qui la destinait à écrire l'histoire mystique de la Mère de son adorable Fils, qui voulait lui donner une claire connaissance des conseils éternels qui avaient préparé la rédemption du monde, qui voulait en quelque sorte la

faire assister aux délibérations divines des trois personnes de l'auguste et incompréhensible Trinité, devait rendre pure comme l'or, limpide comme le cristal, cette nature d'origine terrestre et souillée, la transformer, en faire presque une nature angélique et céleste, pour qu'elle fût un instrument proportionné à ses desseins et digne de sa sagesse et de sa grandeur.

Dès l'âge de dix-huit ans, elle a des révélations et des visions extatiques tellement fréquentes, que cet état surnaturel devient pour elle presque une habitude, et qu'il lui est impossible de le dissimuler aux yeux de ses compagnes. « Le Seigneur, dit le P. Samaniégo, son historien, la ravissait, attirant à soi toute son âme, et laissant son corps sans aucun sentiment. » — « Elle tombait étendue sur le sol, dit, d'après le même auteur, M. Germond de Lavigne, qui vient de publier un ouvrage intitulé : *La Sœur Marie d'Agréda et Philippe IV*, insensible aux plus rudes traitements, immobile comme si elle eût été privée de vie. Elle était naturellement belle, l'extase la rendait plus belle encore; son visage, qui avait cette teinte brune des femmes du Midi, devenait d'une blancheur

lumineuse ; son corps se soulevait un peu au-dessus du sol, dans une pose « si modeste et si dévote, » qu'on eût dit un séraphin sous une forme humaine, et dans cet état, il devenait « aussi léger que s'il n'eût eu aucun poids naturel, de telle sorte qu'un souffle le remuait, même d'assez loin, comme une légère plume. »

Dans une de ses visions les plus extraordinaires, elle fut transportée dans le Nouveau-Mexique, dont elle n'avait jamais pu connaître même le nom. Y fut-elle transportée en esprit ou en corps ? *je l'ignore, Dieu le sait*, pourrait-elle dire avec saint Paul ; mais ce fut probablement en son corps. Elle vit clairement les Indiens de cette contrée, leurs costumes, leurs usages, leurs mœurs ; elle y distinguait la température et ses variations, la culture et les produits du sol ; la topographie de ce pays lointain ne lui était pas plus étrangère que la topographie de son pays natal. Plus tard, des missionnaires franciscains allèrent évangéliser ces peuples ; ils les trouvèrent catéchisés d'avance ; et lorsque ces missionnaires leur demandèrent par qui ils avaient été instruits, ils répondirent que c'était par une femme. Puis le portrait de Marie

d'Agréda leur ayant été montré, ils la reconnurent aussitôt, et affirmèrent que cette humble religieuse avait été leur apôtre. Ainsi se justifient le zèle et la tendre affection qu'elle conserva toute sa vie pour les peuples de ce nouveau monde.

Nous n'entrerons pas dans le détail des visions extatiques de la vénérable Mère; on les retrouvera dans l'histoire de sa vie, dont les dernières années surtout ne furent qu'une continuelle extase. Nous ne reproduirons pas les preuves nombreuses et irrécusables sur lesquelles s'appuie l'existence de ces mystérieuses visions. La vie de Marie d'Agréda n'a point été écrite pour le sceptique qui doute de tout, pour l'incrédule qui nie tout, pour l'impie qui blasphème tout, ni même pour le chrétien indifférent que rien ne touche, bien que les uns et les autres puissent y trouver le remède nécessaire à leurs maux; mais pour les âmes fidèles et pieuses qui savent et qui croient avec certitude que rien n'est impossible à Dieu; qu'il peut, quand il lui plaît, élever les humbles, éclairer les ignorants, et verser dans leur intelligence les splendeurs de son inaccessible lumière, pour leur manifester et leur faire contempler des

mystères qu'il n'est donné à aucun esprit créé de comprendre, à aucun langage humain d'exprimer.

C'est à cette divine source que Marie d'Agréda puisa la science profonde dont elle fut remplie, et qu'elle n'avait pu recueillir dans aucune école de la terre. A l'âge de trente-cinq ans, dans une de ses visions extatiques, elle reçoit du Ciel l'ordre d'écrire l'histoire de la Mère de Dieu; son humilité décline longtemps cet honneur, dont elle se jugeait indigne : elle cherche à se soustraire à cette mission, qu'elle se croyait impropre à remplir, par un sentiment profond de son ignorance; mais la volonté du Seigneur se manifestant de manière à ne lui laisser aucun doute, elle obéit comme une fille soumise, et elle écrit cet admirable livre de la *Cité mystique*, où la main du Dieu de toute science semble avoir elle-même dirigé la plume de l'écrivain. L'inspiration divine s'y fait sentir à chaque page; en le lisant, on demeure persuadé que ce n'est que dans les régions célestes, où elle était ravie dans ses extases, qu'elle a pu recueillir la connaissance des plus sublimes mystères, la révélation des adorables et ineffables desseins du

Très-Haut sur l'auguste Marie. C'est sous la dictée de la Mère de Jésus-Christ qu'elle retrace l'histoire de sa vie mortelle et des incompréhensibles faveurs dont elle fut privilégiée; en sorte que cet ouvrage, tombé de la plume d'une pauvre fille sans science acquise, et vivant dans l'obscurité d'un cloître, est peut-être le livre le plus extraordinaire et le plus étonnant qui soit sorti de la main d'une créature humaine. L'auteur y aborde sans hésitation les mystères les plus élevés de la religion chrétienne et les expose avec une rare clarté; elle y développe sans embarras et avec une prodigieuse facilité le dogme catholique et les passages les plus ardens des livres saints; la chronologie sacrée lui est aussi familière qu'aux plus éminents docteurs; elle y révèle les voies les plus secrètes de la divine Providence : théologie savante, sublime philosophie, connaissance étendue des sciences naturelles, éloquence persuasive, tout s'y trouve réuni, jusqu'à la netteté, la correction, l'élévation, la vigueur et l'élégance du style; tout concourt à en faire un livre admirable et digne de Celui qui l'a inspiré.

Telle fut Marie d'Agréda, cette pieuse recluse,

si peu connue de la terre, et pourtant si digne de l'être. Telle fut cette âme d'élite que Dieu favorisa de grâces si extraordinaires, qui fut honorée des communications intimes de la Divinité, qui vécut pour ainsi dire dans la familiarité de la Reine du ciel, et dont un monarque d'Espagne, Philippe IV, rechercha avidement les conseils, que malheureusement il ne sut pas mettre en pratique, conseils admirables et remplis de sagesse, consignés dans de nombreuses lettres, qui furent respectueusement conservées par son royal correspondant.

L'histoire de la vie de la vénérable mère Marie d'Agréda a été écrite en langue espagnole, par le R. P. Samaniégo, religieux de l'ordre de Saint-François, et traduite en français par un autre religieux du même ordre. C'est cette traduction, jugée fidèle et conforme à l'original par des savants versés dans la connaissance des deux langues, dont on offre une nouvelle édition aux lecteurs chrétiens.

Il était indispensable, en la conservant dans son ensemble, d'y apporter quelques corrections. Publiée à une époque où la langue française n'avait pas encore atteint toute sa perfection, on

y trouve des mots surannés, des expressions qui ont vieilli et dont nos bons écrivains ont rejeté l'usage, des tournures de phrases aujourd'hui inusitées, quelques phrases mêmes devenues tout à fait incorrectes; ce sont là de légères taches qu'il fallait faire disparaître. Mais il était nécessaire de n'y point introduire d'autres modifications, sous le spécieux prétexte d'un perfectionnement imaginaire. Le style du traducteur est simple, noble, plein de piété et d'onction, comme il convient à l'histoire d'une pareille vie; le refondre, c'eût été s'exposer à en altérer le caractère et à lui enlever quelque chose de ce parfum d'édification qu'il répand dans l'âme du lecteur.

Quelque merveilleuse que soit cette vie, on se convaincra sans peine, en la méditant, qu'elle fait naître dans l'âme d'autres sentiments que celui d'une admiration stérile. Il s'y trouve sans doute beaucoup de choses à admirer, mais il y en a bien plus encore à imiter; et c'est là le principal fruit à retirer des exemples que donnent au monde les serviteurs de Dieu; car, dans les desseins de la Providence, leurs vertus ne brillent d'un vif éclat que pour que leurs rayons nous pénètrent de leur

lumière ; elles n'exhalent de si suaves odeurs que pour nous entraîner plus facilement et plus sûrement à leur suite : *Summum religionis imitari quod colimus.*

Paris, 25 avril 1856.

ROUSSEAU DE LAGARDE.

PROTESTATION

DU R. P. JOSEPH XIMENÈS SAMANIÉGO

ANCIEN GÉNÉRAL DE L'ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS
PLUS TARD ÉVÊQUE EN ESPAGNE.

Pour observer le décret de notre très-saint Père le pape Urbain VIII, d'heureuse mémoire, expédié en la sacrée congrégation de l'Inquisition universelle de l'Église romaine le 13 mars 1625, déclaré par Sa Sainteté le 5 juin 1631, et confirmé le 5 juillet 1634, faisant imprimer, par ordre de mon supérieur général, *la Vie de la vénérable mère Marie de Jésus*, je proteste que toutes les visions, révélations, miracles et faveurs extraordinaires au-dessus de l'ordre commun, que je déclare, confirme, et que je raconte de nouveau, tant de ladite mère Marie de Jésus que d'autres personnes qui ne sont ni canonisées, ni béatifiées, n'ont que cette même autorité humaine, sans qu'il y en ait aucune de l'Église romaine, et je prétends que l'on reçoive de la même manière les raisons que je propose dans cette Vie, pour

persuader que les visions et révélations qui composent ledit ouvrage sont divines, puisqu'elles tendent à leur attirer l'autorité humaine pour prouver qu'elles le sont. Et si j'applique quelquefois les éloges de sainteté ou de béatitude à ladite mère, ou à quelque autre personne non canonisée ou béatifiée, je proteste que ce n'est pas mon intention qu'ils tombent sur la personne, mais sur les mœurs et sur l'opinion qu'on en a. Et je sou mets le tout à la correction de la sainte Église romaine.

FR. JOSEPH XIMENÈS SAMANIÉGO.

VIE

DE LA VÉNÉRABLE MÈRE

MARIE DE JÉSUS D'AGRÉDA

CHAPITRE I

Sa naissance.

La vénérable Mère MARIE DE JÉSUS , qui a écrit la *Cité mystique de Dieu*, naquit à Agreda , ancienne et noble ville de Castille la Vieille , qui confine à l'Aragon et à la Navarre. Le jour de sa naissance fut le 2 avril de l'année 1602. Ses parents furent François Coronel , et Catherine d'Arana , tous deux nobles et d'une vertu distinguée. Dieu , par une providence singulière , préparait dans ces derniers siècles une secrétaire pour écrire l'histoire de sa très-sainte Mère ; et ce fut pour ce sujet qu'il ordonna que cette auguste Reine des anges serait la médiatrice du mariage de ses parents , afin que l'on connût que c'était par sa puissante intercession qu'elle les avait eus si pieux et si bons. Ils étaient tous deux orphelins , privés non-seulement des biens dont ils avaient

hérité, mais aussi de toute protection humaine ; et dans cet abandonnement ils eurent recours, par une inspiration divine, à la Reine du ciel. Ils allaient souvent visiter une de ses images pour laquelle le peuple de ce pays a une dévotion particulière ; elle est appelée Notre-Dame-des-Miracles, à cause des fréquentes merveilles que l'on y a vues. Ils faisaient tous deux en divers temps la même prière à leur commune protectrice, la suppliant avec ferveur, chacun en son particulier, de lui donner dans l'état de mariage une personne vertueuse et selon sa qualité, bien que pauvre. La miséricordieuse Vierge qui leur avait inspiré à tous deux une prière si uniforme, y pourvut d'une manière si admirable, que les autres traités, qui étaient déjà fort avancés, étant rompus, le mariage de ses dévots, qui à peine se connaissaient, fut effectué. Le Seigneur bénit ce mariage, qu'il avait fait par l'intercession de sa Mère, et disposa par d'abondantes faveurs l'œuvre merveilleuse que sa divine providence avait résolu de faire dans cette maison fortunée. Il unit les volontés des deux nouveaux mariés par un lien d'une paix indissoluble ; il augmenta leurs vertus, les élevant à un éminent degré de perfection, et leur donnant des biens temporels suffisamment pour vivre selon leur qualité. Il leur donna aussi une famille nombreuse, puisqu'ils eurent onze enfants, dont il n'y

eut que quatre qui arrivèrent à un âge avancé, à savoir deux garçons et deux filles ; et l'aînée de celles-ci fut Marie de Jésus , que tous ces événements regardaient.

Elle fut baptisée dans l'église de Sainte-Marie-de-Magania , une des paroisses de cette ville, le onzième jour d'avril de la même année 1602 ; et ce ne fut pas sans mystère ; car celle qui venait au monde pour y être la disciple et la secrétaire de la Mère de Dieu devait recevoir dans sa maison la première vie de la grâce , afin qu'elle fût encore par cet endroit l'entière possession de cette auguste Reine. On lui imposa sur les fonts baptismaux le nom de Marie ; et ce fut par une disposition singulière du Ciel (comme le Seigneur le manifesta dans la suite), afin que celle qui devait être d'une façon spéciale l'imitatrice de la très-sainte Vierge dans les vertus de sa vie, reçût son sacré Nom , auquel on ajouta ensuite celui de Jésus , qui fut le surnom glorieux que les fidèles de la primitive Église donnaient à la Mère du Sauveur, l'appelant MARIE DE JÉSUS , pour la distinguer des autres Maries. Lorsque la mère de notre petite Marie sortit de couche pour aller à la messe selon la coutume de l'Église , dans le temps qu'elle l'offrait à Dieu dans son temple avec la même ferveur qu'elle lui avait offert ses autres enfants , elle sentit une consolation intérieure si extraordinaire , qu'en en

faisant le récit dans ses dernières années, elle disait n'avoir jamais rien éprouvé d'égal ni avant ni après, et qu'elle fut dès lors persuadée que cette fille était destinée de Dieu pour de grandes choses. C'est pourquoi la vénérable dame en prit un soin particulier.

CHAPITRE II

Premières lumières.

La petite Marie croissait, et avant qu'elle fût arrivée à l'âge de recevoir l'éducation de ses parents, Dieu commença de l'enseigner d'une manière admirable. Son entendement fut en premier lieu rempli de divines lumières dans une très-haute vision, qui y accompagna le premier usage de la raison naturelle. Cette vision surnaturelle fut la première connaissance de cette fille, et Dieu fut le premier objet qu'elle regarda. Dans un instant son entendement fut éclairé, sa volonté fortifiée, et sa mémoire affermie. Elle connut qu'il y avait une cause principale de toutes les causes, qui était Seigneur, Dieu et créateur de l'univers, conservateur et vivificateur de tout ce qui a l'être. Les misères humaines lui furent manifestées en elle-même, avec une expression de toutes

leurs circonstances, afin qu'elle eût un très-bas sentiment de sa personne. Elle connut la nature humaine dans le premier état d'innocence, la beauté et les effets de la grâce et des dons divins. Enfin elle découvrit le ravage que le péché avait fait en l'homme, la difformité et les horribles effets de ce mal, qui est la cause de tous les maux. Ces lumières qui éclairaient son entendement produisirent des effets divers et sublimes en sa volonté. Elle fut attirée par la bonté et la beauté infinie de Dieu, et éprise de son saint amour, qu'elle accompagna d'une profonde adoration. La pénétration qu'elle eut de sa propre misère l'humilia jusqu'au centre de son néant. Dans la connaissance qu'elle eut du bien et du mal, elle résolut de suivre constamment le bien, et de fuir toujours le mal, ayant une estime inconcevable pour la grâce, et une haine implacable pour le péché. Elle désira ardemment d'effectuer sa résolution; mais comme elle voyait dans cette lumière qu'elle ne pouvait sans secours obtenir la grâce, et qu'elle pouvait d'elle-même la perdre et commettre le péché, cette vive considération lui fit concevoir une très-grande crainte d'offenser Dieu, et de perdre sa grâce. Ce fut la première leçon que le divin Maître donna à cette créature, et le fondement que le suprême Artisan jeta pour établir l'édifice de la vie spirituelle de cette âme, élevant cet édifice sur ces trois pierres précieuses et

solides : amour, humilité, et crainte, jusqu'à la hauteur que l'on verra.

La vision cessa, mais les faveurs divines continuèrent, en une autre manière pourtant. Elle descendit de cette instruction passive pour les sens, et active pour l'usage qu'elle en devait faire; et se servant des espèces de la lumière et de la doctrine qu'elle avait reçues dans la vision, et des espèces naturelles qui entrent par les sens, elle commença à faire réflexion, se trouvant dans un parfait usage de la raison, et comme ravie de ce qu'elle avait connu dans l'intérieur de son âme, et de ce qu'elle découvrait extérieurement par les sens. Alors le Seigneur, dont les secrets sont impénétrables, lui donna une science infuse des articles de la foi qu'elle devait croire, des commandements de la loi de grâce et de ceux de la sainte Église qu'elle devait observer; du naturel et des qualités des personnes qu'elle devait fréquenter, et de la conduite qu'elle devait garder avec elles; et de toutes les autres créatures, dont elle n'aperçut que superficiellement la beauté et l'harmonie, n'en découvrant que ce qui lui était nécessaire pour s'en servir d'échelle pour monter au Créateur, et de sujet de louer sa sagesse, sa puissance et sa providence, et pour s'exciter à l'aimer toujours plus et à le servir avec toute la perfection possible.

A la faveur de tant de lumières si admirables, elle

commença, étant revenue à l'usage de ses sens, la vie spirituelle, renouvelant dans cet état les opérations qu'elle avait eues dans la vision. Elle fit de sublimes actes de foi, de charité et d'espérance. Elle résolut d'employer toutes ses forces à aimer Dieu, à accomplir ses commandements, à le louer et à lui plaire, le reconnaissant pour un seul Dieu, trois en personnes et un en essence. Elle adora son être immuable, non-seulement intérieurement, mais aussi extérieurement par de fréquentes genuflexions et en se prosternant souvent devant cette Majesté infinie. Les réflexions qu'elle faisait sur les créatures, augmentaient ses élans vers cet objet adorable. Les premières choses qui charmèrent sa vue, ce furent le ciel et son ornement admirable, la splendeur du soleil, la beauté de la lune, le brillant des étoiles, et, ravie de tant de merveilles, qui enflammaient toujours plus son amour pour Celui qui en était le Créateur, elle disait avec une dévotion tendre : Voilà la maison du Seigneur que j'ai connu, et que mon âme aime; qu'elle est riche, qu'elle est belle! elle exalte son suprême Artisan. Elle fit de la même manière une échelle des autres créatures pour monter à Dieu, trouvant dans leurs qualités plusieurs instructions pour la conduite de sa vie. Elle passa quelque temps dans cette disposition, favorisée de la bonté divine, vivant dans une grande sérénité

d'esprit, ses passions apaisées et sa conscience tranquille. Elle regardait toutes les choses terrestres sans les désirer, les péchés des hommes sans en être scandalisée, leur mauvaise conduite sans la blâmer, agissant en tout avec la simplicité de la colombe.

Le divin Artisan, qui avait résolu d'élever l'édifice de la vie spirituelle de cette fille à une hauteur sublime, voulut l'affermir dès le commencement par le contre-poids assuré des afflictions. La première affliction consista en ce que Dieu lui fut caché, aussi bien que les effets de sa présence, et que ses caresses furent suspendues pour elle : cette affliction fut très-grande pour celle qui avait joui de la douceur de sa présence et de ses délices. Dans cette triste solitude elle cherchait partout son bien-aimé sans le pouvoir trouver, et toute pénétrée de douleur elle pleurait et s'affligeait. Cette absence du Seigneur dura plusieurs années, puisqu'elle n'en reçut point d'autre faveur extraordinaire, jusqu'à ce qu'elle eût passé quelques jours après avoir pris l'habit de religieuse. Alors le Seigneur ne fit que l'éclairer intérieurement par une lumière, qui est comme un avis d'une bonne conscience, et dont jouissent ordinairement les âmes qui suivent le chemin de la perfection.

CHAPITRE III

Enfance.

Cette fille affligée se trouvant dans cette solitude , cherchait son unique bien sans consolation , jusqu'à ce que la divine lumière et sa propre affliction lui enseignèrent à le chercher par la foi. Elle souhaitait d'être plus éclairée , comme elle l'avait été d'abord. Elle renouvelait dans son esprit le souvenir de la lumière qu'elle avait reçue du Seigneur , de sa doctrine et de son instruction ; mais comme celle-ci servit principalement à lui faire connaître sa misère , et le péril de la vie mortelle , elle s'affligeait de nouveau , se voyant environnée de dangers , remplie de misères , et privée de l'instruction manifeste du Seigneur , qu'elle avait perdue. Elle craignait de l'avoir offensé , et que son absence ne fût pour elle un châtement. Toutes ces considérations l'humiliaient extrêmement , et la mirent dans une si grande timidité , qu'elle n'osait et ne savait parler à personne. Les bas sentiments qu'elle avait d'elle-même lui faisaient regarder tous ceux qui la fréquentaient comme ses supérieurs , et par cette humilité bien établie dans son intérieur , leur seule présence l'intimidait. Elle ne trouvait de repos

et de consolation que dans la retraite ; elle fuyait les créatures et s'en allait dans la solitude. Elle semblait étrangère dans ce monde , rien ne pouvait la satisfaire ni la réjouir. Les entretiens terrestres , quoique permis , la rendaient mélancolique ; dans les conversations oisives elle gardait le silence : les vains enjouements lui semblaient importuns. Dans une apparence si sombre le monde n'en jugeait que selon ce qu'il voyait : tous ceux qui la fréquentaient la regardaient comme inutile.

Ses parents furent dans une peine extrême de voir leur fille si timide , si taciturne , et si incapable du moindre établissement selon le jugement qu'ils en faisaient. Ils ne la pouvaient voir sans chagrin , et ils méditaient les moyens d'y remédier. Sa mère s'imagina que ce n'était qu'une paresseuse indolence du naturel de sa fille , et qu'en la traitant avec sévérité , ce serait le moyen de la tirer de cet abattement. Dans cette pensée elle la traitait avec rigueur , la reprenait aigrement et la regardait avec dédain. Son père faisait de même , étant dans le même sentiment : de sorte que cette fille affligée ne trouvait jamais de sérénité sur le visage de ses parents. Ce fut un effet de la Providence que cette sorte d'affliction pour conserver cette créature dans l'humilité ; car comme les lumières qu'elle avait reçues du Seigneur la portaient à aimer , à révéler ses parents et à leur

obéir, ce lui était une espèce de martyre de remarquer si peu d'amour en ceux qu'elle aimait si tendrement. Elle faisait tout son possible pour leur plaire, et elle n'y pouvait réussir : elle méditait sur ce qu'elle ferait pour les adoucir, et n'en laissant échapper aucune occasion, elle ne découvrait aucun effet favorable ; de façon qu'attribuant à son peu de génie de ne pouvoir pas leur agréer, elle vivait dans une continuelle tristesse ; et ce qui l'augmentait, c'était qu'elle leur entendait dire souvent : Que ferons-nous de cette fille ? elle ne sera bonne ni pour le monde ni pour la religion. Dans ces afflictions elle se retirait dans sa solitude pour y chercher Dieu, et là, tout attendrie, elle lui disait : Mon divin Maître et adorable Seigneur, mon père et ma mère m'ont abandonnée ; regardez-moi, Seigneur, d'un œil favorable, protégez-moi et ayez pitié de mon affliction. Mais comme le Seigneur avait suspendu ses consolations, il semblait à cette fille désolée que toutes les portes d'où elle attendait quelque soulagement fussent fermées ; ce qui mettait son cœur dans l'amertume et la faisait fondre en larmes.

Le Seigneur voulut accompagner ces peines spirituelles de sa servante par d'autres peines corporelles qui mortifiassent de bonne heure sa chair, afin qu'elle n'eût pas la force de résister à l'esprit : il l'exerça par des incommodités et par des maladies presque

continuelles ; et si quelquefois elle en était soulagée , il lui restait toujours une pénible langueur. Ces indispositions commencèrent dès la sixième année de son âge ; car comme les peines intérieures étaient si grandes dans un âge si tendre , elles altérèrent les humeurs ; ce qui lui causa de grandes douleurs , plusieurs maladies et des fièvres ardentes. Une peine suivait l'autre , et comme on la voyait d'un côté si timide et si mélancolique , et de l'autre si indisposée et si faible , elle était regardée dans la famille comme entièrement inutile , et dans cette prévention elle entendait plusieurs paroles de mépris. Elle faisait un très-bon usage de toutes ces peines ; par les mépris elle se fortifiait dans l'humilité , parce qu'elle croyait , par le bas sentiment qu'elle avait d'elle-même , que le peu d'estime qu'on faisait d'elle venait de ce qu'on la connaissait véritablement. Par les maladies elle exerçait sa patience , et les supportait avec une telle soumission à la volonté divine , qu'elle semblait surpasser les forces d'un âge si tendre. Dès les premières lumières qu'elle reçut , elle s'était persuadé qu'en qualité de fille d'Adam conçue en péché , elle ne devait point refuser les souffrances , et que celles des mortels étaient agréables à Dieu , parce qu'elles s'opposaient au péché : c'est pourquoi , voulant plaire à sa divine majesté et satisfaire à sa justice , elle acceptait les peines avec joie. Elle s'animait beaucoup par le

souvenir de la passion du Sauveur, qu'elle repassait souvent dans son esprit ; et lorsqu'elle l'entendait lire, elle souhaitait avec ardeur de souffrir davantage pour le Seigneur. Quand notre divin Maître commença à l'éclairer par cette lumière intérieure, elle s'affligeait quelquefois d'être naturellement sensible, et s'adressant au Seigneur, elle s'en plaignait ; alors elle entendait sa voix, qui lui disait : *J'ai bien plus souffert pour vous* ; de sorte que, considérant de nouveau son Rédempteur tout couvert de plaies pour son amour, elle oubliait sa propre peine. Elle passait ainsi les maux de son enfance, n'y étant robuste qu'en la vertu.

Bien que notre jeune Marie eût une si mauvaise santé et si peu d'habileté selon les apparences, ses parents, qui étaient très-soigneux de la bonne éducation de leurs enfants, ne négligèrent pas pour cela de lui enseigner tous les principes de la doctrine chrétienne. Sa pieuse mère se chargea singulièrement de cette instruction. Elle lui enseigna cette doctrine, lui inculqua l'obligation qu'elle avait d'observer les commandements de la loi de Dieu et de sa sainte Église, d'aimer, de servir, et de craindre ce divin Seigneur, et l'appliqua aux occupations convenables à son âge, lui faisant particulièrement apprendre à lire. La prudente mère fut agréablement surprise de voir que cette fille qu'elle croyait inutile pour les choses du monde, était si habile à apprendre tout ce

qu'on lui enseignait , et si propre pour tout ce qui regardait la dévotion. Elle inféra de là qu'il y avait en sa fille quelque secret divin , et communiquant sa pensée à une voisine de sa confiance , elle lui dit : J'aperçois en ma Marion je ne sais quoi qui me réjouit le cœur. Et quoiqu'elle se montrât toujours sévère à son égard pour la tirer de cette indolence naturelle qu'elle s'imaginait , Dieu le permettant pour ses hautes fins , elle s'appliqua beaucoup néanmoins à cultiver ces bons commencements de vertu qu'elle découvrait en la petite Marie. Elle la menait avec elle aux églises, lui enseignait comment il fallait fréquenter les sacrements , et à faire même oraison mentale , ce qui semblait au-dessus des forces de son âge. De sorte que l'affligée fille commença à respirer par ces secours de sa dévote mère. Elle s'en prévalut heureusement , et avec la permission qu'elle avait reçue de sa mère , elle commença à prendre son temps pour faire oraison. Elle choisit pour ce sujet une chambre la moins fréquentée de la maison ; elle y dressa un petit autel avec quelques images et d'autres petits ornements de dévotion que sa ferveur lui fit trouver, et ce fut son premier oratoire , où elle se retirait pour y faire ses saints exercices. Parmi les obscurités de cette pénible nuit que l'absence de Dieu lui causait , elle regardait sa divine majesté par la lumière de la foi ; par là elle fortifiait son espérance , et fixait efficacement sa vo-

lonté en son bien-aimé. Elle se servait du souvenir de la doctrine qu'elle avait reçue du Seigneur, pour former le sujet de ses méditations. Elle lisait dans le grand livre des œuvres du Très-Haut, singulièrement en la beauté du ciel, qu'elle regardait comme le palais de son Seigneur; et étant dans sa retraite elle se mettait pendant la nuit à la fenêtre pour contempler en la beauté admirable des astres, le pouvoir, la sagesse et les perfections de Celui qui en était l'Artisan, profitant de tout pour se rendre toujours plus agréable à son divin Maître. Par ces sortes d'oraisons la dévote fille entretenait les désirs qu'elle avait de voir son bien-aimé qui était absent.

Le Seigneur commença à l'éclairer de plus près par cette lumière intérieure dont nous avons parlé, et qu'elle appelait le nord par lequel sa divine majesté l'éclaira et la conduisit dans cet état. Le divin Maître la dirigeait par ce moyen, lui enseignant toujours le meilleur. Et racontant les effets qu'elle en éprouvait, elle dit parlant de cette lumière : « Elle me consolait dans mes afflictions, me corrigeait dans mes désordres, m'arrêtait dans mes imperfections, et m'animait dans mes tiédeurs. » Elle recevait ordinairement avec cette lumière deux faveurs divines : l'une qui l'excitait à faire le bien, l'autre qui l'éloignait du mal. Celle-là était une voix intérieure qui lui disait au cœur : Mon Épouse, revenez à moi ; laissez le terrestre et le passa-

ger, redressez vos pas, suivez mes voies et faites toutes vos œuvres avec perfection ; dirigez vos actions à mon bon plaisir, puisque je suis Celui qui est. Et cette voix l'excitant de nouveau poursuivait : Levez-vous, ma colombe, hâtez-vous de venir, je vous attends ; redoublez vos ardeurs, exécutez les désirs que je vous donne. L'autre était une répréhension intérieure de ses défauts si vive et si délicate, que, s'il lui arrivait de permettre à son penchant de recevoir quelques satisfactions oisives ou imparfaites, en un âge si tendre, et qu'elle s'y attachât avec la moindre complaisance, aussitôt le Seigneur versait tant d'amertume dans son âme, qu'elle n'en reçut jamais aucune, pour petite qu'elle fût, qu'à l'instant elle ne répandît des larmes de douleur de l'avoir reçue. Les effets de cette grande miséricorde étaient non-seulement de l'éloigner des péchés et des imperfections, la portant à prendre un soin vigilant de les éviter, mais aussi de la désabuser efficacement des plaisirs trompeurs de cette vie, et de lui inspirer un entier détachement de tout ce que le monde estime, pour qu'elle le regardât comme une vanité des vanités. Ces favorables effets lui en donnaient du dégoût, et la portaient à ne s'attacher qu'au véritable bien. De sorte que son esprit s'élevait à Dieu, surmontant tous les obstacles qui pouvaient l'en détourner.

A la faveur de ces lumières, les dévots transports

de son esprit augmentèrent. Elle souhaitait avec passion de pratiquer les vertus, elle les recherchait avec diligence, et elle en exerçait avec fidélité les actes que le Seigneur lui inspirait. Les théologiques faisaient son principal exercice. Comme son attention à Dieu était en une pure foi et qu'elle l'y considérait toujours, elle vivait continuellement en l'actualité de cette vertu. L'espérance était en elle si continuelle et si ferme, qu'elle répondait à cette crainte admirable que le Seigneur lui avait donnée comme un contre-poids inséparable de son esprit. La charité était son principal emploi, car dès que la bonté infinie du Seigneur lui fut manifestée par la première lumière qu'elle en eut, sa volonté fut si éprise d'amour pour sa beauté, que cette très-noble flamme était le premier mobile de ses œuvres et de ses désirs. Elle souhaitait avec ardeur que tous ceux qui étaient capables de ce bien, le connussent et l'aimassent; et la véhémence de ce désir produisit les effets merveilleux que l'on verra dans la suite. Elle s'exerçait dans les vertus morales, sans en laisser la moindre occasion; et parmi ces vertus elle eut un grand amour pour la pureté virginale. Les premiers désirs qu'elle eut de devenir l'épouse de Dieu dans l'état religieux naquirent de cet amour, et prévoyant les difficultés qu'elle y pourrait rencontrer, elle forma le dessein de s'y obliger par le vœu de chasteté; mais la prudence qui lui était comme natu-

relle, l'en empêcha jusqu'à ce qu'elle eût mieux découvert la volonté divine. Elle pouvait être environ dans sa huitième année, lorsque la nuit de la Nativité du Seigneur, la dévote fille, se trouvant en sa divine présence, excitée toujours plus par ses désirs ardents de se signaler au service de Celui qui lui avait donné tant de marques admirables de son amour, et faisant réflexion avec une tendre reconnaissance sur ce qu'elle pourrait offrir à l'Enfant Dieu, elle eut une forte inspiration que ce serait une offrande agréable au fils de la Vierge, que de lui consacrer sa virginité. Et, persuadée par les puissants attraits de cette inspiration, prenant la Vierge mère, son très-chaste époux Joseph, et quelques autres saints de sa dévotion pour témoins, elle fit avec une consolation singulière vœu de chasteté perpétuelle. Elle reçut tant de joie intérieure dans cette action religieuse, qu'elle put la regarder comme une marque assurée de l'acceptation que l'enfant Jésus en faisait. Dès lors le divin Époux augmenta notablement ses faveurs, et la reconnaissante épouse ses désirs de le servir et de lui être agréable; mais toujours l'Époux demeurait dans son absence apparente, et l'épouse dans le soin de chercher son bien-aimé. Elle passa dans cet état jusqu'à la douzième année de son âge.

Pendant ce temps-là, les désirs de le trouver et de le servir augmentèrent si fort, que, ne pouvant plus

les contenir dans son cœur, elle s'adressa à son confesseur, et lui dit qu'elle souhaitait ardemment de servir Dieu, et qu'elle le priait de lui enseigner comment elle le devait faire. C'était un homme fort spirituel, et voyant la ferveur et la docilité de cette enfant, il s'appliqua à l'instruire dans le chemin de la perfection, lui enseignant comment elle devait faire oraison et s'employer en d'autres saints exercices. La fervente et obéissante disciple mit aussitôt en exécution les règles que son directeur lui avait données, et comme si Dieu eût attendu l'instruction de l'homme, il se laissa incontinent rencontrer par cette âme amoureuse. Il la mit dans un grand recueillement, et lui communiqua l'oraison de quiétude, dans laquelle son esprit commença de sentir intérieurement avec une très-douce tranquillité la présence du Seigneur. Par cette faveur, les ardeurs et les lumières intérieures firent un grand progrès dans cette âme. Dans son recueillement le Seigneur l'éclairait par sa doctrine, dans la contemplation elle jouissait de ses douceurs, dans les prières elle était exaucée, son cœur était enflammé de charité, son esprit suivait sans répugnance les voies de la vertu, et la partie supérieure maîtrisait la partie inférieure. Enfin le Seigneur l'éleva alors à un tel état, que la servante de Dieu le lui représentant en actions de grâces, lui disait : « Je vivais sans vivre, parce que vous viviez, Seigneur, en moi ; et je recevais tant de

faveurs singulières de votre main libérale, que je ne saurais les exprimer. » Elle demeura quelques années dans cet état avec un progrès considérable.

Bien que cette jeune fille prît dès le commencement un soin particulier de cacher les choses qui se passaient dans son intérieur, puisque le Seigneur même, qui les y voulait solidement établir, lui avait inspiré l'importance qu'il y avait de les tenir secrètes, il ne fut pas néanmoins possible que ceux qui la fréquentaient de près n'aperçussent quelque rayon de la lumière qu'elle cachait, par l'éclat de ses actions extérieures. Dans les commencements on regardait en la petite Marie comme timidité et indolence naturelle, la retraite, le silence, la pudeur, la modestie, la mortification des sens, le rebut pour les vains plaisirs, la tristesse dans les conversations oisives, l'éloignement des entretiens puérils et de tous les enjouements ordinaires à un âge si tendre, l'égalité d'esprit dans les afflictions, la joie dans le mépris, la patience dans les maladies et les douleurs, sans qu'elle se plaignît jamais, ni cherchât le moindre soulagement, sans qu'elle s'excusât lorsqu'elle était reprise quoique innocente, et la paix qu'elle conservait dans toute sa conduite; on faisait quelque réflexion sur tout cela, mais on l'attribuait à une espèce d'insensibilité, ne pouvant pas s'imaginer qu'il y eût un si grand fonds de vertu en un tel âge. Néanmoins, comme dans la suite du temps

on commença à faire une plus grande attention aux choses qui regardaient cette jeune fille, y découvrant le poids des paroles indispensables, la vertu qui éclatait dans les œuvres qu'elle ne pouvait cacher, la facilité à apprendre tout ce qu'on lui enseignait, la vivacité de son esprit, un naturel docile, un jugement au-dessus de son âge et une dévotion extraordinaire, il arriva de là que plusieurs admiraient avec vénération tout ce qui se passait en elle. On s'aperçut que dans les conversations qu'elle avait avec les autres filles de son âge, elle leur parlait toujours de Dieu et des choses de son service avec tant d'esprit et de ferveur, que l'on en était édifié. Le poids de ses paroles manifestait quelquefois le fond de ses actions. Dans une occasion la maîtresse qui lui apprenait à coudre, la blâmant, à l'instance de sa mère, du peu de soin qu'elle prenait à s'habiller et à se tenir propre, lui disant que l'on se moquait d'elle de la voir si mal ajustée, la petite Marie lui répondit : « C'est justement ce que je demande, que l'on se moque de moi. » On remarquait avec quelle promptitude elle faisait tout ce que ses parents lui commandaient, la voyant si négligente pour les autres choses temporelles. On fut surpris de la facilité avec laquelle elle apprit à lire dans la perfection, et de ce que dans cet âge elle disait l'office divin et le petit office de Notre-Dame. On observa que dès ses premières années elle se privait

d'une partie de sa nourriture à l'insu de ceux qui prenaient soin d'elle, pour en faire part aux pauvres, et que cette miséricorde croissant avec l'âge, elle tâchait d'avoir d'autres choses plus considérables pour les secourir. Nonobstant toutes les précautions qu'elle prenait pour ne pas manifester ce qui se passait dans son intérieur, il ne fut pas en son pouvoir de cacher la tendre compassion qu'elle avait pour les affligés, et ce fut ce qui éclata le plus en elle, ce qui donna beaucoup de consolations à ses dévots parents, qui y firent attention. Sa mère, pour seconder une si noble inclination, la menait avec elle aux maisons des pauvres malades, et quand elle n'y pouvait pas aller, elle employait sa fille pour leur porter quelque secours. Cette charitable fille ne pouvait point cacher la joie qu'elle avait lorsqu'on l'occupait à de semblables œuvres, ou que l'on se servait d'elle pour donner l'aumône. Il arriva que quelques pauvres vinrent demander l'aumône à la maison de son père, qui, ne trouvant point la clé du coffre où il tenait l'argent pour la leur faire, et voulant éprouver l'affliction qu'aurait sa fille de les congédier sans leur donner quelque assistance, lui dit : « Que ferons-nous, Marie, pour faire l'aumône à ces pauvres? je ne saurais la leur faire, ne trouvant point la clé du coffre. » Et il ajouta : « Ouvre-le si tu peux, et nous les assisterons. » A l'instant la charitable fille, prenant une épingle qu'elle avait à sa jupe, l'ou-

vrit avec la même facilité que son père aurait pu le faire avec la clé; ce qui surprit et édifia extrêmement tous ceux qui se trouvèrent présents, admirant l'effet merveilleux de la charité de cette fille. Les domestiques s'aperçurent facilement de son assiduité à se retirer aux heures réglées de son oraison, pour faire la lecture de livres spirituels et pour d'autres œuvres de piété, auxquelles elle employait le temps qui lui restait du travail. Il y en eut qui, dans l'estime qu'ils faisaient de sa rare vertu, eurent la curiosité de l'épier dans sa retraite, et ils la virent dans des exercices extraordinaires de pénitence, presque impossibles aux forces de son âge. On considérait avec attention sa grande modestie, son recueillement singulier, le respect avec lequel elle était dans les églises, la dévotion avec laquelle elle fréquentait les sacrements, et l'on en était fort édifié. Son confesseur, qui était le seul à qui elle découvrait son intérieur, eut une si haute estime de sa perfection, que, nonobstant sa prudence, il ne pouvait quelquefois se contenir dans le silence; de sorte qu'il communiquait ce qu'il en pensait à des personnes dévotes pour leur édification. Enfin le bruit de sa vertu se répandit par toute la ville. La persuasion commune la rendit aimable à tous, et lui acquit une si grande réputation, que quand le Seigneur commença d'opérer des merveilles en elle, l'on n'en fut pas surpris, faisant réflexion sur ces commencements.

Ceux qui la connurent dans son enfance , et qui la virent ensuite dans l'opinion de sainteté , convinrent tous que cela ne pouvait être que véritable ; et un prêtre fort spirituel , qui eut une étroite liaison avec ses parents , disait qu'il la révérait , parce qu'il l'avait connue sainte dès sa naissance.

CHAPITRE IV

Fondation du monastère.

Ayant accompli sa douzième année , et considérant que cet âge suffisait pour pouvoir entrer en religion , elle ne pouvait arrêter l'ardeur qu'elle avait d'embrasser cet heureux état , parce que les désirs de se consacrer entièrement à Dieu la mettaient dans de saintes impatiences d'en venir bientôt à l'exécution. Elle déclara de nouveau à ses parents sa vocation , dont elle leur avait donné des marques convaincantes dès ses premières années ; elle les pressait avec beaucoup de tendresse et d'humilité de lui permettre de la suivre. Ses parents , qui pratiquaient une perfection singulière , étaient bien aises que leurs enfants choisissent l'état religieux par une véritable vocation ; et ne doutant pas que celle de leur fille Marie ne le fût , par les longues expériences qu'ils avaient de sa vertu

solide , ils résolurent aussitôt de satisfaire à son désir. Ils parlaient déjà de lui faire prendre l'habit dans le monastère de Sainte-Anne des Carmélites déchaussées de la ville de Tarrazone , lorsque , ô secrets impénétrables de la Providence divine ! il arriva ce que je vais dire.

La pieuse mère de notre jeune Marie , qui , menant depuis plusieurs années une vie fort spirituelle , était arrivée en un état sublime de vertu , se trouvant , pendant le temps que l'on cherchait les moyens de faire entrer sa fille dans le monastère , en oraison , en laquelle elle employait trois ou quatre heures par jour , y fut visitée par le Seigneur d'une manière extraordinaire. Sa divine Majesté lui parla , et lui dit que c'était sa volonté qu'elle lui sacrifiât son mari , elle-même , ses enfants et son bien , et que l'on édifiât en sa maison un monastère de religieuses , où elle et ses deux filles le seraient ; que son mari se ferait religieux dans l'ordre de Saint-François , où ses deux fils étaient déjà , et qu'il disposait les moyens de perfectionner cette œuvre. Comme cette affaire était importante , et qu'elle demandait plus de biens et plus d'autorité que sa maison n'en avait , l'humble dame répondit à sa divine Majesté : « Ma famille et moi , sommes toujours à la disposition de votre très-sainte volonté ; mais je crains , Seigneur , que l'on ne me croie pas , et qu'il n'y ait point de religieuses pour le monastère.

Le Tout-Puissant lui repartit : « Il n'en manquera pas, obéissez. » Le vénérable P. Jean de Torrecille, prédicateur apostolique de l'Ordre de notre père saint François, homme fort spirituel et qui vivait en odeur de sainteté, était alors le confesseur de cette dame, et il demeurait au couvent des Récollets de Saint-Julien de cette ville. Le Seigneur lui parla en la même forme, lui ordonnant de déclarer à sa fille spirituelle que c'était sa sainte volonté. L'obéissante dame allait au couvent des religieux pour y chercher son confesseur, et lui communiquer ce qui s'était passé ; avant que d'y arriver elle rencontra le serviteur de Dieu, qui, la prévenant, lui dit : « Ma fille, je sais déjà pour quel sujet vous venez, parce que le Seigneur m'a révélé la même chose qu'à vous ; et c'est que votre maison lui soit consacrée, qu'on en fasse un monastère de religieuses, et que toute votre famille se sacrifie au Dieu éternel. » Ils en eurent tous deux une grande consolation, voyant que la révélation du Très-Haut était confirmée ; et ils découvrirent qu'elle leur avait été faite au même temps. Si l'on eût regardé cette affaire par les seules lumières de la prudence humaine, non-seulement elle aurait paru difficile, mais même impossible dans son exécution, et la proposition en aurait semblé téméraire : car, bien que le sieur François Coronel fût un homme d'une grande vertu, son bien n'était pas de beaucoup suffisant pour une telle entre-

prise , et il semblait que son âge , qui arrivait déjà à la soixantième année , et sa mauvaise santé le rendissent incapable d'un état aussi rigoureux que celui qu'il devait embrasser ; mais comme l'obéissante dame et son confesseur regardaient que c'était Dieu tout-puissant qui la commandait , ils résolurent avec beaucoup de confiance de la proposer. On vit clairement que la main du Tout-Puissant conduisait l'exécution de cette entreprise , parce que le sieur François Coronel , qui au commencement s'y opposait tout à fait par les difficultés qu'il y trouvait et par les conseils qu'on lui donna , fut ensuite entièrement changé , et se détermina avec une ferveur admirable à faire cet entier sacrifice de soi et de tout son bien ; la pieuse Catherine de Arana , combattue continuellement par de fortes et pénibles oppositions , se trouva plus résolue que jamais d'en entreprendre l'exécution ; les saints empressements , que ses deux filles en témoignaient , surpassaient les forces de leur âge ; on vainquit des difficultés qui paraissaient insurmontables , on vainquit aussi les terribles oppositions que le démon y suscita ; enfin l'ordinaire , les supérieurs réguliers et les magistrats de la ville , consentirent à cette fondation si dépourvue des moyens naturels et nécessaires , que la résolution en aurait paru imprudente , si l'on n'eût été bien persuadé que les secours divins n'y manqueraient pas , comme on le vit dans

l'exécution, dont les effets surpassèrent l'espérance.

Lorsque la fervente Marie apprit l'admirable disposition du Seigneur à l'égard de la maison de ses parents, elle en eut une joie inconcevable. Et elle fut si persuadée que cette entreprise était inspirée de Dieu, que, bien qu'elle vit que l'exécution de ses désirs, qu'elle avait crue si proche, serait retardée par là, ce retardement ne lui causa néanmoins aucune peine, préférant l'accomplissement de cette disposition divine à celui de son ardent désir, et l'excellence du sacrifice commun de sa famille au sien propre, qu'elle prétendait d'aller faire en peu de jours. Dieu l'enflamma d'un saint zèle pour l'avancement de son œuvre, et pour y contribuer par tous les moyens qui lui seraient possibles. Elle animait sa mère dans les oppositions qu'il y avait, la consolait dans les afflictions, la confirmait dans sa résolution, et l'excitait à continuer ses soins pour y réussir. On tarda plus de trois années à vaincre les difficultés de cette fondation, et pendant ce temps-là la dévote fille ne cessa point de prier le Seigneur d'abréger le temps et de perfectionner l'œuvre qu'il avait ordonnée.

Enfin, toutes les difficultés étant vaincues par le secours du Tout-Puissant, l'on prit la dernière résolution d'exécuter cette entreprise. Et en l'année 1618, le 16 du mois d'août, jour immédiat après celui de l'Assomption de la Vierge, l'on commença le nouveau

monastère en la propre maison où les dévots mariés avaient demeuré avec leur famille ; et, quoique cette maison ne fût pas aussi grande qu'il fallait pour ce que l'on en voulait faire, on s'en accommoda pourtant de telle sorte, que tout y fut réduit en la forme d'un monastère et avec une commodité décente. Le bâtiment fut achevé au commencement de décembre de la même année ; et le jour de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu l'on dit avec solennité la première messe dans sa nouvelle église. Il semble que Dieu signifia la fin où tendait la fondation de ce monastère par le temps que l'on mit à le construire, puisque toute la vie mortelle de la Reine du ciel se trouvant renfermée entre sa conception et son assomption, et le monastère ayant été commencé et achevé dans l'intervalle de ces deux fêtes, on peut de là inférer sans violence que cette fin que le Seigneur se proposait était que l'on y écrirait, par sa lumière divine, l'histoire de la vie mortelle de sa Mère, dès qu'elle fut conçue jusqu'à ce qu'elle montât au ciel. Le Seigneur manifesta dans la suite à notre Marie de Jésus que ce fut le motif de sa providence en cette fondation si admirable, disposant que les créatures s'y serviraient des moyens sans en pénétrer la fin ; comme on le vit en ce que sa divine Majesté détermina, que le monastère ne serait pas seulement sous le titre de la Mère de Dieu, mais qu'il serait encore de l'ordre et de

l'institution de son Immaculée Conception, dans le temps que l'ancienne dévotion que les fondateurs de ce monastère avaient pour l'ordre de notre père saint François, pouvait les porter, et même les portait, à le mettre sous l'ordre de Sainte-Claire. Il y eut aussi une autre circonstance qui le confirma, et ce fut la ferme résolution que la vénérable Catherine et ses filles eurent, que les religieuses y fussent déchaussées, parce que cet établissement était plus propre à l'imitation des vertus de la Vierge, nonobstant les difficultés qu'elles y rencontrèrent, puisque les religieuses de l'ordre de la Conception de cette province étaient chaussées, et celles que l'on appela dans le nouveau monastère pour en être les fondatrices, se résolurent à embrasser la rigueur de cette pénible institution sans l'avoir professée.

CHAPITRE V

Entrée en la religion et dans le noviciat.

Le nouveau monastère étant achevé, on y fit venir de celui de Saint-Louis de Burgos, de l'ordre de l'Immaculée Conception, trois religieuses pour en être les fondatrices; le 13 janvier, jour de l'octave de l'Épi-

phanie, de l'année 1619, on offrit dans cet humble temple de la Mère de Dieu, et par son entremise, avec une fervente dévotion et un culte respectueux au Fils de la Vierge, trois dons en trois cœurs en lui consacrant trois victimes, la mère et ses deux filles. De sorte que la mère, que l'on appela Catherine du Très-Saint Sacrement, l'aînée des deux filles Marie de Jésus, et la plus jeune Géronime de la Très-Sainte Trinité, y prirent l'habit des religieuses déchaussées de la Conception Immaculée de la Mère de Dieu. Elles s'enfermèrent avec les trois fondatrices dans cette pauvre maison en clôture perpétuelle, y formèrent une communauté, et y donnèrent le commencement à ce monastère si favorisé de Dieu et de sa Mère. Le pieux François Coronel s'en alla aussitôt au couvent de Saint-Antoine de Nalda des Récollets de la même province de Burgos, où il prit l'habit de religieux avec beaucoup de ferveur, dans un âge avancé, et sous l'humble profession de frère lai. Par là on vit avec admiration accomplir toute cette disposition divine, dont l'exécution paraissait impossible à la prudence humaine. On vit offrir cette entière victime de toute une famille; le père et ses deux fils religieux de Saint-François; la mère et les deux filles religieuses de la Conception; la maison matérielle consacrée en un temple et en une habitation des épouses du Seigneur; le bien appliqué à l'entretien des pauvres religieuses; les meubles dis-

tribués à leur usage nécessaire sans aucune réserve ; ce qui mettra dans l'admiration les siècles à venir. Les effets ne tardèrent pas de donner des marques convaincantes que c'était un ouvrage de Dieu. Il y eut en peu de jours quelques filles nobles et pieuses qui, touchées d'un si rare exemple, courant après l'odeur de ces parfums, se firent religieuses dans le nouveau monastère, sans que la terreur d'une si grande austérité et d'une pauvreté si étroite pût retarder leur vol. Il y en eut aussi plusieurs qui, édifiés de cet exemple, changèrent de vie ; d'autres embrassèrent l'état religieux ; quatre qui étaient mariés abandonnèrent le monde à l'exemple de François Coronel ; l'un desquels fut Medel Coronel son frère, qui, laissant sa famille et son bien, prit l'habit de notre père saint François dans le même couvent de Saint-Antoine de Nalda. Le progrès que ces deux vénérables frères et fondateurs firent en la vertu dans l'état religieux, sans se relâcher jamais, et dont on pourrait faire une autre histoire, fut un illustre témoignage de cette vérité, aussi bien que l'avancement merveilleux du monastère, tant au spirituel qu'au temporel et à l'augmentation des religieuses, dont nous dirons quelque chose dans la suite.

Notre Marie de Jésus, après sa seizième année, ayant obtenu par un moyen si admirable cette heureuse entrée en religion, qu'elle avait souhaitée avec

tant de ferveur dès le commencement de son enfance, s'appliqua entièrement à arriver à la fin de ses désirs. Lorsque l'on mettait la maison de ses parents en forme de monastère, l'embarras des ouvriers, des manœuvres, et la foule des gens qui y allaient, les uns par dévotion, les autres par curiosité, et la plupart s'adressant à elle, tout ce tumulte l'avait un peu distraite ; et quoiqu'elle tâchât toujours de servir Dieu, ce n'était pas avec l'assiduité ordinaire ; son oraison n'était pas si longue, quelquefois elle la laissait ; sa ponctualité à l'égard de ses exercices de dévotion et sa circonspection à l'égard des paroles, n'étaient pas les mêmes qu'auparavant. Et bien que la Providence divine (qui, pour mieux établir cette âme dans l'humilité par l'expérience de sa propre faiblesse, avait permis cette négligence) eût réparé en peu de temps par sa puissante grâce ces distractions, elle ne laissa pas pour cela, aussitôt qu'elle eut pris l'habit de religieuse et qu'elle fut revenue à elle-même, de les pleurer aussi amèrement que si elles eussent été les plus grands péchés. Prenant de là occasion de considérer sa faiblesse, elle implora les secours divins avec plus de ferveur ; et reconnaissant son relâchement, elle commença de nouveau à s'avancer dans la vie spirituelle avec toute la diligence possible pour recouvrer ce qu'elle avait perdu. Dès lors elle s'employa toute au service de Dieu, et ce fut son unique occupation. Et

considérant l'obligation dans laquelle le nouvel état la mettait, elle résolut de commencer, comme si elle eût commencé à vivre. Elle considéra avec attention la grandeur et la beauté de Dieu ; combien il est digne d'être aimé et d'être servi ; et que la fin de la créature raisonnable était de le connaître, de le servir, de lui obéir et de l'aimer. Elle se représenta avec une claire connaissance la beauté et l'importance de la grâce ; l'excellence, la sûreté et l'utilité du chemin de la vertu, et la sublimité des actes intérieurs. Ces lumières de l'entendement portèrent sa volonté à avoir une très-pure intention de se consacrer entièrement au service de Dieu pour sa seule bonté et pour son bon plaisir ; à faire une grande estime de sa grâce, et un choix généreux du chemin de la vertu et de la vie spirituelle. Elle fit aussitôt de sérieuses et sincères réflexions sur sa propre fragilité, non-seulement par rapport à l'état commun de la nature corrompue, mais encore au sujet des relâchements, des misères et des faiblesses qu'elle avait éprouvées en soi-même : et elle se représenta vivement les grands dangers et les combats continuels qu'il y avait dans les voies spirituelles. De toutes ces considérations s'ensuivirent une profonde humilité, une crainte indestructible, et une violence perpétuelle qu'elle résolut de se faire intérieurement ; car, comme son projet naissait d'un amour si noble, il ne lui permettait pas de choisir d'autres

moyens que ceux qu'elle connaissait être les plus proportionnés à la fin ; et comme elle y découvrait les périls qui pouvaient s'y rencontrer, aussi bien que sa propre fragilité, elle appréhendait de perdre dans ces dangers le Seigneur, auquel elle souhaitait si fort de plaire ; et par là son intérieur se trouvait combattu d'un amour généreux qui l'animait, et d'une humble crainte qui l'abattait. Celui-là vainquit sans que celle-ci fût détruite ; de sorte que le résultat fut admirable. Elle résolut entièrement de suivre le chemin de la vertu et de la vie spirituelle avec une fermeté courageuse, humble et soumise ; courageuse, pour ne pas se relâcher par la multitude des embarras, des afflictions, des tentations et des combats qu'elle pouvait rencontrer ; humble, pour éviter le péril, pour être toujours sur ses gardes, et dans la crainte de sa fragilité, persuadée qu'elle ne pouvait rien de soi-même ; et soumise, pour s'abandonner toute à la protection et à la disposition divine, donnant toutes ses attentions à accomplir la volonté et le bon plaisir du Seigneur.

Elle persévéra constamment toute sa vie dans cette résolution, quoiqu'elle fût toujours combattue des craintes qui naissaient de l'amour et de l'humilité ; de celui-là naissait l'estime du souverain Bien ; de celle-ci la crainte de le perdre : de sorte qu'elle fut toujours pénétrée de cette pensée : *Hélas ! perdrai-je la grâce de*

mon bien aimé, par la faiblesse de ma volonté ! suis-je dans le mauvais chemin, par l'ignorance de mon entendement ! Ces craintes furent pour cette âme le contre-poids qui assura sa navigation, le martyre qui augmenta son mérite. Ni le progrès considérable qu'elle faisait en la vertu ; par lequel Dieu fortifia sa volonté, ni les grandes lumières par lesquelles il éclaira son entendement, ne furent suffisants pour les dissiper ; au contraire, plus elle était favorisée, plus elle appréhendait, comme on le verra dans la suite de ce récit. Ces craintes eussent été un empêchement au vol de l'esprit, parce que, le jugement étant suspendu par le désir intime de plaire à Dieu, les résolutions nécessaires pour opérer auraient été retardées, si le Seigneur, qui fondait avec tant de solidité la vie spirituelle de cette fille, n'y eût apporté le remède convenable. Il lui imprima vivement dans le cœur ces paroles qu'il dit dans son Évangile : *Celui qui vous écoute, m'écoute ; celui qui vous obéit, m'obéit ;* lui communiquant avec les mêmes paroles une grande confiance en la vertu d'obéissance, et une telle assurance dans les sentiments de ses confesseurs et de ses supérieurs, que, bien qu'elle ne laissât pas pour cela d'être combattue, elle sortait pourtant victorieuse de ses combats. Il lui inspira combien il était nécessaire pour se conserver dans cette assurance, de leur manifester clairement tout son intérieur, commençant par les

choses les plus humiliantes et les plus propres à la fragilité de la créature ; et elle fut si persuadée de cette doctrine, que si elle ne leur eût découvert, comme elle le faisait, non-seulement ses péchés et ses imperfections, mais encore ses moindres tentations, leur approbation n'aurait pas été capable de calmer son esprit. Cette déclaration de son intérieur étant supposée, l'obéissance fut la règle de sa vie spirituelle ; elle déterminait par elle ce qu'elle devait faire, ce qu'elle devait omettre, ce qu'elle devait recevoir, et ce qu'elle devait rejeter ; la lumière intérieure éclairait et proposait, mais l'obéissance était celle qui déterminait. Les fondements sur lesquels l'édifice de la vie spirituelle de cette âme fut élevé, sont l'amour, l'humilité, la crainte et l'obéissance ; l'amour lui donna le commencement, l'humilité en creusa les fondements, la crainte en prévint les inconvénients, et l'obéissance lui donna une fermeté solide.

Ayant pris cette résolution, elle se prépara par une confession générale, non-seulement pour apaiser sa conscience, mais afin que son confesseur, étant informé de tous ses défauts, pût la conduire avec sûreté dans le chemin qu'elle allait commencer. Elle s'appliqua entièrement au saint exercice de l'oraison. Elle l'eut dès lors si admirable et si utile, qu'elle ne la fit jamais, qu'elle ne tâchât d'y découvrir ses fautes et de s'en corriger aussitôt. Le Seigneur seconda ce soin

de sa servante par une autre grâce singulière ; car elle ne se mit jamais en sa présence que , s'il se trouvait en elle quelque imperfection , sa divine Majesté ne la reprit , l'animant par cette réprimande à s'en amender. Par ces divins secours , toute son application était de purger ses fautes , de purifier ses sens et ses puissances , d'embrasser la croix avec toutes ses amertumes , et de faire autant de pénitences que l'obéissance le lui permettait. Bien qu'il y eût autant de temps qu'elle pratiquait l'oraison mentale qu'il y en avait qu'elle jouissait de l'usage de la raison , elle ne présuma pourtant pas , entrant dans cette nouvelle vie , d'arriver non-seulement *au baiser de la bouche de l'Époux* , mais elle n'osa point même arriver à celui de la main , se contentant de se prosterner avec une profonde humilité aux pieds de sa divine Majesté. Elle commença par la méditation , prenant tous les soins imaginables d'éclairer par le secours de la divine grâce son entendement , et d'enflammer sa volonté par la considération des vérités et des mystères que la foi nous enseigne , purifiant et ornant par ces lumières son âme , afin qu'elle fût la demeure décente du Seigneur. La règle commune de son esprit fut de se mettre toujours , autant qu'il dépendait d'elle , au lieu le plus bas , et d'y persévérer constamment dans le travail , tant que le Seigneur ne l'élèverait point à un autre degré plus haut. Le divin Époux , à qui le tra-

vail fidèle et la véritable humilité sont si agréables, ne tarda pas de la faire entrer dans l'oraison de recueillement, où, étant à la vue de sa divine Majesté, elle s'anéantissait, oubliait le terrestre, était tout enflammée de désirs de lui plaire, et, comme dans une fournaise ardente, elle se purifiait. De là il l'éleva à une oraison plus tranquille et plus éminente, en laquelle le feu de l'amour divin commençait à brûler avec tant de douceur spirituelle, que son âme était remplie d'une consolation qui l'animait et la fortifiait beaucoup. Tout cela arriva dans les premiers mois de son noviciat.

La matière la plus ordinaire de son oraison pendant ce temps-là fut la passion de notre Seigneur Jésus-Christ. A la vue de cet exemplaire elle mortifiait et réglait ses sens, et crucifiait ses passions; elle pleurait ses péchés et s'encourageait à souffrir toujours plus; et considérant une si grande miséricorde, elle augmentait sa confiance, ses prières et sa gratitude. Elle portait toujours l'image de Jésus-Christ crucifié vivement gravée dans son cœur; et par une grâce très-particulière, elle ne perdit ni de jour ni de nuit, pendant toute l'année du noviciat, cette présence imaginaire. Elle en sentait des effets admirables en son âme, singulièrement pour conserver la pureté intérieure; car, voyant continuellement son Dieu en une croix, elle était portée à avoir une grande retenue, à

mortifier ses passions , à se crucifier avec son Seigneur, et à se modérer de telle sorte, que, durant toute cette année, elle ne rit point et ne proféra aucune parole oiseuse, excepté dans quelques occasions qu'elle souriait avec peine pour ne paraître pas singulière. Ce saint exercice d'oraison produisit en son âme des effets très-utiles, et elle en tira de grands fruits, qui étaient plus abondants et plus considérables à mesure que le Seigneur l'élevait à un plus haut degré. Elle raconta en ces termes à son confesseur les plus ordinaires qu'elle expérimenta dès le commencement, en l'informant de ce qui s'était passé à son égard pendant ce temps-là : « Voici
« les effets que l'oraison produisit en mon âme dès
« que je l'eus commencée : elle l'oblige à une très-
« grande pureté ; elle n'y permet pas même les
« moindres imperfections ; elle la porte à faire tous
« ses efforts pour trouver Dieu, et à pratiquer une
« très-profonde humilité ; elle fait connaître que Dieu
« est l'auteur de tout notre bien, et que l'on reçoit
« une grande lumière par cette vertu d'humilité, qui
« est le fondement de toutes les vertus ; elle introduit
« la charité et les autres vertus ; elle éclaire pour
« faire découvrir ce dont chaque vertu a besoin pour
« être parfaite ; et la véritable oraison ne laisse point
« l'âme avec des vertus feintes, mais elle l'oblige à
« pratiquer les véritables ; quand l'oraison est par-

« faite , elle met toujours dans l'âme un *hélas !* con-
« tinuel : Hélas ! que ferai-je pour plaire à Dieu et
« pour ne pas l'offenser ? Elle ne laisse point l'âme
« dans l'oisiveté , mais elle la fait toujours agir ; et si
« elle est paresseuse , elle n'a nulle satisfaction , et sa
« peine s'augmente. Enfin cette oraison porte à toute
« sorte de bien , communique la paix et la tranquillité
« à l'âme , fait qu'elle mortifie ses passions , qu'elle
« abandonne toutes les choses périssables et qu'elle
« les méprise ; lui fait vaincre les tentations et les
« appétits , et produit plusieurs autres bons effets que
« l'on ne saurait exprimer. » Étant sortie de l'oraison ,
elle se conduisait selon ces effets , tâchant de s'éloigner
des moindres imperfections.

Elle partagea son temps selon que les obligations
du noviciat le lui permettaient , sans qu'il y eût aucun
instant auquel elle ne fût occupée. Son premier soin
fut de suivre ponctuellement les heures du chœur et
les actions de communauté : en quoi elle eut une exac-
titude admirable , comme on le verra dans la suite ;
après cela elle entra dans les occupations singulières
de novice. Le reste du temps , si sa supérieure ou sa
maîtresse , ou quelque œuvre de charité ne l'occupaient
pas , elle l'employait à la lecture des livres spiri-
tuels , à l'oraison mentale , à des prières vocales , et à
d'autres exercices de dévotion et de pénitence. C'est en
ces derniers exercices qu'elle passait le reste de la

nuit, après avoir pris si peu de sommeil, qu'à peine suffisait-il pour entretenir la vie, prenant bien garde qu'on ne s'en aperçût. Comme elle se voyait si favorisée du Seigneur, elle souhaitait avec ardeur de faire de grandes choses pour son service. Tout ce qu'elle faisait ne lui semblait rien par rapport à ce qu'elle lui devait, et, considérant sa faiblesse, elle s'humiliait beaucoup, et avait toujours en son cœur et en sa bouche ce verset de David : *Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens qu'il m'a faits?* Elle avait de très-ardents désirs de faire de grandes pénitences, et ces désirs étaient quelquefois si véhéments, qu'elle ne les pouvait souffrir. Mais, comme le Seigneur l'avait si fort persuadée de regarder l'obéissance comme la voie la plus assurée, elle n'osait rien entreprendre d'extraordinaire sans le consentement de son confesseur. Sa divine Majesté lui en avait fait rencontrer un alors qui était si sévère, que, quand la servante de Dieu lui proposait les désirs qu'elle avait reçus en l'oraison de faire quelques pénitences particulières, et lui demandait humblement la permission de les pratiquer, il lui répondait le plus souvent avec beaucoup de rudesse un *non*; quelquefois il lui accordait cette permission, mais c'était pour faire tout le contraire de ce qu'elle demandait. Elle obtenait toujours par ce moyen non-seulement le mérite de l'obéissance, dont elle faisait une si grande estime, mais encore l'accom-

plissement du désir qu'elle avait de souffrir beaucoup pour Dieu; parce que, quand elle avait le refus de ce qu'elle souhaitait ardemment, elle se trouvait dans des afflictions mortelles que lui causait l'activité de son esprit, dont le feu se serait modéré par l'exécution des œuvres désirées. Elle crut toujours que son confesseur était bien fondé; et, faisant réflexion sur le profit qu'elle en retirait, elle regarda sa sévérité comme une plus grande faveur que s'il lui eût accordé ses demandes.

Marie de Jésus passa de cette manière l'année du noviciat avec un grand progrès spirituel. Et, en l'année 1620, le 2 de février, jour auquel on célèbre la Purification de Notre-Dame, et auquel cette Vierge Mère offrit au Père éternel, dans son temple, son précieux fils; ce même jour, notre Marie de Jésus et sa pieuse mère firent profession, le vénérable frère François du Très-Saint-Sacrement, déjà profès, assistant à cet holocauste spirituel de sa femme et de sa fille. La cadette ne fit pas alors profession, parce qu'elle n'avait pas encore l'âge suffisant. On peut plus facilement comprendre qu'exprimer la joie intérieure qu'eut notre Marie de se voir irrévocablement consacrée à Dieu par les vœux de religion. Et, se voyant par là dans une plus étroite obligation, elle continua la vie spirituelle avec une nouvelle ferveur. Dès le commencement, elle avait appris du Seigneur combien il

lui était important, pour la sûreté de cette voie où elle se trouvait, de cacher tout ce qui pouvait causer de l'admiration ou lui attirer quelque estime; et en cela elle suivait la maxime de notre Père saint François, qui disait : *Mon secret est pour moi*. Elle se procura pour ce sujet, avec beaucoup d'instance et de difficulté, une petite chambre, la plus retirée et la moins fréquentée du monastère, où elle faisait ses exercices spirituels, et se cachait autant qu'il lui était possible des yeux des créatures. Cette solitude fut le soulagement de son esprit, le champ de ses combats, et la ville de ses triomphes.

CHAPITRE VI

Combats et faveurs sensibles.

Le Seigneur avait déterminé d'élever Marie à un très haut degré de perfection, qui répondit à la fin pour laquelle il la choisissait, c'était de la faire l'historiographe et la disciple de sa très-sainte Mère, et l'imitatrice de ses vertus : c'est pourquoi il éleva son esprit par degrés avec une solidité admirable. Lorsqu'il la voulait mettre dans quelque nouvel état de perfection, ou lui communiquer quelques faveurs particu-

lières, l'avant-courrière assurée de cette grâce était de lui envoyer des afflictions qui y répondissent. Ce fut là l'unique porte par où elle entra toujours dans les faveurs divines, car, toutes les fois qu'elle en devait recevoir quelqu'une, le combat la précédait. Dans ces temps auxquels la divine Providence lui réservait d'une manière admirable des faveurs extraordinaires et éclatantes au dehors, elle y fut préparée par de grandes et longues maladies, qui semblaient être hors de l'ordre naturel, et le démon eut permission de l'affliger extérieurement d'une manière surprenante.

Le dragon infernal, qui était depuis longtemps furieux de voir les commencements et les progrès admirables de cette âme, et qui l'avait jusqu'alors continuellement attaquée par des suggestions et par d'autres voies extraordinaires, se voyant avec cette permission, exécuta d'une manière fort cruelle tout ce qui lui fut possible. Il commença à la mettre dans de grandes terreurs sensibles, pour la détourner du bon chemin où elle était. Quand la servante de Dieu allait dans le silence de la nuit à sa retraite pour y faire ses exercices de dévotion et ses pénitences ordinaires, alors le démon, éteignant la lumière, tâchait de la distraire par des imaginations épouvantables. Il lui apparaissait sous de diverses formes d'animaux horribles. Quelquefois il se présentait sous la figure d'un cadavre infect, d'autres fois sous celle d'un

homme vivant, se servant de toutes sortes de moyens pour la troubler et l'affliger. Il la maltraita en son corps, et attaqua son esprit par de différentes tentations, la martyrisant en toutes les manières pour la détourner de ses exercices; mais rien ne fut capable de retarder sa carrière. Son naturel timide eut besoin, dans les commencements, d'un grand secours pour résister à ces horribles apparitions; mais la servante du Seigneur fut éclairée de sa divine grâce, et s'arma de patience, de prière et de confiance, et, par ces puissantes armes, elle surmonta tous les obstacles. Étant accoutumée aux victoires, Dieu lui donna un tel courage, qu'elle méprisa dans la suite ces sortes de combats et ne fit nul cas de l'ennemi, passant à travers les terribles figures qu'il formait comme si elle ne les eût point vues, et supportant les tourments qu'il lui faisait souffrir, comme si elle eût été insensible.

Parmi ces combats, le Seigneur favorisa extraordinairement son épouse par des caresses sensibles. Lorsqu'elle communiait, elle sentait, en recevant les espèces sacramentelles, un goût d'une saveur inconcevable, et elle reçut très-souvent cette faveur. Elle voyait plusieurs fois le très-saint Sacrement environné d'une splendeur miraculeuse. Ces merveilles consolèrent et fortifièrent son âme pour vaincre son ennemi. Ces faveurs furent suivies de diverses apparitions divines. La première lui arriva en cette manière : étant

un jour malade au milieu des tribulations et des tentations du démon, et de plusieurs autres peines, elle implorait dans son affliction le secours divin, et aussitôt la Reine des Anges lui apparut, ayant son adorable fils entre ses bras sous la forme d'un très-bel enfant, et elle sous celle d'une de ces images fort anciennes et miraculeuses, que l'on révère dans le couvent des Récollets d'Agréda sous le titre de Notre-Dame des Martyrs, dont je ferai mention dans la suite; mais elle était toute revêtue de splendeur et de gloire. La fidèle servante, voyant son auguste maîtresse, se prosterna à ses pieds avec une profonde humilité. La très-miséricordieuse mère la releva, et le très-doux enfant Jésus la reçut entre ses bras. Le fils et la mère le consolèrent fort dans ses afflictions, et l'animèrent à souffrir pour leur amour. Elle fut persuadée que cette apparition venait d'en haut, par la consolation extraordinaire qu'elle en eut dans ses peines, par la nouvelle force qu'elle reçut pour vaincre le démon, et par la ferme résolution qu'elle fit après cette vision de supporter toutes sortes d'épreuves. C'est une chose digne de remarque que la première apparition qu'eut cette créature, fut de la Mère de Dieu; car, comme l'élévation de son esprit tendait à la faire, par le secours de la divine lumière, son historiographe, il fallait en quelque manière que cette auguste Reine fût l'objet de sa première vision.

Le Seigneur continua à fortifier sa servante par ces sortes de faveurs. Le jour de la Pentecôte, une très-belle colombe toute rayonnante lui apparut, et ses rayons s'adressaient à la servante de Dieu, la laissant comme ravie et hors d'elle-même. Cette vision lui causa une si grande joie spirituelle, la remplit de tant de lumière intérieure, et excita en elle des désirs si fervents de plaire à son divin époux, qu'il lui parut en avoir été toute renouvelée. Elle eut cette même vision en divers temps pendant toute l'octave de cette solennité, et elle en reçut de divins effets pour son avancement spirituel. Dans une autre occasion, notre Rédempteur Jésus-Christ lui apparut dans le pitoyable état où on le mit au temps de sa passion; cette vue lui perça le cœur d'une amoureuse compassion et renouvela sa reconnaissance. Le très-doux Seigneur la consola dans les peines qu'elle souffrait alors, l'anima à les supporter patiemment, et lui témoigna la complaisance qu'il aurait, si elle marchait par le même chemin que sa divine Majesté avait tenu, l'exhortant à pratiquer toutes les vertus pour le suivre par ce chemin. Cette vision la laissa très-consolée et dans de nouveaux désirs de suivre son époux par le chemin de la croix. Les combats du démon succédaient à ces faveurs sensibles : elle résistait à ceux-là, et, dans les victoires qu'elle y remportait, elle éprouvait les forces que celles-ci lui communiquaient. Elle devait monter

à un plus haut degré des faveurs divines ; c'est pourquoi les afflictions s'augmentèrent, le Seigneur donnant une plus ample permission à l'ennemi.

CHAPITRE VII

Combats intérieurs et opposition des créatures.

Le démon se voyant méprisé d'une humble fille dans ses attaques extérieures, son orgueil le mit dans une nouvelle rage ; et, ayant reçu de nouveau la permission du Seigneur, il l'attaqua avec plus de cruauté, se servant de tous les moyens qui lui avaient été permis pour l'affliger et pour la combattre. Il augmenta ses maladies, qui étaient continuelles, la réduisant par là dans une extrême faiblesse. Il y ajouta encore des tourments extraordinaires. Quand la servante de Dieu se mettait en oraison ou assistait aux divins offices, il la tourmentait par une si vive douleur en toutes les parties de son corps, qu'il semblait qu'on lui disloquât tous les os, et il lui causait une pesanteur si insupportable, qu'elle ne pouvait se tenir sur ses pieds. Comme elle se trouvait par ces tourments dans une si grande faiblesse à cause de ses maladies, qui ne la laissaient reposer ni jour ni nuit, elle en fut si fort

abattue, qu'elle était en une espèce d'agonie continue; et sans cesser de la tourmenter si cruellement en son corps, il entreprit de l'affliger avec plus de tyrannie en son esprit.

Il l'importunait continuellement par des imaginations horribles, l'environnant de tribulations, de sorte qu'il lui semblait quelquefois que toutes les portes de la consolation et du soulagement lui fussent fermées. Et, comme il avait découvert que le martyre qui affligeait le plus cette âme était la crainte de perdre Dieu et de ne lui être pas agréable dans les services qu'elle lui rendait, et dans le chemin qu'elle suivait, c'est par là qu'il l'attaqua le plus cruellement, tâchant avec obstination de lui persuader qu'elle était trompée, que son chemin était un chemin de perdition, qu'elle offensait extrêmement le Seigneur, et que son mal n'avait plus de remède. Le serpent infernal lui proposait ces choses avec tant de subtilité, qu'augmentant par là les craintes de cette âme, qui désirait ardemment de servir son Dieu, il lui faisait souffrir un martyre continuel. Ce dragon la tourmenta encore par d'autres voies, de telle sorte qu'on ne le saurait bien comprendre que par les paroles dont la servante de Dieu se sert pour en faire le récit : « Il me tourmentait, dit-elle, par d'autres
« peines dignes de silence, singulièrement pour une
« âme qui avait toute sa vie souhaité la pureté; et ce

« me fut une telle peine, que Dieu seul sait ce que je
« souffris. Cette peine s'augmentait, parce qu'on ne
« me donnait pas lieu de la communiquer à mon con-
« fesseur; ainsi je souffrais toute seule dans le si-
« lence. Et je ne pouvais, comme peu expérimentée,
« découvrir d'où cela provenait, ni si j'offensais Dieu
« ou si je ne l'offensais point: je n'avais personne à
« qui m'adresser pour m'en informer. Cette peine fut
« encore augmentée par d'autres peines corporelles et
« spirituelles que le Seigneur m'envoya. Cette afflic-
« tion fut grande, et celle qui m'a fait le plus exercer
« la patience; et je puis dire que j'aimerais mieux
« souffrir tous les martyres que l'on a soufferts et
« que l'on souffrira, que de me trouver dans une
« telle affliction; et ce n'est pas une exagération:
« car on ne saurait concevoir ce que j'y ai souffert;
« c'est une peine sans soulagement, et une peine qui
« en attire une infinité d'autres. » C'est ce que dit la
servante de Dieu, dont les paroles, qu'on ne peut bien
pénétrer, montrent la grandeur de cette peine.

La fureur du démon ne fut point assouvie par tout
ce qu'il avait fait souffrir par lui-même à cette âme;
il entreprit de l'affliger encore par le moyen des
autres créatures. Comme toute l'occupation de la
servante de Dieu consistait en l'oraison et en d'autres
exercices spirituels, en quoi elle avait partagé toutes
les heures du jour; bien qu'elle prit un très-grand

soin de cacher ses bonnes œuvres, dans lesquelles le Seigneur l'avait fondée, ayant obtenu pour ce sujet cette petite chambre retirée dont nous avons parlé, où elle rentrait hors des heures de communauté; néanmoins, le monastère étant si étroit, le nombre des religieuses si petit, et la retraite de la servante de Dieu si particulière, ses saints exercices ne purent être cachés aux religieuses. Les unes les remarquèrent avec admiration, les autres par curiosité; et, l'observant jour et nuit, elles découvrirent plusieurs austérités de sa vie. Les mères fondatrices en furent informées, et, voyant la servante de Dieu continuellement malade, car, bien que la ferveur de son esprit lui donnât assez de forces pour ne garder pas le lit, les incommodités continuelles et les douleurs que le démon excitait en son corps l'affaiblissaient pourtant de telle sorte que l'image de la mort était peinte sur son visage, elles en eurent compassion. Et, croyant qu'il était de leur obligation d'empêcher que cette religieuse ne se rendit tout à fait inutile à la communauté par ses austérités, elles résolurent de suspendre ses saints exercices, et de la réduire à la vie commune des autres religieuses. Aussitôt que le démon se fut aperçu de cette résolution, il entreprit de détourner entièrement par là la servante de Dieu de la vie spirituelle. Et, sous ce prétexte de pitié, il porta ces religieuses à faire ce qui suit : pendant tout le temps

qu'on n'assistait point aux actions de communauté, elles la faisaient demeurer en leur présence et l'occupaient à des choses inutiles, afin de la détourner de ses saints exercices. Elles ordonnaient qu'on la veillât la nuit jusqu'à ce que l'on eût conjecturé qu'elle était dans le sommeil, afin qu'elle ne se levât point pour faire oraison ni d'autres œuvres pénibles. Que si, après cette précaution, l'on s'apercevait qu'elle sortit du lit, on la châtaient en la privant des communions, sachant que c'était pour elle une fort grande mortification. On ne lui permettait pas de communiquer à son confesseur les choses qui se passaient en elle; on lui réglait le temps qu'elle devait employer à se confesser, et c'était environ un demi-quart d'heure, et seulement une ou deux fois par semaine. On la traitait mal de paroles, lui disant que toutes ses oraisons n'étaient qu'ostentation, qu'elle leur voulait imposer, et qu'elle se perdait par son hypocrisie. Si la violence des douleurs qu'elle souffrait l'obligeait à faire quelque plainte, on s'irritait contre elle, lui disant que c'étaient des inventions qu'elle trouvait; de sorte qu'elle se voyait obligée de souffrir sans même pouvoir se plaindre. Si, étant reprise, elle ne se justifiait point, l'on se chagrinaient; si elle disait quelque chose pour les satisfaire, on la mortifiait comme si elle eût commis quelque faute considérable, de façon que toutes ses manières tendres et respectueuses n'étaient pas ca-

pables de les apaiser. Outre ces peines, la servante de Dieu en souffrait encore une autre plus sensible, c'était que sa divine Majesté lui était cachée, suspendant ses consolations et la laissant dans les ténèbres. Par là elle se trouvait sans aucun soulagement, parce que les choses humaines n'étaient pas capables de le lui donner, et que les divines, d'où elle en pouvait recevoir, comme l'oraison, les sacrements et la confession, lui étaient accordées avec cette restriction que nous avons dite. Il est certain que la communion l'animait d'une manière admirable à souffrir, et la fortifiait en même temps dans sa faiblesse. Cependant on la privait bien souvent de ses rares communions; car, aussitôt qu'on trouvait en elle quelque chose qui déplaisait, on l'empêchait de communier; ainsi, elle souffrait très-souvent et en son corps et en son âme, sans le moindre adoucissement. Le démon se prévalait de ces occasions pour augmenter ses peines et ses craintes par de continuelles et malicieuses suggestions, lui faisant entendre qu'elle devait être persuadée de n'aller point dans le bon chemin, puisque Dieu l'abandonnait, que ses supérieurs la désabusaient, que les créatures l'avaient en horreur, et qu'il avait lui-même la permission de la tourmenter.

Les afflictions de la servante de Dieu étaient inconcevables parmi tant de diverses sortes de peines; mais comme le Seigneur se trouvait avec elle dans la tri-

bulation, sa constance fut admirable. Toutes ces oppositions et tous ces travaux ne purent arrêter son esprit dans la voie de la perfection qu'elle avait entreprise. Dans toutes ces peines, qui la mettaient à l'extrémité, elle ne manqua jamais aux actions de communauté, où elle se faisait la dernière des violences pour cacher tout ce qu'elle souffrait; et afin que l'on n'en découvrit aucune marque sur son visage, elle avait toujours le voile abattu. Dans les tentations du démon elle avait recours à la pureté d'intention avec laquelle elle commençait tout ce qu'elle faisait; et ensuite elle continuait son entreprise à l'exemple des saints, persuadée que Dieu est fidèle envers ceux qui souhaitent de le servir sincèrement; et par là elle surmontait les craintes que l'ennemi excitait en son âme. Elle était fort attentive aux instructions du Seigneur, et toujours soumise à sa très-sainte volonté. Pour ce qui regarde les religieuses qui trouvaient à redire à sa conduite, elle résolut de recevoir leur blâme sans se disculper, ni rien dire qui pût la soulager dans ses peines: elle les aimait en Dieu, et priait instamment pour elles; elle faisait tout son possible pour ne pas leur déplaire en la moindre chose. A l'égard de ses supérieures, elle était prompte à leur obéir, accordant avec une prudence admirable l'obéissance avec la persécution qu'elle souffrait dans ses voies spirituelles; quand elles lui ordonnaient de demeurer en leur présence

pour empêcher qu'elle ne s'appliquât à l'oraison, alors elle considérait Dieu en elles; et faisant de leur opposition une échelle pour monter au ciel, elle y élevait son esprit et faisait son oraison, et sans manquer à son saint exercice, elle tâchait de les satisfaire. Pendant la nuit son cœur veillait parmi les apparences du sommeil, jusqu'à ce qu'elle connût que celles qui la surveillaient dormaient; et alors elle se levait sans bruit pour faire ses exercices; de sorte que la servante de Dieu, infatigable dans les travaux, surmontant toutes les peines et tous les obstacles, et foulant aux pieds les ruses de l'enfer, poursuivait avec diligence le chemin de la vie spirituelle.

CHAPITRE VIII

Principe des grâces éclatantes au dehors.

Comme tels étaient les moyens dont le Seigneur se servait pour l'élévation solide de cette âme, à mesure qu'elle souffrait, sa divine Majesté la portait à de nouveaux degrés d'oraison, à une plus éminente vertu, et à sa communication plus intime. L'alternative des afflictions et des consolations célestes par laquelle Dieu élevait à soi l'esprit de son épouse, était admirable :

ses plus grandes peines étaient suivies de plus grandes faveurs, et à celles-ci succédaient les plus sensibles afflictions : le tourment purifiait en elle ce qu'il y avait de terrestre ; son esprit débarrassé volait avec plus de liberté, et, afin que son vol ne fût point arrêté, le creuset d'un autre martyr se présentait. On ne saurait particulariser dans cet abrégé de sa vie les augmentations de ses peines, ni les effets que produisaient en son esprit les divers degrés d'oraison que le Seigneur lui communiquait, ni les faveurs singulières qu'il lui faisait, ni les consolations spirituelles par lesquelles il l'animait, ni les instructions admirables qu'elle recevait de lui. La servante de Dieu a écrit par obéissance sur ce sujet un *Traité*, qu'elle intitule *Échelle*, où elle raconte les avis que le Seigneur lui donnait pour lui faire éviter les dangers qui se trouvent dans le chemin de la vie spirituelle, les degrés par lesquels il la fit monter à la perfection, et les sublimes et très-utiles instructions que l'Esprit divin lui donnait. On donnera au public ce traité dans l'histoire plus ample que l'on fera de sa vie, quoiqu'il ne soit pas achevé, pour la raison que je dirai après.

Les faveurs que cette âme recevait quelquefois de Dieu dès le commencement qu'elle fut religieuse, étaient si grandes et si extraordinaires, qu'il n'était pas en son pouvoir de n'en faire paraître quelques

marques extérieures ; cependant elles lui donnaient le temps de se retirer dans la solitude de sa petite chambre, où sans violence elle donnait la liberté aux élans de son esprit. Mais ayant été élevée à une plus haute contemplation divine, les transports de son saint amour furent si véhéments, qu'elle n'eut pas la force de les cacher ni le temps de se retirer ; c'est pourquoi les religieuses en aperçurent les effets. Par là le trouble de celles qui s'opposaient au chemin spirituel de la servante de Dieu s'augmenta. Les unes disaient que ce n'était que tromperie et qu'hypocrisie ; les autres qu'elle était devenue folle ; et toutes convenaient qu'il fallait la châtier en la privant des communions et de sa retraite. La fidèle épouse de Jésus-Christ était dans ces afflictions diversement agitée. D'un côté elle avait le cœur pénétré de douleur de ce que l'on découvrait les secrets de son esprit par ces éclats inévitables, car tous ses désirs et tous ses soins étaient de les cacher ; et le trouble de ces religieuses la mettait dans une très-grande peine. D'un autre côté elle se consolait de voir qu'on attribuait cet état à quelque aliénation d'esprit ou à d'autres choses qui lui attireraient du mépris, regardant cet endroit comme le plus assuré pour elle. Et considérant les moyens qu'elle pourrait prendre pour arrêter ces divins transports, elle se servait de toutes les précautions possibles pour empêcher que ce saint embrasement inté-

rieur ne parût au dehors. Mais comme la créature ne peut résister à la disposition divine, toutes les précautions que cette prudente vierge prenait étaient inutiles lorsque le Seigneur enflammait son esprit. Ces impétuosités continuèrent, et devinrent des ravissements manifestes.

Le Seigneur disposait déjà d'entrer en une communication plus intime avec cette âme par la voie des visions et des révélations imaginaires; c'est pourquoi il la favorisa des ravissements, qui introduisent ordinairement dans ces visions; car, l'entendement étant éclairé d'une nouvelle lumière, la volonté est éprise d'un tel amour, que par un vol admirable tout l'esprit s'en va au bien-aimé, laissant aliénés et sans aucune opération les sens extérieurs; et dans la tranquillité que cette suspension cause, Dieu manifeste ses secrets à l'âme, usant des seuls sens intérieurs et des puissances spirituelles. Comme le Seigneur se servait de toutes les lumières qu'il communiquait à cette âme pour en faire la digne historiographe de sa Mère, il disposa que la vision du premier ravissement fût de cette auguste reine. La chose arriva en cette manière : un samedi, après la fête de la Pentecôte de l'année 1620, la servante de Dieu se trouvant dans de très-grandes peines et encore plus affligée de ce que son divin époux s'était retiré, se mit dans son exercice accoutumé de l'oraison avec une sécheresse extraordi-

naire. Et se voyant selon son sentiment en tout inutile, elle se prosterna avec une profonde humilité aux pieds de son divin maître, et lui dit : « Seigneur, que ferai-je ici de cette manière ? » A peine eut-elle prononcé ces paroles, qu'elle sentit une si grande joie intérieure, que son affliction fut incontinent changée en une consolation admirable. Ensuite elle eut un transport d'amour de Dieu qui ravissait entièrement son âme en son bien-aimé. Elle tâcha d'y résister, comme elle faisait en d'autres occasions ; mais ce transport était si puissant et si actif, qu'elle ne put pas y résister, ni s'empêcher d'être hors d'elle-même et privée des sens extérieurs ; les puissances de son âme furent toutes occupées en Dieu, et elle dans un entier recueillement intérieur. Cette nouveauté, qu'elle n'avait pas encore éprouvée, la mit dans l'admiration. Et dans ce recueillement elle vit en une vision imaginaire la Mère de Dieu avec son très-saint fils entre ses bras, comme quand elle le reçut en la descente de la croix. Elle regardait avec une tendre compassion le fils inhumainement traité et tout couvert de plaies, et la mère toute pénétrée de douleur. Elle reçut des faveurs singulières du fils et de la mère. La Vierge Mère, commençant dès lors l'office de maîtresse, qu'elle devait ensuite continuer à l'égard de cette disciple distinguée, lui fit la leçon sur l'exercice de toutes les vertus, ce qui l'anima et la consola beaucoup. Le

divin Seigneur, comme s'il eût voulu donner efficace à l'instruction de sa Mère, étendit le bras vers la poitrine de son épouse ; et alors il lui semblait que cette main toute-puissante, qui avait créé les cieux, lui tirait le cœur et le lui changeait, sentant une douce douleur dans ce changement. Ce fut le premier ravissement qu'eut cette servante de Dieu. Il lui arriva lorsqu'elle était dans sa retraite ; ainsi, en étant revenue, elle n'eut pas le déplaisir que l'on s'en fût aperçu. Elle en fut toute renouvelée, et si heureusement changée, qu'elle ne vivait plus qu'en Dieu, se trouvant si éprise de son amour, qu'elle en était hors d'elle-même ; elle ne pouvait se retirer de son bien-aimé ; et quoiqu'elle eût des occupations extérieures, elle n'en perdait jamais le souvenir et marchait toujours en sa présence ; elle avait des désirs ardents de le servir, et faisait tout son possible pour les effectuer. Elle passa de la sorte jusqu'au jour de la Madeleine de la même année, auquel elle eut devant les religieuses, sans y pouvoir résister, un autre ravissement admirable.

La servante de Dieu était alors environ dans sa dix-huitième année ; et dès ce temps-là les extases et les ravissements lui furent si fréquents, qu'elle ne pouvait plus, ni par ses retraites ni par ses précautions, s'en défendre ni les cacher ; car, étant dans les communautés à la vue de toutes les religieuses, sin-

gulièrement après avoir communié, le Seigneur la ravissait, attirant à soi toute son âme, et laissant son corps sans aucun sentiment. On ne saurait exprimer la peine qu'eut l'humble et prudente vierge, voyant le bruit que ces grâces éclatantes au dehors causaient dans la communauté, sans qu'elle le pût éviter. Elle voyait inutiles toutes les précautions qu'elle prenait pour se cacher, le secret de son esprit découvert, son trésor exposé aux attaques des ennemis. Elle croyait dans les commencements qu'elle pourrait, en se faisant violence, y résister, quand elle commencerait à s'en apercevoir; et dans cette pensée, lorsqu'elle connaissait, étant en communauté ou devant les religieuses, qu'elle allait avoir ce transport d'esprit qui la ravissait, elle faisait de si grands efforts pour y résister, que ses veines en étaient rompues, et on lui voyait rendre beaucoup de sang par la bouche. Mais comme rien n'était capable d'arrêter une attraction si puissante, elle vit qu'il n'était pas en son pouvoir d'en suspendre la cause ni d'en empêcher l'effet. Ainsi elle avait recours au Tout-Puissant, le priant avec beaucoup de larmes de la remplir de son divin amour sans qu'aucune chose le manifestât au dehors. Elle ne laissait pourtant pas d'avoir une très-grande estime pour ces faveurs divines, ni d'être fort aise des bons effets qu'elles produisaient en son âme; mais comme d'un côté son humilité souffrait beaucoup de ce qui

lui pouvait attirer quelque applaudissement, et que son âme était dans de continuelles alarmes des périls qui pourraient s'y rencontrer; et que par un autre endroit son amour était fidèle, généreux et sans intérêt, voyant que ce progrès de son esprit lui venait par ce moyen éclatant, et en cela moins assuré en sa jouissance, elle souhaitait d'avoir le même effet par un autre moyen d'humiliation et de souffrance sans aucun éclat extérieur. La servante de Dieu racontant les peines que ces choses lui donnaient, dit ces admirables paroles, qui étaient alors capables de calmer son esprit : « On ne doit pas désirer ces grâces éclatantes, puisque l'on peut sans elles être fort agréable à Dieu; plaise à sa divine Majesté que je le lui sois sans les recevoir! je ne les souhaite pas; mais je suis l'ouvrage du Seigneur, et je dois aller par où sa Majesté me conduira; sa sainte volonté soit accomplie en moi »

CHAPITRE IX

Examen et forme des ravissements.

On ne doit pas être surpris que la nouveauté de choses si extraordinaires fit beaucoup de bruit dans

une communauté de religieuses, ni qu'il y eût des sujets de différentes humeurs et de divers sentiments. Chacune voulait découvrir la vérité de cette merveille selon le motif qu'elle en avait. On en avertit le confesseur du monastère et le gardien des Récollets; ceux-ci en firent toutes les recherches nécessaires, et ils en furent satisfaits. Les religieuses qui s'étaient opposées dès le commencement aux voies de la servante de Dieu n'oublièrent rien pour s'en éclaircir; et même l'on passa au delà de ce que la prudence permettait. Dieu fit que leur incrédulité les rendit les témoins irréfragables de ces merveilles, puisqu'elles furent persuadées par leurs propres expériences qu'il y avait une cause surnaturelle. Et pour savoir si elle était divine, on en donna avis au provincial, qui était alors le R. P. Antoine de Villacre, homme fort savant, spirituel et d'une grande prudence. Ce révérend Père étant arrivé à Agréda, et ayant bien examiné les choses, trouva que toutes les marques extérieures de ces ravissements surpassaient manifestement les forces de la nature humaine, et donnaient des preuves convaincantes qu'ils provenaient du bon esprit, sans qu'il y eût le moindre soupçon que le démon s'en mêlât. Les ravissements de cette servante de Dieu étaient en cette forme : le corps était privé de l'usage des sens comme s'il eût été mort, et insensible à toute sorte de mauvais traitements; il était un peu élevé de terre,

et aussi léger que s'il n'eût eu aucun poids naturel, de sorte que par un seul souffle on le remuait, même d'assez loin, comme une plume légère; le visage paraissait beaucoup plus beau qu'à l'ordinaire; le teint, qui tirait naturellement sur le brun, devenait fort blanc; on la voyait en une posture si modeste et si dévote, qu'elle paraissait un Séraphin en forme humaine. Elle demeurait en cette disposition dans le ravissement quelquefois deux heures, et d'autres fois trois. Ces ravissements lui venaient lorsque l'on faisait quelque lecture spirituelle, ou que l'on parlait de la grandeur et de la beauté de Dieu ou des autres mystères divins, ou lorsqu'elle entendait le chant de l'Église; mais le plus souvent c'était immédiatement après avoir communié.

Le provincial fit avec beaucoup d'attention expérience de tout cet extérieur merveilleux et de toutes les circonstances qui l'accompagnaient. Ensuite il examina l'intérieur de la servante de Dieu, ses principes, ses progrès et son état présent, se servant même de son autorité pour découvrir les secrets de son âme; et il trouva que tout était selon l'esprit de Dieu, et conforme à la doctrine et aux exemples des saints; de sorte qu'il y admira les merveilles du Seigneur, et qu'il en fut fort édifié et dans une grande consolation spirituelle. Et ayant découvert dans l'examen qu'il venait de faire la parfaite obéissance en

laquelle cette âme était établie dès le commencement, il résolut de faire une épreuve dont l'effet est une marque assurée du bon esprit, quoique le manquement de cet effet ne doive pas toujours être interprété en mauvaise part. Il allait un matin au monastère des religieuses, et dans le chemin on lui dit que la servante de Dieu était, après avoir communié, ravie en extase à son ordinaire. Le prudent supérieur, rentrant dans soi-même, lui commanda intérieurement de venir au parloir, où il avait quelque chose à lui dire, espérant que le Seigneur ferait cette merveille en confirmation de la parfaite obéissance et du bon esprit de sa servante. Sa divine Majesté fit ce qu'il espérait, faisant connaître, dans la sublimité de sa communication extatique à l'obéissante inférieure, le commandement de son supérieur. Elle revint aussitôt de son ravissement et s'en alla au parloir, où, dans le temps que le provincial arriva au tour, elle était pour y recevoir ses ordres. Le supérieur loua Dieu de l'expérience qu'il venait de faire d'une si claire manifestation de ses faveurs, et, jugeant à propos d'en établir entièrement la vérité dans le monastère, il communiqua à l'abbesse et aux principales religieuses ce qui était arrivé. L'abbesse en voulut elle-même faire l'expérience étant malade dans l'infirmerie, où, ayant appris que la servante de Dieu était ravie en extase dans le chœur, elle lui commanda de venir incontinent

la visiter; et le Seigneur usant de la même grâce, sa servante revint du ravissement, et alla aussitôt à l'infirmierie selon l'ordre qu'elle en avait reçu de sa supérieure. Tous ceux qui avaient quelque autorité sur la servante de Dieu expérimentèrent dans la suite la même chose, non-seulement ses supérieurs, mais encore ses confesseurs et la maîtresse des novices, et ils la virent revenir du plus haut de ses ravissements à leur seul commandement intérieur.

Le provincial, après un examen si exact et tant de différentes expériences, ayant fait le jugement qu'il devait de cette admirable inférieure, crut qu'il en fallait prendre un soin particulier et poursuivre l'examen de ce qui se passait en elle pour ne pas éteindre l'esprit et pour reconnaître et cultiver ce qu'il y avait de bon. Il établit une nouvelle forme à sa conduite, ordonna de prendre toutes les précautions nécessaires afin que les merveilles que l'on découvrait n'éclatassent point aux yeux des séculiers, la pourvut d'un confesseur spirituel et prudent, à qui il remit la disposition de son recueillement, de ses exercices, de ses austérités, et arrêta l'imprudente opposition que l'on avait faite jusqu'alors aux choses de son esprit. La servante de Dieu fut fort consolée du rigoureux examen que son provincial avait fait de son intérieur et de tout ce qui la regardait; car, comme les craintes qu'elle avait de n'être pas agréable à Dieu et de n'aller pas

par le bon chemin dans son service, causaient ses plus grandes afflictions, ayant toujours regardé le jugement de ses confesseurs et de ses supérieurs comme la voie la plus assurée de sa conduite, elle fut très-satisfaite de voir les soins qu'ils prenaient de bien examiner tout ce qui se passait en elle, étant fort aise de s'abandonner à leur détermination et de ne songer qu'à leur obéir ponctuellement.

Marie de Jésus poursuivit son chemin spirituel avec moins d'opposition extérieure des créatures, mais avec plus de mortification pour elle; car, comme les merveilles que l'on découvrait dans ses ravissements et l'approbation des supérieurs avaient fait changer de sentiment à ces religieuses, son humilité souffrait un martyre inconcevable de leur ouïr dire des choses qui marquaient la bonne estime qu'elles avaient conçue de sa vertu extraordinaire. Cette estime s'augmentait tous les jours, et passa à une espèce de vénération, parce que les ravissements devenaient plus fréquents et toujours plus merveilleux; et il semble même que le Ciel les confirmât d'une manière miraculeuse. Un jour de Saint-Laurent auquel une religieuse avait fait sa profession, étant avec les autres à la recreation que l'Ordre accorde à la communauté en de semblables occasions, il y en eut quelques-unes qui, voulant célébrer la cérémonie que l'on venait de faire, chantèrent une chanson spirituelle qui exprimait le

bonheur de la nouvelle épouse de Jésus-Christ ; et la servante de Dieu , entendant le chant et les paroles , fut ravie en extase. Elles étaient dans une basse-cour de cet étroit monastère qui leur servait de jardin et de lieu de récréation , et il était déjà presque nuit. Dans ce même temps toutes les religieuses qui considéraient avec admiration le ravissement , virent descendre du ciel une grande splendeur comme un globe lumineux d'une extrême beauté , qui parut assez longtemps en cette forme. Toutes le regardèrent comme un prodige céleste ; et quelques-unes racontèrent ensuite la consolation intérieure qu'elles avaient reçue en le voyant. Par là s'augmentait l'estime que les religieuses avaient d'une sœur si favorisée , et en même temps le tourment de la servante de Dieu de ce qu'on lui en donnait des marques trop évidentes. La seule chose qui pouvait la consoler était l'avancement spirituel que les faveurs de cet état lui procuraient , parce qu'elle tirait un grand fruit de tous ces ravissements. Outre les effets qu'ils produisaient toujours en elle , comme la mortification des passions et des appétits , le mépris des choses terrestres , l'estime des mystères divins , l'oubli de ce qui était temporel , la considération sur les choses éternelles , la mort de tout ce qui était imparfait , la vie des vertus , le désir de souffrir et d'entreprendre de grandes choses pour Dieu , le progrès considérable de l'amour divin ; outre , dis-je ,

toutes ces grâces, les lumières et les instructions qu'elle y recevait étaient si importantes et si vives, qu'elles l'obligeaient et la forçaient presque à mener une vie très-parfaite. Les visions et les révélations qu'elle eut dans cet état furent en si grand nombre et si remplies de doctrine céleste, qu'on en pourrait faire un livre fort grand et très-utile. J'en dirai quelque chose que j'ai recueilli dans l'histoire de sa vie.

L'ordre que le Seigneur garda toujours envers cette âme, fut qu'à mesure qu'il multipliait en elle ses faveurs, les afflictions et les peines y répondaient. Dans ce temps-là elle eut des maladies si violentes, qu'elles la rendirent paralytique, la réduisant à un tel état, qu'elle ne pouvait point sortir du lit ni aller communier sans secours, ni espérer d'en relever que par miracle. Les douleurs que le démon lui faisait souffrir en son corps étaient si cruelles, qu'elles surpassaient les forces naturelles; et la faiblesse que les fréquents ravissements causaient au corps s'unissant à tout cela, il fallait que la toute-puissance du Seigneur la soutînt et la fortifiât dans ces mêmes extases, afin qu'elle pût supporter tant de peines unies ensemble. C'est ce que la servante de Dieu déclara à son confesseur, lui communiquant ce que le corps y souffre par ces paroles :

« L'âme reçoit quelquefois une faveur si particulière,
« que le corps en est surnaturellement soulagé et
« fortifié: et je puis dire que j'ai souffert dans ces

« occasions de si grandes douleurs en mon corps , que
« je serais morte si je n'y eusse reçu des forces surna-
« turelles. » Les peines de son esprit étaient encore
plus rigoureuses , parce que les absences du Seigneur
qui succédaient à ses visites la mettaient dans une
affliction inconsolable. Mais la crainte qu'elle avait de
perdre la grâce de Dieu , de l'offenser, de n'être pas
dans le bon chemin , faisait son plus cruel martyr ;
parce que le démon , non content de l'affliger dans
l'obscurité de cette solitude intérieure où elle était ,
par des visions épouvantables et par de terribles tenta-
tions , augmentait ses peines en lui persuadant vive-
ment qu'elle suivait un chemin de perdition , que tout
n'était en elle que tromperie , que son égarement était
sans remède , et que ses craintes étaient les voix de sa
propre conscience et les inspirations de son ange
gardien ; et, comme son intérieur était si obscurci par
les bas sentiments que son humilité lui inspirait d'a-
voir d'elle-même , elle s'imaginait que tout ce que
l'ennemi lui suggérait était véritable , et cette pensée
la mettait dans un état pitoyable. Ce fut là l'aiguillon
de l'ange de Satan qui affligea cette âme , de peur que
la grandeur des révélations ne lui causât de l'élève-
ment. Et quoique la confiance qu'elle avait en la bonté
de Dieu , et la soumission aux jugements de ses confes-
seurs et de ses supérieurs lui fissent chanter victoire ,
ces combats néanmoins lui furent toujours renouve-

lés. Dans cette alternative de faveurs et d'afflictions, elle montait sans présomption et s'humiliait sans cesse.

CHAPITRE X

Ponctualité à la vie commune.

Après que le provincial fut parti, elle disposa avec son confesseur de régler sa vie selon les ordres que le même provincial avait laissés. Ce fut la maxime que l'esprit de cette servante de Dieu observa toujours, que de préférer les moindres œuvres d'obligation à celles de surérogation, suspendant tout ce qui pouvait l'empêcher de suivre la vie commune. Et, bien qu'il y eût quelque changement dans la disposition des exercices singuliers et des austérités particulières, selon que les divers états de choses le demandaient et que ses confesseurs le jugeaient à propos, il n'y en eut pourtant jamais à l'égard des actions de communauté. Elle y fut si exacte jour et nuit, qu'elle n'était pas seulement un exemple, mais encore un prodige pour les autres religieuses, et une des plus anciennes et de celles qui l'avaient le plus régulièrement imitée en cela, déclara que pendant l'espace de quarante-cinq ans qu'elle avait été en sa compagnie, la servante de

Dieu ne s'en était jamais dispensée, et qu'elle avait commencé, continué et fini avec la même exactitude. Rien ne fut capable de la retarder en cela; car ni les occupations, ni les veilles, ni les fatigues, ni les douleurs, ni les maladies, excepté qu'elles ne la missent dans l'impuissance de se lever du lit, ne l'empêchèrent point de suivre exactement les actions de communauté. La seule obéissance qu'elle rendait à ses supérieurs fut privilégiée sur cet article. Lorsqu'ils l'appelaient ou l'arrêtaient pendant quelque-une de ces actions, elle en était mortifiée, mais elle obéissait. Et sa régularité était si grande à l'égard de ces actions religieuses, à cause de l'assistance singulière que le Seigneur y fait, que si les supérieurs s'en allaient avant que la communauté fût achevée, elle y accourait pour y assister, quand même il n'y aurait eu que la dernière oraison à dire de l'heure canonique, sans se soucier de la confusion qu'elle pouvait avoir d'entrer dans la communauté en ce temps, pourvu qu'elle en profitât. Le Seigneur la récompensa libéralement, même dès cette vie, d'une exactitude si religieuse, puisque, selon ce qu'elle a dit à ses confesseurs, ce fut dans le chœur, pendant le divin office et en l'oraison de la communauté, que sa divine Majesté lui communiqua plusieurs de ses plus grandes faveurs.

La seule dévotion qu'elle avait d'assister aux communautés, lui donnait de la peine de se voir paraly-

tique , comme nous avons dit , puisqu'elle ne pouvait alors recevoir cette consolation , à moins qu'elle ne s'y fit porter quelquefois à force de prières. La maladie , les peines et les douleurs lui étaient agréables , parce qu'elle y trouvait de quoi souffrir pour son bien-aimé ; mais , considérant que son divin Seigneur la tenait comme exilée du chœur de ses épouses , quoique soumise à sa sainte volonté et que son humilité lui persuadât qu'elle ne méritait point la consolation de s'y trouver , cette considération néanmoins la pénétrait d'une tendre douleur. Elle pria avec cette même douleur son divin maître , non de lui ôter le mal , dont elle faisait une estime singulière , mais de le modérer de telle sorte qu'elle n'en fût pas empêchée. Sa divine Majesté voulut qu'elle reçût ce bienfait par l'organe de sa très-sainte Mère , afin qu'elle fût par cette nouvelle obligation attachée avec plus de ferveur à son service. Or , il arriva que , dans une grande nécessité d'eau qu'il y avait dans cette contrée , on porta en procession du couvent des Récollets au monastère des religieuses , pour y faire des prières pour la pluie , une ancienne et miraculeuse image de la Mère de Dieu , que l'on tient par une commune tradition avoir été apportée par les saints martyrs qui sortirent de Saragosse en la persécution de Dacien , et qui , persécutés par la milice de ce tyran , reçurent le martyre à Agréda , dans un champ où est maintenant situé le couvent de

ces religieux ; et c'est pour ce sujet que cette sainte image a le titre de Notre-Dame-des-Martyrs. La servante de Dieu , qui depuis quelques mois était paralytique et comme incapable d'aucun remède naturel , ayant une dévotion particulière à cette image miraculeuse , pria qu'on lui fît la charité de la lui monter dans sa chambre. On le fit comme elle le souhaitait ; elle eut la consolation de l'avoir pendant toute cette nuit. Et l'épouse de Jésus-Christ se trouvant seule avec l'image de sa Mère vierge , pria la très-pitoyable Reine de la délivrer de cette prison en lui donnant la santé nécessaire pour pouvoir assister aux communautés avec ses sœurs pour y louer son divin époux. La Mère de Dieu écouta favorablement la prière de celle qu'elle regardait déjà comme sa fille et sa disciple singulière , et par son intercession le Seigneur lui donna aussitôt la santé. Elle se trouva parfaitement guérie , et se levant du lit , en reconnaissance de ce miracle , elle prit une pièce de brocard qu'elle avait préparée pour la lui offrir , et lui en fit un habit qu'elle acheva dans son entière perfection avant qu'il fût jour. Les religieuses entrant le matin dans sa chambre , furent tendrement surprises d'y trouver la malade que l'on croyait incurable , dans une parfaite santé , et sa miraculeuse bienfaitrice ornée de cet habit , qui marquait la gratitude de celle qui avait reçu un tel bienfait. Le miracle fut publié , et augmenta la dévo-



tion que le peuple avait déjà à cette sainte image.

Bien que la servante de Dieu fût, par ce miracle, entièrement délivrée de cette maladie, les douleurs par lesquelles le démon la martyrisait ne cessèrent pourtant pas ; elles lui étaient jour et nuit si cruelles, qu'elle avait besoin d'une force surnaturelle pour les souffrir. Elle ne laissait pas pour cela d'assister à toutes les communautés et de faire tout ce que l'obéissance lui prescrivait ; mais quelquefois elle tombait en défaillance, et l'on s'en apercevait avec compassion. Et appréhendant que ses supérieures, en étant attendries, ne l'empêchassent de suivre l'ardeur de son zèle qu'elle souhaitait de satisfaire avec ponctualité, persuadée que c'était le bon plaisir du Seigneur, elle pria sa divine Majesté de régler de telle sorte le temps de ses douleurs, qu'elle pût s'acquitter de cette obligation commune sans que l'on prît notablement garde aux violences qu'elle se faisait pour les supporter. Le très-pitoyable Seigneur exauça la prière de sa servante ; et limitant au démon le temps de la permission qu'il avait de tourmenter le corps, lui ordonna de cesser ce martyre pendant le jour, et de ne l'exécuter que dans la nuit. Avec cette restriction, la servante de Dieu assistait aux communautés et s'acquittait pendant le jour des autres obligations sans cette violence sensible ; et ces intervalles favorables lui donnaient des forces pour s'acquitter de celles de la nuit et continuer les exer-

cices qu'elle y faisait ; mais c'était toujours avec beaucoup de peine. Soit par rapport à ce bienfait, ou à cause de la consolation spirituelle qu'elle recevait en assistant aux communautés, elle disait ordinairement qu'elle expérimentait que le Saint-Esprit y assiste, et que le joug du Seigneur est doux : et quand elle allait au chœur, elle disait qu'elle allait à son repos ; de sorte qu'il semblait qu'elle y trouvât son centre. Elle était très-exacte à observer tout le reste de la règle, des constitutions et des saintes coutumes de la religion, sans en omettre la moindre cérémonie. C'est avec cette perfection que la servante de Dieu embrassa toutes les austérités de la vie commune.

CHAPITRE XI

Austérités extraordinaires.

Pour ce qui regarde ses exercices et ses pénitences particulières, elle y observa inviolablement une règle générale que son divin époux lui donna, et qu'elle communiqua à son confesseur en ces termes : « Ce que
« le Seigneur m'a ordonné et enseigné de faire, est
« de m'éloigner, dans tous les exercices et dans toutes
« les pénitences, de tout ce qui pourrait détourner la

« très-pure intention de lui plaire seulement ; de toute
« imprudence , qui est fort dangereuse en ces sortes
« de matières ; de toutes les occasions qui pourraient
« attirer quelque estime ; de cette ferveur qui nait de
« l'amour-propre , ou qui n'est pas clairement exami-
« née par la lumière intérieure ; de ne pas me réjouir
« légèrement en les faisant , parce que cette joie vient
« de quelque ostentation , ni de m'imaginer de faire
« quelque chose en les faisant , puisque devant Dieu
« tout ce que l'on fait n'est rien par rapport à ce que
« l'on doit faire ; d'être persuadée que je ne fais que
« commencer, et avec imperfection ; de m'humilier
« beaucoup pour ce sujet , et parce que je ne fais pas
« davantage pour le Seigneur et purement pour son
« amour ; de n'avoir d'autres motifs quand je ferai
« quelque chose ; de ne rien faire selon ma volonté ,
« mais tout par obéissance , puisque c'est la voie la
« plus sûre , et que c'est l'obligation du confesseur
« d'ordonner à sa pénitente ce qu'elle doit faire , selon
« la prudence et les forces, et de la tenir soumise et
« mortifiée ; et de croire que celle à qui Dieu fera cette
« faveur de ne rien faire que par obéissance , la doit
« regarder comme fort grande et fort singulière. » Elle
se conduisit toujours selon cette règle admirable ; elle
proposait avec humilité ses désirs à son confesseur, et
elle faisait avec sincérité et pour Dieu seul ce qu'il
lui ordonnait. C'est pour cela que ses austérités furent

dans les commencements plus ou moins rigoureuses, selon que ses confesseurs, qui étaient de divers sentiments, le lui permettaient, ou que l'opposition dont j'ai parlé y donnait lieu. Elle portait quelquefois sur la chair une chemise de maille qui lui couvrait tout le corps, ou elle était chargée de chaînes ou d'autres rudes cilices; elle se donnait de si sanglantes disciplines, que c'était une merveille qu'elle ne tombât en défaillance pour le sang qu'elle versait; et elle faisait d'autres sortes d'austérités qui auraient paru inhumaines, si son confesseur, fondé sur la force intérieure de cet esprit, ne les eût approuvées: Dieu les autorisait en la fortifiant lorsqu'elle commençait à les faire. Quelquefois l'on modérait ou suspendait ces exercices; et alors les ardents désirs qu'elle avait de souffrir et le mérite qu'elle acquérait en obéissant, lui tenaient lieu de ces austérités. Bien souvent elle passait les nuits entières sans dormir. On la surveillait plusieurs fois afin qu'elle ne veillât point. Elle jeûnait souvent au pain et à l'eau, se servant d'une religieuse laïe de sa confiance et de son esprit qui était à la cuisine, et qui disposait la chose avec adresse, afin qu'on ne s'en aperçût point dans la communauté. D'autres fois on lui commandait de manger de ce que l'on servait à la communauté; et alors elle obéissait, prenant garde d'excéder en la quantité, se contentant de ce qui était nécessaire pour l'entretien naturel, sans chercher à

satisfaire le goût dans le manger. Cela arriva dans les commencements ; car le supérieur et le confesseur, ne tardant pas d'être persuadés par leurs propres expériences que c'était la volonté de Dieu qu'elle ne mangeât jamais de viande ni rien qui fût trop délicat, lui permirent cette mortifiante abstinence. Dans les différents sentiments que l'on avait à son égard, elle embrassait l'obéissance comme la voie la plus assurée. Mais lorsque les supérieurs eurent fait de nouveaux règlements pour la conduite des choses qui regardaient son esprit, l'ordre que la servante de Dieu observa durant plusieurs années fut le suivant.

Elle ne dormait que deux heures par jour, et ordinairement sur une espèce de lit fait en façon de grille, qui paraissait plutôt un lieu de tourment que de repos ; quelquefois elle dormait sur le pavé ou sur une planche. Elle employait les vingt-deux heures qui lui restaient du jour en cette manière : elle se levait avant les onze heures de nuit pleine de douleurs, et se retirait à un lieu écarté qui lui servait à faire ses exercices. A onze heures elle commençait l'exercice de la Croix, qui durait trois heures, partagées en la manière qui suit : elle s'occupait une heure et demie en la méditation de la passion du Seigneur, qu'elle accompagnait des mortifications suivantes, et ce temps était distribué en cette manière : elle portait pendant une demi-heure une croix de fer fort pesante sur ses

épaules, et allait avec cette croix à genoux tout nus contre terre, contemplant les pas du Seigneur qui répondaient à cet exercice ; elle demeurait une autre demi-heure prosternée en forme de croix, ayant les mains appliquées sur la pointe des clous qu'elle avait préparés pour cet effet, et alors elle méditait ce que le Seigneur y souffrit : elle demeurait droite pendant l'autre demi-heure, les bras étendus en croix, méditant sur les sept paroles que le Seigneur y prononça. Ensuite, étant dans le recueillement, elle employait une autre heure et demie à considérer les fruits de la passion, à rendre des actions de grâces pour cet immense bienfait, à prier que les mortels en fissent leur profit, et à l'offrir au Père éternel pour eux. Les intelligences que le Seigneur lui communiquait dans ces exercices, les faveurs qu'elle y recevait, les dévotes affections qu'elle y avait et les progrès que son âme y faisait, étaient si admirables, que la servante de Dieu les communiquant à son confesseur, lui disait que, notwithstanding qu'elle fût remplie de douleurs si sensibles, les trois heures qu'elle y employait ne lui paraissaient pas un instant. Elle allait à deux heures après minuit à matines (car dès la fondation du monastère on les disait à cette heure, jusqu'à ce que la servante de Dieu, étant supérieure, les changea à minuit pour se conformer à la coutume de notre religion), et, pendant que l'on éveillait la communauté et que les reli-

gieuses allaient au chœur, elle y était prosternée devant le très-saint Sacrement, y faisant plusieurs actes de foi et d'adoration pour se préparer au divin office. Elle demeurait dans le chœur avec la communauté jusqu'à quatre heures, et alors elle se retirait à sa chambre, non pour y reposer, mais pour y souffrir sans aucune grâce sensible, parce que les douleurs que le démon lui excitait étaient si grandes, qu'il lui semblait devoir chaque nuit terminer sa vie. Les douleurs cessaient à six heures du matin, par la faveur divine dont j'ai fait mention, et elle allait au chœur pour y dire prime et y faire oraison avec la communauté. Immédiatement après elle se confessait, et, ayant fait sa préparation, elle recevait le très-saint Sacrement, car elle avait ordre de ses supérieurs de communier tous les jours. Elle se retirait ensuite, et elle employait une heure et demie en la contemplation du Seigneur qu'elle avait reçu; et, pendant ce temps-là, sa divine Majesté lui faisait des faveurs singulières. Elle assistait après à toutes les communautés, où elle trouvait de grandes consolations, comme nous avons dit. Elle s'occupait le reste du jour jusqu'à cinq heures du soir à quelques œuvres de charité, aux offices du monastère, et à écrire lorsque son confesseur le lui ordonnait. Ensuite elle faisait une heure d'oraison, et à six heures elle prenait quelque nourriture, car, jusqu'à cette heure, elle n'en prenait aucune de

tout le jour. A sept heures, elle allait à complies avec la communauté, et alors ses douleurs corporelles recommençaient jusqu'au matin. Elle se retirait à huit heures dans sa chambre, et, ayant fait quelques autres dévotions, et l'examen de conscience, qu'elle faisait deux fois par jour, y confessant au Seigneur ses fautes avec beaucoup de douleur, et disant le *Miserere* en pénitence, elle prenait les deux heures de sommeil.

Outre les austérités que renferme un ordre de vie si admirable, elle en faisait plusieurs autres de grande mortification. Tout son vêtement ne consistait qu'en deux habits, l'un extérieur, qui était blanc, de l'ordre de la très-pure Conception, qu'elle professait; l'autre intérieur, du rude drap dont se servent les Récollets de notre Père saint François, et elle portait celui-ci sur sa chair, sans se servir d'autre chose. Elle ne mangeait jamais de viande, ni de laitage, ni autre chose qui pût flatter le goût; sa nourriture ordinaire était des légumes et des herbes, et elle n'en prenait que ce qui était nécessaire pour s'entretenir. Elle avait reçu un ordre singulier du Seigneur pour pratiquer cette abstinence avec subordination au jugement de ses supérieurs, et jusqu'à ce qu'ils en disposassent autrement. Elle passa de grandes maladies sans manger de viande, et, parce qu'elle mangea un peu de volaille dans une maladie dangereuse qu'elle avait, sans résister aux pressantes instances que lui en firent celles qui l'as-

sistaient , elle en fut notablement incommodée , et le Seigneur la reprit avec sévérité , lui disant : « Je ne veux pas que mes épouses soient délicates. » Elle apprit de là qu'elle ne devait modérer les austérités que le Seigneur lui inspirait , que par le commandement de son confesseur ou de ses supérieurs. Elle ne mangeait qu'une fois par jour , comme j'ai dit. Elle prit cette coutume dès que le Seigneur , par une faveur particulière , lui eut fait sentir un goût miraculeux et d'une douceur admirable en recevant les espèces sacramentelles , et dès lors elle garda cette abstinence à l'honneur du très-saint Sacrement. Elle ne laissait pas pour cela d'assister avec les religieuses à la communauté du réfectoire à midi , n'y prenant que sa réfection spirituelle , et y faisant diverses mortifications pour s'humilier et pour édifier les autres , comme de leur baiser les pieds , de leur demander pardon à genoux , de presser la supérieure de lui ordonner de faire la discipline , de se prosterner à la porte , afin qu'on la foulât aux pieds. Outre ce jeûne continuel , elle jeûnait trois jours la semaine au pain et à l'eau ; le mardi à l'honneur de l'incarnation du Fils de Dieu ; le jeudi en reconnaissance de l'institution du très-saint Sacrement de l'autel ; et le samedi à l'honneur de notre Dame. Le vendredi elle ne buvait ni ne riait de tout le jour , imitant le Seigneur en sa tristesse et en sa soif. En ce qui la regardait , elle cherchait toujours ce qui était

le plus contraire à ses inclinations Elle faisait chaque jour cinq fois la discipline, et quelquefois elle y versait beaucoup de sang. Elle la renouvelait et l'appliquait en cette forme. Elle faisait la première dans les exercices de la croix, et l'offrait pour ses péchés en demandant pardon. La seconde était en sortant de matines, et elle l'appliquait pour la conversion des hérétiques et des mahométans, afin qu'ils fussent éclairés par la lumière de la foi, et qu'ils vinsent à l'obéissance de la sainte Église. La troisième, aussitôt qu'elle était sortie de prime avant que de communier, demandant la grâce pour recevoir dignement l'adorable Sacrement, et pardon des fois qu'elle ne l'avait pas reçu de la sorte; et elle faisait la même prière pour tous ceux qui le recevraient ce jour-là, singulièrement pour les prêtres. La quatrième, en sortant du réfectoire à midi, demandant pardon des excès qu'elle avait faits autrefois à l'égard du manger, et apaisant le Seigneur au sujet des offenses qu'on lui faisait en ce temps-là dans tout l'univers par les péchés de gourmandise, qu'elle connaissait être en grand nombre. Elle faisait la cinquième la nuit, demandant pardon des péchés qu'elle y avait commis, et l'appliquant au progrès de l'ordre de notre Père saint François. Elle demeurait chaque jour quelque temps prosternée en forme de croix, en reconnaissance de ce qu'elle avait été formée de terre, et de ce qu'elle y devait retour-

ner, sans y rien emporter des richesses du monde, ni de ce que les mortels estiment; et dans cette considération, elle souhaitait ardemment de se détacher de tout, d'être méprisée de tous, et humble comme la même terre. Toutes les fois qu'elle se trouvait devant le très-saint Sacrement, soit que l'on donnât la communion, soit que l'on dit la messe ou qu'il fût exposé, elle avait toujours les genoux nus contre terre; et en cette forme elle faisait les pénitences qu'on lui imposait. Quoiqu'elle fût si chargée de maladies, de douleurs et d'autres peines que le démon lui causait, elle ne se mettait néanmoins jamais devant le Seigneur pour faire oraison ou pour dire le divin office, qu'elle ne fût à genoux ou toute droite, pour révéler la Majesté divine.

Toutes ces pénitences ordinaires (outre plusieurs autres fort particulières qu'elle faisait en de certaines occasions, éloignée de toute communication humaine dans sa retraite), étaient pour cette servante de Dieu plus pénibles qu'elles n'auraient été à d'autres filles même plus délicates qu'elle, parce qu'elle était d'une complexion très-sensible, et que le Seigneur bien souvent augmentait miraculeusement cette sensibilité, quand il voulait qu'elle souffrît davantage en son corps, comme on en a vu plusieurs fois des effets admirables. Cependant, dans toutes ces inconcevables souffrances, il lui semblait qu'elle ne faisait ni ne souff-

frait rien ; car son amour reconnaissant, considérant ce qu'il devait, oubliait toutes ses peines. La seule obéissance satisfaisait la ferveur de son esprit, persuadée que par son moyen elle se rendait plus agréable à Dieu, étant ce qu'il souhaitait, et que dans cette obéissance elle était hors des dangers qu'elle appréhendait.

Dès que le Seigneur eut éclairé l'entendement de sa servante par ses douces lumières, sa volonté fut enflammée d'une charité si ardente, que non-seulement elle l'employait toute à l'amour divin, mais, étendant encore ses affections, elle souhaitait ardemment qu'on le fit connaître et aimer à toutes les créatures capables de cette heureuse obligation. De là lui venait une peine si vive de voir qu'il y eût des âmes qui se damnassent, que cette considération la faisait tomber en défaillance ; et sa douleur augmentait, connaissant qu'il y en avait un si grand nombre qui ne professaient point la véritable foi catholique, unique porte de leur salut. Ces affections croissaient à mesure que son esprit recevait de nouvelles lumières, et leurs effets consistaient toujours à prier instamment la divine Majesté pour le salut de tous les mortels, à implorer sa clémence, et à appliquer ce qu'elle faisait et souffrait pour les nécessités spirituelles de ceux qu'elle connaissait en avoir un plus grand besoin, ou qu'il serait plus du bon plaisir divin de secourir. Aussitôt

qu'elle se fut toute consacrée à son époux en prenant l'habit de religieuse , cette ardente charité s'augmenta si fort en elle , qu'elle ne la pouvait plus cacher dans le secret de son âme ; il fallait qu'elle éclatât par ses larmes , par ses soupirs et par des élans si impétueux , qu'ils lui semblaient lui arracher le cœur ; et , ne pouvant plus résister à une telle violence , appréhendant qu'on ne s'en aperçût , elle se retirait aux lieux les plus écartés des religieuses , pour soulager son âme en donnant une entière liberté à ses ardentes affections. Elles arrivèrent encore à un degré plus actif dans l'état des ravissements ; car comme elle y recevait tant de lumières des mystères de la foi , et de ce que le Rédempteur du monde avait souffert pour les âmes , et qu'il lui était en même temps manifesté qu'un grand nombre se perdaient en ne profitant point de leur rédemption abondante , l'amour devenant fort comme la mort , et le zèle de cet amour inflexible comme l'enfer , son âme était pénétrée d'une vive douleur. Dans cet état , le Seigneur lui découvrait quelquefois que c'était sa volonté qu'elle travaillât pour ses créatures , et lui ordonnait de lui offrir , pour la conversion de quelques âmes , les maladies et les douleurs qu'elle souffrait. Dans cette connaissance , la fidèle épouse implorait avec plus de confiance la divine miséricorde , et s'offrait de souffrir toujours plus , et de donner même sa vie , s'il

était nécessaire, pour le salut d'une seule âme.

La servante de Dieu se trouvait dans cette disposition, lorsqu'étant un jour, après avoir communiqué, ravie en extase, le Seigneur lui montra d'une manière admirable, par des espèces abstraites, tout l'univers. Elle connut dans cette élévation la diversité des créatures, et combien Dieu est admirable dans toute la terre. Elle y découvrit, avec beaucoup de clarté, la multitude de gens qui l'habitaient, et combien peu il y en avait qui professassent la pureté de la véritable foi, et combien il s'en trouvait qui n'étaient point entrés par la porte du baptême à être enfants de la sainte Église. Elle avait le cœur pénétré de douleur de voir que si peu de personnes profitassent de la rédemption abondante que le Dieu-Homme avait faite avec une miséricorde infinie, et qu'il y en eût tant d'appelées, et si peu d'élues. Tout cela causait à sa charité un amer et tendre tourment, et lui donnait lieu de multiplier ses prières et d'augmenter ses désirs pour le salut des âmes. Parmi le grand nombre, que le Seigneur lui montrait, de ceux qui ne professaient et ne confessaient point la foi, comme sont les idolâtres, les Juifs, les mahométans et les hérétiques, sa divine Majesté lui déclara que ceux qui étaient le moins éloignés de se convertir, et envers qui sa miséricorde s'inclinait davantage, étaient les gentils du Nouveau-Mexique et des autres royaumes écartés dans

cette partie du monde. Cette déclaration divine servit d'aiguillon efficace et puissant à Marie de Jésus pour renouveler les ardeurs de sa charité envers Dieu et envers le prochain, et invoquer du plus intime de son âme sa miséricorde infinie en faveur de ces créatures. La merveilleuse communication de ces lumières continua en d'autres semblables occasions, le Seigneur lui montrant avec une plus grande clarté ces royaumes et ces provinces des Indiens que sa divine Majesté voulait convertir; lui ordonnant de prier et de travailler pour eux, et lui communiquant une plus claire connaissance de leurs manières, de leurs coutumes, de leurs dispositions, et du besoin qu'ils avaient de ministres qui les instruisissent de la connaissance de Dieu et de sa sainte foi. Tout cela excitait toujours plus la servante fidèle à travailler et à prier. Elle le fit avec une efficace si admirable, que le Seigneur, dont les jugements sont impénétrables et les voies incompréhensibles, opéra en elle et par elle une des plus grandes merveilles que les siècles aient admirées.

CHAPITRE XII

Les merveilles que Dieu opère par elle dans l'Amérique.

Le Seigneur l'ayant de nouveau ravie en extase dans le temps qu'elle priait instamment pour le salut de ces âmes, il lui sembla qu'elle se trouvait inopinément, et sans apercevoir comment, en une autre région fort différente, et au milieu d'un peuple semblable en tout à ces Indiens qui lui avaient été manifestés, par des espèces abstractives, dans l'extase précédente. Il lui semblait qu'elle les voyait clairement, qu'elle apercevait d'une manière sensible le climat de ce pays plus chaud, et que tous ses autres sens en éprouvaient la différence. Étant dans cette disposition, le Seigneur lui ordonna de satisfaire ses charitables désirs, prêchant la foi et sa sainte loi à ce peuple. Il lui semblait qu'elle le faisait effectivement; qu'elle prêchait aux Indiens en sa langue espagnole, et qu'ils l'entendaient avec autant de facilité que si elle eût parlé leur langue naturelle; que lorsqu'ils parlaient en celle-ci, elle les entendait fort clairement; qu'elle faisait des merveilles en confirmation de la foi qu'elle prêchait; que les Indiens se convertissaient, et qu'elle les catéchisait. Étant revenue de

cette extase , elle se trouva au même lieu où elle avait été ravie. Dès lors cette merveille lui fut renouvelée plusieurs fois , et il lui sembla qu'on la portait dans cette contrée pour y continuer cette œuvre charitable. Cela lui arriva plus de cinq cents fois. Il lui semblait alors que par l'efficace de la prédication et par les prodiges que Dieu opérait pour la confirmer, tout un grand royaume et son roi étaient convertis à la foi de Jésus-Christ; que passant par le Nouveau-Mexique, elle voyait et connaissait les religieux de Saint-François qui allaient travailler à cette conversion; et que, bien qu'ils fussent fort éloignés de ce royaume converti, elle conseillait à ces Indiens d'envoyer quelques-uns d'entre eux pour chercher ces religieux, leur marquant où ils les rencontreraient, et comment ils devaient leur demander des ouvriers pour baptiser cette multitude de nouveaux convertis; ils le firent de la sorte; les religieux y allèrent, et il y arriva d'autres choses admirables, que pour abrégé j'omets ici.

La servante de Dieu communiquait avec beaucoup d'humilité et de sincérité toutes ces merveilles à son confesseur. Et bien qu'elle eût, pour se persuader qu'elle était corporellement portée en cette contrée, les fondements qui suivent : le premier, qu'il lui semblait alors avoir une expérience manifeste de ces gens, comme de voir distinctement les royaumes de ces

pays, en sachant très-bien les noms; d'en voir les habitations, les distinguant de celles d'Espagne, les personnes et leurs manières, leur commerce, leurs guerres, les armes dont on s'y sert pour combattre; communiquer avec ces gens-là, les persuader, les entendre parler, considérer sensiblement leur conversion, les voyant à genoux demander les secours spirituels dont ils avaient besoin pour le salut de leurs âmes; sentir le changement de climat, et s'apercevoir d'autres choses comme réellement présentes; le second, découvrir, comme si elle eût passé par divers pays et par différentes parties du monde, qu'à de certains endroits il était nuit, et à d'autres jour; qu'aux uns il pleuvait, et qu'aux autres le temps était serein; ici, comme si elle eût traversé une grande étendue de mer, là, plusieurs terres différentes; le troisième fondement, que croyant, dans une de ces occasions, distribuer à ces Indiens quelques chapelets qu'elle avait dans sa chambre, étant revenue du ravissement, elle ne les trouva plus où elle les avait mis, quoiqu'elle prît tous les soins imaginables pour les trouver: nonobstant tout cela, la chose étant si extraordinaire, elle douta toujours que ce fût en corps, et elle était plutôt portée à croire que la chose se passait en esprit; et même, considérant cet événement au poids de son humilité, elle ne pouvait se persuader qu'elle fût aussi utile qu'on le croyait, et

que Dieu l'eût choisie pour une œuvre si admirable ; de là il lui arriva d'appréhender que ce ne fût qu'un effet de son imagination : elle eut pourtant toujours une ferme assurance que le démon n'y avait nulle part, parce que le Seigneur lui rendait si sensibles la droiture de sa volonté, la pureté de ses intentions, les bons effets qu'elle en recevait, qu'elle n'avait aucun lieu de craindre ni de douter que ce fût une chimère inventée par les ruses diaboliques. Mais le confesseur, qui était satisfait du bon esprit de la servante de Dieu, et qui faisait une estime singulière de tout ce qui se passait en elle, persuadé que l'on ne devait pas limiter les merveilles du Tout-Puissant, faisant réflexion sur les fondements que nous venons de marquer, crut qu'elle était portée corporellement à ces endroits de l'Amérique, et d'autres personnes savantes auxquelles il communiqua cette merveille, furent aussi dans le même sentiment ; et comme il est bien difficile que des secrets de cette importance que l'on a déjà découverts, ne soient divulgués, peu de temps après le bruit se répandit parmi les religieux et les religieuses que la servante de Dieu était portée corporellement aux Indes.

La vérité, comme on la découvrit dans la suite en la manière que je dirai, fut qu'une personne, que ce soit la servante de Dieu elle-même, ou quelque ange en sa forme, opéra ces merveilles dans cette contrée,

les Indiens la voyant, l'entendant parler, et communiquant avec elle. On avait découvert, quelques années auparavant, en Amérique, les vastes provinces du Nouveau-Mexique, où les enfants de Saint-François travaillaient sans cesse pour en faire la conquête spirituelle, comme des ouvriers que Dieu avait destinés, dès les commencements, d'une manière singulière, à la conversion du nouveau monde. De ce qu'ils y avaient conquis pour Dieu, ils avaient déjà formé une custodie, n'y ayant pas assez de couvents pour en faire une province de leur ordre; ils sortaient de leurs pauvres maisons pour pénétrer ces régions inconnues, où ils faisaient des fruits considérables par leur prédication évangélique. Les ouvriers étaient en petit nombre pour une moisson si grande, qu'on n'en a pas encore trouvé les bornes. La conversion de ce peuple se trouvait en cet état, ces religieux s'employant avec beaucoup de zèle à un si saint exercice, lorsqu'ils furent abordés par une grande troupe d'Indiens inconnus jusqu'alors, qui leur demandèrent avec ferveur le saint baptême. Les religieux en furent fort surpris; et demandant à ces Indiens la cause de leur venue, ceux-ci leur répondirent qu'il y avait longtemps qu'une femme paraissait dans leur royaume y prêchant la loi de Jésus-Christ; qu'elle s'en absentait quelquefois, et qu'ils ne savaient pas où elle se retirait; qu'elle leur avait fait connaître le véritable

Dieu et sa sainte loi, et leur avait ordonné de les venir chercher, afin qu'ils les baptisassent. Les religieux en furent étonnés, et beaucoup plus encore lorsque, voulant instruire ces Indiens, ils les trouvèrent parfaitement catéchisés. Souhaitant de savoir quel était l'instrument d'une si rare merveille du Seigneur, ils leur demandèrent comment cette femme était habillée et en quelle forme elle leur paraissait; mais tout ce qu'ils surent leur en dire fut qu'ils n'en avaient jamais vu une semblable : ils en donnèrent seulement quelques marques, par lesquelles les religieux conjecturèrent qu'elle était religieuse. Un de ces religieux ayant un petit portrait de la mère Louise de Carrion, et croyant que c'était elle, à cause de la grande réputation de sainteté qu'elle s'était acquise alors en Espagne, le leur montra. Ce portrait ne représentait que le visage et les divers voiles dont se servent les religieuses; et les Indiens, le regardant, dirent que le portrait lui ressemblait aux voiles, mais non pas au visage; parce que la femme qui leur prêchait était jeune et belle.

Le Père Alonse de Benavidès, homme fort spirituel et d'un grand zèle pour le salut des âmes, était alors custode de cette custodie du Nouveau-Mexique. Excité par ce zèle et par la merveille qui venait d'arriver, il envoya, avec les mêmes Indiens, dans leur royaume, quelques-uns de ces religieux, qui, après avoir em-

ployé plusieurs jours dans le chemin , qui fut fort long et très-incommode , arrivèrent en ces provinces inconnues jusqu'alors. Ils y furent reçus avec de grandes démonstrations de dévotion et de joie , et ils trouvèrent les gens du pays si bien catéchisés , qu'ils les baptisèrent sans être obligés de les instruire davantage. Le roi , instruit par la servante de Dieu , voulut , pour donner l'exemple à ses sujets , être le premier à recevoir le baptême , et fit baptiser ensuite toute sa famille , où l'on commença à faire profession de la véritable religion. Et comme les religieux n'étaient employés qu'à conférer le baptême , la servante de Dieu ayant déjà très-bien disposé ces âmes par sa merveilleuse prédication , bien qu'ils fussent en petit nombre , les personnes néanmoins qu'ils baptisèrent furent innombrables. Le custode , informé de l'abondante et bien préparée moisson , y envoya de nouveaux ouvriers ; de sorte que l'on forma dans ces provinces une chrétienté aussi étendue que le promettait la merveille qui lui avait donné le commencement.

Ces religieux faisaient réflexion sur les prodiges qu'ils voyaient ; et , louant Dieu en des œuvres si admirables de sa droite , ils souhaitaient avec ardeur de savoir quelle était cette servante de Dieu dont sa divine Majesté se servait pour les faire. Ces désirs furent plus ardents en leur custode le Père Alonse de

Benavidès. Et, comme les soins de ces conversions le regardaient singulièrement, il crut devoir faire tout son possible pour découvrir l'instrument de ces œuvres du Seigneur, persuadé qu'il en résulterait une grande gloire à sa divine Majesté, une augmentation considérable à ces conversions, et à lui une consolation bien particulière. Et quoiqu'il fût obligé d'en différer pendant quelques années l'exécution, à cause de ses occupations indispensables, il s'y résolut enfin, ayant trouvé une autre occasion qui lui servit de prétexte pour faire son voyage; de sorte qu'il vint en Europe, s'exposant volontiers à la fatigue d'un chemin de plus de trois mille lieues pour découvrir l'organe de ce prodige divin, qui était le principal motif de ce voyage. Il arriva à Madrid, séjour du roi Catholique, en l'année 1630, la huitième après les merveilles dont nous venons de parler; il y trouva son ministre général, qui l'était alors de tout l'ordre de Saint-François, le révérendissime Père Bernardin de Sienne. Il l'informa de la principale affaire qui l'avait fait venir en Europe, lui racontant le détail de toutes les merveilles dont il était témoin oculaire. Le général, qui, selon l'obligation de sa charge, avait examiné l'esprit de la sœur Marie de Jésus, y étant porté par l'odeur qu'elle avait déjà répandue de sa sainteté et par l'estime singulière qu'il faisait de son admirable vertu, ne douta point que ce ne fût cette

servante de Dieu dont le Seigneur se servait pour opérer ses miséricordes. Et sachant qu'elle ne les découvrirait pas, si elle n'y était obligée par l'obéissance, il donna au Père Benavidès des lettres par lesquelles il le constitua son commissaire en cette affaire, y ordonnant à la vénérable mère, par le mérite de l'obéissance, de répondre clairement à toutes les demandes que ce Père lui ferait. Il lui donna aussi des lettres de recommandation, touchant la même affaire, pour le Père provincial et pour le confesseur : et avec ces dépêches il l'envoya à Agréda.

Le Père Benavidès arriva enfin à cette ville, où, ayant communiqué au Père Sébastien Marzilla, lecteur jubilé, et d'une réputation singulière, qui était alors provincial, et au Père François-André de la Torre, qui était depuis peu confesseur de la vénérable mère, comme je le dirai dans la suite, ayant, dis-je, communiqué à ces Pères l'affaire qui l'avait fait venir de si loin, et leur ayant fait voir les ordres du révérendissime Père général, il alla avec eux au monastère des religieuses, pour y examiner la servante de Dieu sur ce sujet. Et lui ayant fait la lecture des lettres du général, où il lui était commandé de répondre, le provincial et le confesseur y ajoutant encore leurs commandements, afin qu'elle le fit avec plus de mérite, il l'interrogea sur l'article principal. Et la servante de Dieu, faisant un sacrifice de son

secret en vertu de l'obéissance, avoua avec sincérité ce qui lui était arrivé sur cette matière, en la forme que j'ai dit ci-dessus, déclarant avec beaucoup de prudence le doute qu'elle avait à l'égard de la manière, et manifestant, avec une profonde humilité, le temps, le principe, le progrès de ces merveilleux événements, et les diverses fois qu'ils lui étaient arrivés. Le Père Benavidès, pour s'en mieux éclaircir, se servant de l'autorité qu'il avait du général, lui demanda les marques particulières de ces provinces, la disposition du pays et des lieux habités; les coutumes, les occupations et la façon de vivre de ces Indiens. Et l'obéissante inférieure lui déclara tout ce qui s'y passait, usant des noms propres des royaumes et des provinces, et découvrant les choses avec des circonstances aussi particulières que si elle eût voyagé et demeuré plusieurs années dans ces régions. Et étant interrogée, elle confessa qu'elle y avait vu le même Père avec les autres religieux, lui marquant le jour, l'heure et le lieu où elle les vit, ceux qui étaient en sa compagnie, et tout ce qui les distinguait les uns des autres. Ce Père fut dans l'étonnement de voir tant de marques évidentes d'une si rare merveille, et il eut une consolation singulière d'avoir trouvé et connu cette âme si favorisée de Dieu. Il eut de fréquents entretiens avec elle pendant le temps qu'il séjourna à Agréda, se recommandant à ses prières, et la consul-

tant sur les mesures qu'il devait prendre pour augmenter ces conversions; et il avoua ensuite qu'il avait fait une plus haute estime de la sainteté de cette servante de Dieu par ce qu'il en avait découvert dans ses entretiens, que par les prodiges qu'il avait vus auparavant.

Le Père Benavidès, de concert avec le provincial et le confesseur, fit une déclaration par écrit de toutes ces choses, et de tout ce que la servante de Dieu avait répondu sur cette matière, et la laissa au pouvoir du confesseur. Et quoiqu'on y mit fidèlement tout l'essentiel, ainsi que nous venons de dire, néanmoins, comme la vénérable mère avait été si retenue à déclarer en quelle manière elle avait été portée à ces endroits de l'Amérique, doutant si c'était corporellement ou d'une autre façon, et croyant plutôt que cela s'était passé en esprit; ces Pères, persuadés que cette incertitude naissait des craintes de la servante de Dieu, eurent recours aux principes dont nous avons fait mention, et à ce que le confesseur de ce temps-là en avait cru; et, jugeant par ces informations qu'elle avait été portée corporellement, on l'écrivit de la sorte. En cela on excéda, quoique de bonne foi, comme la même servante de Dieu, obligée par le commandement que lui fit le R. P. Pierre, vice-commissaire général de cette famille, de lui faire une courte relation de ce qui se passait en elle, le lui déclara.

Dans cette relation elle lui dit sur cet article ce qui suit : « Je ne saurais assurer si j'ai été véritablement
« portée en corps ; et on ne doit pas en être surpris,
« puisque saint Paul , étant en une plus grande lu-
« mière , confesse avoir été ravi jusqu'au troisième
« ciel , et qu'il ne sait pas si ce fut avec son corps ou
« sans son corps. Ce que je puis assurer est que la
« chose arriva véritablement , et que le sachant je
« n'eus rien du démon , ni aucun mauvais effet ; c'est
« ce que je puis protester plusieurs fois. » Et plus
bas elle dit : « Ce que je crois le plus certain à l'égard
« de la manière , est qu'un ange y paraissait sous ma
« figure , prêchait et catéchisait les Indiens , et que le
« Seigneur me montrait ici dans l'oraison ce qui s'y
« passait. » Enfin , le Père Benavidès prenant congé ,
la servante de Dieu écrivit , à son instance , une lettre
d'exhortation et pleine d'une doctrine céleste aux
religieux qui s'employaient à ces conversions , les ani-
mant à y persévérer constamment par l'espérance du
prix surabondant que le Seigneur leur destinait. Le
dévot Père partit avec cette lettre , rempli de consola-
tion spirituelle , pour aller travailler avec plus de fer-
veur à augmenter le nombre des convertis. Et , bien
qu'il sût combien il était important de ne pas divul-
guer en Espagne des secrets si inouis pendant que la
servante de Dieu vivrait , la joie intérieure , l'admira-
tion et la ferveur qu'il en avait , ne le laissèrent point

en liberté de garder le silence ; de sorte qu'il les communiqua à plusieurs personnes de ces royaumes ; et par là , et parce qu'il ne fut pas possible de cacher le sujet de sa venue à Agréda , ces secrets se rendirent publics.

Étant arrivé au Nouveau-Mexique , il assembla ses religieux , et leur raconta comment il avait trouvé en Espagne la servante de Dieu qui avait opéré en ces provinces si éloignées les prodiges dont ils étaient témoins ; et leur faisant le récit de tout ce qui lui était arrivé avec elle , il leur donna sa lettre. Par cette lettre et par la relation qu'ils venaient d'ouïr , ils furent remplis d'une joie spirituelle et d'un courage fervent , rendant d'infinies actions de grâces à la divine Majesté pour les œuvres de son pouvoir et de sa miséricorde. Le Père Alonse écrivit une autre relation signée de sa main , qu'il joignit avec la lettre d'exhortation de la vénérable mère , et la mit dans les archives de cette custodie , afin qu'elle fût dans les siècles à venir une mémoire et un témoignage , pour ceux du pays , des miséricordes que Dieu y avait opérées en leur conversion , et qu'elle animât en même temps les ouvriers qui viendraient après à s'employer à un si saint exercice. Le Père commissaire général de la Nouvelle-Espagne en envoya , l'an 1668 , une copie au Père Matthieu de Heredia , procureur de ces provinces en la cour du roi Catholique , afin qu'il la présentât avec

d'autres écrits au conseil royal des Indes , en témoignage de ce que la religion de Saint-François fait continuellement dans ce nouveau monde en la conversion des infidèles, contre certaine émulation qui prétendait obscurcir cette gloire. Cette copie tomba heureusement entre mes mains, et j'en louai Dieu, y voyant l'accord des témoins de si rares merveilles. Je me suis étendu sur ces événements, croyant cette digression nécessaire, parce qu'on ne doit pas raconter des prodiges si particuliers sans les accompagner de toutes les preuves possibles. Je reviens au récit de la vie par l'ordre des temps.

CHAPITRE XIII

Comment les grâces éclatantes au dehors cessèrent.

Dès que les ravissements de la servante de Dieu furent publics dans le monastère, parce qu'ils lui arrivaient tous les jours dans les communautés, son humilité et sa crainte lui firent souffrir un tourment continuel, l'une à cause des applaudissements, l'autre à cause des périls. Elle pleurait tendrement, et priait le Très-Haut de lui donner beaucoup de foi, d'espérance, de charité et d'humilité, et de lui ôter ces

choses extérieures. Cette peine lui était encore tolérable pendant qu'elle croyait qu'on les tenait secrètes dans le monastère ; mais aussitôt qu'elle connut qu'on les publiait au dehors , son martyre lui fut insupportable. Il était bien difficile qu'une chose si admirable et si connue à toute une communauté, n'arrivât à la connaissance de ceux du dehors. Plusieurs religieux et séculiers dévots en furent informés. La dévotion de quelques-uns , excitée peut-être par la curiosité , fit de si fortes instances aux fondatrices de leur permettre de voir cette merveille , qu'elles résolurent d'ouvrir la grille du lieu où les religieuses communient , afin que l'on vît par là la servante de Dieu dans son ravissement , qui lui arrivait ordinairement après la communion. C'est ce que l'on faisait ; les religieuses lui ôtaient le voile qui lui couvrait le visage , afin que l'on vît son extraordinaire beauté , et les séculiers faisaient l'expérience de la remuer du dehors par un seul souffle. Ceux-ci racontaient ce qu'ils avaient vu ; et les personnes de quelque distinction qui en avaient eu connaissance demandaient qu'on leur fit aussi la même grâce. Par cet engagement , les religieuses n'osant refuser aux uns ce qu'elles avaient accordé aux autres , tombèrent dans un désordre imprudent et dangereux. Elles prirent seulement un très-grand soin , prévoyant la peine mortelle qu'elle en aurait si elle le savait , de recommander à tous

ceux du dehors et du dedans de ne lui point dire ce qui se passait ; de sorte qu'elle seule ignorait le désordre que l'on commettait en sa personne , et le risque qu'elle courait. C'est ainsi que la propre innocence de ces sortes d'âmes souffre ordinairement la peine des fautes que les autres commettent par leur imprudence. Mais le Seigneur, qui conduisait avec une providence si particulière tout ce qui regardait sa servante , disposa qu'on le lui fit connaître dans le temps convenable d'une manière bien rare. Il arriva qu'un pauvre fou qui, s'étant mêlé avec la foule , avait vu la servante de Dieu dans son ravissement , vint demander l'aumône au monastère dans le temps qu'elle la distribuait ; et entre plusieurs folies qu'il débitait , il lui dit ce qu'il avait vu , et ce qu'on lui faisait quand elle était ravie ; de manière que la prudente vierge prit de là occasion de s'informer de la vérité et de s'en assurer.

On ne s'aurait exprimer la douleur que la servante de Dieu en eut. Elle se trouvait alors fort malade , c'est pourquoi on lui avait ordonné de communier avant la communauté ; de sorte que , se prévalant de cette occasion et poussée par sa douleur , elle fit vœu de ne point communier qu'elle ne s'enfermât auparavant dans le chœur d'en bas , où l'on communiait , afin que les religieuses n'y pussent point entrer pour lui ôter le voile. Elle chercha un cadenas , avec lequel elle se

renfermait par dedans. Cette précaution ne lui servit pas longtemps, parce que, ayant été découverte, on la dispensa de son vœu et on lui ôta la clé. Elle s'excusait de descendre pour communier, et se prévalant de ce qu'elle était dans les remèdes, elle les prenait, afin qu'on ne l'obligeât pas à recevoir l'adorable Sacrement, aimant mieux se priver de cette consolation que de donner lieu de commettre une imprudence aussi grande que celle de la montrer à tous ceux qui voulaient la voir dans son ravissement. Ce moyen ne lui servit pas non plus longtemps; car, comme on lui avait commandé de communier, les religieuses lui reprochaient qu'elle était désobéissante, et à la seule ombre de l'obéissance elle se soumettait. C'est pour cela qu'elle tâcha de se servir de la même voie, et s'enfermant un jour avec l'abbesse, elle lui représenta par des raisons si fortes les inconvénients qu'il y avait de la laisser voir au public, qu'elle la porta à lui permettre de réitérer en ses mains le vœu de ne communier que seule, et de s'enfermer lorsqu'elle le ferait. Mais cela ne lui servit non plus de rien, parce que les empressements du dehors et les engagements de quelques religieuses furent si violents, qu'ils leur donnèrent l'industrie de déclouer un ais de la porte du chœur, et y entrant par là, elles la portaient avec la même facilité que si c'eût été une plume, du lieu où elle se retirait après la communion à la grille par où elles

la recevaient, et elles lui ôtaient le voile, afin qu'on la vit; ensuite elles remettaient adroitement l'ais à sa place, afin qu'elle ne s'en aperçût pas. Le Seigneur voulut néanmoins qu'elle en eût connaissance, afin qu'elle souffrit le martyre de se trouver sans remède humain en une peine si cruelle pour son humilité et pour sa prudence; car non-seulement la crainte du danger, mais encore l'horreur de cette publication l'affligeait si fort, que communiquant sa douleur à un de ses supérieurs, elle lui dit: « Si la justice séculière, m'ayant trouvée en quelque faute considérable, m'eût mise au carcan, cela ne me serait pas si sensible que de savoir que l'on m'ait exposée aux yeux du public dans les ravissements que j'avais. » C'était une disposition du Très-Haut que les inutilités des précautions de sa servante, afin qu'elle ne cherchât le remède qu'en sa seule clémence, qu'elle le demandât avec plus de ferveur, et qu'elle l'obtint non-seulement efficace, mais encore admirable.

Il y avait environ trois années que la servante de Dieu souffrait ces sortes d'éclats, on se trouvait en celle de 1623 de Jésus-Christ, et elle était dans la vingt-deuxième de son âge, lorsque le Seigneur lui départit de nouveau une crainte si forte de ce qui se passait à son égard, qu'elle en eut une horreur inconcevable, et qu'elle tombait en défaillance par la seule réflexion qu'elle y faisait. Elle priait ardemment le

Très-Haut de lui ôter les ravissements, les représentations de la conversion des Indiens, et les autres choses extraordinaires qui éclataient au dehors, alléguant à sa divine Majesté qu'il était très-facile à son pouvoir de la rendre sa fidèle servante et de convertir ces Indiens par d'autres moyens plus assurés. Et comme elle n'était pas exaucée selon son souhait, elle méditait de se servir encore de quelques voies humaines.

Il lui était bien difficile de les rencontrer, parce que les supérieures, avec quelque bonne intention, souhaitaient de voir et d'entendre ces sortes de merveilles, et se servant de leur autorité, elles voulaient découvrir des secrets qu'elles ne savaient point garder : le confesseur était plus pieux que circonspect ; et l'admiration de ce qu'il entendait le faisait quelquefois parler : le provincial était absent, c'est pourquoi il ne pouvait pas y apporter le remède nécessaire. Dans cette affliction, elle songeait à prendre des moyens qui manifestaient bien la grandeur de sa peine ; elle voulut feindre d'être muette, afin qu'on ne l'obligeât pas de dire ce qu'elle voulait cacher ; mais elle fut dans la nécessité de se confesser et de demander conseil, de sorte que cela lui fut inutile ; elle résolut de faire semblant d'être folle, mais les extravagances apparentes de cet état irrégulier étaient si opposées à sa modestie, à sa pudeur et à sa

prudence naturelle, qu'elle ne put jamais mettre ce dessein en exécution.

Étant dans cette extrême affliction, le Seigneur lui envoya ses supérieurs, qui y remédièrent. Le Père Antoine de Villalacre, qui achevait d'être provincial, et son frère, le Père Jean de Villalacre, qui l'était actuellement, arrivèrent à Agréda. Ils la consolèrent et l'animèrent beaucoup par l'espérance qu'ils lui donnèrent d'arrêter ces désordres. Le Père Antoine, touché de ce que l'on n'avait pas suivi les ordres qu'il avait laissés, songeait aux moyens qu'il pourrait prendre. Le Père Jean, qui était un homme fort spirituel, détermina, selon l'obligation de sa charge, d'entendre en secret et à loisir son inférieure affligée. Le servante de Dieu se mit aux pieds de son supérieur avec beaucoup de confiance; elle lui représenta le pénible état où elle se trouvait par les imprudences que l'on avait faites à l'égard de ce qui se passait en elle; elle lui fit faire réflexion sur les dangers qui l'environnaient de tous côtés; elle lui déclara la douleur qu'elle avait de se voir forcée par l'obéissance à donner lieu à ces publications si contraires à la lumière que Dieu lui communiquait, et elle le supplia instamment d'y remédier. Le provincial en eut compassion, et persuadé que le remède convenable devait venir d'en haut, que la prière le devait obtenir, et que l'obéissance rendrait cette même prière plus puis-

sante, il lui commanda, sans doute par une inspiration divine, de prier Dieu de lui ôter tout cet extérieur extraordinaire et éclatant, ces ravissements, ces conversions et ces visions sensibles. L'obéissante inférieure, consolée par ce commandement, se leva des pieds de son supérieur, et entrant dans sa retraite, armée de la foi et de l'obéissance, se prosterna devant Dieu, et supplia sa divine Majesté de lui ôter tout cet extérieur éclatant et sujet à quelque danger. Elle fit cette prière avec tant d'ardeur, qu'elle disait dans la suite n'en avoir jamais fait de sa vie avec plus d'instance. Le Seigneur l'exauça et lui accorda libéralement ce qu'elle demandait, faisant dès lors cesser toutes ces choses extérieures qui avaient causé tant d'admiration.

La servante de Dieu rendit d'humbles actions de grâces pour un bienfait si désiré, et le Seigneur permit que sa constance fût éprouvée dans le creuset de la tribulation. C'est pourquoi il la laissa alors dans la seule lumière qu'elle avait ordinairement, absente de son bien-aimé, privée de ses caresses, quoique toujours plus assistée de sa grâce secrète pour agir et pour souffrir. Comme les ravissements avaient été si fréquents jusqu'alors, on s'aperçut bientôt de cette privation, et de là commença le trouble des religieuses. Elles voyaient l'effet, et en ignoraient la cause, et ce n'étaient que recherche, qu'inquiétude et que

variété de jugement. Les supérieurs expérimentés ne leur communiquèrent rien de ce qui s'était passé, craignant avec prudence qu'elles ne fissent plus de bruit de cette nouvelle merveille, si elles savaient de quelle manière ils s'étaient conduits à l'égard des précédentes; et espérant que le Seigneur prendrait soin de la réputation de sa servante, et que l'égalité de sa vie apaiserait ce trouble, ils s'en allèrent sans découvrir leur secret. Le confesseur, instruit à être plus prudent par l'expérience qu'il en avait, n'osait plus rien dire, et ne permettait pas même qu'on lui parlât de ces matières; de sorte qu'on gardait un profond silence à l'égard des choses intérieures de la servante de Dieu. Il arriva de là que les religieuses qui avaient pesé la sainteté par les merveilles, donnèrent la liberté à leurs jugements aussi bien qu'à leurs langues: elles perdirent l'estime qu'elles avaient eue pour elle, et en dirent des choses bien sensibles. Les unes disaient qu'elle n'avait pas été conduite par un bon esprit et que le démon s'en mêlait; les autres, qu'elle n'avait plus ces ravissements à cause peut-être de quelque péché secret; celles-ci se plaignaient de ce qu'elle ne les avait plus; celles-là regardaient comme un affront qu'ils ne continuassent pas; celles même qui lui appartenaient de plus près en furent troublées: on doit pardonner ces inconsidérations au sexe. La servante de Dieu entendait tout cela avec une grandeur

d'âme admirable, sans témoigner aucun sentiment des mépris ni des affronts. Elle fut seulement attendrie de voir sa mère naturelle affligée, et, touchée de compassion, elle la prit en particulier et lui dit : « Qu'elle n'eût aucune peine de ce qui venait de lui arriver; que si elle l'aimait elle devait s'en réjouir, parce que Dieu lui avait fait en cela une très-grande faveur. »

Quoique la servante de Dieu supportât les affronts et les mépris non-seulement avec égalité d'esprit, mais encore avec plaisir, rendant de continuelles actions de grâces au Seigneur pour le bien qu'elle en avait reçu; la force de sa charité lui causait néanmoins quelque affliction de ce qu'elle souffrait l'absence de Dieu, et voyait ses sœurs dans le trouble. De là le démon, qui sans pénétrer l'intérieur se réglait sur ce qui se passait à l'extérieur, prit occasion de l'attaquer ouvertement. Or, la servante de Dieu étant une nuit toute seule à un lieu fort retiré où elle était allée pour continuer ses exercices, il lui apparut. Et cet esprit superbe, qui, après avoir été vaincu diverses fois, eut la témérité de proposer au Fils de Dieu de l'adorer, lui promettant les grandeurs du monde, entreprit par ce moyen de renverser cette créature. Il feignit d'avoir pitié de ses peines et eut la hardiesse de lui dire : « Je vous rendrai les ravissements d'une manière plus éclatante, et qui vous attirera une plus grande estime du public que celle que vous avez eue jusqu'à présent, si

vous abandonnez le chemin que vous suivez et si vous faites un pacte avec moi. » A peine les paroles empoisonnées de cet ancien serpent furent arrivées aux oreilles de la prudente vierge, qu'animée de la grâce elle s'éleva au-dessus de tout ce qui est terrestre; et armée de foi, enflammée de charité, fortifiée par l'espérance et soutenue de la force, elle l'anathématisa, le maudit et le chassa de sa présence. Le démon prit honteusement la fuite, vaincu par une femme fragile par la nature, mais forte par la grâce; et elle, se prosternant avec une profonde humilité, rendit grâces au Seigneur des armées, et le pria de ne la pas abandonner dans les combats.

CHAPITRE XIV

Chemin caché.

La servante de Dieu, ayant remporté cette victoire, fit de nouvelles instances à sa divine Majesté, la suppliant de la conduire par des voies secrètes et inconnues au monde. Dans ces prières réitérées le Seigneur se manifesta à elle, et, lui témoignant que ses désirs lui étaient fort agréables, lui dit : « Ne vous affligez point, car je vous donnerai un état de lumière inté-

rieure, et je vous conduirai par un chemin caché et assuré, si vous y répondez de votre côté; je vous ôterai dès maintenant tout ce qui est éclatant au dehors et qui est sujet au danger; votre trésor sera caché: conservez-le par une vie parfaite, et ne le découvrez qu'à vos supérieurs et à vos directeurs. » Dès lors elle sentit un grand changement dans son intérieur, et un état fort spiritualisé. Elle se trouva dans un chemin caché, élevé et assuré. La lumière ordinaire lui était dans un degré beaucoup plus sublime que celle qu'elle avait eue jusqu'alors. Les élévations de son esprit étaient admirables et au-dessus de tout ce que nos termes peuvent exprimer. Toute la partie supérieure de l'âme s'envolait et s'élevait à Dieu d'une manière inconcevable, laissant la partie inférieure comme déserte. Elle ne perdait point les sens extérieurs, mais ils se trouvaient, aussi bien que les puissances intérieures de la partie sensitive, dans une tranquillité et dans un silence merveilleux. Dans cette élévation les puissances de l'âme s'absorbaient dans la divinité; l'entendement recevait dans une éminente lumière des visions, des révélations et des instructions sublimes d'une manière purement intellectuelle; la volonté s'unissait au souverain bien, s'enflammait d'un amour très-pur, désirait ardemment de travailler pour le bien-aimé, jouissait de ses délices. Toute cette communication divine et inexplicable se passait dans l'in-

time de son âme , rien ne se communiquait à la partie inférieure et sensitive ; ainsi les sens intérieurs et extérieurs étaient privés de cette lumière. La servante de Dieu déclare les degrés , les manières et les effets de cette communication intime dans le chapitre second du livre premier de l'histoire de la sacrée Vierge. C'est le chemin par lequel l'adorable providence du Seigneur conduisit cette créature , après l'avoir fait passer par toutes les voies inférieures avec des peines extraordinaires et des fruits très-abondants ; il était entièrement caché aux yeux des mortels , puisqu'ils ne pouvaient découvrir dans la plus haute élévation de l'esprit aucune chose extérieure et extraordinaire ; ils apercevaient seulement en elle un extérieur très-modeste et fort religieux , qui témoignait d'un grand recueillement intérieur ; il était élevé au-dessus de tous les sens et de la partie inférieure de l'âme , de sorte que le poids de tout ce qui est terrestre ne pouvait point arrêter le vol de son esprit , ni l'activité du démon l'empêcher, ni même s'en apercevoir ; il était assuré , parce qu'étant indépendant de la partie inférieure et sensitive , et ne se trouvant qu'en la partie supérieure et intellectuelle , où la puissance du démon ne saurait arriver , la corruption de la nature humaine n'y pouvait point mêler l'embarras de ses passions , ni l'ennemi y semer l'ivraie de ses tromperies. La servante de Dieu , sœur Marie de Jésus ,

courut par ce chemin le reste de sa vie spirituelle , depuis la vingt-deuxième année de son âge jusqu'à son heureuse mort , la lumière divine croissant toujours plus en elle , qui s'élevait par son secours et par de continuels degrés à divers états d'une haute perfection , comme on le verra.

Or, se trouvant avec beaucoup de consolation dans ce chemin , et considérant le retour que sa divine Majesté lui avait demandé pour la conserver dans ce bonheur, elle disposa de nouveau sa vie , ajoutant des exercices spirituels à ceux dont nous avons parlé , et se retirant de toutes les communications auxquelles elle n'était pas obligée. Pour s'acquitter avec plus de ponctualité de ce qui lui avait été demandé , elle écrivit trente-trois avis à l'honneur des trente-trois années de la vie mortelle de son divin époux ; elle les lisait tous les jours , réglant ses actions sur ce modèle. Je les mettrai ici , afin que l'on voie comment ce qu'elle faisait répondait à ce qu'elle recevait. Et ce sont les suivants : « 1. Lire chaque jour ces avis. 2. Considérer la grandeur et la bonté de la majesté de Dieu. 3. Considérer combien il m'importe d'être bonne et de plaire à Dieu , et ce que sa divine Majesté mérite. 4. Ne faire rien par intérêt , ni pour s'attirer de l'estime , ni par la crainte de l'enfer , mais pour le pur amour de Dieu et pour lui plaire. 5. Souhaiter les vertus et travailler à les acquérir. 6. Aller en tout

contre ma volonté, et ne rien faire selon ses appétits. 7. Ne me mettre jamais qu'à genoux ou toute droite en oraison devant le Seigneur ou en disant le saint office, puisque tout honneur est dû à sa majesté et à sa grandeur. 8. Ne dire jamais rien qui puisse être à mon avantage, pas même au confesseur, si l'obéissance ne m'y oblige. 9. Ne m'excuser en quoi que ce soit. 10. Prendre conseil de tous, quoiqu'ils soient plus jeunes. 11. Dire du bien et juger avantageusement de tous. 12. Faire chaque jour pour le moins trois heures de méditation, sans y manquer, sur la mort, le jugement et sur le compte que l'on doit rendre. 13. Ne manquer point de faire chaque jour, outre la méditation, l'exercice de la croix trois heures durant. 14. Offrir chaque jour de pàtir pour les âmes, et singulièrement pour celles qui sont en péché mortel. 15. Ne commettre aucun péché ni aucune imperfection de propos délibéré. 16. N'attribuer rien des afflictions qui m'arrivent aux créatures, mais penser que le Seigneur me les envoie et les ordonne par ses jugements impénétrables et pour mon plus grand bien. 17. Ne regarder personne au visage, mais vers la poitrine, lorsqu'il sera nécessaire de parler à quelqu'un, considérant ce lieu comme l'endroit où le Seigneur habite. 18. Ne manger qu'à l'heure réglée du repas. 19. Me confesser chaque jour si on me le permet. 20. Ne manquer point de faire chaque jour les

exercices spirituels déterminés, et y ajouter plutôt que d'y retrancher. 21. Être fort dévote à la très-sainte Vierge Mère de Dieu. 22. Offrir chaque jour, pour le moins une fois, au Père éternel, les mérites de son très-saint Fils, son sang et le trésor de la sainte Église, le priant instamment pour les âmes, par l'amour qu'il leur porte. 23. Communier chaque jour plusieurs fois spirituellement et une fois sacramentellement. 24. Faire tous les jours plusieurs œuvres de charité. 25. Ces œuvres de charité doivent regarder aussi le bien spirituel des âmes. 26. Faire chaque jour quelque œuvre pénible pour le soulagement des âmes du Purgatoire, prier avec ferveur pour elles; et offrir pour elles et pour celles qui sont en péché mortel, au Père éternel, son Fils dans l'adorable Sacrement, et tous les sacrifices de ce jour. 27. Ne transgresser aucun précepte de ma règle ni aucune de nos constitutions; mais satisfaire en tout aux obligations de ma profession, et singulièrement à celles des quatre vœux. 28. Me mettre toujours à la dernière place; me regarder en tout comme la moindre; écouter avec plaisir les avis de tous et ne dire point mon sentiment, me persuadant que celui des autres est meilleur que le mien. 29. Tâcher de conserver en tout la paix extérieure et intérieure, ne me troublant pas pour quoi que ce soit de cette vie, puisque tout change et que tout s'achève. 30. Tâcher d'être fidèle à l'égard de tous,

particulièrement envers Dieu mon Seigneur, regardant ce que sa divine Majesté m'ordonne, et l'accomplissant fidèlement. 31. Travailler à être modeste en tout temps et envers tous; les regarder comme les ouvrages de Dieu, et les aimer autant que la charité bien ordonnée le demande, sans qu'ils me détournent de ce que je dois au Seigneur. 32. Regarder en premier lieu dans tout ce que je ferai, dirai et penserai, ce qui est le meilleur, le plus agréable à Dieu, le plus à mon avancement spirituel et à celui du prochain, et le mettre en exécution. 33. Employer chaque jour quelque peu de temps pour la consolation de mon âme; l'animer à accomplir ce qui est marqué dans cet écrit; étendre ma considération sur ma patrie céleste pour laquelle j'ai été créée, connaissant, exaltant et aimant la grandeur et la bonté de Dieu, et lui disant avec les bienheureux : Saint, saint, saint est le Seigneur des armées célestes et digne de toute louange; et prier les saints d'intercéder pour moi, afin que j'accomplisse ce que j'offre ici de faire à l'honneur et à la gloire de Dieu et de sa très-sainte Mère la Vierge Marie, conçue sans tache de péché originel. » Elle poursuivit selon cet écrit l'activité de sa vie spirituelle dans sa chère retraite.

Comme l'éclat des œuvres vertueuses ne saurait être caché, puisque la continuation de celles que l'on doit faire en public est un flambeau qui doit être mis sur

le chandelier ; que , quelque soin que l'on prenne de cacher celles que l'on fait en secret , il s'y trouve bien souvent quelque espèce d'ouverture où la clarté se manifeste et donne des signes d'une flamme couverte , et que le propre soin que l'on prend même de les cacher leur donne un plus grand brillant ; le flambeau des saintes œuvres de la sœur Marie de Jésus étant si resplendissant , il ne fut pas possible que les religieuses ne s'en aperçussent. Cette lumière frappa leurs yeux et éclaira leur entendement , afin qu'elles connussent la vérité. Elles virent la persévérance de la servante de Dieu en la vie spirituelle , et sa tranquillité inaltérable parmi tant de différents et pénibles événements , sans que rien fût capable de la faire relâcher en la moindre chose. Elles considérèrent l'innocence de sa vie sans y découvrir aucune imperfection , même dans les occasions les plus fâcheuses. Elles découvraient dans ses actions publiques un vif et singulier exemple de toutes les vertus , et que chaque jour elles recevaient un nouvel éclat de sa conduite héroïque. Quelquefois même leur curiosité épiait ce qu'elle faisait en secret , et elles en étaient toujours plus dans l'admiration. De là elles conclurent que Dieu assistait d'une manière fort particulière en l'âme de cette religieuse , puisque ces effets ne pouvaient être produits que par cette cause divine. Changeant donc le sentiment qu'elles avaient eu par la cessation de ces grâces éclatantes au

dehors , elles furent persuadées qu'elle était véritablement sainte , et elles persévérèrent dans cette opinion , parce que le motif que la servante de Dieu leur en donnait dura toute sa vie. Dès lors elles la regardèrent avec dévotion et l'aimèrent tendrement. Le bruit de ses vertus se répandit autant au dehors que celui de ses merveilles avait été divulgué ; et ces vertus étaient d'autant plus constantes , qu'elles naissaient d'un principe plus assuré.

C'est jusques où purent arriver les raisonnements des mortels , par l'activité de cet état qu'ils voyaient en la servante de Dieu ; mais pour ce qu'il y avait de passif , le seul Seigneur, ses courtisans célestes par sa divine lumière , et l'âme qui le recevait , le connurent comme il se passait. Les confesseurs , par ce que la même épouse de Jésus-Christ leur communiquait pour sa direction , en eurent cette espèce de connaissance que par des termes communs peut donner des secrets si éloignés de la commune intelligence celui qui les voit , à ceux qui ne les ont jamais vus. Selon ce qu'elle déclara par ces mêmes termes , la chose se passa de cette sorte. Le Seigneur dilata extrêmement la capacité intérieure de son âme pour qu'elle s'appliquât aux choses célestes , et pour qu'elle reçût les intelligences et les faveurs de sa divine Majesté , sans que les occupations extérieures auxquelles son état de religieuse l'obligeait , lui fussent d'aucun embarras. Cette capa-

cité était si vaste, que, bien qu'elle fût ordinairement employée à diverses choses, elle avait une grande connaissance du Seigneur, fort distincte dans les limites de la foi, et qui la portait à aimer Dieu avec ardeur, à le servir et à lui rendre honneur et gloire. Les élévations de son esprit étaient si fréquentes dans la haute habitation dont nous avons parlé, qu'elles faisaient un état à part; car, bien qu'elle eût quelquefois une autre espèce de visions, la communication pourtant en laquelle le Seigneur lui découvrait ordinairement ses secrets, était en l'élevant au-dessus de tout ce qu'il y a de sensible en l'intérieur et à l'extérieur; ainsi cette seule sublimité put être appelée le chemin royal de son esprit élevé, dès que sa divine Majesté l'eut mise en cet état éminent. Elle y recevait des intelligences qui étaient grandes, douces et fortes. La première chose qu'elle y connut très-distinctement, avec une clarté admirable et une profonde pénétration, ce furent tous les mystères de notre sainte foi catholique, la loi du Seigneur et sa pureté; et le Tout-Puissant l'inclina avec tant d'estime, de créance et d'affection aux choses de la foi catholique, que si elle en laissait pour quelque peu de temps la considération, elle en était tourmentée. Il lui donna un tel amour pour la pureté, la vérité et la sainteté de sa loi sans tache, qu'il la porta avec une douce force à l'exécution de ses saints préceptes. Il s'ensuivit aus-

sitôt des instructions sublimes, sévères et douces, qui, la mortifiant et la vivifiant, la conduisaient et l'obligeaient en quelque façon à pratiquer ce qui était le plus parfait. Ensuite elle découvrit d'autres mystères cachés de la vie de Jésus-Christ et de sa très-sainte Mère. Les effets de ces élévations étaient un grand éloignement de tout ce qui est terrestre, et une forte inclination aux choses célestes et divines, qui l'attirait à ces mêmes choses comme au centre de son âme. Déclarant cet état en diverses occasions aux supérieurs qui l'examinèrent, elle leur dit : « Il me
« semble que c'était m'éloigner des minuties, des bas-
« sesses, du terrestre et de la misère des sens, afin
« que, sans dépendre de leur faiblesse, l'entendement
« et la partie supérieure pussent recevoir les in-
« fluences de la lumière du Très-Haut. C'était comme
« si j'eusse senti qu'on m'élevait au-dessus de moi-
« même dans une solitude, où je perdais l'affection
« pour les choses terrestres et le commerce des créa-
« tures. Tout me paraissait vanité des vanités et
« affliction d'esprit. »

Bien que, comme j'ai dit, les visions et les révélations qu'elle recevait fréquemment en cet état, fussent intellectuelles, elle en avait néanmoins quelquefois d'imaginaires, mais peu souvent; d'autres fois, et plus rarement, de corporelles. Elle était en celles-ci sur ses gardes, faisant réflexion sur les dangers qu'il

y a ; parce qu'elles se passent dans un lieu où le démon peut arriver, et tâcher de semer son mauvais grain pour suffoquer la bonne semence du Seigneur, et où la nature et les passions veulent s'insinuer ; et, le démon s'en prévalant, il arrive bien souvent que par là l'esprit se change en chair. Or, pour éviter ces dangers, aussitôt qu'elle sentait que les visions et les locutions venaient par l'imagination ou par les sens, et qu'elle apercevait leurs effets, elle suspendait la croyance, et le culte intérieur et extérieur, et se mettait dans l'indifférence. Elle se servait incontinent de la foi, et par cette vertu elle cherchait Dieu, et exerçait les actes des trois vertus théologales. Elle ne s'arrêtait point dans les principes ni dans les moyens, mais elle passait à la fin. Elle ne donnait pas lieu au démon d'agir, et ne faisait nulle attention à ses suggestions. Elle ne permettait point que la partie animale et sensitive jouît des doux effets des miséricordes du Seigneur, mais elle tâchait de la laisser déserte, et de n'en faire aucun cas. Cet éloignement lui était facile, regardant Dieu, qui était l'objet élevant et ravissant les puissances qui animaient les sens. Dans cette disposition, elle ne se servait de ces sortes de locutions et de visions, sans s'arrêter à leurs circonstances, que comme d'aiguillon et de motif pour aller à Dieu, pour vivifier et fortifier la nature, afin qu'elle opérât ce qui était le plus parfait, et qu'elle mourût à tout ce

que les passions ont de terrestre. Elle n'en recevait que ces effets. Le Seigneur regardait avec beaucoup de complaisance cette conduite de sa servante parmi ses faveurs ; et lorsqu'elle l'y cherchait par la foi, elle le trouvait avec une plus haute connaissance et avec un amour plus ardent , éprouvant alors des effets sublimes , parfaits , purs , saints et louables. L'ordre qu'elle suivit toujours dans ces sortes de faveurs divines , fut de les recevoir avec crainte et avec humilité , et de ne pas les regarder comme fin , mais comme un moyen pour mieux servir Dieu.

CHAPITRE XV

Les souffrances de cet état.

Bien que le Seigneur eût mis sa servante dans un chemin si éminent , les attaques du démon , et les peines qu'il excitait en elle , ne cessèrent pourtant pas ; au contraire , la Providence fit toujours , à l'égard de cette âme , que plus le bienfait qu'elle devait recevoir était élevé , plus sensible était la peine qui devait le précéder et le suivre. Sa plus fréquente manière de souffrir dans cet état , fut en la forme que je déclarerai ici. J'ai déjà dit que les craintes furent le

contre-poids dont Dieu se servit pour assurer dès le commencement les grâces qu'elle recevait, et que ce fut l'aiguillon par lequel sa divine Majesté permit que le démon la tourmentât, de peur que la grandeur des révélations ne lui causât de l'élévation. Or, quand elle était dans cette haute habitation à laquelle le Seigneur élevait son esprit en cet état, pour lui communiquer ses faveurs, les craintes ne s'y trouvaient pas, parce que la lumière était si claire, qu'elle ne pouvait pas douter de la vérité des bienfaits divins qu'elle recevait; et le démon ne pouvait point la troubler par ses attaques, parce que son pouvoir ne saurait arriver à cette hauteur; et les choses extérieures n'étaient pas capables de l'inquiéter, parce que la communication divine était indépendante de la partie sensitive. Mais comme elle ne se trouvait dans cette habitation que lorsque le Seigneur l'élevait pour lui communiquer ses secrets et ses délices; dans le temps qu'elle descendait, selon l'ordre de la divine Providence, à la partie inférieure sensitive, où elle opérait en la manière ordinaire, alors les combats recommençaient. Comme le souvenir qu'elle avait; par le moyen de l'imagination, de ce qui s'était passé dans cette élévation, le lui représentait d'une manière fort inférieure, elle n'avait pas toute la clarté nécessaire pour dissiper le doute qui lui venait; et dans le temps que son entendement devait avoir recours à

d'autres principes qu'il avait, et qui auraient été capables de l'assurer de la vérité, sa misère lui occupait si vivement l'esprit, et lui inspirait un si bas sentiment d'elle-même, qu'elle ne pouvait dans son humilité accorder la sublimité des faveurs divines dont elle se souvenait, avec sa propre bassesse qu'elle considérait. De là, sans qu'elle pût s'appliquer à d'autres réflexions, naissait le doute, qui lui faisait appréhender que son chemin ne fût mauvais; que tout ce qui se passait en elle ne fût qu'un effet de son imagination; et qu'elle ne trompât son confesseur en le lui communiquant. Alors le démon, qui, comme un lion épiant sa proie, avait attendu que cette âme descendît à la partie sensitive où son pouvoir tyrannique arrive, découvrant ce qu'il pouvait de ces sublimes secrets, rempli d'envie et de rage, l'attaquait par de fortes tentations du côté de ces craintes, par où il savait la pouvoir troubler et affliger davantage. La servante de Dieu eût pu, comme elle le faisait quelquefois, éviter ces combats, ayant recours à cette lumière qu'elle avait ordinairement, mettant par le secours de cette même lumière toute sa vue en Dieu, ne considérant que sa bonté libérale et son infinie grandeur, et ne faisant pas réflexion sur sa propre misère; mais tout le soin du démon était de lui fermer cette porte, et, quand le Seigneur le lui permettait pour donner lieu à sa servante de souffrir, il semble que la divine Majesté

ne la laissait pas dans le pouvoir de se servir de cette lumière. Quelquefois cet ennemi lui suscitait de fortes inquiétudes par le moyen des créatures humaines ; et quoiqu'elle fit son possible pour écarter ce qui pouvait l'inquiéter, les écoutant avec charité et les apaisant par sa douceur, il irritait néanmoins leur naturel, et par ce moyen il la troublait insensiblement. La voyant dans cet état, il l'attaquait par toutes sortes de suggestions, se servant du trouble, non-seulement pour empêcher la lumière et obscurcir la raison, mais encore pour l'affliger en lui représentant que c'était un péché. D'autres fois il lui imprimait si fortement les suggestions dans l'imagination, qu'elle n'avait pas la force de détourner tout à fait l'entendement de l'appréhension de ce qu'il lui représenterait par ces suggestions. Bien souvent, se servant de tout cela, il fournissait des occasions extérieures qui pouvaient causer du trouble, il mettait en confusion la partie sensitive, et, dans le tourbillon qu'il avait excité, il lui inspirait fortement tout ce qui pouvait l'altérer davantage.

Les tentations étaient en cette forme : il lui représentait en premier lieu les péchés, les ingrattitudes, les imperfections et les misères auxquelles la créature était sujette, et qu'elle reconnaissait avec beaucoup d'humilité, lui faisant voir que les atomes étaient des montagnes, pour la mettre dans le désespoir d'arriver

à la perfection , et la persuader vivement du peu de rapport qu'il y avait de sa vie avec des faveurs si sublimes. De là il passait à la convaincre , par de fortes persuasions , que tout ce qui lui était arrivé en ces matières spirituelles n'était qu'imagination , suggestion , ou discours naturel ; qu'elle offensait et irritait extrêmement le Seigneur ; qu'elle trompait le monde et ses confesseurs ; que sa vie n'était qu'une fiction continue ; et que , si elle ne la changeait , elle périrait sans ressource. Ensuite il lui faisait entendre que ces persuasions étaient les voix de sa propre conscience , la lumière et l'avis de Dieu même ; et que ne pas y répondre était une marque de réprobation. Et comme il savait que l'obéissance était le port de toute sûreté , il tâchait de l'en éloigner , lui disant qu'elle péchait en suivant ce chemin , et en déclarant à ses confesseurs ce qui se passait en elle , puisqu'elle les trompait en une matière si considérable. Par ces discours trompeurs tout l'intérieur de la servante de Dieu se trouvait dans le trouble ; car , comme l'ardent amour divin , dont son cœur était enflammé , y faisait naître une très-grande estime pour la grâce , une horreur implacable pour le péché , et un désir efficace de ne point offenser le Seigneur , bien que ces sortes de combats ne pussent pas l'abattre du droit jugement de sa bonne conscience , les seules apparences du péché , proposées avec tant de ruses diaboliques , la laissaient

néanmoins comme une statue, incapable d'aucun raisonnement. De là s'ensuivaient la tristesse, l'affliction, l'abattement, qui troublaient la lumière de son âme, la remplissaient de ténèbres, et la mettaient dans une funeste obscurité et dans une triste nuit de souffrances sans aucun soulagement.

La conduite de la servante de Dieu dans ce pénible état était admirable. Elle s'armait de patience et s'humiliait, reconnaissant son néant, et qu'elle ne pouvait rien de soi-même. Elle suspendait le jugement qu'elle avait des choses surnaturelles ; et, pour opérer activement, elle cherchait Dieu par la foi avec une grande confiance de le trouver, puisqu'elle le cherchait par la voie la plus assurée ; et, appuyée sur la fermeté des vérités catholiques et sur ce que la sainte Église enseigne, elle usait pour son remède des moyens de la justification de l'âme. Elle faisait des actes de contrition ; et avec un cœur contrit et humilié, et un ferme propos de se corriger, elle se confessait de tous ses péchés. Ce seul remède la satisfaisait ; c'est pourquoi elle le continuait, surmontant en cela la peine qui l'abattait par la douleur qui l'animait, jusqu'à ce que, l'orage étant passé, le calme revenait, et faisait naître l'agréable jour que lui causait la lumière qu'elle recevait ordinairement, ou celle dont elle jouissait dans les ravissements et les élévations de son esprit.

On ne saurait exprimer ce qu'elle souffrit par cette

sorte de martyre, qui était d'autant plus cruel, que les peines qu'elle en recevait étaient plus intimes; et d'autant plus douloureux, que le bien auquel il s'opposait était plus délicat et plus estimable. Elle le souffrit tout le reste de sa vie, étant pourtant toujours suivi par les faveurs; les craintes dont nous avons parlé, servant d'instruments au bourreau infernal pour la tourmenter, augmentant par leurs moyens plus ou moins les peines de cette âme, selon que le Seigneur le lui permettait. La même servante de Dieu connaissait que c'était une disposition particulière de sa divine Majesté que ce genre de souffrance lui fût continuel; quoiqu'il semblât si facile de dissiper ces craintes par les principes irréfragables qui pouvaient la rassurer, il n'y eut aucun moyen humain qui fût capable de le faire. C'est ce qu'elle dit dans une certaine occasion à son confesseur, lui communiquant les peines que le démon lui causait par cet endroit. « Ce qui me sur-
« prend le plus, lui dit-elle, c'est que, cela m'arri-
« vant si souvent, je n'en sois pas plus expérimentée;
« et que je me trouve toujours plus nouvelle dans cette
« espèce de martyre, souffrant sans aucun remède.
« D'où j'infère qu'il y a dans ces souffrances une
« disposition divine; car, m'imaginant ou me per-
« suadant que je pêche, je ne saurais sortir de cette
« perplexité; et les apparences du péché m'épou-
« vantent de telle sorte, que je suis incapable d'aucun

« raisonnement ; si le soleil de l'intelligence disparaît,
« vient la nuit des ténèbres qui combat contre la lu-
« mière, et je me trouve dans une longue obscurité
« de souffrances. Et lorsque je sens quelque soulage-
« ment, et que le crépuscule du jour commence à
« paraître, je fais réflexion sur ce que j'ai souffert ; et
« je suis étonnée de ce que les peines passées ne me
« rendent pas expérimentée pour celles qui suivent ;
« mais rien ne me sert. » Outre ce tourment, qui était
comme ordinaire à cet état, elle souffrait en diverses
occasions des absences du Seigneur, d'autant plus
sensibles, que la communication qui les avait précé-
dées était plus sublime ; et quelquefois elle sentait
aussi de nouveaux combats fort extraordinaires, dont
je parlerai dans la suite.

CHAPITRE XVI

Communication avec les anges et les saints.

Comme toute l'élévation de l'esprit de cette servante de Dieu par des voies si admirables et si sublimes, tendait à une œuvre aussi singulière de la miséricorde de Dieu que celle de manifester au monde par son moyen toute la vie de sa très-sainte Mère, il fallait en quelque

manière que la divine Providence la préparât par des bienfaits particuliers, afin que les moyens fussent proportionnés à une telle fin. L'un de ces bienfaits fut de lui accorder, outre son ange gardien, cinq autres anges, afin qu'ils la disposassent et l'assistassent dans cet ouvrage. Ils se manifestèrent à elle dès le temps des grâces éclatantes au dehors; car dès lors ils commencèrent à la disposer par des illustrations proportionnées à cet état, quoique la servante de Dieu ignorât alors la fin de ce bienfait. Bien que ces six anges s'employassent tous à la défense, à l'instruction et à l'illumination de cette créature, ils avaient néanmoins comme en dépôt divers mystères, chacun se distinguant d'une façon spéciale en ce qui le regardait. Le principal avait pour office d'être le médiateur et l'avocat de cette âme envers Dieu, à l'égard de la distribution des bienfaits de sa divine grâce; l'autre, d'être envoyé de l'âme à Dieu pour lui présenter ses désirs, ses œuvres et ses prières; l'autre, d'illustrer l'âme, lui faisant connaître la sagesse de Dieu; l'autre, de la défendre contre les attaques des malins esprits; l'autre, de lui manifester la grandeur de Dieu, afin qu'elle le révérait, et ne fût pas surprise de ses œuvres merveilleuses, et le dernier, de déclarer à l'âme les douces bénédictions et les merveilles que Dieu y opérerait, lui aidant à en exalter sa divine Majesté. Ils se manifestaient fréquemment à elle dans cet état en des

visions imaginaires, et elle les découvrait dans une beauté et une splendeur ineffable, et avec des ornements admirables, symbole de leur grandeur et de leurs excellences particulières; la servante de Dieu en recevait l'intelligence avec beaucoup de clarté dans la même vision. Ils communiquaient familièrement avec elle, mais avec un doux et agréable sérieux, qui inspirait la sainteté et le respect. Cette communication lui arrivait souvent dans le chœur, et lorsqu'elle était retirée des créatures; et même étant accompagnée elle recevait quelquefois cette faveur, mais c'était alors en un degré inférieur.

Les communications de ces esprits célestes avec la servante de Dieu tendaient toutes à l'éclairer, à l'enseigner, à la corriger, à lui donner des avis, à l'animer ou à la consoler dans le chemin spirituel. Quelquefois ils lui envoyaient les espèces dans l'imagination, et lui inspiraient les termes dont elle avait besoin pour déclarer nettement la substance des intelligences qu'elle recevait du Seigneur en la partie supérieure de l'âme et en ce que l'entendement a de plus élevé, et afin qu'elle l'écrivît quand on le lui commanderait. D'autres fois le Seigneur manifestait à ces esprits bienheureux ce qu'il voulait manifester à sa servante; et eux, comme ministres du Très-Haut, l'inspiraient à l'âme par des espèces, ou par une locution imaginaire en des termes qui répondaient à

l'intelligence qu'elle recevait. En d'autres occasions ils éclaircissaient les doutes et les difficultés qu'elle avait à l'égard de l'intelligence des mystères et des instructions. D'autres fois, lorsque le Seigneur s'absentait de l'âme, afin que son amour s'exerçât dans les désirs de le chercher, ils la consolaient et l'animaient, et, étant comme ses messagers envers son bien-aimé, ils lui en donnaient des nouvelles et lui rendaient son absence supportable. D'autres fois ils la reprenaient de ses négligences et de ses défauts, et lui découvraient les périls. D'autres fois ils lui aidaient à rendre des actions de grâces au Seigneur pour les bienfaits qu'elle en recevait, et l'en exaltaient avec elle. Il se passa en elle des choses admirables dans toutes ces sortes de communications qu'elle eut avec ces princes célestes, comme je le dirai dans son histoire, que je dois écrire plus amplement. La lumière divine qui accompagnait ces visions, les entretiens qu'elle avait avec ces six anges, les effets que ces faveurs produisaient en son âme, la sublimité des intelligences qu'elle en recevait, et le rapport qu'elles avaient avec ce que la foi enseigne, tout cela persuadait clairement la servante de Dieu que c'étaient des ministres saints de la lumière, envoyés du Très-Haut pour la lui communiquer. Elle écrivit alors un petit traité sur ce que ces esprits célestes lui enseignaient dans ces occasions touchant la direction de sa vie spirituelle; et c'est un admirable

abrégé de toute la perfection chrétienne, que je donnerai dans l'histoire que j'ai promise.

La communication de ces six anges fut continuée dans l'état caché, dont je traite maintenant; mais elle fut, en une manière différente, beaucoup plus sublime, plus intime et plus assurée. Ils se manifestaient à la servante de Dieu en une vision purement intellectuelle, le Seigneur lui montrant ces substances spirituelles par des espèces abstractives, et lui donnant une connaissance ou persuasion si admirable de leur présence, qu'elle en avait une crainte respectueuse, et qu'elle lui causait en même temps une grande attention aux choses divines. Dans cette disposition le Seigneur changeant par une faveur fort extraordinaire l'ordre de la nature humaine en ses puissances, ces esprits célestes l'illuminaient avec beaucoup de clarté, la conduisaient et l'enseignaient selon la volonté divine, comme l'ange supérieur illumine, informe et enseigne l'inférieur; ainsi qu'elle a déclaré plusieurs fois, étant examinée par ses supérieurs, qu'il lui semblait que la chose se passait de la sorte. Ils la disposèrent par cette communication pendant plusieurs années, la préparant pour ce grand ouvrage qu'elle devait écrire; et après ils l'assistèrent dans le temps qu'elle s'y employait, comme elle le dit dans le chapitre second de son premier livre. Elle eut dans la suite, en cette même manière, plusieurs autres visions

et locutions angéliques, qu'elle communiqua à ses confesseurs; car, comme elle le déclare, dans cet état les visions intellectuelles lui étaient fréquentes, et elle en avait fort peu d'imaginaires.

Comme la Sagesse incarnée se disposait à manifester au monde d'une manière si particulière les excellences de sa très-sainte Mère, qu'elle avait créée pour soi avec une proportion admirable, elle envoya deux de ses servantes comme avant-courrières, qui, assistant l'instrument immédiat qui les devait écrire, devaient concourir par là à la célèbre publication de la Cité mystique de Dieu. Or, la vénérable mère Marie de Jésus, sa fidèle servante, étant dans ses exercices ordinaires occupée entièrement de Dieu et éloignée des créatures, souhaita avec beaucoup d'ardeur de vivre toujours dans le recueillement intérieur. Et le Seigneur satisfaisant ses désirs, après lui avoir fait une faveur singulière, en laquelle étant élevée à la haute habitation, il lui manifesta d'une manière admirable en lui-même la gloire de ses saints, lui dit : « Je suis
« fidèle et admirable envers mes créatures. Je veux
« les favoriser et me communiquer à elles; et je vous
« appelle et vous choisis pour cela. Je ne laisse pas
« mes œuvres sans les perfectionner. Soyez-moi fi-
« dèle; aimez-moi beaucoup; dilatez votre cœur et
« mettez-le entre mes mains; employez-vous entiè-
« rement à me servir, et prenez garde que les créa-

« tures ne vous troublent. Je veux que votre conver-
« sation ne soit qu'avec moi , avec mes anges et avec
« mes élus : c'est ici que doit être votre habitation ;
« et vous devez être éloignée de tout ce qui est
« terrestre. Et afin que vous accomplissiez ceci , je
« veux vous donner la compagnie de deux vierges
« mes épouses, avec lesquelles vous converserez. Je
« veux que vous ayez avec qui communiquer de deux
« natures, l'angélique et l'humaine. Je vous ai déjà
« donné mes esprits angéliques qui vous ont été des
« gardes fidèles : je veux maintenant vous donner
« de la nature humaine deux de mes élues. » Aussitôt
que le Seigneur lui eut dit ces paroles, deux saintes
vierges d'une extrême beauté lui apparurent; elle
connut en même temps que c'étaient sainte Ursule et
sainte Agnès, pour lesquelles elle avait une dévotion
singulière. Et elle entendit que sa divine Majesté leur
disait : « Mes épouses, je vous recommande ma bien-
« aimée Marie; faites-lui compagnie, consolez-la, et
« animez-la à être ma fidèle épouse. » La servante de
Dieu fut fort consolée de cette faveur, en rendit des
actions de grâces à sa divine Majesté, et reçut les
saintes avec une humble reconnaissance.

Elle sentit dès lors que la présence de ces glorieuses
vierges lui était comme continuelle, et qu'elle en re-
cevait un grand secours, une faveur singulière et une
sensible consolation dans son âme. Elles la consolèrent

dans ses afflictions , l'encourageaient dans ses exercices , la secondaient dans ses combats , et la favorisaient dans ses besoins. Les instructions qu'elles lui donnaient étaient sublimes et accommodées à l'état de celle qui les recevait ; car elles l'instruisaient à l'égard des choses spirituelles , comme celles qui en la même nature , dans le même sexe et dans le même combat de l'esprit contre la chair , avaient exercé la sublimité de la perfection qu'elles lui inspiraient. Elles lui enseignaient l'abandonnement des choses terrestres , la fidélité d'épouse du Très-Haut , l'emploi de la partie supérieure de l'âme , le rude traitement et le maintien modeste de la partie sensitive , la prudente manière d'agir dans le commerce indispensable avec les créatures , pendant qu'elle vivait dans cette vallée de misères. La servante de Dieu tirait un si grand fruit des avis que ces deux saintes lui donnaient , que pour les avoir toujours présents elle en écrivit alors un petit traité , qu'elle communiqua à son confesseur. Parmi des faveurs si admirables elle vivait comme dans une portion de la gloire : car lorsqu'elle se mettait en oraison , elle se voyait ordinairement environnée de ces six anges et au milieu de ces deux glorieuses vierges ; et , élevant son esprit au Seigneur , elle s'employait toute à ses divines louanges avec les anges et les saintes qui l'assistaient dans cette occupation céleste. Ce fut l'état de sa retraite , après que , les

grâces éclatantes au dehors ayant cessé, elle fut élevée à cette voie cachée.

CHAPITRE XVII

Elle est élue supérieure.

Elle avait déjà passé trois années élevée et retirée sur le sommet de ce Sinai, y communiquant si étroitement avec le Seigneur, et y recevant en tant de manières les lois de la perfection, lorsque sa divine Majesté ordonna qu'elle descendit à la vallée de la fréquente communication avec les créatures, comme législatrice et supérieure de la communauté pour le bien de ses sœurs. Elle rencontra dans cette descente le moyen de sa plus grande élévation : car si elle avait joui dans sa retraite de la doctrine des anges et des vierges, elle eut le bonheur, dans cette charitable communication, d'avoir la Vierge des vierges et la Reine des anges pour maîtresse. La divine Providence disposa tout cela avec douceur et avec force, en la manière que je dirai. Les supérieurs de la religion regardaient ce nouveau monastère de la Conception d'Agréda avec une tendresse particulière et avec un soin vigilant de sa conservation et de son avancement, à cause des

merveilles de sa fondation et des fruits qu'il commençait de donner dans ses progrès. Dans cette considération, bien que les fondatrices que l'on fit au commencement venir du monastère de Saint-Louis de Burgos, fussent des religieuses très-vertueuses et fort zélées, comme leur profession était d'être chaussées, et qu'elles n'avaient pas été élevées dans les constitutions de la récollection déchaussée, afin qu'il ne manquât point au nouveau monastère l'avantage d'avoir eu des fondatrices élevées dans la même profession récollette, ils résolurent d'en faire venir du monastère des récollettes de la Conception de Madrid, appelé vulgairement du Chevalier-de-Grâce. C'est ce qu'on exécuta l'an 1623, renvoyant les premières à leur monastère de Burgos, après un séjour de quatre années et demie dans le nouveau monastère d'Agréda, où celles de Madrid furent reçues. Il y avait déjà quatre années que ces nouvelles fondatrices étaient à Agréda, la huitième de la fondation du monastère était accomplie, et dans ce temps-là toutes les choses que j'ai dites s'étaient passées en la sœur Marie de Jésus. C'était l'année du Seigneur 1627, quand les supérieurs, qui par une longue expérience avaient découvert la vertu, le zèle, la prudence et les autres perfections admirables de la servante de Dieu, crurent, non sans une inspiration singulière du Ciel, que le moyen le plus efficace pour bien établir ce nou-

veau monastère, était d'en faire supérieure Marie de Jésus; et quoiqu'elle n'eût pas l'âge suffisant pour être élue, n'ayant pas encore accompli sa vingt-cinquième année, et que leur résolution fût contre la coutume et contre les lois de la religion, singulièrement dans les nouvelles fondations, ils conclurent néanmoins que le mérite extraordinaire du sujet, qui en peu d'années avait acquis tant de vertus, devait surmonter tous ces obstacles.

Le Seigneur avait prévenu quelque temps auparavant sa servante sur ce sujet, lui manifestant par une claire révélation, qu'on la devait faire supérieure de ce monastère, que c'était sa sainte volonté qu'elle en acceptât l'office, obéissant à ses supérieurs, et qu'elle se chargeât du gouvernement de cette communauté de ses épouses. Ce fut un des coups les plus sensibles que pût recevoir l'humilité de la servante de Dieu, augmentant de beaucoup ses craintes et ses peines; car comme elle faisait une si basse estime de soi-même, que d'un côté elle se croyait même indigne de vivre parmi les religieuses, et que d'un autre elle se regardait comme trop fragile pour s'engouffrer dans les périls, connaissant que la supériorité s'attirait l'estime des hommes, et que c'était aussi une charge qui entraînait des obligations formidables; c'est pour cela que la regardant comme honorable, sa profonde humilité en était tourmentée; et la considérant comme une

charge remplie d'obligations, ses craintes se multipliaient et lui causaient un martyre insupportable. Cette peine l'aurait accablée, si le Seigneur très-miséricordieux n'eût, par une voie admirable, satisfait à son humilité et apaisé sa crainte; et ce fut qu'elle découvrit en sa divine Majesté que, nonobstant qu'elle lui montrât que c'était sa volonté qu'elle acceptât cette charge, et qu'elle ne pouvait pas s'y opposer, elle la laissait néanmoins libre d'y résister et d'y faire ce qu'elle projetait comme créature fragile. Dans cette liberté, elle eut la consolation de supplier instamment le Seigneur de la délivrer, s'il était possible, de cet amer calice pour elle. Elle persévéra longtemps dans cette prière avant que les supérieurs se déterminassent à exécuter la disposition divine. Mais aussitôt que l'on commença à en venir aux entreprises, sa peine augmentant par les approches de l'exécution, elle redoubla ses instances auprès de Dieu, et elle fit tout ce qu'elle put à l'égard des créatures pour empêcher que la chose ne réussît. Tous ses soins furent inutiles : elle s'adressait à Dieu dans la prière, et sa divine Majesté lui répondait qu'elle reçût l'office, puisqu'elle savait que c'était sa sainte volonté : elle avait recours à ses supérieurs, elle les trouvait inflexibles, et ils rejetaient ses instances avec sévérité : elle se servait d'autres moyens humains, mais rien ne lui réussissait ; de sorte qu'elle était dans la dernière

des afflictions, voyant toutes les portes fermées au remède du péril qui la menaçait.

Le Seigneur avait, dès les commencements de la vie spirituelle de cette créature, enraciné dans son cœur une tendre dévotion pour la Reine des anges, et une si grande confiance en sa bonté maternelle, qu'elle n'entreprit jamais rien de considérable qu'elle ne l'invoquât; elle ne demanda aucune grâce que ce ne fût par son intercession; elle ne se trouva jamais affligée, qu'elle n'eût recours à sa protection. Or, ne trouvant dans cette triste occasion que cette seule porte, elle crut qu'elle ne lui serait pas fermée pour entrer dans les miséricordes du Très-Haut. Dans cette espérance elle versa son cœur devant cette Vierge mère: elle lui représenta le pénible état où elle se trouvait, son incapacité et sa fragilité pour une telle charge, sa crainte pour le danger qu'elle y découvrait, la suppliant d'avoir compassion d'elle dans cette peine. La très-miséricordieuse Reine lui apparut et lui fit cette très-douce réponse: « Ma chère fille, consolez-vous, et prenez
« garde que l'affliction ne trouble votre cœur; prépa-
« rez-vous au travail; je serai votre mère et votre
« supérieure à qui vous obéirez; je le serai aussi de
« vos inférieures, et je suppléerai à vos manquements;
« vous serez mon agente par qui j'accomplirai la vo-
« lonté de mon fils et de mon Dieu. Vous aurez re-
« cours à moi dans toutes vos tentations, afflictions et

« travaux ; vous me consulterez et demanderez mon
« conseil, et je vous le donnerai en tout ; vous m'o-
« béirez, et je vous favoriserai et serai attentive à vos
« afflictions. » L'humble servante s'anima par ces
douces paroles de sa maîtresse, et lui rendant de très-
humbles actions de grâces pour une telle faveur, elle
se soumit entièrement à la volonté divine. Par ordre
de la très-sainte Vierge, elle fit aussitôt le premier acte
d'inférieure à son égard, renouvelant entre les mains
de sa Majesté, en qualité de nouvelle supérieure, les
vœux de sa profession.

Or les supérieurs, étant fermes dans leur résolution,
se déterminèrent à l'exécuter. Ils renvoyèrent les se-
condes fondatrices à leur monastère de Madrid ; et le
jour du glorieux époux de la Vierge, saint Joseph, de
la même année 1627, ils élurent la vénérable mère
Marie de Jésus pour présidente du nouveau monastère
de la Conception Immaculée, quoiqu'elle n'eût pas
encore accompli la vingt-cinquième année de son âge,
ni la huitième de sa profession. Et comme ils avaient
expérimenté la résistance de la servante de Dieu,
sachant que la seule obéissance était le joug capable
de soumettre son humilité, ils lui commandèrent par
cette vertu d'accepter l'office. Elle l'accepta avec sou-
mission, mais non point sans larmes ; car l'obéissance
put bien assujettir son propre jugement, mais non pas
lui ôter tout à fait le sentiment naturel. Pour perfec-

tionner cette œuvre, ils écrivirent à Rome pour obtenir un bref de Sa Sainteté, afin que, nonobstant le défaut de l'âge, elle pût être élue abbesse, en considération du mérite extraordinaire du sujet. On obtint ce bref, et la même année 1627 elle fut élue abbesse avec une grande consolation de la communauté des religieuses, qui, ayant éprouvé la douceur céleste de son gouvernement pendant le temps de sa présidence, souhaitaient avec ardeur qu'on la leur continuât et confirmât sous le titre de mère et sous la qualité de fondatrice.

CHAPITRE XVIII

Gouvernement de la Mère de Dieu.

Dès que la servante de Dieu se fut chargée du soin du monastère, la Reine des anges s'acquitta largement de sa promesse. Le Seigneur, qui par sa providence avait disposé que sa servante reçût une faveur si particulière, la lui confirma, lui disant qu'il lui donnait sa très-sainte Mère pour supérieure qui la gouvernerait, et pour maîtresse qui l'enseignerait; qu'elle fit en sorte de lui obéir comme une inférieure bien soumise, et d'être attentive à ses instructions comme une fidèle

disciple. Dès lors la communication de la Mère de Dieu avec cette créature fut étroite, fréquente, sublime et admirable pour tous les siècles. Elle la dirigeait dans les soins qu'elle prenait du monastère, la consolait dans les afflictions, lui donnait conseil dans ses perplexités, la corrigeait de ses défauts, la rassurait dans ses craintes, et dans toutes sortes d'occasions elle la remplissait d'une doctrine céleste pour son avancement spirituel, lui donnant comme un exemplaire les vertus qu'elle avait exercées dans sa vie mortelle. La fidèle inférieure était fort consolée, et faisait de grands progrès par la supériorité et par les avis d'une si sage maîtresse. Dans tous ses besoins elle recourait à sa divine école. Mais pour marque singulière de sa sujétion, elle résolut de s'accuser toutes les nuits de ses fautes prosternée devant la Reine du ciel pour reconnaître sa supériorité. C'est ce qu'elle pratiqua tout le reste de sa vie : et dans cet exercice elle recevait de son auguste maîtresse des instructions selon le besoin qu'elle en avait et selon la disposition en laquelle elle se trouvait. Sa reconnaissance ne se contenta pas de ce qu'elle faisait en secret, mais elle en voulut donner des marques publiques qui lui fussent toujours présentes. C'est pourquoi elle mit au milieu du chœur une image de la Mère de Dieu, et à ses pieds la règle et le sceau du monastère, que l'on remet à la nouvelle supérieure comme des marques de sa supériorité, selon

la coutume de la religion. Alors elle dit seulement aux religieuses que , se trouvant incapable d'être leur supérieure, elle avait prié la Reine du ciel de vouloir bien accepter cette charge, et qu'ainsi elle les suppliait de la reconnaître comme telle, et de ne la regarder elle-même que comme la vicaire de cette auguste Dame. Ensuite elle fut obligée de leur déclarer le mystère, lorsqu'elle leur dédia l'Histoire de la Reine des anges par ordre de cette même reine. On pratique encore cette dévotion cérémonie, les religieuses appelant cette sainte image leur supérieure.

Je ne saurais me dispenser de faire mention ici des effets merveilleux qui manifestèrent dans la suite du temps que la Mère de Dieu était véritablement la supérieure qui gouvernait ce monastère, dirigeant les actions de sa bien-aimée disciple. La servante de Dieu en fut la principale fondatrice dans le spirituel et dans le temporel ; l'un et l'autre avec tant de merveilles, qu'elles montrent clairement la surintendance du pouvoir suprême. Dans le spirituel, les lois régulières déterminent vingt années pour établir la fondation d'un nouveau monastère, et en onze années au plus MARIE DE JÉSUS forma, régla et gouverna celui-ci, comme unique fondatrice. Elle le forma dans une observance inviolable de la règle qu'on y professe ; elle le régla avec une ponctuelle conformité aux constitutions des récollettes ; et elle le gouverna, réfor-

mant quelques usages moins convenables , y introduisant des coutumes si saintes , y établissant des exercices si relevés et des observances si dévotes , qu'on ne pouvait pas souhaiter davantage pour la plus grande perfection d'une communauté religieuse , comme on le verra dans l'ordre du gouvernement spirituel qu'elle y introduisit et observa la première , et que l'on doit écrire pour servir de règle perpétuelle aux religieuses de ce monastère. La vénérable mère fit tout cela dans un âge si peu avancé et en si peu d'années après sa profession , qu'on le regarda comme un prodige , considérant que des personnes beaucoup plus anciennes d'âge et de religion trouvent des difficultés insurmontables en de semblables entreprises. Mais cette créature assistée des influences célestes disposait toute chose avec tant de prudence , de douceur et d'efficace , qu'elle surmonta ce qui semblait impossible au jugement humain. On vit dans son gouvernement pratiquer le milieu indivisible entre le trop grand zèle et la trop grande condescendance ; la corde de la discipline régulière tendue sans rompre l'arc fragile de la nature ; la supériorité inflexible et aimée ; la sujétion sévère et agréable ; et , pour le dire en peu de mots , l'on vit avec admiration une communauté réduite à la plus étroite observance , non-seulement avec plaisir , mais souhaitant et sollicitant avec instance la continuation de ce gouvernement.

La vénérable mère Marie de Jésus gouverna très-saintement ce monastère l'espace de trente-cinq années, ayant été confirmée en la dignité d'abbesse pendant tout ce temps-là, ou parce que les supérieurs le jugèrent à propos pour le bien de ce monastère, ou parce que les religieuses les supplièrent de la leur laisser en qualité de supérieure, pour leur consolation, n'y trouvant de mortification ni de résistance que du côté de la servante de Dieu, que l'obéissance soumettait. Et lorsque l'élection dépendit de la communauté des religieuses, ce qui arriva après les onze premières années comprises dans les vingt de la fondation, elles eurent recours aux nonces envoyés en Espagne pour en obtenir la dispense, afin de pouvoir la continuer. C'était une chose digne d'admiration de voir alors la sainte dispute qu'il y avait entre l'humilité et la crainte de la servante de Dieu, et les tendres empressements que les religieuses témoignaient d'obtenir ce qu'elles souhaitaient. La mère faisait son possible pour être délivrée d'une charge remplie de tant d'obligations, et pour revenir à son premier état d'inférieure; les filles recherchaient avec ardeur leur propre consolation et la continuation du doux moyen que Dieu leur avait donné pour s'acquitter de leurs devoirs. Chacun de son côté prenait tous les soins imaginables pour venir à bout de ses prétentions; mais comme celles des religieuses étaient favorisées par le

jugement des supérieurs, qui voyaient combien il était important de continuer cet admirable gouvernement, elles remportaient en cela toujours la victoire. C'était en ce seul article que la servante de Dieu avait recours aux supérieurs suprêmes; elle suppliait les généraux de la dispenser d'un si long commandement, et de lui accorder la consolation d'obéir; elle sollicitait auprès des nonces par les plus fortes raisons que son humilité lui pouvait inspirer, de ne point accorder la dispense. Mais, bien que les uns et les autres eussent souhaité, par l'estime singulière qu'ils en faisaient, de la consoler, étant informés qu'aucune autre ne pouvait contribuer comme elle au bien de ce monastère, pour lequel ils avaient de tendres égards, cette considération l'emporta sur son désir. La vénérable mère vainquit dans une seule occasion par les raisons admirables qu'elle alléguait à son grand protecteur M^{gr} Jules Rospigliosi, qui était alors nonce en Espagne, et qui fut fait ensuite souverain pontife sous le nom de Clément IX, d'heureuse mémoire, afin qu'il lui accordât cette consolation de refuser la dispense. Elle en reçut cette grâce tant souhaitée; de sorte que l'année 1652 l'on fut obligé de faire une nouvelle abbesse, au grand déplaisir du provincial, des religieuses, et de cette même abbesse, qui regardait son élection comme un préjudice que l'on faisait au monastère. La seule servante de Dieu en fut satisfaite; et dans cette ren-

contre, par la joie qu'elle en témoignait, elle sembla, contre son naturel, n'avoir pas compassion de l'affliction générale. Le Seigneur permit cette vacance, non-seulement afin que les religieuses y vissent un exemple de la plus parfaite obéissance, et que ce que sa servante en disait étant supérieure, n'était rien par rapport à ce qu'elle en pratiquait sous la qualité d'inférieure; mais aussi afin que par l'absence de cette lumière elles fussent encore plus persuadées du besoin qu'elles avaient de revoir sur le chandelier de la supériorité un flambeau si lumineux. Elles furent si fort convaincues de cette vérité, que non-seulement ce triennal étant achevé, en l'année 1655, elle fut élue de nouveau abbesse, mais encore qu'elles se servirent dans la suite de si puissants moyens pour obtenir la dispense afin de la conserver, que tous les soins de la vénérable mère furent inutiles pour l'empêcher. Cette sainte dispute se renouvelait néanmoins tous les triennaux : j'en fus moi-même témoin oculaire avec beaucoup d'édification dans la dernière élection que l'on fit l'an 1664, étant leur indigne provincial.

On ne saurait renfermer dans cet abrégé les effets qui prouvent que la Reine du ciel dirigeait ce gouvernement spirituel. On trouvera dans l'histoire que j'ai promise quelque chose des vies des religieuses qui ont paru en si peu d'années avec tant de perfection dans ce nouvel établissement; des illustres fondations

qui en sont sorties, de leurs commencements et de leurs progrès admirables; aussi bien que des vocations merveilleuses qu'on y a vues continuellement. Non-seulement des filles de la première qualité du pays, et des veuves nobles, riches et jeunes, mais encore des femmes mariées d'un mérite distingué et dans l'abondance de toute sorte de biens (dont les maris furent inspirés du Ciel d'une manière extraordinaire d'y donner leur consentement), coururent à l'odeur de ces parfums; et, méprisant les vanités du monde et toutes les commodités temporelles, elles firent profession d'un état si austère, pour s'assurer les embrassements du divin Époux sous la direction de ce gouvernement céleste. Cette odeur, répandue par l'univers, fut si puissante, que non-seulement les personnes des royaumes d'Espagne, mais encore celles des pays étrangers, et même du nouveau monde, furent attirées par elle.

On ne reconnut pas moins que la Reine du ciel était la principale supérieure de cet heureux monastère dans le gouvernement temporel et dans l'augmentation miraculeuse qu'on y remarqua; car cette merveille étant plus sensible, on en fut entièrement persuadé. Le monastère commença avec si peu de chose, que l'entreprise en aurait paru téméraire, si des dispositions prodigieuses ne l'eussent mise à couvert de ce blâme. Les religieuses vivaient au commencement

dans de grandes nécessités; mais aussitôt que la servante de Dieu en eut pris le gouvernement, l'abondance entra dans cette pauvre maison, le Seigneur versant sur elles ses miséricordes, afin qu'elles eussent tout le nécessaire selon leur état. Dès lors que la vénérable mère commença la supériorité, ou, pour mieux dire, d'être la vicaire de leur suprême supérieure, se confiant en la puissance de cette grande reine, elle entreprit de construire un nouveau monastère dès les fondements hors les murs de la ville, à un endroit propre pour la retraite et pour la tranquillité des religieuses, et qui n'est pas fort éloigné du couvent des religieux de Saint-François, où elles avaient les ministres de leur direction spirituelle. On y mit la première pierre du bâtiment en la première année de son gouvernement, la servante de Dieu se trouvant si dépourvue de secours humains, qu'elle commença l'édifice n'ayant qu'environ une quarantaine de francs, qu'on lui prêta. Il fallut aplanir un rocher pour en rendre la situation régulière, ce qui semblait devoir occuper les ouvriers un assez long temps; mais en l'espace de sept années le nouveau monastère fut entièrement achevé, et c'est où les religieuses habitent maintenant. L'église en est fort belle, le chœur spacieux, et tout le reste dans une si grande régularité, que c'est un des plus commodes et des plus agréables monastères que l'on pourrait souhaiter à

des récollets. On regarda ce bâtiment comme un miracle. Et l'évêque de Tarasone (qui était alors dom Baltazar Navarro) et tout son chapitre, touchés non moins de cette merveille que de l'estime qu'ils faisaient de sa vénérable fondatrice, allèrent, nonobstant la distance de quatre lieues, à la ville d'Agréda, pour y célébrer la translation des religieuses au nouveau monastère. On la célébra le dixième de juin de l'année 1633, avec la plus grande pompe sacrée que l'on ait jamais vue dans cette ville : il y eut une procession générale, où assistèrent non-seulement toutes les paroisses et toutes les communautés religieuses de la ville, mais encore toutes les paroisses des villages circonvoisins ; et les autres communautés séculières s'y trouvant, les religieuses furent conduites en ordre jusque dans le nouveau monastère, les chanoines marchant à leurs côtés selon leur ancienneté, et l'évêque faisant la clôture de la procession. Toute la noblesse de la ville avec plusieurs autres personnes de qualité des villes voisines et une grande multitude de peuple assistèrent à cette solennité, attirés par le pieux désir de voir la servante de Dieu, et par l'estime générale qu'ils faisaient de sa sainteté. L'évêque célébra la première messe dans la nouvelle église qui devait être la maison de Dieu et une porte du ciel ; et il termina glorieusement la translation par le divin sacrifice.

On ne doit pas être surpris que ceux qui étaient informés du fonds qu'avait l'ancien monastère, regardassent ce nouvel édifice comme un miracle : car tout ce que ces filles avaient alors ne suffisait pas pour achever la seule église ; et cependant le tout ayant été mis en si peu de temps dans son entière perfection, ce fonds n'en fut point diminué ; mais au contraire on le trouva considérablement augmenté. Ce qu'il y a de plus admirable, c'est que dans une si grande entreprise on ne découvrit chez la vénérable abbesse ni soins pressés, ni trouble, ni aumônes considérables ; mais la servante de Dieu avait recours avec beaucoup de tranquillité et de confiance à son auguste supérieure, et par son intercession le Seigneur tout-puissant lui envoyait du secours par les voies secrètes de sa divine providence. Elle était dans le même calme à l'égard de toutes les nécessités temporelles de sa communauté, fournissant toujours abondamment tout ce dont les religieuses pouvaient avoir besoin, sans appréhender que rien ne lui manquât ; et le Seigneur la secourait dans toutes les occasions avec la même magnificence. Et quoique sa divine majesté la laissât quelquefois arriver jusqu'aux limites de l'extrême nécessité pour l'exercice de sa foi et de sa confiance, le secours en était après plus merveilleux, comme on le vit en plusieurs cas, que pour abrégé je ne raconte pas ici. Elle ne laissait pas pour cela de prendre un

soin prudent du temporel dont elle était chargée ; elle en rejetait seulement tout ce qui pouvait lui causer de l'inquiétude , pratiquant ponctuellement la doctrine évangélique en cet article comme en tous les autres.

Elle continua jusqu'à la fin de sa vie cette sorte de gouvernement temporel de son monastère , avec un effet si admirable , que le revenu en étant si modique lorsqu'elle en prit le soin , qu'à peine l'on y pouvait entretenir douze religieuses fort pauvrement , et y avoir les meubles nécessaires , elle le laissa au temps de son heureuse mort si augmenté , qu'il fut capable d'en entretenir commodément trente-trois , qui est le nombre fixé des religieuses ; leur fournissant tout le nécessaire , sans qu'elles eussent besoin d'avoir recours ailleurs , selon la louable coutume des récollets ; l'église , qui était très-belle , étant achevée , et le monastère dans son entière perfection et meublé de tout ce qui peut être nécessaire à une communauté bien réglée , et les ornements que le Seigneur lui envoya pour le culte divin et pour la décoration de son temple , où la servante de Dieu avait toute son affection , étant en si grand nombre et si précieux , que c'est tout ce qu'un grand prince aurait pu faire , s'il en eût été le fondateur et s'il y eût voulu faire éclater sa magnificence. Tout cela prouve clairement que la Reine du ciel était la principale supérieure de cet

heureux monastère. Cette auguste Maitresse dirigeait sa disciple, qui exécutait fidèlement tous les ordres qu'elle en recevait; c'est pourquoi son gouvernement fut si heureux.

CHAPITRE XIX

Premier commandement d'écrire l'histoire.

Je reviens à ma relation par l'ordre des temps, qui était, comme nous avons dit, l'année 1627. La servante de Dieu ayant reçu de grandes intelligences de la vie et des mystères de la Reine du ciel, tant par ce que le Seigneur lui avait manifesté par lui-même dans les ravissements, que par ce que sa très-sainte Mère lui communiquait, lui proposant ses vertus comme un modèle, afin qu'elle les imitât; le Très-Haut commença à lui déclarer sa sainte volonté touchant cet ouvrage admirable pour lequel il l'avait destinée, lui faisant connaître que c'était son bon plaisir qu'elle écrivit la vie de sa mère vierge, selon ce qui lui en avait été manifesté, et selon les lumières qu'il lui en donnerait dans la suite. La vénérable mère mentionne ce premier commandement que le Seigneur lui en fit, ses humbles résistances, et la continuation

de ce précepte de sa divine Majesté, dans l'introduction à l'Histoire de la sacrée Vierge. On peut voir dans un catalogue admirable qu'elle a écrit sur les éloges et sur les plus singulières prérogatives de la Mère de Dieu, combien elle était éclairée, même avant ce temps, à l'égard des excellences de cette auguste Reine. Cet écrit fut comme un crépuscule qui présageait le jour de cette Histoire. Comme le Seigneur, pour la disposer insensiblement, lui avait inspiré une tendre et ardente dévotion pour sa très-sainte Mère, elle ne pouvait renfermer dans son cœur les désirs qu'elle avait de chercher les occasions de rendre quelque service à son aimable maîtresse. Et quoiqu'elle eût ramassé divers traités de cette dévotion, elle se trouva une nuit avec un désir véhément d'en former un elle-même, qui partant de son intérieur fût plus propre à le toucher. Dans ce projet elle se recueillit intérieurement, et, implorant la faveur de la sacrée Vierge pour former dignement ses louanges, elle fut si remplie de la divine lumière, qu'elle écrivit tout ce catalogue des éloges de la Mère de Dieu, et elle reçut d'aussi grandes connaissances de ses prérogatives, que si elle les eût vues sensiblement. Elle le communiqua à son confesseur, afin qu'il l'examinât; et la pieuse admiration que celui-ci en eut ne lui laissa pas garder le secret; de sorte que cet écrit se divulgua insensiblement, et il fut un sujet d'admiration et de conso-

lation pour les savants et pour les dévots, qui continuent jusqu'à présent à louer en leur particulier la très-sainte Vierge par ce traité. La sagesse humaine ne put pas s'imaginer qu'il y eût en une femme assez de capacité pour une chose si divine; c'est pourquoi il fallut qu'on l'examinât, par l'autorité des supérieurs, avec des preuves réelles, l'obligeant, étant prise à l'improviste, d'expliquer en leur présence les plus profonds et les plus difficiles éloges de cet écrit. La servante de Dieu le fit par obéissance avec tant de propriété, de savantes raisons et de sublimité, que non-seulement ils reconnurent qu'elle était l'auteur indubitable de cet écrit, mais qu'ils avouèrent encore que ce qu'ils y découvraient n'était rien par rapport à la science divine que son âme renfermait.

Quoique le Seigneur eût déjà si fort éclairé sa servante, comme l'ouvrage devait être si sublime et si particulier, sa divine Majesté disposa par sa providence admirable de la préparer de nouveau en l'extérieur et en l'intérieur pendant dix années, qui furent accordées à son humilité pour y alléguer les raisons qu'elle croyait avoir de ne pas écrire sur un sujet si au-dessus de ses forces; le Seigneur faisant cette préparation, afin que l'instrument dont il voulait se servir fût entièrement proportionné à l'ouvrage. Or, il la pourvut pour ce même temps d'un moyen extérieur qui était nécessaire pour le dessein qu'il projetait : ce

fut de lui donner un confesseur et père spirituel docte, prudent, vertueux et pieux. Le révérend Père François André de la Torre, des belles qualités duquel j'ai dit quelque chose dans le prologue, ayant achevé l'office de provincial, et ayant pendant le temps de sa charge examiné avec tout le soin imaginable, selon son obligation, l'esprit de la servante de Dieu, eut une forte inspiration de s'appliquer entièrement à la conduite de cette âme, persuadé que ce serait en quoi il pourrait mieux servir sa divine Majesté. Après avoir recommandé à Dieu son dessein, il résolut de l'exécuter de la sorte : ayant laissé les autres occupations, il se retira au couvent de Saint-Julien d'Agréda, récollection de la province, où il demeura tout le reste de sa vie, qui consista en vingt années, s'employant à la conduite spirituelle de la vénérable mère, sans faire d'autres absences que celles qu'il fut obligé de faire pour le gouvernement de la province, qui lui fut remis deux autres fois, et pour quelques affaires importantes de l'Ordre, que ses généraux lui recommandèrent comme en étant un des plus considérables sujets. Il n'y a point de doute que ce ne fût une disposition singulière de Dieu de donner dans ce temps à sa servante un confesseur d'un si grand mérite ; car comme elle était si soumise à ses confesseurs, que, les regardant comme les fidèles interprètes de la volonté divine, leur seul sentiment était capable de la mouvoir

et de tranquilliser sa conscience , il fallait que la divine Providence lui en fournît un qui eût les vertus aussi solides que celui-là , pour l'obliger d'entreprendre et de poursuivre un ouvrage si difficile et si extraordinaire. Le Seigneur ayant établi cette créature dans une si profonde humilité , et l'exerçant par tant de craintes différentes , elle avait besoin , pour se résoudre à exécuter une chose si fort au-dessus de tout ce que l'esprit humain peut imaginer , d'un confesseur qui sût estimer la sublimité de la Providence divine , chercher ses voies par les effets , découvrir ce qu'elle peut faire par ce qu'elle a fait , et peser la soumission que notre jugement doit avoir à ses conseils ; qui ne fût pas surpris de ses œuvres , bien qu'extraordinaires , lorsque des principes solides les manifesteraient être siennes ; qui fût assuré de la volonté du Très-Haut , autant qu'il serait possible par la doctrine de saints Pères et par diverses expériences ; et qui eût la fermeté de rassurer dans les doutes , et même d'obliger à exécuter ses ordres divins par la force de l'obéissance. Le Seigneur permit qu'en l'absence de ce confesseur , un autre qui n'avait pas ses qualités fit une faute considérable , afin que l'on connût l'importance de cette disposition : on découvrira cette faute dans la suite.

CHAPITRE XX

Afflictions qui préparaient à la science divine.

L'extérieur de la vénérable mère étant préparé en la forme que nous venons de dire, le Seigneur la disposa intérieurement. Cette disposition intérieure consista en passif et en actif : passif, afin qu'elle reçût, et actif, afin qu'elle opérât. Le passif commença par l'infusion d'une science très-claire et très-universelle, telle qu'il fallait, afin qu'elle découvrit et déclarât avec une profonde intelligence la vie et les excellences de celle qui est la Mère du Créateur et la Reine de tout ce qui est créé : car, bien qu'elle reçût dans ses premières lumières une science infuse de l'univers, cette science fut néanmoins comme superficielle en ce qui regarde la connaissance du Créateur dans les créatures ; mais ici elle fut très-distincte à l'égard de l'être, des qualités et des propriétés de chaque chose, dont la vénérable mère eut une grande pénétration. Cependant, comme le Seigneur avait ordonné à l'égard de cette âme, que les afflictions et les peines y précèderaient toujours les bienfaits, à proportion de la faveur qu'elle devait recevoir, celles qui

précédèrent cette science infuse furent inconcevables. Soit que la science, quoique infuse, par la beauté de ses lumières porte avec soi le danger de quelque complaisance criminelle, comme il arriva à Lucifer; soit que l'entendement humain attaché à la grossièreté de la chair ne puisse user avec liberté des lumières célestes, s'il n'est plusieurs fois purifié de cette grossièreté dans le creuset des afflictions; ou parce que l'âme serait éblouie par le grand éclat de cette science, si la partie sensitive n'était auparavant bien mortifiée: que quelqu'une de ces raisons ou toutes ensemble en aient été le motif, il est certain que Dieu disposa cette créature à cette science céleste par les plus violentes afflictions et les plus grandes peines qu'aucune autre créature eût souffertes jusqu'alors.

Il la mit dans une profonde nuit remplie d'obscurités, lui cachant sa divine présence; et alors les anges lui cachèrent leur assistance, toutes les lumières extraordinaires furent suspendues pour elle, la porte fut fermée à toute sorte de douceur, et elle se trouva si privée de consolation, qu'elle ne put pas même apercevoir le secret soulagement qu'il y avait dans son âme. Cette triste nuit dura quatre-vingts jours, et dans ces ténèbres la seule lumière de la foi conduisait ses pas. Ce fut dans cet affreux désert que le Seigneur mit sa servante, afin qu'elle y combattît pour lui. Sa Majesté incompréhensible donna une si ample permission

aux démons de l'affliger et de la tenter, qu'il semble qu'ils eussent sur elle toute sorte de pouvoir, excepté de lui ôter la vie. Lucifer, furieux de ce qu'il avait vu en cette créature et de ce qu'il en concevait, l'attaqua accompagné de plusieurs légions de démons. Il persista infatigable dans la bataille pendant les quatre-vingts jours, augmentant la fureur infernale et redoublant les combats à mesure qu'il trouvait plus de résistance. Il attaqua en premier lieu les sens par des visions horribles, par des fantômes épouvantables, par des voix terribles, par des cruautés inouïes. Il n'y eut rien d'abominable qu'il ne lui représentât pour la troubler, jusqu'à mettre sa bouche infâme dans le ciel, blasphémant contre Dieu et contre sa Mère. Ensuite il dressa ses batteries contre les puissances intérieures, y représentant tout ce que sa malice pouvait inventer de dangereux. Et voyant qu'en l'attaquant ouvertement il n'avancait rien, il se servit de ses ruses diaboliques. Il se transfigura en ange de lumière; il couvrit ses mensonges de quelques vérités; il feignit des miracles; il prétendit par ses enchantements lui faire paraître que l'enfer était un ciel, faisant prendre aux démons la figure des saints: et sa témérité obstinée fut si grande, que la servante de Dieu voulant se servir des remèdes que l'Église a établis pour découvrir de semblables tromperies, l'ancien serpent, se faisant violence, feignit de vouloir

faire lui-même les saintes cérémonies, demandant et attendant l'eau bénite; mais il ne put pas dans la suite résister à leurs effets. Il n'est pas possible de raconter toutes les différentes tentations dont l'enfer se servit pour la tourmenter dans une si longue attaque. On en peut inférer quelque chose en général de ce que le Seigneur manifesta à sa servante après la victoire, afin qu'elle lui en rendît de plus grandes actions de grâces. Il lui dit que les démons l'avaient attaquée par plus de mille tentations dangereuses chaque jour; que tout l'enfer avait tenu plus de cinquante assemblées, machinant en chacune de nouvelles ruses pour la renverser; et que si elle eût découvert clairement les périls qui l'environnaient, elle en serait morte de douleur. On voit par là quelles devaient être ses peines dans un combat qui dura quatre-vingts jours sans discontinuer. Pendant ce temps-là le Seigneur l'assista d'une manière secrète par sa puissance infinie, la fortifiant par des grâces singulières, afin qu'elle vainquît ses ennemis. La servante de Dieu se servit de la foi pure comme d'un bouclier pour leur résister, et elle en fit au milieu de ces pénibles attaques une protestation fort explicite et fort constante, par le moyen de laquelle elle remporta une glorieuse victoire.

La permission du Seigneur cessa; et les démons, vaincus et toujours plus furieux, s'enfuirent. La ser-

vante de Dieu, quoique victorieuse, demeura dans l'obscurité. Elle demandait au Ciel avec instance la présence de son bien-aimé. Elle eut une dangereuse maladie : et s'y trouvant dans une grande faiblesse, elle reçut la dernière disposition dans le creuset le plus ardent et le plus pénible. On la mit à la vue de l'enfer, et comme dans cette horrible caverne. Elle demeura trois jours en cet état, considérant la difformité et la cruauté insupportable des démons, la peine qui répondait justement à l'offense d'un Seigneur infini, les divers tourments appliqués selon la diversité et la qualité des péchés, et les effets de la colère de Dieu tout-puissant irrité et implacable. On ne saurait exprimer ni concevoir en cette vie les afflictions que reçut dans ce temps-là la servante de Dieu par cette vue épouvantable, par le bruit insupportable des damnés causé par de confuses voix remplies de désespoir et de blasphème, par la vive représentation de ses propres péchés, par le souvenir des périls qu'elle avait passés, et par la connaissance de ceux qu'elle aurait dans le reste de sa vie d'aller pour une éternité dans ce lieu de tourments privée pour toujours de l'amitié de son Dieu, par les menaces que les démons lui faisaient de cette malheureuse fin, par les furieux efforts qu'elle voyait qu'ils feraient pour la perdre, et par l'expérience qu'elle avait de sa propre fragilité, sachant qu'elle méritait,

par son peu de retour aux faveurs qu'elle recevait de Dieu, d'être privée avec justice de ses secours efficaces. Le suprême Artisan tira de cet ardent creuset cet ouvrage admirable de ses mains, tout préparé pour en faire son chef-d'œuvre. Ce fut la profonde disposition que le Seigneur fit de cette créature, pour l'élever à la sublimité de cette science infuse, lui représentant au vif tout ce qu'elle devait craindre : car dans les tentations elle découvrit les dangers qu'il y avait de tomber dans le péché et dans l'inimitié de Dieu ; dans la maladie les approches de la mort lui furent représentées ; et dans l'enfer elle vit la peine éternelle que l'on reçoit quand on meurt dans le malheureux état de la disgrâce du Seigneur.

CHAPITRE XXI

Science infuse.

La vénérable mère ayant passé une si longue et si ténébreuse nuit, y ayant souffert tant de sortes de peines et surmonté des attaques si cruelles, le Soleil de justice lui manifesta ses lumières, le jour de sa douce présence commença de paraître en elle, les anges lui apparurent d'une manière agréable, et le

divin Époux revint la consoler par ses délices. Le Très-Haut l'éleva à cette habitation éminente, et versa dans son âme le trésor inestimable de sa science. Il lui découvrit les secrets et les mystères de sa sagesse en la manière qui suit : il lui communiqua une connaissance fort claire de tout ce qui est créé, dès le ciel empyrée jusqu'au centre de la terre, lui en faisant pénétrer très-distinctement toutes les parties, tout ce que Dieu avait créé pour le service extérieur de l'homme et pour récréer ses sens; lui faisant distinguer tous les habitants de la terre, leurs diverses qualités et leurs naturels. Ensuite il lui départit une science plus élevée de toute l'Église militante, de son ordre, de ses trésors et de ses merveilles, de l'ordre de la grâce et de tous les dons que Dieu communique aux mortels dans cette vallée de larmes : et cette science s'étendait sur tous les états politiques et sur toute sorte de gouvernements temporels, non-seulement des enfants de l'Église, mais encore de tous ceux qui sont hors de son sein; de sorte que cette science renfermait tous les états de l'univers. Elle reçut ensuite une autre science plus éminente de l'Église triomphante, de l'ordre des anges et des saints de la nature humaine, de leurs hiérarchies, de leurs chœurs, et de la récompense que Dieu leur donne, tant à l'égard de la gloire essentielle qu'à l'égard de l'accidentelle. Elle reçut singulièrement une grande

intelligence des Écritures saintes. Outre toutes ces lumières, le Tout-Puissant lui communiqua une très-haute connaissance de sa divine Majesté. Il purifia de nouveau ses puissances, éleva son entendement, et lui manifesta son être divin en trinité de personnes et en unité d'essence, ses perfections infinies et ses attributs; et ce fut dans une vision abstractive par une espèce éminente au-dessus de toutes les forces de la nature, et au-dessus même des forces ordinaires de la grâce.

Toute cette science fut alors actuelle, distincte et profonde pour pénétrer tous ses objets. Celle qui regardait les créatures des trois ordres ci-dessus mentionnés, de la nature, de la grâce, et de la gloire, lui fut habituelle et permanente; elle en pouvait user avec facilité quand elle voulait, non-seulement en la connaissance des conclusions, mais encore en sa déduction par les principes. Elle eut une telle lumière de l'Écriture sainte par manière d'habitude, que lorsqu'elle disait le divin office, elle pénétrait plusieurs mystères renfermés dans les psaumes et les leçons; et l'appliquant à l'intelligence de quelque texte que ce fût, elle l'interprétait avec une clarté admirable selon le sens littéral et le sens spirituel, comme plusieurs fois les supérieurs l'expérimentèrent, voulant éprouver cette merveille. Le Seigneur lui donna une grande intelligence pour entendre la langue latine, mais non point pour

la parler ; de sorte qu'en lisant ou entendant le latin , elle le comprenait parfaitement ; les traductions qui n'étaient pas fidèles lui faisaient de la peine , et quand l'occasion se présentait de traduire quelque texte de l'Écriture lorsqu'on lui commandait d'écrire , elle le faisait de la manière la plus parfaite et selon toutes les règles de la traduction . Outre la propriété de la langue castillane qu'elle possédait , qui lui était naturelle , elle en reçut une élégance majestueuse , et un usage admirable des termes les plus propres à la théologie scolastique et à la mystique ; ce que des personnes très-savantes n'ont pu acquérir avec toute leur application . Enfin , cette vision étant passée , il lui restait une lumière singulière de Dieu et de ses plus hauts mystères ; elle était pourtant inférieure à celle de la vision , et elle lui était comme ordinaire dans cet état ; elle pouvait souvent y recourir , excepté dans les occasions auxquelles le Seigneur se cachait pour lui donner lieu de souffrir et de le chercher avec ferveur . Cette lumière inférieure eut divers degrés , par où la divine Providence l'élevait successivement , selon l'état plus éminent qui lui était destiné .

Comme la disposition pour arriver à cette science fut si solide , les effets en furent merveilleux . La servante de Dieu , par la sublimité de tant de lumières , se trouva toujours plus abîmée dans le néant de sa misère , plus enracinée en la crainte du Tout-Puissant ,

et plus soigneuse de pratiquer ce qui était le plus parfait pour lui être plus agréable. Toute cette multitude et toute cette variété de connaissances faisait si peu de bruit dans son intérieur et en son extérieur, que ni la diversité des choses qu'elle connaissait ne la surprenait, ni la science ne la tirait de son humilité, ni la pénétration des matières ne la portait à en parler. Toutes ces lumières n'étaient dans son âme que pour lui donner de plus grandes connaissances de Dieu, pour la porter à l'aimer et à le servir davantage, à souhaiter que tous le fissent, à travailler et à prier pour les âmes. Elle n'usa jamais de cette science par curiosité ou par ostentation; au contraire, elle tâchait de la cacher dans toutes sortes d'occasions. Elle n'en usait en l'extérieur que quand elle ne le pouvait point éviter, comme pour écrire ce que le Seigneur et ses supérieurs lui ordonnaient, pour informer ses confesseurs de ce qui se passait dans son intérieur, pour satisfaire ceux qui avaient droit de l'examiner, voulant s'assurer de sa conduite spirituelle, ou lorsque d'autres personnes le faisaient par leur ordre pour être persuadées de cette merveille de Dieu. C'est par là que l'on connut avec admiration la sublimité de ce secret divin.

CHAPITRE XXII

Lois de l'épouse.

Le Seigneur ayant disposé, en ce qui regarde le passif, l'entendement de sa servante par la communication de tant de lumières pour l'exécution de son ouvrage, continua cette disposition admirable, lui ordonnant en quoi elle devait employer activement sa volonté et les autres facultés et puissances soumises à son empire, pour arriver à une telle tranquillité d'âme, que sans aucune propre motion elle fût le pur instrument du souverain Artisan. Or il l'appela de nouveau à une plus haute perfection par une voix intérieure, douce, forte et efficace. Il lui représenta vivement en la mémoire les grands et innombrables bienfaits qu'elle avait reçus de sa puissante main, la persuadant d'une manière très-forte de l'obligation qu'elle avait d'y correspondre, et lui faisant voir combien le retour d'une vie parfaite devait être grand pour reconnaître tant de favorables effets des miséricordes divines. La fidèle servante fut par ces vocations célestes enflammée de nouveau des désirs de faire tout ce qu'il lui serait possible pour le service

du Seigneur et pour lui être agréable. Elle cherchait, comme une biche altérée, les eaux de nouvelles instructions pour soulager l'ardeur de ses désirs, toute prête à les mettre en exécution. Elle cherchait, et rien ne la satisfaisait. Elle priait son confesseur de l'instruire ; il le faisait, lui ordonnant de nouveaux exercices : elle exécutait tout ce qui lui était ordonné, et elle se trouvait toujours plus altérée. Dans ces amoureuses peines elle redoublait ses empressements pour chercher les eaux désirées dans les fontaines du Sauveur, et elle lui dit : « Mon adorable Seigneur, « vous me donnez des inclinations à de plus grandes « choses ; je m'adresse à vous, et je vous dis du plus « sincère de mon cœur, de me donner ce que vous « me demandez : je vous supplie, Seigneur, de m'ac- « corder cette haute perfection que vous voulez en « moi, et les instructions nécessaires pour la prati- « quer, me prescrivant ce que je dois faire selon « votre bon plaisir : réglez ma vie, mes actions, mes « paroles et mes pensées. » Le Seigneur exauça les prières qu'il souhaitait que sa servante fit, et il disposa de la perfectionner d'une manière sublime dans l'état auquel elle se trouvait alors.

C'était l'état présent de Marie de Jésus, en qualité d'épouse du Très-Haut, non-seulement par le vœu de chasteté virginale qu'elle avait fait dès son enfance, et par la profession solennelle en laquelle elle

s'était sacrifiée en parfait holocauste dans sa jeunesse, mais encore par des épousailles spirituelles et admirables, qu'après plusieurs preuves de sa fidélité, plusieurs purifications de ce qu'il y avait en elle de terrestre, et plusieurs préparations de la partie supérieure, le Seigneur avait célébrées avec son âme dans une vision sublime, par laquelle il l'avait élevée à l'état d'épouse singulière de sa divine Majesté. Or pour la perfectionner dans cet état, il lui donna de nouveau dans l'occasion présente des instructions, des préceptes et une doctrine d'une perfection éminente, pour la rendre digne d'être son épouse. Et comme un époux tendre, amoureux et jaloux, la renfermant dans la retraite de ses seules délices, il régla en elle son amour et lui prescrivit des lois inviolables, lui ordonnant de les écrire, afin que lui servant dans la suite de règle sensible pour conduire sa vie, et de sceau de l'époux, qui mis sur son cœur lui imprimât des désirs efficaces, et appliqué sur ses bras la portât à de promptes exécutions, elles fissent voir qu'elle était épouse fidèle. Et afin que ses ministres, les confesseurs et les supérieurs, fussent vigilants à faire observer ces lois, il lui ordonna de les leur communiquer. Or l'obéissante épouse étant, par le commandement du Seigneur, retirée et éloignée de toute communication humaine, selon ce qu'elle avait coutume de faire lorsqu'elle entrait dans les exercices

spirituels, écrivit, inspirée par son divin époux, un traité admirable, dont le titre, conforme à ce qu'il renferme, était : *Les lois de l'épouse, les élévations de son chaste amour, et l'instruction de la divine science.* Dans ce traité, prenant la métaphore de la construction du temple de Salomon, le Très-Haut lui ordonna de construire en elle-même un temple spirituel, digne de sa grandeur, qui découvrit la constance fidèle de l'épouse, et qui fût le lieu où le divin Époux habitât continuellement, et le sanctuaire où se passassent dans un repos tranquille les délices spirituelles, et l'étroite communication entre l'époux et l'épouse. Dans cette métaphore le divin Époux donna à sa fidèle épouse les lois inviolables de cet état, l'informa des élévations de son chaste amour, et lui donna des instructions pour reconnaître et s'attirer ses faveurs. Le traité fut divisé en trois parties. Dans la première, sous la métaphore de travailler et de polir les matériaux pour l'édifice, le Seigneur lui donna des lois étroites touchant la mortification des sens, et des puissances tant spirituelles que sensibles, l'instruisant particulièrement à l'égard de chacune de ces facultés, comment elle devait la travailler et la purifier de tout ce qui est imparfait, afin qu'elle servît à l'édifice mystique. Dans la seconde, sous la métaphore de la construction, il l'instruisit sur ce que les vertus ont de plus parfait, les dirigeant toutes

au divin amour pour en former une beauté admirable, lui enseignant ce que la partie supérieure de l'âme devait faire en cet édifice, et comment les puissances et les sens, et toute la créature se devaient unir à Dieu en coopérant à la construction de ce temple. Dans la troisième, sous la métaphore de ce que Dieu se communique dans le temple où il trouve ses complaisances, il lui déclara la sublimité de sa communication intime avec l'âme, et les faveurs divines que l'on trouve dans cet étroit commerce de l'âme avec son Dieu. Ce fut le modèle que le divin Époux donna à son épouse singulière, la vénérable mère, pour la perfectionner dans cet état sublime.

Elle s'employa aussitôt à accomplir exactement les lois d'épouse très-fidèle, à exécuter avec ponctualité les instructions de son époux, et à pratiquer avec diligence la haute perfection qu'il lui inspirait. Elle travaillait d'une manière infatigable à faire ce qui lui avait été ordonné, pour acquérir ce qui lui avait été promis. Elle avait toujours ce traité devant les yeux, pour se pénétrer de sa doctrine, et pour exécuter les préceptes qu'il renfermait. Elle accomplit pendant plusieurs années avec une constante fidélité ces divines lois; et par là elle construisit en elle-même un temple si agréable à son divin époux, qu'il commença d'y habiter d'une manière plus intime, d'y avoir avec elle de plus fréquentes et plus étroites

communications, et de redoubler ses faveurs. Le Roi du ciel la regardait en ce monde comme une reine et comme une épouse; c'est pourquoi il lui communiquait les travaux et les nécessités de son royaume inférieur, l'Église militante. Cette humble vierge était, par la grâce du grand Roi, élevée à la dignité de son épouse; et comme telle, tout enflammée de l'amour de son époux, elle avait un saint zèle pour son honneur, prenait soin de ses biens, et faisait son possible pour que son royaume ne fût point diminué par les tribulations, mais plutôt augmenté par sa divine protection en la possession des âmes. Elle voyait que le seul Roi tout-puissant le pouvait faire, et que les seuls péchés des hommes arrêtaient les effets de ses miséricordes; et sa charité augmentant ses ardeurs dans cette pénétration, elle travaillait sans cesse pour faire en sorte que son bien-aimé ne fût point offensé, que l'on ne mît point d'obstacles à sa divine grâce, qu'il fût servi et adoré d'un plus grand nombre d'âmes; qu'ayant été rachetées par son précieux sang elles ne se perdissent pas, et que les péchés, ne pouvant pas être entièrement abolis, fussent au moins diminués. Les moyens dont sa charité se servait pour cela étaient de ferventes prières pour les pécheurs, de continuelles interpositions des mérites et de la passion du Rédempteur, de fréquentes œuvres pénibles qu'elle faisait pour

apaiser la colère de Dieu et implorer sa miséricorde en leur faveur, et des exhortations efficaces qu'elle adressait à tous ceux à qui son état le lui permettait. Il n'est pas facile de raconter ce qu'elle opéra par ces moyens ; j'en dirai pourtant quelque chose dans la suite. Il suffit de dire ici que ce fut la dernière disposition qu'elle reçut du Seigneur, qui voulait se servir d'elle comme d'instrument pour le grand ouvrage de l'histoire admirable de sa très-sainte Mère, par lequel nous espérons que sa divine Majesté reformera les mœurs et sanctifiera les âmes.

CHAPITRE XXIII

Elle écrit la première fois l'histoire.

Or, Marie de Jésus étant disposée par l'élévation de son esprit, par l'assistance des anges, par la communication des deux saintes vierges, par le magistère de la Mère de Dieu, par la science infuse, par la perfection d'épouse, par les puissantes opérations de son époux et par les désirs ardents qu'elle avait du salut des âmes, qui étaient l'héritage que sa divine Majesté s'était acquis par son sang, on lui fit de nouveaux commandements d'écrire pour sa propre instruction,

pour la gloire de Dieu, pour l'honneur de sa Mère et pour la sanctification des fidèles, l'histoire divine et la relation de la cité mystique de Dieu, l'auguste Marie ; et ce fut d'une manière si absolue et avec tant de marques évidentes que c'était la volonté divine, qu'elle n'y pouvait plus résister avec prudence, et même toutes les instances qu'elle aurait pu faire pour s'en dispenser lui auraient été inutiles. Il y avait dix années qu'on avait commencé à lui donner ces ordres divins, et l'on avait continué de les lui donner pendant tout ce temps-là ; et quoiqu'elle ne pût douter en les recevant qu'ils ne vinssent du ciel, son confesseur et ses supérieurs l'en assurant après, elle découvrait néanmoins qu'il lui était permis, comme à un autre Moïse, de supplier avec humilité le Seigneur de choisir un autre instrument qui fût proportionné pour un si grand ouvrage : mais dans cette occasion elle vit que cette ressource ne lui était point valable, et elle y fut comme forcée d'obéir au Très-Haut. Elle communiqua à son confesseur la perplexité où elle se trouvait entre les ordres réitérés du Seigneur et la connaissance qu'elle avait de son incapacité. Le confesseur docte et prudent, qui pendant les dix années avait été à la vue de la continuation de ces ordres divins et de toutes les choses qui s'y étaient passées, qui les avait bien examinées, et qui avait considéré avec attention les principes, les progrès et les effets de ces lumières, ayant

consulté les supérieurs sur ce sujet et trouvé leurs sentiments conformes au jugement qu'il faisait que c'était la volonté divine, et étant clairement informé du nouveau précepte du Très-Haut, déterminâ qu'il fallait y obéir, et sachant combien la servante de Dieu était soumise aux ordres sensibles des ministres du Seigneur, lui commanda absolument de mettre au plus tôt la main à l'œuvre, disposant que le supérieur y concourût par son autorité. La vénérable mère fait mention de la qualité et de la force de ces divers commandements dans l'introduction à l'histoire divine : et dans son chapitre second du premier livre, elle déclare l'état et les lumières qu'elle avait quand elle l'écrivit, et toutes les différentes manières de révélations par lesquelles ce qu'elle y écrivait lui fut communiqué.

Enfin, la vénérable mère Marie de Jésus entièrement soumise aux ordres du Seigneur, confirmés par son confesseur et par ses supérieurs, qui lui firent de nouveau un pressant commandement de les exécuter, se sacrifiant pour la vertu d'obéissance, commença d'écrire l'histoire de la Reine des anges en l'année du Seigneur 1637. Elle jouissait d'une grande tranquillité intérieure : et pour la conserver, comme la sublimité de son occupation le demandait, elle s'éloigna de toute sorte de communication humaine, comme elle le faisait quand elle entrait dans les exercices spirituels. Et dans

ce recueillement, elle écrivit en vingt jours seulement toute la première partie de cette histoire, l'abondance de la lumière divine et l'intelligence des mystères qu'elle écrivait étant si grandes, qu'à peine la plume pouvait suivre leur impétuosité, quoique le mouvement en parût surpasser les forces naturelles; car il n'était pas naturellement possible d'écrire tant de matière en si peu de temps. Le Seigneur fit que le commencement de son ouvrage fût caché au démon, ou qu'il ne pût point le retarder, afin que l'on connût dans cette brièveté merveilleuse, que cet ouvrage parlait de la divine lumière, qui n'a pas besoin de temps pour éclairer: et sa divine Majesté ayant donné cette marque de son pouvoir, permit au démon de s'y opposer par toutes ses ruses diaboliques, pour exercer sa servante à la vertu. Or, aussitôt que le démon eut vu cette première partie de l'histoire divine écrite, et qu'il eut reconnu la gloire qu'il en reviendrait à Dieu, que l'on aurait par là une plus grande dévotion pour sa Mère, et que les âmes en tireraient des fruits considérables, brûlant de rage, il assembla toutes ses furies pour la détruire ou pour en empêcher au moins la continuation. Il se servit de toutes sortes de moyens pour occuper la servante de Dieu à d'autres choses, afin qu'elle n'eût pas le temps d'écrire; mais sa principale opposition fut d'augmenter ses craintes, sachant que c'était la voie la plus assurée pour y réussir. Il la

tourmentait furieusement par cet endroit ; il lui persuadait qu'elle offensait Dieu en écrivant des choses si relevées , et que se reconnaissant aussi méchante qu'elle le faisait , il n'était pas possible que ces lumières lui vinssent du ciel et que Dieu l'eût choisie pour écrire un ouvrage si sublime. Dans l'appréhension qu'elle avait d'offenser Dieu , elle se troublait ; et alors elle ne pouvait point donner ses attentions à la lumière intérieure. Il arrivait de là que le Seigneur lui témoignait qu'il était irrité de ce qu'elle croyait si facilement son ennemi , excédant en la crainte que sa divine Majesté lui avait donnée dans le degré nécessaire pour lui servir de contre-poids , afin qu'elle se conduisît avec plus de sûreté. Elle employait du temps à pleurer ses imperfections , à apaiser le Seigneur et à revenir dans sa tranquillité intérieure ; de sorte que le démon obtenait du moins le retardement de la peine qu'il craignait par la conclusion de l'ouvrage. Mais comme toutes les forces de l'enfer sont inutiles contre le pouvoir divin , le Seigneur disposa que les attaques du démon , servant de sujet de mérite à sa servante pour établir toujours plus en elle l'humilité , et l'exercer en la vertu d'obéissance , en laquelle elle remportait des victoires , ne pussent point empêcher la continuation ni la fin de l'ouvrage que sa divine Providence avait disposé avec tant de sagesse.

Qui pourra dignement pénétrer les ferventes affec-

tions dont le cœur de cette créature était enflammé en écrivant cette divine histoire? Que si le Seigneur déguisé, déclarant ses Écritures et ses mystères à deux de ses disciples dont le cœur était encore tardif à les croire, produisit en eux des effets si merveilleux qu'ils les brûlaient d'une sainte ardeur, quels effets ne devait-il pas produire dans un âme non imparfaite, mais élevée par tant de degrés à une si haute perfection, en lui manifestant lui-même, non déguisé, mais à découvert, d'une manière si claire dans une vision abstraite, autant qu'on les peut découvrir par le secours de sa grâce dans l'état de voyageur, les mystères de sa vie, de sa mort, de sa résurrection et de son ascension; ceux de la vie mortelle et de la glorification de sa Mère, avec une déclaration distincte des Écritures saintes et des secrets les plus cachés de sa divine Providence, et avec des instructions non-seulement pour croire, mais encore pour pratiquer les plus hautes vertus que la même Mère de Dieu lui enseignait? Il est sûr que son cœur brûlait de cette même flamme que ces disciples déjà parfaits reçurent au jour de la Pentecôte. Cette ardeur intérieure d'imiter les opérations et les exercices de son auguste maîtresse, était comme violemment arrêtée par l'attention qu'elle donnait à la lumière qu'elle recevait, et par l'occupation qu'elle avait d'écrire ce qui lui était ordonné. Pendant le temps néanmoins qu'elle écrivait les derniers chapitres

de cet ouvrage, elle sentit de nouveau intérieurement une lumière forte, douce, efficace et puissante, qui assujettissait l'entendement, les puissances et les sens, qui mortifiait les passions et les appétits, et qui l'obligeait avec une grande force à pratiquer ce qui était le plus parfait, le plus saint et le plus utile. Et excitée par une impulsion céleste, elle dit avec une résolution efficace : « Çà, Seigneur, qu'il n'y ait plus de retarde-
« ment, ne différons pas les choses à demain; que
« votre volonté s'accomplisse en moi, et que ce que
« vous me commandez s'exécute : je m'offre à obéir
« avec soumission à vos ordres. » A peine eut-elle prononcé ces paroles, qu'elle vit descendre du ciel un ange d'une beauté admirable, ayant une participation singulière des attributs de Dieu en ses effets, avec l'ordre de sa divine Majesté de l'instruire, de la reprendre et de l'humilier. Il avait à la main une épée, symbole de la parole divine, qui pénétrant l'intérieur sépare l'âme de tout ce qui est terrestre; et il lui dit d'une voix forte : « Çà, âme, il faut que vous mouriez cette fois :
« mourez à toutes les choses de la terre; mourez à
« toutes les inclinations de fille d'Adam, et ressuscitez à une nouvelle vie avec des opérations plus
« angéliques qu'humaines : suivez les traces de votre
« auguste maîtresse la sacrée Vierge, pratiquez sa
« doctrine, imitez ses vertus que vous avez écrites, et
« soyez ponctuelle en tout ce qui regarde le service de

« votre Seigneur. » Ces paroles produisirent de si grands effets en la servante de Dieu, qu'elle les reconnut pour échos du Très-Haut, prononcées par son ministre céleste; et, connaissant que le Seigneur la voulait élever à une nouvelle vie, elle tâcha de renoncer de nouveau au monde, de mourir à tout, d'oublier ce même monde et de prendre congé de cette Babylone. Dans cette disposition elle acheva d'écrire l'histoire de la très-sainte Vierge.

CHAPITRE XXIV

Les fruits qu'elle en tira après l'avoir écrite.

L'ouvrage étant achevé, le Seigneur résolut de manifester à sa servante le premier effet qu'il ordonnait que cet ouvrage eût. Sa divine Majesté le fit par le bienfait qui suit. La servante de Dieu était, après ce que nous venons de dire, très-désireuse de servir son Seigneur avec un ardent amour. Dans cet amoureux souci elle ne reposait point, et, comme une gémissante tourterelle qui fuit les inquiétudes du monde, elle cherchait par des vols réitérés son repos: elle ne le trouvait point, et son cœur s'efforçait de voler après ses désirs. Parmi ces mêmes désirs son divin Époux lui apparut dans une vision intellectuelle; et, après l'avoir

purifiée et excitée à des actes intimes de douleur de ses péchés, il lui dit qu'il voulait la purifier davantage par son sang, l'orner de vertus et la revêtir toute de grâces. L'épouse sentait en elle l'effet de ses divines paroles, connaissant qu'elle recevait intérieurement un précieux ornement, et qu'ensuite le Seigneur rehaussait ses puissances, leur communiquant une nouvelle vertu et une substance nouvelle. Étant ornée et élevée de la sorte, elle sentit que le Verbe humanisé la présentait à son Père éternel, et qu'il lui disait :

« Seigneur, cette âme souhaite de faire notre sainte
« volonté et de s'employer à notre service. Nous l'a-
« vons élevée de la poussière de sa misère; nous l'a-
« vons tirée et choisie d'entre les filles d'Ève, afin
« qu'elle écrivit l'histoire de ma Mère, qu'elle l'imitât
« et suivit ses traces, et qu'elle découvrit au monde
« les mystères cachés de notre unique, votre fille, ma
« Mère, et l'épouse du Saint-Esprit; parce que notre
« divine Providence a déterminé que, dans un temps
« si misérable, si rempli de péchés et d'offenses contre
« notre Majesté, auquel les hommes se laissent si fort
« entraîner et maîtriser par leurs passions, qu'ils ne
« découvrent point la vérité et qu'ils ne veulent pas
« trouver les moyens d'arriver à leur salut éternel;
« que, lorsque notre Église est si combattue d'en-
« nemis, que la maîtresse des nations est devenue
« comme seule, sans que personne la défende, cha-

« cun ne cherchant que ses propres intérêts ; nous
« leur enverrions quelque remède , s'ils veulent en
« faire leur profit. Et comme il n'est pas conve-
« nable que ni moi ni ma Mère , qui dans notre
« vie mortelle leur avons donné de si puissants
« exemples pour les guérir , revenions en cette forme
« pour leur en donner de nouveaux , notre divine
« Providence a déterminé par un amour singulier
« de leur découvrir quelques traits de notre Être ,
« et de leur donner un raccourci de nos merveilles ,
« une représentation de nos vertus , une impression de
« nos pas , et une grande connaissance de tout ce que
« nous avons opéré. L'histoire de ma Mère , que cette
« pauvre âme a écrite , contient tout cela ; afin que ,
« renouvelant le vif souvenir de nos œuvres , les
« hommes en fassent leur profit ; qu'ils pèsent ce
« qu'ils nous doivent et qu'ils le reconnaissent. Mais
« il est juste qu'en premier lieu cette âme qui a écrit
« cette doctrine , la mette en pratique ; afin que pro-
« duisant ses véritables effets en celle qui a été la pre-
« mière à la connaître et à la manifester , elle soit dans
« le crédit qu'elle mérite. » La très-sainte Vierge fit la
même demande pour sa disciple , et s'offrit d'être sa
mère et sa maîtresse pour l'enseigner et l'exciter à la
pratique. Et le Père éternel accepta , et dit que cela
se fit.

La chose déterminée commença d'être exécutée dans

la même élévation Elle fut grièvement reprise de ses péchés, de ses ingrattitudes et de ses négligences passées. La servante de Dieu les pleura amèrement; elle promit de s'en corriger, et elle renonça au monde, à toutes ses vanités, aux créatures et à leur souvenir. Elle ouït aussitôt une voix forte, efficace et douce, qui sortait du trône, et qui lui disait : « Les jours de cette créature sont achevés; elle est déjà morte au monde, elle est aujourd'hui renouvelée, et elle naît pour Dieu. » Le Rédempteur, par une grâce très-singulière, lui appliqua, comme à celle qui commençait une nouvelle vie pour son Dieu, les mérites de son sang, lui donnant cette espèce de baptême d'une liqueur si précieuse. Les trois personnes divines lui confirmèrent le nom de Marie, afin qu'il lui servît à l'avenir de signe de sa filiation spéciale, et qu'il lui rappelât le souvenir de ce qu'elle était obligée de faire en le portant, lui enseignant comment elle devait, selon l'obligation de son nom, imiter la sacrée Vierge Marie, et exécuter inviolablement la doctrine de son histoire, qu'elle avait écrite. Et la Reine du ciel la reçut pour sa fille et pour sa disciple. Elle fut par cette faveur profondément humiliée, ayant un grand désir de la reconnaître et d'obéir avec ponctualité aux ordres de la volonté divine. Cette élévation fut une représentation abrégée de tout ce qu'elle devait faire le reste de sa vie, et qui consistait à pratiquer ce que cette divine

histoire enseigne. Elle suivit cet ordre : elle profita comme disciple des instructions de sa maîtresse ; elle imita comme fille les vertus de sa mère ; en qualité d'épouse elle suivit les traces de son époux ; enfin elle était comme dans une continuelle opération à l'égard de l'Être de Dieu , prenant de cette première origine l'imitation des vertus qu'elle pratiquait. Je raconterai dans la suite comment tout ce progrès arriva.

Or, comme le Seigneur disposait que cette âme qu'il avait choisie pour manifester au monde les mystères cachés de la vie de sa très-sainte Mère, fût la première à en cueillir les fruits avec cette abondance que les prémices et les lumières qu'elle avait reçues pour l'écrire demandaient, il détermina comme d'établir de nouveau la vie de son esprit d'une manière conforme à l'état dans lequel elle était. Nous avons déjà dit que l'état où elle se trouvait quand elle commença à écrire l'histoire de la sacrée Vierge, était celui d'épouse spéciale du Très-Haut. C'est de là que le Seigneur commença à élever de nouveau cet édifice spirituel ; et, pour en affermir le fondement, il lui proposa en premier lieu le bien et le mal, lui représentant vivement la difformité du péché et ses horribles effets, et la bassesse de la vie terrestre ; et en même temps la douceur du joug divin, la beauté de sa loi, la sûreté, la pureté et l'heureuse fin de la vie spirituelle. Ensuite il lui représenta avec la même

force les fautes qu'elle avait commises, et les bienfaits qu'elle avait reçus de sa main libérale et miséricordieuse, faisant comparaison des merveilles magnifiques que sa divine Majesté avait opérées à son égard avec le peu de retour qu'elle en avait témoigné. Et la voyant parfaitement contrite de ses péchés, et confuse par les reproches qu'elle en recevait, avouant du plus intime de son cœur qu'elle était dans l'impuissance de rendre un pour mille, il continua à lui faire voir la sublime perfection que demandait l'état d'épouse de sa Majesté, même en la seule qualité de religieuse dont elle faisait profession, et il lui renouvela les étroites lois de cet état, les réduisant au bon usage des puissances intérieures et des sens extérieurs, et à la ponctuelle exécution des obligations religieuses et des œuvres de surérogation qui lui étaient ordonnées. Après l'avoir instruite et humiliée de la sorte, il lui fit connaître qu'il voulait la confirmer dans cet état d'épouse, afin qu'elle entrât dans le lit nuptial et caché de son amour intime. Il lui déclara pourtant que le moyen d'obtenir ce bienfait était d'exécuter la doctrine de sa très-pure Mère, à la suite de laquelle les vierges vont à la présence du grand Roi du ciel; et qu'ainsi il voulait qu'elle entrât auparavant dans son école, afin qu'elle l'instruisît de ce dont elle devait se dépouiller et de l'ornement qu'elle devait avoir; et que les vertus et les perfections de sa mai-

trousse, qu'elle avait écrites en sa vie, lui servissent de miroir, dans lequel elle devait se regarder pour s'orner; que c'était là le fruit qu'il voulait qu'elle tirât de l'avoir écrite.

L'épouse étant donc remise à la Mère du Roi, cette douce Mère la reçut avec bénignité, et la disposa pour entrer dans ce lit nuptial de son très-saint fils, en la forme qui suit. Elle l'instruisit en premier lieu sur la véritable abnégation qu'elle devait faire de tout ce qui est terrestre, renonçant à tous les honneurs, à tous les plaisirs, à toutes les commodités et à toutes les faveurs humaines; et embrassant et même recherchant tous les travaux, toutes les tribulations et toutes les peines qu'il lui serait possible, afin d'avoir quelque espèce de ressemblance avec son Époux en son imitation, quoique fort inégale au dénûment de sa passion. Ensuite elle renouvela avec plus d'efficace en sa disciple une mort mystique, qu'elle avait eue auparavant, afin qu'elle mourût à tout ce qui était mondain, étant crucifiée au monde, et le monde étant crucifié pour elle, ne vivant plus en soi, ni pour soi, mais Jésus-Christ vivant en elle, et elle pour Jésus-Christ; l'instruisant d'une manière admirable, par l'exemple d'un corps mort, comment elle devait être morte au monde. Elle lui enseigna aussi comment elle se devait purifier des espèces qui s'étaient attachées dans son imagination par le commerce du monde, et comment

elle devait se dépouiller des mauvaises habitudes qu'elle avait contractées par ses péchés, par ses imperfections et par ses passions mal mortifiées; lui ordonnant que, dépouillée de ces sales et pauvres vêtements, elle les eût toujours présents, pour en faire le motif de son humilité, de sa crainte et de sa reconnaissance. Après, elle lui montra les précieux vêtements que son Époux lui donnait, afin qu'elle s'en ornât en la nouvelle vie à laquelle elle ne ressuscitait que pour lui; lui manifestant dans ce symbole tout ce qu'elle avait reçu, et que le Seigneur voulait augmenter pour perfectionner son intérieur en perfectionnant toutes ses puissances, et ce qu'il lui demandait pour la haute perfection à laquelle il l'appelait; et elle lui recommanda sous de rigoureuses peines de prendre bien garde de souiller des ornements si purs et si précieux. Enfin elle lui fit voir le château de la haute habitation de son intérieur, où elle devait se renfermer pour se mettre à couvert des insultes des choses extérieures, et où elle devait se récréer dans les espaces immenses et agréables des perfections divines, et converser avec les anges et les saints, qui étaient les courtisans de son Époux; et elle l'avertit des attaques que ses cruels ennemis feraient à cette forteresse, l'assurant que si elle ne leur donnait point entrée elle serait inexpugnable. Elle termina ses avertissements en lui disant la forme admirable avec la-

quelle sous ces conditions le contrat des épousailles devait être fait, afin qu'il fût valable à perpétuité, si elle ne le rendait pas nul par sa faiblesse et par sa faute.

CHAPITRE XXV

Secondes lois de l'épouse.

La servante de Dieu fit aussitôt un livre de toutes ces choses et des instructions du Seigneur et de sa très sainte Mère, qu'elle intitula : *les Lois de l'épouse ; ses considérations et ses soupirs pour obtenir la dernière et véritable fin du bon plaisir de son divin Époux*. Elle y ajouta ensuite un petit traité des excellences et des vertus de la Mère de Dieu, tirant de son histoire celles qui étaient les plus propres à son instruction, pour pouvoir les porter toujours avec elle dans ce petit livre. Le motif qu'elle eut de l'écrire fut une voix qu'elle entendit dans la partie supérieure de son âme, qui, après l'avoir exhortée à abandonner entièrement le monde et à pratiquer la plus haute perfection, lui dit : « Vous avez besoin d'une maîtresse qui vous conduise ; d'une mère qui vous protège, d'une amie qui vous console ; d'une reine à qui vous soyez servante et à qui vous obéissiez ; d'une image en laquelle

soient gravées la virginité et la beauté de la vertu ; d'un exemple qui règle votre conduite et qui vous découvre ce que vous devez embrasser et ce que vous devez rejeter ; d'un modèle de toutes les vertus , afin que vous puissiez les imiter avec le secours de la divine grâce. Ça, âme, prenez un nord par lequel vous vous conduisiez , une étoile qui vous annonce le clair jour de l'éternité , un niveau auquel vos actions soient ajustées , un chemin qui vous conduise à la Divinité , une porte pour entrer dans le ciel , un miroir où vous puissiez voir votre intérieur et vous orner comme épouse , pour être introduite dans le lit nuptial de votre divin Époux . C'est là où vous devez chercher les beautés et les grâces pour votre ornement , regardant la très-pure Marie , Mère du fils unique du Père éternel , en laquelle vous trouverez une représentation des merveilles de Dieu , l'exemplaire de vos désirs . Et puisque le premier aiguillon qui excite à apprendre quelque chose est la noblesse du maître , qu'y a-t-il de plus noble que la Mère de Dieu ? qu'y a-t-il de plus efficace que les vertus de la Reine du ciel ? quelle lumière plus resplendissante que celle que la Splendeur même a choisie pour sa demeure ? que peut-on trouver de plus chaste que celle qui étant immaculée a conçu le corps du divin Rédempteur ? quel plus doux objet de votre entendement (entre les pures créatures) que celle qui est Mère de votre Époux

Jésus-Christ ? Or, considérez attentivement son origine, ses vertus, ses grandeurs, et suivez-la avec ferveur. C'est de là que commença le traité qu'elle inséra dans ce petit livre, pour son instruction et pour sa consolation. Elle y mit aussi un autre petit traité des méditations sur la passion de notre Rédempteur, tiré de ce qu'elle avait écrit en la seconde partie de l'histoire divine. La voix intérieure lui en déclara la raison, lui disant : « Afin que vous preniez les méditations qui excitent le plus votre affection, mettez ici la passion du Seigneur comme vous l'avez écrite dans l'histoire de la Reine du ciel, et faites-en le sujet de votre continuelle considération ; qu'elle soit le pain de votre entendement, la consolation de votre âme, l'entretien de votre esprit. Faites souvent cette divine lecture, qui est la plus grande instruction des mortels ; c'est le livre fermé qui ne saurait être ouvert que par ceux qui se sont purgés de leurs péchés et qui ont le cœur enflammé du saint amour. Donnez toutes vos attentions à ce noble objet, et sans discontinuer ; car je vous assure, de la part de Dieu, que si vous le faites, vous en tirerez des fruits très-abondants pour votre âme, et obtiendrez ce que vous souhaitez de l'amour du Seigneur. » Elle écrivit en dernier lieu dans le même livre, pour être plus prompte à exécuter tout cela, les exercices qu'elle faisait tous les jours, de très-ferventes prières, de sublimes méditations, des

dévotions très-utiles, de très-fortes résolutions de pratiquer la perfection la plus relevée, l'ordre de sa vie, la distribution du temps, et les ferventes élévations de son esprit; et cela d'une manière si sublime et si pure, qu'il semble qu'on ne peut rien souhaiter davantage pour la plus haute perfection. Je n'exagère rien : le livre écrit de sa main que nous avons en est un témoignage irréfragable.

Elle l'écrivit afin que la loi d'épouse du Seigneur excitât ses affections, ses désirs et son amour, et lui servît de soulagement dans ses peines, de modèle dans ses exercices, et de recueil de toutes les lumières que sa divine Majesté lui avait communiquées, et de tout ce que la Reine du ciel sa maîtresse lui avait enseigné. Elle le regardait comme une règle de toute sa conduite, et n'étant écrit que pour ce sujet, elle le conserva toujours avec elle, et il n'eut pas le malheureux sort des autres écrits dont je parlerai dans la suite. Elle acheva ce livre dans l'année 1641; et, bien que dès qu'elle eut achevé d'écrire l'histoire de la Mère de Dieu son occupation continuelle fût de mettre en pratique ses instructions, qui se trouvèrent gravées dans son âme; aussitôt néanmoins qu'elle les eut par ce nouvel écrit plus étroitement appliquées à l'ordre de sa vie, elle commença de suivre avec plus de ferveur les traces de son auguste maîtresse, de chercher avec plus de soin les embrassements de son divin

Époux par la direction de la Reine des anges, et d'exécuter avec plus de ponctualité les lois et les obligations d'épouse enseignées par la Mère de l'Époux. Elle passa plus de dix ans dans ces emplois de disciple de la Mère de Dieu, profitant toujours plus dans son école, perfectionnant ses exercices, renouvelant ses bonnes résolutions, et recevant de son divin Époux non-seulement la confirmation promise du contrat de ses sublimes épousailles, mais encore de plus grandes et plus fréquentes faveurs, mêlées pourtant, comme il était convenable, avec beaucoup de peines et d'afflictions bien extraordinaires.

Le Seigneur lui départit, pour sa plus grande sûreté dans les faveurs qu'elle recevait de lui, un admirable bienfait, qui commença aussitôt qu'elle eut achevé la divine histoire, et qui lui fut continué tout le reste de sa vie. Ce fut que toutes les élévations de son esprit et la communication de quelque faveur singulière étaient précédées d'une si grande douleur de ses fautes, qu'il lui semblait que son cœur se brisait; de sorte que dans le même temps qu'elle sentait la présence de sa divine Majesté, elle sentait aussi la douleur de ses péchés. Cette douleur naissait de la haute connaissance qu'elle avait de la grandeur et de la bonté du Seigneur, de la beauté de la vertu, de la sûreté et de la vérité des voies de Dieu, et de la laideur du péché et du vice; et elle était si grande,

qu'elle en serait morte si le Seigneur ne l'eût fortifiée et n'eût guéri la plaie qu'il lui causait. L'amour et la crainte de Dieu, et le mépris d'elle-même accompagnaient cette douleur. C'étaient les avant-coureurs que le Très-Haut envoyait quand il voulait visiter d'une manière particulière sa servante. Sa divine Majesté lui demandait alors si elle était bien marrie de l'avoir offensée; et cette demande lui était une flèche pénétrante qui l'attendrissait beaucoup et lui perçait en même temps le cœur. Et l'humble et contrite servante répondant que oui, alors le Seigneur la consolait, lui disant qu'il lui pardonnait et qu'il la lavait entièrement par son sang. Ce fut la disposition assurée que cette âme eut toujours depuis ce temps-là en toutes les faveurs divines qu'elle reçut. Il faut ajouter que, bien que le Seigneur eût toujours pris un soin particulier de la pureté de l'âme de sa servante, dès lors néanmoins ce soin fut si grand, qu'elle ne commit aucune faute, ni la moindre imperfection, que sa divine Majesté ne l'en reprît sévèrement, lui en faisant des reproches si rigoureux, qu'elle en était abîmée dans la contrition et dans l'humilité.

Outre ces bienfaits, qui n'avaient point de rapport avec ceux que son auguste maîtresse avait reçus (parce qu'elle ne pouvait point en sa vie mortelle être humiliée ni reprise pour ses péchés, n'en ayant jamais commis aucun), le Seigneur favorisa cette créature,

afin qu'elle fit des progrès dans l'école de sa Mère, d'une participation singulière des dons et des grâces qu'il communiqua à cette même Dame, et qui regardaient la sanctification et les vertus de sa disciple, quoiqu'en un degré très-inférieur, proportionné à la grande distance qu'il y a d'une humble servante à la Reine des anges ; mais c'était pourtant dans le même genre. Un de ces dons fut de lui faire connaître les choses créées en elles-mêmes sans erreur. Dès lors la lumière qu'elle reçut fut en tout beaucoup plus grande ; elle connaissait beaucoup plus qu'auparavant de l'être de Dieu et de ses attributs ; et il lui semblait qu'on lui eût ouvert une grande porte vers la Divinité dans l'étroit espace qui convient à une créature mortelle. La communication avec le Seigneur, avec sa Mère et avec les anges, était plus claire, plus spiritualisée et plus intellectuelle ; elle découvrait de telle sorte la beauté de la grâce, qu'elle aurait souffert mille martyres pour elle, et la laideur du péché dans cette difformité qu'il a en lui-même, et qui lui causait une telle horreur, qu'elle aurait voulu plutôt souffrir les peines de l'enfer que de le commettre. Elle eut aussi une plus grande connaissance des choses sublunaires, découvrant avec plus de pénétration leur nature et leurs qualités. L'autre don fut une communication impétueuse de la lumière de la vérité et de la force de la grâce, qui comme un fleuve rapide l'entraînait avec une violente

douceur, sans lui permettre qu'aucune affection aux choses terrestres de cette vallée de larmes l'arrêtât. Et si comme créature humaine elle était combattue, ou persuadée par cette affection, et se tournait pour les regarder ou les considérer, alors ce fleuve impétueux de la grâce l'arrêtait, l'appelait, et la portait comme ravie à regarder la vérité et à abandonner toutes les choses terrestres, quoique licites et honnêtes ; parce qu'il ne lui était permis que d'aimer Dieu et son prochain en lui, et de travailler selon son état au salut des âmes.

CHAPITRE XXVI

Nouvel ordre de vie.

Par les ardents désirs que le Seigneur, dès ses premières lumières, donna à cette créature de le servir, de l'aimer, de lui être agréable, et de se conserver en sa divine grâce, elle se conduisit toujours comme une infatigable abeille, tirant de diverses fleurs tout ce qui lui parut être d'un plus doux service pour son divin Maître. Dans cette ferveur, qui dura plusieurs années, elle avait assemblé de ce qu'elle entendait ou lisait, de ce que son amour enflammé

trouvait, et de ce que son zèle composait à la faveur de la lumière qui éclairait son intérieur; elle avait, dis-je, assemblé un grand nombre de prières vocales, qu'elle regardait comme des moyens pour arriver à ce bonheur et pour satisfaire son désir, et dont elle fut chargée pendant tout ce temps-là. Mais comme dans celui dont je parle maintenant, le Seigneur l'avait appelée avec tant de force à une vie si spiritualisée, et à une contemplation infuse de mystères aussi relevés que ceux qu'elle avait écrits dans l'histoire divine, il n'était pas possible que tant de prières vocales dont elle s'était chargée, ne l'embarrassassent quelque peu. Et quoiqu'elle tâchât de les joindre avec l'oraison mentale, en laquelle le Seigneur l'avait si fort distinguée, quand elle le faisait néanmoins par son raisonnement, la plénitude de la lumière et la manifestation des mystères que, sans sa propre opération, le Très-Haut lui communiquait, étaient empêchées. Elle était par là agitée en elle-même, cherchant ce qui serait le plus agréable au Seigneur. D'un côté, il lui semblait qu'elle devait laisser le moins parfait, pour s'appliquer à ce qui l'était davantage; d'un autre, elle croyait qu'elle ne ferait pas bien et qu'elle manquerait à la fidélité de fille, de laisser des dévotions qu'elle avait pratiquées depuis si longtemps, et de ne pas faire tout son possible pour travailler intérieurement et exté-

rieurement ; mais comme l'un la détournait de l'autre , rien ne la satisfaisait , et elle en était affligée. Il lui parut qu'on lui dit intérieurement de s'appliquer plus à l'étroite communication avec Dieu , avec la Reine du ciel et avec les Anges , qu'à tant de prières vocales. Mais comme la dernière résolution de ses doutes et toute sa sûreté était l'obéissance , elle y eut recours , communiquant ce qui se passait en elle à son confesseur et supérieur, le Père François André , qui avait ces deux offices dans ce temps-là. Ce prudent directeur, considérant l'état présent de cette âme, jugea que c'était en elle une espèce de désordre que d'être chargée de tant de prières vocales ; c'est pourquoi il les lui modéra. Il lui laissa seulement l'office divin , le petit office de Notre-Dame , ses litanies , le chapelet , les six *Pater* et six *Ave* que l'on dit ordinairement dans l'Ordre les bras en croix devant le très-saint Sacrement , la visite des autels , cinq disciplines par jour, l'exercice de la croix et celui de la mort , mais ceux-ci sans les prières vocales qu'elle y disait ; lui ordonnant d'y contempler les mystères , et d'y être attentive aux lumières qu'elle recevait du Seigneur. Il lui permit ensuite de continuer de lire l'abrégé de la doctrine chrétienne , qu'elle avait coutume de lire dès sa jeunesse chaque jour, regardant cette dévotion comme très-solide , en laquelle elle manifestait et sa foi et son humilité.

Cette même considération du confesseur fit qu'il modéra avec beaucoup de discrétion quelques-unes des austérités de cette créature, selon l'état, l'occupation, et les diverses circonstances dans lesquelles elle se trouvait, faisant prudemment attention à ce qui pourrait être dans les divers événements le plus agréable au Seigneur. Après qu'elle eut les offices de supérieure et de fondatrice, il jugea que la vénérable mère devait s'accommoder aux règlements qu'elle établissait pour ses filles, pour en introduire dans sa communauté les observances avec plus de douceur et d'efficace. Dans cette pensée, il lui ordonna de laisser cette abstinence si rigoureuse, et de se conformer avec sa communauté, tant au temps des repas qu'à la qualité de la nourriture. C'est ce que l'obéissante supérieure exécuta avec une plus grande édification de ses inférieures, que celle qu'elles avaient eue de sa singularité; car dès lors elles découvrirent en elle un exemple admirable d'abstinence, que toutes pouvaient prudemment imiter. Elles voyaient dans la quantité le précisément nécessaire pour l'entretien, en la qualité le choix de ce qui était le moins agréable au goût, en la manière la modeste sans friandise, comme de celle qui ne cherchait qu'à satisfaire la pure nécessité. Elle ne mangeait jamais que dans les deux communautés; et dans les jours de jeûne, non-seulement elle observait ceux que les religieux de Saint-François observent,

mais encore les autres que le séraphique Père observa et exhorta d'observer, animant les plus robustes à les garder; et dans ces jours-là elle ne faisait qu'une collation vers le soir. Alors le même confesseur lui commanda aussi de ne plus se servir de cette espèce de grille dont nous avons parlé, pour dormir, mais de se servir d'une paille et d'une couverture pour cet usage, comme elle l'avait ordonné à ses filles. La vénérable mère le fit de la sorte dans la suite, se servant de cette paille pour y prendre le court sommeil nécessaire à la nature, sans jamais se dépouiller, ni même quitter ses sandales, excepté dans les grandes maladies qui l'obligeaient d'être à l'infirmerie. Elle ne se dépouillait que pour changer de tunique de quinze en quinze jours; et alors elle faisait coudre le scapulaire et les voiles à l'habit, afin qu'ils ne se dérangeassent point, et pour épargner de les mettre tous les jours. Il lui fit aussi quitter cette espèce de cote de mailles qui lui couvrait tout le corps et qui l'accablait; car voyant la faible complexion de la servante de Dieu, il crut que ce serait une imprudence de permettre à sa ferveur un martyre si fort au-dessus de ses forces naturelles. Ce fut pour ces raisons et pour d'autres qui survinrent, que non-seulement le prudent confesseur, mais encore les supérieurs, jugèrent à propos de commander à la servante de Dieu de se conformer en tout à la communauté à l'égard des choses extérieures.

Et la servante de Dieu , qui ne trouvait sa sûreté que dans l'obéissance , embrassa avec beaucoup de soumission ce genre de vie si contraire à ses ferveurs , qui lui étaient toujours suspectes , et ne s'y rendit singulière que par la ponctualité admirable à observer les réglemens si austères de cette communauté. Ce en quoi elle n'eut jamais aucune modération , fut en la très-exacte distribution du temps , sans en laisser aucun instant auquel l'occupation la plus convenable à la sublimité de vie en laquelle elle se trouvait , ne répondit. Il y eut pourtant quelque variation selon la diversité des événements , mais ce fut avec une plus grande plénitude et avec des emplois plus relevés. Aussitôt que la communauté eut passé , en l'année 1633 , au nouveau monastère , la servante de Dieu crut qu'il serait du bon plaisir du Seigneur que sa communauté se conformât à celle du couvent des Récollets de Saint-Julien (qui en est proche) , dans le temps et la distribution des heures canoniales et des autres actions de communauté ; et ayant consulté les supérieurs , qui approuvèrent son dessein , elle l'exécuta par leur ordre , faisant dire matines à minuit , primes à cinq heures du matin , et les autres heures selon la coutume des Récollets , comme on l'observe maintenant. Dans ce changement des heures de la communauté , la supérieure fut obligée de changer aussi la distribution particulière de son temps. Dès lors elle commençait

cette distribution à matines, où elle allait à minuit ; elle y demeurait avec la communauté jusqu'à deux heures ; de deux jusqu'à cinq elle s'employait à l'exercice de la croix ; à cinq heures, ayant commencé l'exercice de la mort, elle allait à primes, et les ayant dites et après avoir fait l'heure d'oraison de la communauté, elle se confessait et recevait le très-saint Sacrement ; ensuite elle se retirait à la tribune, où elle rendait ses actions de grâces au Seigneur et achevait l'exercice de la mort jusqu'à tierces ; elle les disait, entendait la messe conventuelle et y passait les deux heures suivantes jusqu'à ce que la communauté allât au réfectoire ; étant sortie de cette communauté, elle se retirait dans sa chambre et y faisait un rigoureux examen de conscience et une longue prière qu'elle avait composée pour demander au Seigneur pardon de ses péchés ; et ayant achevé cet exercice, elle en sortait pour s'employer aux exercices de Marthe et à ce qui regardait son office, auquel elle s'occupait avec une exactitude admirable jusqu'à l'heure des vêpres ; après lesquelles elle s'occupait jusqu'à complies aux œuvres de charité si l'occasion s'en présentait, ou à écrire ce qui lui avait été commandé. Elle allait à complies, s'étant préparée pour l'oraison de la communauté que l'on fait après en manière de lecture, se servant alors d'un petit traité qu'elle avait composé de la conformité à la volonté de Dieu, et qui était

rempli d'affections admirables de charité et de résignation ; après cette oraison elle allait au réfectoire avec la communauté ; ensuite, si c'était un jour de discipline commune, elle y assistait, après quoi elle réglait les choses du monastère, prenait soin du recueillement des religieuses, et, ayant donné tous les ordres nécessaires, elle se retirait dans sa chambre, où elle déclarait, selon sa coutume, ses fautes de toute la journée à la très-sainte Vierge, comme à sa supérieure, pour en recevoir la correction et la pénitence ; elle employait en cela, et quelquefois à écrire ce qu'on lui avait ordonné, le reste du temps jusqu'à celui de prendre son court sommeil, pour aller ensuite de nouveau à matines. Dans la distribution de ses exercices, elle trouvait le temps de prendre les cinq disciplines qu'elle prenait chaque jour. Elle observa cette même distribution en la manière que j'ai dite, jusqu'à ce qu'on lui modéra ses prières vocales, ce qui arriva environ l'année 1644.

Comme la servante de Dieu eut dès ce temps-là quelques nouvelles occupations extérieures, dont ni la charité ni l'obéissance ne lui permettaient de se dispenser, telles qu'étaient le commerce de lettres qu'elle avait avec le roi, et les soins charitables qu'elle prenait d'entendre et de consoler plusieurs personnes de diverses qualités et de différents états, qui avaient recours à elle dans leurs grandes nécessités ou afflic-

tions dont je parlerai dans la suite , elle fut obligée de changer cette distribution en sorte que toutes ses occupations trouvassent leur temps. Elle commençait ses exercices par celui de la croix , qui durait depuis dix heures de nuit jusqu'à douze : à cette heure-là elle allait sonner matines (car voulant soulager les religieuses et pour d'autres fins sublimes , elle se chargea de ce soin pour toujours , jusqu'à ce que l'ayant pris un fort long temps , une paralysie la mit dans l'impuissance de le continuer), et après y avoir assisté avec la communauté , elle s'en retournait à la tribune pour y continuer ses exercices spirituels. Elle s'appliquait à celui de la mort , jusqu'à ce qu'il fût temps de prendre quelque peu de repos ; elle se levait pour aller à primes , après lesquelles elle se confessait , communiait , rendait ses actions de grâces , et achevait l'exercice de la mort , comme j'ai déjà dit ; et le temps qui lui restait jusqu'à tierces , elle l'employait à écrire ce qu'on lui avait ordonné , ou en d'autres œuvres de vertu. Elle employait les autres heures en la forme que j'ai dite ; elle avait singulièrement destiné le temps qu'il y a depuis vêpres jusqu'à complies pour la consolation spirituelle de ceux qui allaient la demander. Elle garda cet ordre tout le reste de sa vie ; les religieuses étaient surprises de ne la voir jamais oisive , et de ce qu'elle faisait tant de choses en si peu de temps , car elle était fort ponctuelle à s'acquitter de toutes les obligations

de supérieure ; elle ne manquait jamais aux actions de communauté , à moins que le confesseur ou le supérieur ne l'arrêtât ; elle visitait et consolait les malades plusieurs fois chaque jour ; elle ne refusait à aucune du monastère ni à personne du dehors les consolations qu'elle pouvait leur donner , et dont elles avaient besoin ; elle les donnait par écrit à plusieurs absents , et singulièrement à son roi en des choses si importantes , que cette seule correspondance pouvait faire l'entière occupation d'un grand génie.

CHAPITRE XXVII

Élévation d'esprit avec laquelle elle agissait.

L'élévation d'esprit avec laquelle elle faisait toute chose était beaucoup plus admirable. Les actes intérieurs et la ferveur qui répondaient à ses exercices et à ses pénitences étaient si multipliés , si parfaits et si sublimes , qu'on ne saurait les exprimer. Élevant , toutes les fois qu'elle assistait au chœur , son entendement et la partie supérieure de son âme à l'être immuable de Dieu , elle tâchait , à l'exemple des anges , de ne point perdre de la vue intérieure l'objet qu'ils voyaient toujours face à face ; et dans cette contem-

plation elle redoublait plusieurs actes intérieurs d'admiration, de révérence, de louange et d'amour, conviant tous les courtisans du ciel et tous les justes de la terre à exalter avec elle le Seigneur pour sa bonté et ses perfections infinies, et pour les bienfaits qu'elle avait reçus de sa main libérale. Dans le temps de l'oraison sa contemplation était très-relevée, et quelquefois elle y avait une vision abstractive de la Divinité si sublime, qu'il semble qu'on n'en pouvait pas avoir une plus haute dans cette vie mortelle. Elle assistait au sacrifice de la messe avec une très-grande dévotion, remplie de foi et d'attention pour ses augustes mystères; elle offrait le sacrifice présent avec tous ceux de l'univers, et la mort de Jésus-Christ au Père éternel, pour ses péchés et pour tous ceux que l'on avait commis dans le monde, afin que toutes les âmes fussent sauvées; pour le soulagement de celles du purgatoire, pour toutes les nécessités et les afflictions des fidèles, pour l'exaltation de la foi, l'extirpation des hérésies, la paix et la concorde entre les princes chrétiens, et afin que la volonté du Très-Haut fût accomplie par toute la terre. Lorsqu'elle se confessait et communiait, elle s'imaginait toujours que ce pourrait être les dernières confession et communion qu'elle ferait; et dans cette considération, elle se confessait comme pour mourir, et recevait l'eucharistie comme pour viatique. Ses confesseurs étaient étonnés de voir tant de dou-

leur, tant de résolutions de se corriger, et tant de reconnaissance pour le remède du sacrement de pénitence, en des fautes si légères, qu'à peine ils y pouvaient découvrir quelque imperfection; et peut-être que les anges étaient aussi dans l'admiration de voir ce qui se passait dans son âme quand elle recevait l'eucharistie : ce sera un noble sujet de cette histoire plus ample que j'ai promise. Dans les examens de conscience et l'accusation de ses fautes qu'elle faisait devant son auguste supérieure et maîtresse la sacrée Vierge, outre la douleur qu'elle en avait, elle faisait un jugement sévère de toutes ses œuvres, et les comparant avec celles du Rédempteur du monde et de sa très-sainte Mère, elle y découvrait si peu de correspondance dans les opérations d'épouse de Jésus-Christ et de fille de Marie, que voyant la distance immense qu'il y avait de ce qu'elle opérait à ce qu'elle devait, elle en était confuse et humiliée jusque dans son néant, sans en être pourtant abattue, mais toujours plus animée à aimer et à servir davantage le Très-Haut. Quand elle assistait au réfectoire, elle considérait profondément et avec confusion que, si recevant aussi du Seigneur la nourriture gratuitement, elle répondait si peu à ses bienfaits naturels, elle le ferait encore moins à l'égard de ses faveurs surnaturelles si grandes et si multipliées; elle y recevait ce qu'on lui donnait comme une aumône, et si en qualité de

supérieure on voulait lui donner le meilleur, elle s'y opposait ; s'il lui manquait quelque chose, elle s'en réjouissait ; tous les jours ouvriers, elle y faisait quelque acte de mortification et d'humilité ; le lundi, elle se prosternait à terre vers la porte du réfectoire, afin que toutes les religieuses la foulassent aux pieds, vivement persuadée que bien qu'elle fût au-dessus d'elles par l'office de supérieure, elle leur était fort inférieure en la vertu ; le jeudi, elle leur baisait les pieds à l'exemple du Seigneur, avec cette considération pourtant, que sa divine Majesté se mit aux pieds de ses créatures, et qu'elle se mettait à ceux de ses supérieures ; le vendredi, elle y demeurait à genoux pendant tout le repas, demandant à Dieu comme coupable, dans l'assemblée de ses épouses, miséricorde de ses péchés ; les autres jours, elle disait ses fautes et demandait pardon à la communauté, avec beaucoup de douleur, de ce qu'elle ne s'était point acquittée de ses obligations et de ne lui avoir pas donné l'exemple qu'elle devait. Elle agissait dans les fonctions de sa charge avec une sagesse et une humilité admirables ; elle y considérait intérieurement qu'elle était inférieure à toutes celles qui lui étaient soumises, et les regardait comme ses supérieures ; et à l'extérieur elle les gouvernait avec une douce sévérité et avec une autorité humble : s'il fallait quelquefois les reprendre, elle le faisait d'une manière rigide, et cependant elles

en étaient toujours consolées ; elle les traitait avec un amour de mère et avec des caresses d'amie , sans leur donner lieu de s'émanciper ; elle prenait plus de soin de remédier à leurs nécessités qu'aux siennes propres , et les aimait également sans acception de personne ; elle était rigoureuse pour elle-même et fort douce pour les autres ; elle châtiait les offenses de Dieu , et pardonnait celles qui s'adressaient à sa personne , sans témoigner même qu'elle s'en fût aperçue ; elle prenait conseil de toutes dans les affaires importantes , et quelquefois elle obéissait à ses inférieures. Quand elle devait paraître pour consoler les personnes du dehors , selon l'ordre qu'elle en avait de ses supérieurs , elle considérait avec beaucoup d'attention les pièges qui environnent les choses extérieures , et prenait un grand soin de ne point sortir de son recueillement intérieur , mettant aux portes des sens plusieurs boucliers pour résister aux traits des ennemis ; elle fermait les yeux pour ne regarder personne au visage ; elle se précautionnait à l'égard de l'ouïe , pour ne donner aucune attention aux discours terrestres , ni aux louanges ni aux flatteries humaines ; elle mettait à sa bouche une garde de circonspection , afin qu'il n'en sortît aucune parole qui pût être à son avantage ou flétrir son prochain : avec cette précaution , demandant en premier lieu la permission à son divin époux et à son auguste maîtresse de parler , et les consultant sur ce qu'elle

devait dire, elle satisfaisait ces personnes en peu de paroles qui étaient fort discrètes et remplies d'humilité et de charité; et s'il était nécessaire, elle les consolait, les animait à pratiquer la vertu, et les instruisait avec une prudence céleste. Dans toutes ses autres occupations, elle était en un continuel exercice de la foi, de l'amour de Dieu, de l'espérance, des louanges divines et de l'oraison mentale; et lorsqu'elle était obligée de le discontinuer pour prendre un peu de sommeil, elle gravait profondément dans son esprit, pour lui servir de réveil, cette sentence : *La colère divine marche lentement à la vengeance; mais le retardement de la punition se dédommage par la grandeur de la peine.*

Elle avait écrit plusieurs de ces sentences spirituelles, qu'elle lisait souvent pour s'exciter à une plus grande perfection. Quand elle se confessait généralement, et lorsqu'elle avait un nouveau confesseur, elle renouvelait avec une nouvelle ferveur les résolutions qu'elle en avait tirées; et alors elle les présentait écrites à son nouveau Père spirituel, qu'elle voulait informer entièrement de quelle manière elle réglait sa vie, lui disant ces paroles, qui manifestent son humilité, et le motif qu'elle avait de les lui remettre. « Je
« donne à Votre Révérence ces résolutions de per-
« fection, la supp'iant de considérer qu'il y a une
« grande distance de promettre à effectuer ce qu'on

« a promis , singulièrement à l'égard d'une personne
« aussi faible et aussi tiède que moi. Soyez, mon
« révérend Père, sévère à m'obliger d'exécuter ce que
« le Seigneur m'inspire de souhaiter et de promettre.
« Assistez-moi par vos soins, afin que ma tiédeur
« s'anime; fortifiez-moi en m'ordonnant tout ce que
« je dois faire, afin que je sorte victorieuse des at-
« taques continuelles que l'ennemi commun me fait;
« et donnez-moi votre bénédiction et votre permis-
« sion pour exécuter tout ce que j'ai résolu pour le
« bien de mon âme. » Afin que l'on découvre la su-
blime perfection avec laquelle elle agissait en tout, je
mettrai seulement ici une de ces résolutions, par la-
quelle on pourra juger des autres, que j'insérerai
dans l'histoire promise. « Lorsque, dit-elle, la volonté
« se déterminera tant en ce qui regarde les opérations
« intérieures des puissances, que les œuvres exté-
« rieures et l'usage des sens, sur ce qu'elle devra faire,
« je dois alors choisir ce qui sera le plus saint, le plus
« parfait, le plus pur, le plus louable et le plus
« agréable à Dieu, le plus conforme à sa divine loi,
« aux vérités de l'Église catholique romaine, et à ce
« qu'enseignent les saints et les docteurs de cette
« même Église; je dois aussi choisir le plus pénible,
« le plus opposé à mes inclinations, le plus utile au
« prochain, le plus agréable à la très-sainte Vierge,
« et le plus conforme aux instructions que j'en ai

« reçues, faisant tous mes efforts pour obéir à cette
« grande Reine, puisqu'elle est ma maîtresse, ma
« supérieure et la guide de ma vertu. » La sublimité
des faveurs qu'elle recevait répondait à cette perfec-
tion, et les plus vives souffrances répondaient aussi à
ces faveurs. Je ne saurais raconter dans cet abrégé de
sa vie les grâces qu'elle recevait dans cet état, ni les
peines, ni les absences du Seigneur, ni les combats
qui les accompagnaient. Le divin Époux composa par
cette variété en cette créature mortelle une telle
beauté et solidité de vie spirituelle dans ces élévations
continuelles de perfection, que les anges pouvaient
être surpris de voir qu'elle s'élevait du désert si
remplie de délices et si unie à son bien-aimé.

CHAPITRE XXVIII

Services rendus à l'Église.

La providence de Dieu est si admirable envers sa
sainte Église, que selon la nécessité des temps il sus-
cite quelques-unes de ces âmes qu'il a de toute éter-
nité destinées à une sainteté éminente, afin qu'à me-
sure que dans ce sacré bercail il y en a qui par leurs
péchés énormes provoquent sa colère et le portent à

nous punir, il y en ait aussi qui par leurs éminentes vertus apaisent sa justice irritée, et nous attirent sa miséricorde. On peut, par les effets, suffisamment découvrir que Marie de Jésus fut une de ces âmes. Elle commença à paraître dans une haute sainteté, quand par le dérèglement fréquent et par les énormes péchés des enfants de l'Église, la justice divine en étant provoquée, la même Église était aussi menacée de grandes afflictions, et ses principaux membres se trouvaient en des périls formidables. Par l'incroyable beauté de ses vertus et par les précieux ornements dont son divin époux l'avait enrichie, elle trouva, bien mieux que l'autre Esther, grâce devant les yeux du grand Roi de l'univers; et sa divine Majesté ne voulut pas que sa bien-aimée ignorât le danger où se trouvait son peuple, ni le mal dont ses frères étaient menacés. Environ l'année 1630, le Seigneur lui manifesta les maux les plus prochains, lui témoignant en les lui découvrant qu'il aurait bien voulu trouver un autre Moïse qui s'opposât à sa colère. Les afflictions dont l'Église était menacée dans cette occasion étaient extraordinaires; les prières, les instances et les souffrances continuelles par lesquelles la servante de Dieu obtint de la divine miséricorde que tant de maux n'arri-
vassent point, sont si admirables, qu'on ne saurait dignement les déclarer dans cet abrégé. Quoique ces maux eussent été arrêtés, comme les péchés conti-

nuèrent , la justice divine en fut de nouveau provoquée ; c'est pourquoi il fut permis au démon de machiner de nouvelles attaques contre l'Église. Le Seigneur voulut aussi que son épouse connût les embûches que dressait son ennemi , et il commença de les lui manifester avant l'année 1637. Sa divine Majesté lui commandant d'être attentive à ce qu'elle lui voulait montrer, elle vit plusieurs fois (comme la même servante de Dieu l'écrivit plus de vingt années après au pape Alexandre VII d'heureuse mémoire , cherchant près du chef visible de l'Église le remède à tant de calamités) que les démons faisaient dans l'enfer diverses assemblées contre la sainte Église et contre ses fidèles , et qu'ils dressaient singulièrement leurs batteries diaboliques contre l'Espagne. Ils entreprenaient de tout renverser et de détruire la foi catholique. Ils témoignaient avoir une grande rage contre les œuvres de notre rédemption et de notre justification ; et ils inventaient des moyens pour les empêcher et pour se venger de ce que la divine Providence avait usé d'une si grande miséricorde envers les hommes. Et entre plusieurs résolutions qu'ils prirent pour introduire les vices et pour réussir dans leurs desseins , ils déterminèrent de susciter des guerres entre les princes chrétiens , afin qu'après les y avoir embarrassés et épuisés , ils excitassent les hérétiques à persécuter la sainte Église , sans que les princes catholiques pussent s'y

opposer, à cause de leurs guerres civiles ; prétendant ensuite semer leurs hérésies et leurs sectes diaboliques pour étouffer la divine semence de la doctrine évangélique. Plusieurs légions de démons se répandirent par le monde avec beaucoup de rage pour ce sujet. Tout cela fut manifesté à la servante de Dieu, et son cœur, embrasé de charité, en fut pénétré d'une vive douleur.

Dès lors elle s'appliqua toute à implorer les secours divins en faveur de la sainte Église. Elle se prosternait devant le divin tribunal ; elle y gémissait, et même se plaignait au Très-Haut de ce qu'il donnait tant de liberté à ces cruels ennemis de persécuter sa sainte Église et ses fidèles, et de former contre eux tant de mauvais desseins. Mais le Seigneur lui répondait que c'était un châtement qu'il permettait à cause des péchés énormes que commettaient les catholiques ingrats à tant de bienfaits ; que cette ingratitude arrêtait les effets de sa miséricorde et provoquait sa justice. De là la fidèle épouse s'enflammait de nouveaux désirs de faire tout ce qu'elle pourrait pour apaiser le Seigneur, et pour empêcher que les catholiques continuassent les péchés qui l'irritaient. Et lorsqu'elle voyait dans la suite que les démons venaient à bout de leurs desseins, ayant excité une cruelle guerre entre les deux plus grands monarques de l'Église, dont les enfants trempaient leurs mains dans le sang de leurs propres

frères, et porté les mêmes royaumes catholiques à introduire dans leurs armées les hérétiques, son cœur se brisait de douleur, considérant le mal présent, et craignant celui qui pouvait arriver. La sainte Église lui était plusieurs fois représentée sous la métaphore d'une nacelle qui naviguait en la mer de ce monde, agitée par les flots impétueux des afflictions, qui semblaient la devoir submerger. Il lui était aussi manifesté que les fidèles qui se trouvaient dans cette nacelle, tant ecclésiastiques que séculiers, y allaient sans faire réflexion sur le danger et sans en chercher le remède, ne songeant qu'à des fins terrestres; et que par un autre endroit plusieurs hérétiques, incités par les démons, lui donnaient de furieuses secousses. On ne saurait exprimer la douleur dont la servante de Dieu était pénétrée, de voir la maîtresse des nations si solitaire et si dépourvue de secours humains; singulièrement lorsqu'en l'année 1645 elle apprit la persécution que le Turc allait faire à la chrétienté. Elle s'affligeait, voyant son impuissance à remédier à tant de maux; mais la Mère de Dieu, comme sa protectrice et sa maîtresse, l'animait à travailler sans cesse pour un sujet si important, et à prier avec ardeur le Tout-Puissant d'avoir pitié de son peuple.

Dans cette confiance, tout enflammée de charité, élevant son esprit au Seigneur des armées, elle disait :

« Mon adorable Roi, que fera ce pauvre et vil ver-
« misseau pour réparer les offenses que l'on vous a
« faites? Pour la méchanceté du Turc, de ses alliés et
« de son infâme secte, je révèrerai votre être im-
« muable; je vous rendrai du plus intime de mon âme
« le culte qui vous est dû; je confesserai plusieurs
« fois la loi de grâce et les mystères de l'incarnation,
« de la naissance, de la vie, de la doctrine et de la
« rédemption de mon Seigneur Jésus-Christ, et j'in-
« voquerai votre saint nom, afin que ces ennemis de
« la chrétienté soient humiliés et détruits, et que
« leur secte pernicieuse soit éteinte. Pour la vanité
« et l'orgueil qui se trouvent en ceux qui sont vos
« enfants aus-i bien que les enfants de votre sainte
« Église, je m'humilierai jusque dans mon néant, et
« je souhaiterai que tous me connaissent pour ce que
« je suis et me foulent aux pieds. Pour la sensualité,
« je tâcherai, avec votre divine grâce, d'être pure
« dans mes pensées, dans mes paroles et dans mes ac-
« tions, et je souhaiterai et prierai que tous le soient.
« Pour le luxe, je me réjouirai dans ma pauvreté, et
« de me voir avec l'habit le plus vil et le plus rapiécé.
« Ainsi j'irai, mon Dieu, descendant à tous les pé-
« chés, pour réparer l'offense que vous en recevez;
« et je désirerai que tous les mortels soient des anges
« pour vous servir et vous apaiser: ce seront là mes
« occupations, et je vous aimerai au nom de tous et

« pour tous mes frères.— Qui êtes-vous , lui répondit
« le Seigneur, pauvre femmelette, pour réparer tant
« d'offenses que je reçois par la multitude des péchés
« que l'on commet dans le monde? — Je vois bien,
« répliqua la servante, mon aimable Seigneur, que
« je suis pauvre et le plus petit ver de terre; mais
« vous êtes mon Dieu et mon Seigneur, et moi je suis
« votre servante et votre esclave; et en cette qualité
« je dois souhaiter que l'on n'offense point mon
« maître, et faire mon possible pour l'apaiser et pour
« réparer le tort qu'on lui fait. Mon bien-aimé, faites
« que je sois toute à vous, afin que je travaille pour
« les âmes qui vous appartiennent; et tout ce que je
« ferai, aussi bien que mon être, sera vôtre. » Le
Très-Haut, regardant avec complaisance les humbles
prières et les affections amoureuses de son épouse, lui
ouvrit les portes de sa clémence. Il lui semblait que
sa divine Majesté l'élevait à une habitation sainte et
sublime, comme si cette habitation eût été mise en
dépôt dans son sein, lui donnant pour demeure cet
intime sanctuaire des bons plaisirs divins. Elle connut
que ce bienfait n'était pas pour elle seule, mais encore
pour le bien du peuple de Dieu, afin qu'elle travaillât
dans ce sanctuaire pour ce même peuple, qu'elle priât
pour son remède, et qu'elle trouvât dans ce propitia-
toire le Roi des siècles et immortel favorable et misé-
ricordieux à son royaume militant. Et quoique le Sei-

gneur lui eût donné auparavant pour occupation dans son Église de prendre soin de ses fidèles, de travailler pour eux, et d'implorer sa divine clémence, afin qu'il usât de miséricorde envers eux, et qu'il détournât le fléau qui menaçait la chrétienté et qui avait déjà commencé de l'affliger, ce qu'elle avait, comme j'ai dit, fidèlement accompli; elle en fit néanmoins dès lors le principal emploi de sa vie, et ce fut le fruit auquel elle appliquait, non-seulement tout ce qu'elle faisait et souffrait, mais encore toute la grâce qu'elle trouvait devant les yeux du Très-Haut.

Dans cette occupation elle prenait un soin très-vigilant de prier pour la monarchie d'Espagne, pour ses rois catholiques et pour leur famille royale; y étant portée non-seulement par l'obligation qu'elle en avait en qualité de sujette de ces rois, née dans cette même monarchie, mais beaucoup plus encore par la fermeté pure et constante de la foi catholique qui s'y trouvait. Elle connaissait (ce qu'on ne peut pas assurément nier) que cette monarchie est dans la chrétienté la très-fidèle fille de la foi, celle qui la confesse avec pureté, sans permettre aucune erreur en aucun de ses membres, et celle qui en cette pureté fait la plus étendue partie de l'Église catholique. Il lui avait été manifesté que pour cette raison la fureur infernale et l'envie diabolique dressaient singulièrement leurs batteries contre cette partie. Elle la voyait par

tous les endroits grièvement affligée par la permission du Très-Haut , qui à cause de l'ingratitude châtie plus rigoureusement les fautes des enfants , qui comme plus éclairés et plus favorisés , en devraient moins commettre. Toutes ces considérations et les instances des anges tutélaires du royaume et du roi enflammaient sa charité , afin qu'elle s'appliquât avec ferveur à agir , à souffrir et à prier pour cette nécessité. Et comme elle connaissait que les péchés toujours plus multipliés de ceux que le Seigneur avait si fort obligés à le servir par le très-précieux don de la pureté et de l'intégrité de la foi , provoquaient sa justice , et la portaient à leur envoyer le fléau qui les affligeait , et à leur en destiner d'autres plus grands , non contente d'implorer continuellement sa miséricorde , elle cherchait tous les moyens possibles de diminuer dans ces royaumes les offenses de Dieu , qui empêchaient sa clémence. Le très-doux Seigneur , incliné à satisfaire aux charitables instances et aux ardents désirs de son épouse , lui en fournit un qu'on ne saurait imaginer : ce fut qu'une pauvre religieuse comme elle l'était , née et élevée dans la rusticité d'une montagne , non-seulement retirée de la cour , mais continuellement enfermée en un coin le plus éloigné de la Castille , eût une étroite , fréquente et comme familière communication avec le monarque d'Espagne.

CHAPITRE XXIX

Entrevue avec le roi.

La chose arriva en cette forme. En l'année 1643, l'Espagne se trouvant pressée par les guerres de Catalogne et de Portugal, le roi Philippe IV, de glorieuse mémoire, fut obligé d'aller à Saragosse. Il prit son chemin par Agréda; et le très-pieux monarque, excité par le grand bruit de la sainteté de la servante de Dieu Marie de Jésus, répandu depuis longtemps par toute l'Espagne, souhaita de la voir, et de lui recommander de vive voix de prier Dieu pour le bon succès de ses armes et pour le soulagement des calamités qui affligeaient ses royaumes. Dans ce dessein, Sa Majesté Catholique entra la première dans le monastère de la Conception d'Agréda, le 10 juillet de la même année. Ce monarque parla à la servante de Dieu, et à la première réponse qu'elle lui fit, il sentit une telle vertu en ses paroles, et il en reçut une si grande consolation, que, ses peines intérieures en étant beaucoup plus adoucies que de ce qu'il s'était imaginé, il s'entretint longtemps avec elle. Il y conçut une si haute estime de la sainteté et de la prudence céleste de Marie

de Jésus, que non-seulement il lui recommanda d'être sa médiatrice auprès de Dieu, tant à l'égard des affaires importantes de sa monarchie qu'en ce qui regardait son propre salut éternel, mais encore qu'il lui ordonna de lui écrire ce qu'elle jugerait être du service de Dieu, pour son soulagement et pour son instruction. La vénérable mère obéit; et, voyant que Dieu lui avait ouvert une voie si favorable pour satisfaire à ses charitables désirs, elle commença avec une prudence admirable de l'exhorter par ses lettres à la plus grande perfection de sa vie, au plus saint gouvernement et à la réformation des mœurs de ses royaumes. Sa Majesté éprouva de tels effets en son âme par les lettres de la servante de Dieu, qu'elle résolut de continuer avec elle ce saint commerce, qui produisit des fruits admirables de sainteté par tous ses royaumes. Le roi pliait le papier également, et il écrivait à un côté, de sa propre main, à la servante de Dieu, lui ordonnant de lui répondre en l'autre côté. De sorte que l'estime du roi augmentant toujours plus à l'égard de la vénérable mère par l'utilité spirituelle qu'il tirait de ses réponses, il continua ce commerce de lettres avec elle, sans laisser passer aucun courrier qu'il ne lui écrivît, à moins qu'il ne fût malade ou dans quelque pressante occupation; et cette communication dura vingt-deux ans, que la servante de Dieu vécut encore depuis ce temps-là. Les plus secrètes affaires

de son âme et de son gouvernement, que Sa Majesté lui communiquait, témoignent assez la grande confiance que le roi de la terre avait en l'épouse du Roi du ciel. Les sublimes avertissements si conformes à la plus grande perfection du gouvernement personnel et politique d'un prince catholique, renfermés dans les réponses de la vénérable mère, manifestent la sagesse admirable et la science infuse qui se trouvaient en elle. Mais les vérités et la sainte liberté que cette créature sut accommoder avec le profond respect qu'une pauvre religieuse devait avoir pour un si grand monarque dans une si longue et si fréquente communication, sont des témoignages irréfragables de sa rare sainteté. Le confesseur de la servante de Dieu lui ordonna, pour de prudentes raisons, de faire toujours des copies de sa propre main des lettres du roi, aussi bien que de ses réponses, et de les garder. Sa Majesté, pour sa consolation, conservait les originaux dans son cabinet. Après la mort de la servante de Dieu l'on trouva plusieurs de ces copies, que nous gardons. On trouva aussi après la mort du roi ces originaux, que les principaux ministres se partagèrent avec beaucoup de dévotion, et qu'ils conservent aujourd'hui comme des gages fort précieux. J'espère qu'on donnera un jour au public tout ce qu'on en pourra ramasser, persuadé qu'il servira de miroir aux princes catholiques, où l'on découvrira la piété de notre grand Philippe,

qui sut joindre la perfection chrétienne avec le sceptre, et remplir son cœur royal d'une doctrine céleste, sans que la bassesse apparente de l'organe qui la lui communiquait l'empêchât de la recevoir.

Le très-pieux monarque fut si édifié de la première conversation de la servante de Dieu, qu'il souhaitait avec passion de la renouveler; c'est pourquoi il tâcha dans toutes les occasions qui se présentèrent de repasser à Agréda pour avoir cette consolation; et lorsqu'il était avec elle, il la traitait avec la même confiance que le plus intime de ses amis; avec la même familiarité que si elle eût parlé à sa propre sœur; et avec la même vénération que si elle eût été sa mère naturelle. Il était si content lorsqu'il recevait quelque'une de ses lettres, que quand la servante de Dieu retardait à lui répondre, étant dans l'impossibilité de le faire par quelque grande maladie, ou parce qu'elle était dans les exercices spirituels, il s'en affligeait comme s'il eût manqué de son unique soulagement. Toutes les incommodités que le roi eut dans une maladie presque continuelle, lui furent supportables pendant qu'il jouit de cette consolation; mais aussitôt qu'elle lui eut manqué par la mort de la vénérable mère, il ne vécut pas quatre mois. La servante de Dieu n'usa de cette faveur si particulière du roi de la terre que pour les fins que le Roi du ciel avait disposées. Elle travaillait au salut et à la réformation des mœurs de

ses royaumes, portant autant qu'il lui était possible leur chef à la plus grande perfection; elle tâchait d'inspirer la pratique de la véritable sainteté au prince, afin que le Seigneur détournât le fléau qui affligeait son peuple; elle l'exhortait à choisir toujours les plus dignes pour ses ministres, afin que le corps de la république reçût par ces canaux le remède nécessaire. Elle ne se servait de cette grâce que pour la sanctification des peuples et pour le soulagement des misérables et des affligés; car elle méprisait tout ce qui pouvait regarder ses propres intérêts, sans jamais permettre qu'aucun de ses parents se prévalût de l'estime que le roi faisait d'elle; ne se servant de l'honneur que cette estime lui procurait que pour se confondre et s'humilier toujours plus, s'en croyant tout à fait indigne.

CHAPITRE XXX

Les soulagemens spirituels et temporels que les fidèles en recevaient.

Le Seigneur disposa aussi qu'une grande multitude de fidèles attirés par le bruit de sa sainteté accourût continuellement à elle pour y chercher le soulagement à ses maux, afin même que dans une si grande et si

éloignée retraite elle pût étendre son charitable emploi en y travaillant à la conversion de plusieurs âmes, et à empêcher les offenses de Dieu. Et comme tous ceux qui avaient recours à la servante de Dieu trouvaient en elle leur remède, le nombre en augmenta toujours plus jusqu'à sa mort. Non-seulement toutes les personnes de la ville d'Agréda et de son voisinage qui se trouvaient dans quelque considérable affliction spirituelle ou temporelle, mais encore plusieurs autres de divers endroits fort éloignés de la Castille, de l'Aragon et de la Navarre, dans leurs pressantes nécessités, allaient toutes chercher la mère Marie de Jésus, comme leur asile commun, leur remède miraculeux et leur oracle céleste, que Dieu leur avait envoyé dans cette vallée de larmes pour leur consolation. Ce concours était composé de toutes sortes d'états et de conditions, de personnes ecclésiastiques et séculières, depuis les plus éminents en dignité jusques aux moindres; mais comme les afflictions sont plus fréquentes dans les pauvres, qui se trouvent ordinairement sans secours humains, ceux-ci avaient une plus facile et plus agréable audience en ce tribunal charitable; car aussitôt que la servante de Dieu savait que quelque pauvre l'appelait, ce qui lui arrivait le plus souvent, elle s'empressait de descendre pour le soulager, et le recevait comme l'image de son époux. Dieu lui donna ce moyen afin qu'elle prît soin de ses intérêts, et qu'elle satisfît en

partie aux ardens désirs qu'il lui avait inspirés, de réduire les pécheurs, de diminuer en son peuple ses offenses, de mettre ses fidèles dans le chemin du salut, et d'animer plusieurs âmes à son service; car comme ces personnes l'allaient trouver pour lui communiquer leurs afflictions et pour lui demander le remède dans leurs peines, ses prières dans leurs nécessités, et son conseil dans leurs importantes affaires, elle avait une occasion favorable de leur donner les instructions nécessaires au besoin spirituel qu'elles en avaient. Et afin qu'elle y réussit, le Seigneur lui manifestait, par un privilège singulier de sa grâce, les consciences de ceux qui avaient recours à elle, en la manière qu'elle-même le déclare dans le chapitre second du livre premier de l'histoire de la sacrée Vierge. Je ne mets pas en détail dans cet abrégé avec quelle prudente adresse elle se servit de ces moyens, ni les fruits merveilleux qu'elle en retira pour apaiser son Seigneur, pour augmenter l'héritage de son époux et pour le salut de ses frères; j'en dirai que'que chose en général dans les vertus de charité et de prudence qu'elle pratiqua, réservant le reste pour un autre endroit.

Comme les fidèles trouvaient en la servante de Dieu un si grand soulagement en lui communiquant leurs afflictions, enflammés d'un pieux zèle, ils la priaient, avant que de s'en séparer, de leur donner de sa main quelque chose de dévotion qui leur servit de mémoire

des instructions qu'elle leur avait données. Ils lui faisaient cette demande avec tant d'instances, que la charité de la vénérable mère ne pouvant résister à un souhait si dévot, elle leur donnait des croix, ou médailles, ou images, ou chapelets, ou quelque scapulaire de la Conception, leur recommandant de le porter en honneur de cet admirable mystère. Les uns apprenant des autres ce qu'ils avaient reçu, il y en eut un si grand nombre qui lui demandaient avec la même instance ces choses de dévotion, qu'elle fut obligée d'en faire quelque provision. Ayant déjà cette provision, et se trouvant dans sa retraite en une des fêtes solennelles auxquelles le Seigneur lui faisait ordinairement des faveurs singulières, elle se souvint des grandes nécessités spirituelles qu'elle découvrait dans les personnes qui lui demandaient ces choses; et, enflammée d'une ardente charité, elle fit une fervente prière pour elles, demandant à sa divine Majesté de les délivrer des tentations du démon; de faire la grâce à celles qui se trouvaient en mauvais état, d'en sortir; de les éloigner des occasions du péché et de les assister de ses puissants secours à l'heure de la mort. Connaissant que le Seigneur avait pour agréable qu'elle lui fit ces demandes pour ses fidèles, et comme il semblait à sa charité que le nombre de ceux sur lesquels elles s'étendaient était petit, elle s'anima à prier sa divine Majesté de communiquer des grâces particulières pour

ces nécessités spirituelles à toutes les personnes qui l'invoqueraient avec dévotion, ayant sur elles quelque-une de ces croix, ou médailles, ou images, ou chapelets qu'elle avait préparés, quand ce ne serait même qu'un seul grain de chapelet. Le très-miséricordieux Seigneur lui accorda sa demande. Et la servante de Dieu ayant communiqué à ses confesseurs ce bienfait divin qu'elle avait reçu, ces mêmes confesseurs, considérant les grands fruits que les âmes en tiraient, lui ordonnèrent de supplier le Seigneur de le renouveler en d'autres semblables occasions sur les mêmes choses. La servante de Dieu les distribuait à ceux qui l'allaient chercher dans leurs afflictions, sans leur faire la moindre mention de ce bienfait, se contentant de les exhorter à les conserver avec la dévotion que les catholiques doivent avoir pour de semblables objets, et à invoquer, en les portant, le Seigneur dans leurs nécessités. Et quand elle les donnait, elle faisait toujours une prière particulière pour la personne qui les recevait, selon les besoins qu'elle découvrait en cette personne.

La servante de Dieu étendait ces soins extérieurs autant que son état lui pouvait permettre de les étendre pour le salut des âmes; mais comme rien n'empêchait ses charitables applications intérieures, elles n'avaient point de bornes. Et je ne puis dignement les raconter qu'en me servant des paroles dont elle-

même se servit pour les déclarer à un de ses supérieurs, qui lui ordonna dans une certaine occasion de lui découvrir ce qui se passait en elle. « Après que je n'eus
« plus les grâces éclatantes à l'extérieur, lui dit-elle,
« et que je fus entrée dans la voie nouvelle et secrète
« que j'ai déclarée, j'y eus quelquefois connaissance
« d'une manière différente, mais plus assurée que la
« première, des nécessités pressantes de ceux du
« Nouveau-Mexique et des royaumes qui s'y trouvent.
« Je voyais dans le Seigneur, et je connaissais par sa
« divine lumière les afflictions, les extrémités et les
« peines où se trouvent ceux qui se convertissent,
« faute de ministres; et je les recommandais à Dieu
« dans mes pauvres prières. Je ne saurais exprimer
« les ardents désirs que le Très-Haut a infusés dans
« mon âme pour le bien et le salut des peuples du
« Mexique et de tous les autres qui ne le connaissent
« point, et pour la conversion de ceux qui sont en
« péché mortel. J'ai le cœur percé d'une mortelle
« douleur de ce qu'un si grand nombre de personnes
« se perdent; et je sens un désir qui me consume,
« que tous arrivent à la vie éternelle. Je me trouve
« quelquefois à la tribune dans les exercices que je
« fais la nuit, et je m'y prosterne en forme de croix,
« priant pour les âmes, et offrant au Père éternel la
« passion de son très-saint Fils pour elles; et c'est
« avec tant de ferveur, qu'il me semble en être tout

« embrasée ; et abîmée dans mon néant , je voudrais ,
« s'il était possible , descendre jusqu'au centre de la
« terre , et m'y mettre à la porte de l'enfer de façon
« que personne n'y pût entrer. Et je supplie le Tout-
« Puissant que , pourvu que je sois en grâce , il
« me tienne dans les peines qu'on y souffre , afin
« que personne n'y soit condamné. Et lorsque ce zèle
« enflammé me donne lieu de considérer ma bassesse
« et combien mes désirs sont au-dessus de mes forces ,
« pénétrant l'impossibilité de les satisfaire , je gémis
« et me prosterne aux pieds du Seigneur , le priant
« pour les âmes qui sont les ouvrages de ses mains ,
« le prix de son sang , pour mes frères , pour ses en-
« fants. J'ai senti toute ma vie ces ardentés affec-
« tions. » C'est ce que dit la servante de Dieu , dont
les paroles marquent assez les soins intérieurs qu'elle
prenait continuellement pour le salut des âmes.

Le Seigneur favorisait ces soins d'une manière
admirable ; car afin que les prières de sa servante
lui fussent plus agréables , comme Esther fut cor-
porellement ornée et embellie , afin qu'elle trouvât
grâce devant les yeux d'Assuérus , de même il l'ornait
et l'embellissait spirituellement par des augmentations
merveilleuses de vertus et de dons , l'élevant à un tel
degré de beauté intérieure , qu'elle apaisait la colère
du grand Roi , et le portait à exaucer avec bénignité
les humbles prières qu'elle lui faisait pour le salut de

son peuple et de ses frères ; et afin que sa charité s'excitât à les faire avec plus d'ardeur, Dieu lui représentait avec une expression admirable ce que Jésus-Christ avait opéré pour les hommes, combien il les aimait, avec quelle tendresse il les cherchait, les charitables soins qu'il prenait de leur salut, et de les porter à faire leur profit du prix infini de son sang. Elle y était aussi animée par les anges. Il arrivait parfois qu'elle se trouvait environnée de divers anges gardiens, qui l'invitaient à se joindre à eux pour prier la divine Majesté en faveur des âmes qui leur étaient recommandées, et à faire ce qu'ils ne pouvaient pas eux-mêmes, en s'offrant d'endurer quelque chose pour le bien spirituel de ces âmes. Et quand la servante de Dieu, par un effet de sa profonde humilité, n'osait point s'y employer, sans la tirer de cette importante humilité, ils l'animaient en lui représentant qu'il suffisait qu'elle fit profession de foi pour ne pas s'excuser de donner cette satisfaction à Dieu ; que si le moindre serviteur de la maison du Roi ne prend pas fidèlement soin du bien de son maître, il est congédié avec confusion ; et que même les esclaves qui sont en un rang beaucoup plus inférieur, doivent travailler avec plus de soin à tout ce qu'ils connaîtront lui être agréable, s'ils veulent s'attirer ses bonnes grâces. Ils l'exhortaient aussi à ne point cesser de consoler et d'instruire les personnes qui auraient recours

à elle, à cause de la répugnance qu'elle avait à fréquenter les créatures, puisque la charité rendait douces les choses amères; et ils lui enseignaient comment elle se devait comporter avec elles dans ces sortes d'occasions. D'autres fois, quand quelque personne de la connaissance de la servante de Dieu se trouvait en quelque grand danger de se perdre, l'ange gardien de cette personne le lui manifestait, et la sollicitait de prier avec lui instamment le Seigneur pour cette nécessité. Ce que plusieurs personnes dévotes assurent, est peut-être un effet de semblables avis ou d'une plus haute lumière, savoir, que la vénérable mère, pendant qu'elle vivait, les avait délivrées d'une manière admirable de périls évidents de mort violente, et d'autres dangers où leur salut éternel aurait couru des risques.

CHAPITRE XXXI

Soins qu'elle prenait de ses filles.

Quoique la servante de Dieu étendit en la manière qu'il lui était possible ces exercices charitables sur tous ceux qui se trouvent dans cette vallée de misères, elle les étendait néanmoins avec plus d'abondance sur

les religieuses de cet heureux monastère où elle demeurait. C'est là qu'elle faisait ses plus puissants efforts, afin qu'on y pratiquât en tout ce qui était le plus agréable au Très-Haut, y étant portée par ces trois considérations : l'une, à cause de l'obligation qu'elle avait en qualité de supérieure d'y surveiller ; l'autre, parce que sa charité devait être plus active à l'égard des personnes qui lui étaient les plus proches et les plus unies ; et la troisième, parce qu'elle les regardait comme ses chères compagnes, sur lesquelles elle devait singulièrement étendre les désirs que le Seigneur lui avait donnés de travailler au salut commun des mortels, croyant que cette grâce du Seigneur suppléerait à son insuffisance ; c'est pourquoi elle aurait souhaité qu'elles eussent été toutes saintes. Ce fut une des plus grandes peines et une des plus sensibles mortifications qu'elle eut dans son office, que de voir que sur cet article les œuvres ne répondaient pas à ses désirs. Car comme elle réglait la perfection par la sublime lumière qu'elle avait reçue du Seigneur, que cette sublimité n'est pas pour tous, et qu'il n'est pas même moralement possible qu'il n'y ait quelques défauts parmi les sujets qui composent une communauté ; elle était comme crucifiée par l'ardent désir qu'elle avait qu'elles se rendissent toutes très-agréables à Dieu, et lui fussent de très-fidèles épouses dans les plus petites choses aussi bien que dans les plus

grandes. Et comme d'un côté son admirable prudence l'arrêtait par la connaissance qu'elle avait de la fragilité humaine, et de ce qu'on ne trouve pas toujours les sujets disposés à l'obligation de pratiquer une haute perfection ; considérant même par sa profonde humilité, qu'elle était beaucoup plus imparfaite que celle qui le paraissait le plus ; et que, d'un autre côté, la charité et le zèle qu'elle avait dans l'office de supérieure la tenaient en balance ; ses ardens et arrêtés désirs lui faisaient souffrir une espèce de martyre. Le milieu qu'elle prit pour son soulagement fut d'accorder la prudence avec le zèle dans la résolution quelle fit de faire réflexion sur la fragilité humaine, en obligeant les religieuses à pratiquer la perfection, et de les y exhorter sans cesse par d'autres voies.

Pour ce qui regarde l'accomplissement de la règle, les constitutions et les observances régulières de leur état, elle ne permettait rien qui pût introduire le moindre relâchement ; elle ne négligeait rien de ce qui concernait son office ; elle ne laissait passer aucune faute sans les corriger, et elle le faisait avec une sévérité prudente, avec beaucoup de charité et de douceur. C'est tout ce qu'elle pratiquait pour les obliger à s'acquitter ponctuellement de leur devoir ; mais les exhortations qu'elle leur faisait pour les porter à la plus grande perfection, s'étendaient bien davantage, et elle se servait de plusieurs autres moyens pour cela.

Le principal fut d'avoir un continuel recours à Celui duquel nous vient tout don parfait, priant avec de grandes instances ce Père des lumières de leur en communiquer d'efficaces pour son plus grand service, et de les rendre, comme tout-puissant, toutes saintes. Ensuite elle représentait à Jésus-Christ que ce monastère étant comme une nouvelle pépinière plantée de sa main, et une congrégation de ses épouses choisies qu'il avait assemblées avec tant de providence, c'était un engagement à son amour et à sa grandeur de le mettre dans une telle perfection que l'on connût que c'était son ouvrage singulier. Elle s'adressait aussi à la Reine des anges, lui représentant les promesses qu'elle lui avait faites d'être la principale supérieure de cette famille qui lui appartenait par plusieurs titres, et que la sainteté des inférieures dépendait du soin de la supérieure. Elle faisait tout son possible afin qu'elles ne missent de leur côté aucun obstacle à la grâce qu'elle tâchait de leur procurer du Très-Haut, et qu'elles ne la reçussent point en vain. Elle les exhortait fréquemment à suivre avec ferveur le chemin de la perfection, y animant en particulier celles qui avaient besoin de quelque instruction spéciale, et toutes en général dans les chapitres communs qu'elle tenait. Les conférences qu'elle y faisait étaient si ferventes, si efficaces, si sublimes et si touchantes, qu'elles en étaient pénétrées et animées à pratiquer la

vertu au point que , se reprochant après leur propre tiédeur, elles disaient que si elles en profitaient , elles deviendraient toutes des séraphins en perfection. Elle les portait à entrer souvent dans les exercices spirituels , afin qu'elles y entendissent sans embarras la douce voix de leur Époux , et qu'elles y reçussent de nouvelles forces pour le servir. Elle les leur faisait faire de telle sorte, que celle qui y était, assistant à toutes les communautés avec plus de ponctualité que les autres, gardât la retraite dans un perpétuel silence, toujours le visage voilé, séparée dans les actions de communauté, y occupant le lieu le plus bas et y observant inviolablement les autres choses qui y sont prescrites ; de sorte que , retranchant avec une discrétion admirable les inconvénients, elle lui donnait lieu de profiter de la tranquillité de la solitude, de l'exemple de la communauté, des mortifications publiques et de la commodité qu'elle avait d'en faire de secrètes. Elle leur enseignait comment elles devaient faire les exercices de la croix et de la mort, qu'elle regardait comme des moyens propres à communiquer de nouvelles forces à l'âme ; leur donnant les points les plus convenables pour la méditation et les instructions les plus ferventes pour élever leur esprit au Seigneur. Et afin que les autres s'animassent et que le profit particulier se rendit commun à toutes , elle ordonna que celle qui sortirait des exercices ferait

comme un défi à la communauté sur la pratique d'une vertu qui lui serait la plus agréable, proposant un prix à qui s'y distinguerait davantage. On mettait à la porte du chœur le cartel de cette espèce de défi. Afin que l'on en voie la teneur, je mettrai ici un de ceux que la servante de Dieu (qui était la première à exécuter ce qu'elle enseignait) fit sortant des exercices; et il sera sur la charité, qui a du rapport avec ce dont nous traitons maintenant.

Cet écrit contenait ce qui suit : « Mes très-chers
« sœurs, saint Paul dit que, s'il n'avait point la cha-
« rité, il n'était rien; de sorte que toutes ses prédi-
« cations, ses peines, ses afflictions, la conversion
« des âmes et tout ce qu'il faisait et souffrait, il le
« regardait comme un rien s'il n'avait point la cha-
« rité. Les saints disent que cette vertu est la reine
« de toutes les autres, et qu'elle est la sainte, la
« puissante devant le tribunal de Dieu, et celle qui
« porte sa divine Majesté à exaucer nos prières.
« Cette vertu de charité est comme composée de
« deux parties : l'une est l'amour de Dieu, et l'autre
« celui de notre prochain; et ces parties sont si
« unies, que le Seigneur ne veut point notre amour
« s'il n'est accompagné de celui de nos frères; c'est
« pourquoi il renferma les préceptes de sa sainte loi
« en ces deux : « Tu aimeras Dieu, et le prochain
« comme toi-même. » Il dit de plus que ce que nous

« faisons pour un de ses petits nous le faisons pour lui-
« même , de manière qu'il promet et s'oblige de ré-
« compenser libéralement ce que nous ferons pour le
« prochain. Or j'ai cru que cette vertu de charité, qui
« est ma bien-aimée , ma chérie , ma choisie , ma belle ,
« ma règle et mon soulagement dans cette vallée de
« larmes , devait être cette sorte de défi que l'on a
« coutume de faire en sortant des exercices. Je ne dis
« pas que je le fasse , ce défi , car il n'appartient pas
« à la moindre des créatures et au plus petit ver de
« terre de défier personne ; mais , prosternée à vos
« pieds , je vous prie et vous conjure au nom de la
« très-sainte Trinité , Père , Fils , et Saint-Esprit, trois
« personnes distinctes et un seul Dieu véritable , que
« j'adore et exalte du plus intime de mon âme ; et au
« nom de notre sainte Mère protectrice , supérieure
« et Reine la sacrée Vierge , et au nom de saint Michel
« et de notre Père saint François ; je vous conjure ,
« dis-je , d'embrasser cette vertu , de la placer dans
« votre cœur et de faire tous vos efforts pour la mettre
« en pratique. Que ce soit là le trésor de notre com-
« munauté , l'héritage de notre auguste supérieure ,
« qui est la Mère du pur amour. Or , à l'égard de celle
« qui tâchera le plus de l'acquérir de manière que la
« règle par où nous la mesurons soit celle-ci : Ce que
« je souhaite que l'on fasse envers moi en estime , en
« amour saint et charitable , dans la nourriture , dans

« les maladies, dans la santé et en tout temps, c'est ce
« que je dois souhaiter pour ma sœur; et ce qui m'of-
« fense et me déplaît, c'est ce que je dois éviter à l'é-
« gard de ma sœur : il ne doit y avoir aucune dispute
« parmi vos révérences; vous ne devez avoir qu'une
« même volonté et qu'un même sentiment sans au-
« cune différence : je dis donc qu'à l'égard de celle
« qui se distinguera en cela, je prie le Seigneur avec
« toute l'ardeur possible, suppliant sa divine Majesté
« de la bénir, de lui montrer éternellement la joie de
« sa divine face dans la béatitude, de la mettre au
« nombre de ses élues et de ses bien-aimées, de la
« combler de ses bénédictions, et de lui faire la
« grâce d'obtenir le salut éternel pour soi et ses pa-
« rents. Et afin que celle qui s'avancera le plus en
« la charité reçoive toutes ces faveurs, je lui promets
« un mois de toutes mes afflictions, de tous mes exer-
« cices, de toutes mes peines et de tout ce que j'y
« mériterai, qui sera bien peu de chose; et pour y
« suppléer j'ajoute trois mois de tout le bien que la
« communauté fera, autant que je le puis appliquer
« en qualité de supérieure : outre cela, je prie la très-
« sainte Vierge de la recevoir pour sa fille bien-aimée,
« souhaitant que Dieu vous rende toutes dignes de ce
« bonheur. » A l'exemple de la mère, les filles fai-
saient leur espèce de défi, chacune selon la ferveur en
laquelle elle se trouvait en sortant des exercices, et

avant que de l'afficher elle le portait à la supérieure , afin qu'elle y ajoutât la récompense des bonnes œuvres et des prières de la communauté et qu'elle le signât. C'est ainsi qu'elle les animait et les excitait à courir avec une sainte émulation dans la carrière des vertus , afin que par là elles reçussent la récompense de la félicité éternelle.

Elle leur procurait par tous les moyens qui lui étaient possibles les grâces du Seigneur, afin que , pratiquant par ces divines influences les bonnes œuvres , elles affermissent leur vocation et leur élection. Elle avait expérimenté que , portant avec soi comme fidèle et tendre épouse une image de Jésus-Christ son divin époux , elle recevait de grands profits spirituels , et afin que ses filles jouissent d'un bien si considérable , et portassent sur elles ce signe extérieur de véritables amantes , qui les excitât à entretenir leur amour intérieur , elle fit faire autant d'images de Jésus-Christ crucifié qu'il y avait de religieuses. Avant que de les leur distribuer, poussée par son ardente charité et par la confiance qu'elle avait en la miséricorde du Seigneur, qui souhaite avec tant de bonté le salut des âmes , elle pria instamment sa divine Majesté d'accorder à celles qui portant ces saintes images avec dévotion l'invoqueraient , outre les grâces dont j'ai fait mention ci-dessus , des secours singuliers pour s'exciter toujours plus à son divin amour , à de fervents

désirs de sa grâce , et à profiter de leur rédemption abondante. Et ayant obtenu ce qu'elle souhaitait de la divine clémence , elle donna à chacune son image , leur disant seulement le motif qu'elle en avait , sans leur en découvrir le bienfait , que le confesseur leur déclara dans la suite , afin qu'elles invoquassent avec plus de ferveur leur époux en ces saintes images , et qu'elles les portassent avec une plus tendre dévotion. Elle prit la même précaution , afin qu'elles s'attirassent une plus particulière protection de la Mère de Dieu. Elle obtint du Seigneur une autre faveur à l'égard d'une très-belle image de la Vierge en sa conception , qu'elle avait dans la tribune , et devant laquelle elle disait toutes les nuits ses fautes à son auguste supérieure : ce fut qu'outre ces grâces elle en reçut une bien particulière , savoir : que quiconque demanderait devant cette image à la Mère de Dieu le secours dans quelque nécessité , pourvu que cela ne s'opposât point au plus grand bien spirituel de celui qui le demanderait , la même Reine des anges ferait pour lui dans le ciel avec beaucoup d'instance la même demande. Et comme la servante de Dieu connaissait très-bien avec quelle fureur infernale le démon s'opposait au bien de ce monastère , tâchant d'y troubler la paix et d'empêcher l'avancement spirituel des religieuses , elle obtint par ses ardentés prières du Seigneur , qu'elles trouveraient toujours en cette sainte image un

asile assuré, promettant à celles qui devant la même image imploreraient le secours de sa Mère, de puissantes grâces contre les attaques du démon, et des secours particuliers pour surmonter ses tentations. Et afin qu'elles obligeassent davantage leur auguste supérieure et bienfaitrice céleste, elle fit qu'elles reçussent unanimement le patronage qui est imprimé à la fin de la Cité mystique, établissant à perpétuité dans le monastère les solennités, les processions, les hymnes et les jeûnes en l'honneur de la très-sainte Vierge qui sont marqués dans ce patronage, aussi bien que l'invocation de ses deux coadjuteurs en cet ouvrage, saint Michel et saint François. C'est ainsi que cette femme forte prit soin de la maison et de la famille de son époux; et l'on peut dire que c'est d'en haut que vint la récompense de cette vierge, vivant dans cette vallée de larmes pour le bien de son monastère, de sa patrie, de la sainte Église, et même de tout l'univers.

CHAPITRE XXXII

Elle brûle ses écrits.

La vénérable mère se trouvait dans ces saintes occupations, lorsqu'en l'année 1645 le Père François

André, son confesseur, fut obligé de faire une absence plus longue qu'à l'ordinaire, parce qu'il était provincial, et qu'il fut obligé, après avoir visité sa province, d'aller au chapitre général de son Ordre, qui en cette année se tint à Tolède. Dans cette absence, un religieux ancien qui avait été dans les commencements confesseur de la servante de Dieu, lui fut substitué pour la confesser encore et pour la diriger. Celui-ci, ne pénétrant pas bien ce qui se passait en elle, avait cru que ce n'était pas une sage conduite à l'égard de cette âme que de l'obliger par obéissance à écrire, et que c'était l'exposer aux blâmes que de semblables choses attirent d'ordinaire à des âmes véritablement saintes par l'imprudence de leurs directeurs. Je ne puis pas m'imaginer que le démon, qui avait tâché avec tant de fureur d'empêcher l'histoire de la sacrée Vierge, ne se prévalût de cette occasion pour détruire cet ouvrage de la clémence du Très-Haut, en fortifiant par ses secrètes suggestions cette pensée, qui du côté du confesseur pouvait peut-être naître d'une bonne intention. Enfin il arriva que ce confesseur, prenant soin de la conduite de la vénérable mère, lui dit que les femmes ne devaient point écrire, et qu'ainsi il lui ordonnait par obéissance de brûler l'histoire de Notre-Dame et tous les autres papiers qu'on lui avait commandé d'écrire. A peine l'obéissante inférieure eut oui le commandement du confesseur, que, sans

aucune réplique et sans lui alléguer les lumières avec lesquelles elle l'avait écrite, persuadée qu'on ne saurait se rendre plus agréable au Seigneur qu'en obéissant à ses ministres, elle lui promit de l'exécuter au plus tôt; et incontinent elle alla brûler l'original de cette histoire, et tous les autres traités qu'on lui avait ordonné d'écrire, et qui étaient en son pouvoir. Il n'est pas possible d'exprimer la douleur qu'eut le principal confesseur au retour de son voyage, en apprenant la perte lamentable de choses si précieuses. Il reprit aigrement la servante de Dieu de cet acte héroïque d'obéissance, comme si c'eût été une faute considérable. Elle reçut avec humilité cette correction; mais elle fut toujours dans le sentiment qu'elle avait, qu'en ces sortes de matières on n'erre point en obéissant, et que, quand l'œuvre est de Dieu, sa divine providence a une infinité de moyens pour la faire arriver à sa fin déterminée, sans prétendre qu'on se dispense d'obéir à celui qu'il a mis en sa place.

Il semble que ce qui pouvait en quelque façon consoler le confesseur de cette perte, était que le roi Philippe IV avait en son pouvoir une copie de cette histoire; car comme ce monarque avait une grande vénération pour la servante de Dieu, et qu'il s'informait exactement de tout ce qui la regardait, il ne fut pas possible de lui cacher la merveille avec laquelle elle l'avait écrit; et le sachant, il ne put point

s'empêcher d'en demander une copie, et le confesseur ne put pas non plus se dispenser de la lui envoyer. Mais comme il n'était pas facile de tirer cette copie des mains de Sa Majesté, qui la gardait et la lisait avec une tendre dévotion; et qu'il n'était pas aussi convenable de lui apprendre ce qui venait d'arriver touchant l'original, le dommage ne pouvait pas être réparé par ce moyen. C'est pourquoi le prudent confesseur, persuadé qu'il était très-important qu'il restât un original d'un ouvrage si merveilleux écrit de la main de la servante de Dieu, se confiant en la bonté du Seigneur, qui ne fait pas de si grandes œuvres pour les laisser ensevelies dans l'oubli, lui commanda de l'écrire de nouveau, puisque la lumière qui l'assistait était la même, et que même, dans l'état où elle se trouvait, elle la recevait avec plus d'abondance. Elle résolut, obligée par la vertu d'obéissance, de faire ce nouveau sacrifice. Mais le Seigneur, qui avec une providence singulière veillait sur son ouvrage, disposa que l'exécution en fût empêchée par de grandes maladies, par des affaires pressantes et par diverses attaques du démon; de sorte que pendant les dix-huit mois ou environ que le Père François André vécut après lui avoir fait ce commandement, la vénérable mère ne se trouva point avec la santé dont elle avait besoin pour s'y employer, ni avec la tranquillité intérieure qu'il fallait avoir pour être

parfaitement attentive à la divine lumière , car l'une et l'autre étaient nécessaires pour entreprendre un ouvrage si sublime. Ainsi la sagesse divine atteignant avec force toute chose depuis une extrémité jusqu'à l'autre , disposa avec douceur ce qui était le plus convenable à l'excellence de son ouvrage.

Or le Père François André de la Torre fut atteint de sa dernière maladie au commencement de mars de l'année 1647, et comme aux approches de sa mort il ne trouva pas auprès de lui une personne à qui il pût confier les papiers qu'il avait de la vénérable mère , il fut obligé de les laisser à son compagnon , avec ordre de les remettre au provincial. Il mourut le jour de saint Joseph , en parfait religieux , donnant des marques qu'il allait recevoir la récompense de ce qu'il avait fidèlement servi le Seigneur dans les soins qu'il avait pris de sa servante ; et l'on découvrit en sa précieuse mort les divines faveurs que les ardues prières de sa fille reconnaissante lui avaient procurées. Ce docte et prudent religieux assista la servante de Dieu l'espace de vingt années avec tant de dévotion , de prudence et de sagesse , que le roi Philippe IV, connaissant son mérite extraordinaire , voulut l'honorer d'un des meilleurs évêchés de ses royaumes ; et lui faisant connaître ses intentions par l'organe de dom Fernand de Borgia , le religieux lui répondit ingénument que Sa Majesté savait l'importance de son occu-

pation, et combien il était difficile de trouver un sujet qui s'y appliquât avec les connaissances qu'il avait reçues d'une si longue communication; qu'il était très-facile à Sa Majesté d'en avoir plusieurs autres beaucoup plus capables que lui pour remplir dignement les évêchés; et que pour ce qui le regardait, il s'estimait si heureux dans cette occupation, qu'il renoncerait à toutes les grandeurs du monde pour n'être pas privé de la consolation d'assister cette servante de Dieu. Il vécut et il mourut dans ce sentiment; mais quoique la douleur que la vénérable mère eut de la mort de son confesseur, qu'elle aimait tendrement en Jésus-Christ, fût extrême, cela n'empêcha point qu'elle ne prit soin aussitôt d'éviter le danger qu'il y avait que les secrets de son esprit renfermés dans ces papiers fussent divulgués. C'est pourquoi, incontinent après la mort du confesseur, elle envoya querir son compagnon et le gardien, et les persuada si bien de la nécessité qu'il y avait que ces papiers revinssent entre ses mains, que, croyant qu'ils y seraient plus assurés, ils les lui remirent tous dans une cassette fermée où le prudent confesseur les avait laissés.

Ce vénérable Père étant mort, la province ne put pas donner à la servante de Dieu le confesseur qui lui était convenable, parce que les supérieurs généraux, l'un desquels était alors, en qualité de ministre de

tout l'Ordre, le révérendissime Père Jean de Naples, et l'autre, qui exerçait l'office de commissaire de cette famille cismontaine, le révérendissime Père Jean de Palma, s'étaient chargés de ce soin. Et comme ils regardaient ce choix comme une affaire des plus importantes de l'Ordre, ils tardèrent de le faire. Pendant ce temps-là on lui donna de nouveau pour la confesser cet ancien directeur qui lui commanda, comme nous avons déjà dit, de brûler l'histoire de la très-sainte Vierge. Celui-ci, par le même sentiment et peut-être par la suggestion de l'ennemi, sachant que les papiers étaient au pouvoir de la servante de Dieu, lui ordonna de les brûler. Et elle exécuta aussitôt cet ordre avec la même résignation. Cette perte fut irréparable, mais les adorables jugements de Dieu furent impénétrables de l'avoir permise. Les supérieurs n'eurent aucune connaissance de ce qui était arrivé, et ce fut la cause que ce confesseur continua son office jusqu'à ce qu'il mourut. La servante de Dieu se trouva alors dans une grande tranquillité, parce que, les deux supérieurs généraux dont nous avons parlé, et qui faisaient d'elle une estime particulière, étant morts, dans le nouveau gouvernement de l'Ordre aucun religieux d'un mérite distingué ne l'assistait; et qu'ayant brûlé l'histoire, tous les traités et tous les autres papiers qu'on lui avait commandé d'écrire, par là elle se persuadait qu'on ne se

souviendrait plus d'elle dans le monde , et que dans cet agréable oubli elle vivrait toute seule pour son bien-aimé. Elle aurait cessé le commerce de lettres avec le roi , et diverses autres choses qui pouvaient lui attirer quelque estime , si sa charité n'eût été plus puissante que son humilité , et si elle n'eût su , comme reine des vertus , disposer que cette même humilité , son inférieure , se fortifiât toujours plus par l'oppression et par le travail. Le Seigneur ne voulut point que cette sorte de gouvernement à l'égard de sa servante , si opposé à la fin pour laquelle il la destinait , durât davantage ; et afin que l'on connût que c'était un ouvrage de sa divine providence , dans le temps que tous les soins humains avaient cessé , il lui donna le confesseur qu'il lui fallait dans l'état où elle se trouvait et dans le besoin qu'elle en avait.

Ce fut le Père André de Fuen-Mayor , fils de la même province de Burgos , dont la modestie ne me permet pas de m'étendre sur ses mérites , parce qu'il vit encore pendant que j'écris. On connaîtra qu'il fut donné de Dieu par les effets que je serai obligé de marquer ici. Il commença en l'année 1650 de confesser la servante de Dieu , et continua dans cette occupation l'espace de quinze années , jusqu'à ce qu'elle mourut entre ses mains , l'an 1665. Et bien que le Père Michel Gutierrez , lecteur jubilé qualificateur du saint-office , homme docte et pieux , ayant

achevé l'occupation de ministre provincial de la même province, s'appliquât avec beaucoup d'assiduité et de zèle à l'assister, ce qu'il fit jusqu'à la mort de la servante de Dieu avec utilité, par le poids que son autorité donnait aux affaires qui se présentaient; néanmoins, comme la vénérable mère avait déjà donné au Père de Fuen-Mayor une connaissance générale de tout ce qui se passait dans son intérieur; que par l'expérience de trois ans elle avait trouvé en lui toutes les qualités qui étaient nécessaires pour la conduire dans l'état où le Seigneur l'avait mise; et que de son naturel elle abhorrait le changement, qu'elle ne recevait que par obéissance; elle continua à se confesser à lui tout le reste de sa vie, et à lui communiquer toutes les choses de son esprit sans lui en rien cacher. Or, ce confesseur ayant consulté ses supérieurs, et se servant ensuite de son autorité, obligea la servante de Dieu d'écrire une seconde fois l'histoire de la Vierge. Il lui commanda de l'informer par écrit des secrets de son âme et des nouvelles faveurs qu'elle recevait du Très-Haut; de sorte qu'il eut des connaissances admirables et sublimes de ce que le Seigneur opérant en elle. Et à la mort d'un religieux d'un mérite distingué, qui avait une estime singulière pour la vénérable mère, qui avait été aussi le grand confident du Père François André, et qui par cette estime et par l'occasion que lui donna cette con-

fiance, avait copié pour sa propre consolation plusieurs des premiers écrits, d'une manière pourtant imparfaite à cause qu'il les copiait à la dérobée; copies qu'il avait gardées jusqu'à sa mort : le Père André de Fuen-Mayor apprit toutes ces circonstances, et eut soin de recueillir ces copies; et à mesure qu'il les lisait, il conférait avec la servante de Dieu sur les matières qu'il y trouvait, s'instruisant insensiblement de la vérité de leur contenu; et par cette voie il découvrit presque tout le détail des choses principales qui s'étaient passées dans son intérieur pendant tout le cours de sa vie. Et en dernier lieu faisant réflexion par les choses qu'il en avait découvertes, sur les grands fruits que l'on tirerait si elle-même écrivait sa vie, il l'obligea de l'entreprendre, se servant de l'autorité des supérieurs pour vaincre les grandes répugnances qu'elle y avait, ce qui la mortifia extrêmement. On prit cette résolution trop tard, parce que ce fut dans les dernières années de la vie de la servante de Dieu, et dans le temps qu'une paralysie lui avait si fort affaibli le côté droit, qu'à peine pouvait-elle écrire. Mais l'obéissance faisant des miracles, la mort la trouva dans cette occupation, qui alors ne coupa pas seulement le fil de ses jours, mais encore celui de l'histoire de sa vie. Elle n'eut le temps que d'en écrire la fondation de ce monastère, la vie de ses parents, et le commencement de son enfance; y laissant un sujet

d'une douleur perpétuelle à ceux qui en feront la lecture, de ce qu'un ouvrage si admirable n'ait pas été achevé; puisque dans le partage qu'elle en faisait, elle promettait non-seulement la relation de tout ce qui lui était arrivé pendant sa vie, qu'elle commençait d'écrire avec son style céleste, mais encore le renouvellement de tous les traités qu'elle avait écrits avant l'histoire de la sacrée Vierge, et qui furent consumés par le feu; ce qui aurait été d'autant plus parfait, que les lumières qu'elle recevait dans ses dernières années étaient plus claires, plus sublimes et plus abondantes. Ce serait une témérité si nous voulions en cela sonder les jugements impénétrables du Très-Haut. Ce dernier confesseur prit tous ses soins, et c'est de lui que j'ai reçu les principales connaissances de l'intérieur de la servante de Dieu, que j'écris dans cet abrégé de sa vie; et bien que j'aie tâché de les avoir d'ailleurs dans tout le détail possible, m'informant des personnes d'autorité qui l'avaient fréquentée le plus et des écrits de la même servante de Dieu, je n'ai pas laissé néanmoins de consulter en tout ce confesseur, comme celui qui en a des lumières plus assurées et plus immédiates, et dont la probité connue et la droiture de conscience ne me permettent point de douter de celles que j'en reçois.

CHAPITRE XXXIII

Morts mystiques.

Or, le Seigneur ayant pourvu sa servante du confesseur dont nous venons de parler, et qui fut le dernier qu'elle reçut pour le reste de sa vie et pour sa mort, elle eut de nouveaux ordres de sa divine Majesté de se disposer à écrire une seconde fois l'histoire de sa très-sainte Mère. Elle renouvela avec de très-grandes ferveurs les résolutions de s'avancer toujours plus en la perfection, et elle connut que sa divine Majesté voulait l'élever à un nouvel état. De sorte que, souhaitant dans cette occasion que son nouveau confesseur fût entièrement informé de tout ce qui s'était passé dans sa conscience pendant tout le cours de sa vie, et que selon la connaissance qu'il en aurait, il la conduisît le reste de ses jours et l'assistât à l'heure de sa mort, elle se prépara à faire une confession générale, comme si elle eût dû véritablement mourir et se disposer avec tous les soins possibles à ce terrible passage dont dépend l'éternité. Elle employa soixante-deux jours, savoir, depuis le 18 août de l'année 1651, jusqu'au 18 octobre, à examiner sa conscience, comme si

c'eût été sa dernière confession , et à faire un exercice de la mort avec d'aussi vives représentations de ce qui s'y passe que si elle se fût alors trouvée dans cette dernière heure ; elle reçut en cet exercice des faveurs extraordinaires du Seigneur. Ensuite elle employa treize jours à se confesser, y réitérant d'intimes actes de contrition , et y donnant toutes ses attentions aux lumières qu'elle recevait , afin que le motif en fût et plus pur et plus efficace. Cette disposition fut suivie d'une mort mystique ; et y étant morte à tout ce qui est terrestre , elle commença à ne vivre que pour Dieu d'une vie nouvelle.

Comme le Seigneur réitéra plusieurs fois en cette âme la merveille de ces morts mystiques et de la résurrection à une nouvelle vie de l'esprit , lui faisant ordinairement , pour l'y disposer, la faveur de l'élever à quelque degré d'une plus haute perfection ; on pourrait dire, en y faisant attention : Comment lui a-t-il été possible de mourir si souvent à ce qui était imparfait , sans tomber dans l'inconstance de revivre à ce à quoi elle était déjà morte ? Comment se trouvait-elle encore dans la communication humaine , étant entièrement morte au monde ? et comment peut-on accorder les attaques qu'elle souffrait avec la fin de tout ce qui pouvait la combattre ? Pour répondre à tout cela , j'ai cru devoir déclarer ici en quoi consistaient cette mort mystique et cette résurrection à une nouvelle vie selon

les écrits de la servante de Dieu ; et par cette déclaration il n'y aura aucune difficulté. Or cette mort mystique était composée du passif que cette créature recevait du Seigneur, et de l'actif qu'elle opérait avec sa grâce. Le passif consistait à régler les sens, à affaiblir les passions, à mortifier les appétits et à leur ôter les forces qu'ils ont reçues du péché ; à rectifier la nature corrompue, à rendre ses plaisirs insipides, à réprimer cette fatale inclination qu'elle a héritée de nos premiers pères, et qui la porte au péché ; à effacer de la mémoire les espèces des choses créées, non-seulement les vaines, mais encore les inutiles ; à détromper l'entendement et à éloigner la volonté de ses mauvaises inclinations, la retirant de cet amour des créatures, qui n'est pas en Dieu ni pour Dieu. L'actif faisait que la volonté, affermie par le don de force, s'éloignait des inclinations humaines, dominait sur les passions, avait en horreur le mal, non-seulement les plus petits péchés, mais encore les moindres imperfections, sans rien souhaiter du monde, ni créatures, ni plaisir, ni repos, ni commodité, ni estime, ni honneur, ni caresses, mais au contraire foulant aux pieds tout cela, le méprisant et le rebutant. La nouvelle vie était aussi composée de passif et d'actif. Le passif consistait en une vivification de l'âme accompagnée d'un nouveau degré de force pour entreprendre toute sorte de bien avec toute la rectitude possible, d'une

augmentation de science infuse en l'entendement, d'espèces sublimes en la mémoire, et d'un très-doux renouvellement de l'amour divin en la volonté, qui portait toutes les puissances inférieures au bien, augmentait les vertus et les rehaussait. L'actif était en ce qu'elle répondait fidèlement à toutes ces grâces, pratiquant de nouvelles œuvres de perfection à mesure que ces mêmes grâces redoublaient.

On voit par là que, comme tout ce en quoi consistent la mort mystique et la nouvelle vie de l'esprit, est capable d'augmentation et de nouveaux degrés d'une plus haute élévation, la servante de Dieu pouvait avoir diverses morts à tout ce qui est terrestre sans y revivre, et recevoir plusieurs fois une nouvelle vie de l'esprit sans perdre celle qu'elle reçut une fois; le nouveau mourir au monde consistant à s'en éloigner d'une plus grande distance mystique, et le nouveau vivre à être élevé à une plus haute perfection en recevant et en agissant. La vénérable mère connaissait avec admiration ces degrés dans les morts qu'elle avait; puisqu'étant auparavant si éclairée, le désabusement qu'elle y recevait était si grand, qu'il lui semblait que des écailles tombaient des yeux de son entendement; et elle y sentait une si grande aversion pour les choses terrestres, qu'elle s'en trouvait beaucoup plus éloignée; et étant élevée à une nouvelle vie, tout ce qu'elle avait fait jusqu'alors pour

Dieu lui paraissait un point invisible par rapport à l'obligation qu'elle y découvrait et à la nouvelle connaissance qu'elle y avait. On voit aussi que, comme cet éloignement des créatures ne consistait qu'à se retirer des affections de tout ce qui n'est pas en Dieu ni pour Dieu, et à renoncer aux commodités temporelles qu'elle en pouvait recevoir, il n'empêchait pas qu'elle n'eût, vivant dans cette vallée de larmes, à leur égard ces opérations, qui provenaient de les aimer seulement en Dieu et pour Dieu, ne les fréquentant qu'autant qu'il était nécessaire pour exercer la charité envers le prochain; et il est sûr que le parfait exercice de cette charité naissait de cette mort et de cette nouvelle vie en la vénérable mère, qui tâchait d'inspirer à tous ceux qu'elle fréquentait le soin de leur salut éternel, de les porter à une plus grande perfection, et de travailler pour eux, sans en espérer autre retour que les souffrances, ne souhaitant de ce monde que les épines et les amertumes. Le Seigneur ne l'exemptait pas dans ces morts des combats que donne le monde, ni des tentations du démon, ni des tumultes qu'excitent la chair, les passions et les appétits; il ne détruisait pas non plus ces ennemis, car ç'aurait été la priver du mérite de les combattre; mais il les affaiblissait, éclairant l'entendement de sa servante, afin qu'elle les connût et découvrit leurs pièges, et lui donnant des ailes, afin qu'elle s'en éloi-

gnât ; il ôtait les forces aux passions, les laissant comme incapables de tendre au mal ; et il fortifiait les puissances pour s'appliquer au bien, réglant les sens et opposant les vertus aux vices ; de sorte qu'aus- sitôt que la bataille commençait, la victoire se déclai- rait pour elle ; et tous les effets de cette guerre ne consistaient qu'à la faire souffrir pour augmenter son mérite. La partie inférieure sentait la peine naturelle de ses longues résistances ; et quoique la partie supé- rieure reçût des afflictions, elle était pourtant tou- jours dominante et dans une grande tranquillité, re- gardant les travaux comme des objets agréables.

CHAPITRE XXXIV

Degrés de sa plus grande perfection.

La servante de Dieu ayant donc eu ces dispositions, et diverses autres que je ne marque pas ici, le Sei- gneur lui manifesta qu'il la voulait élever à un état sublime de perfection qui regardait l'imitation de la très-sainte Vierge, en récompense d'avoir écrit la pre- mière fois l'histoire de cette même Vierge, et afin qu'elle l'écrivît encore mieux et avec un plus grand profit pour elle, une seconde fois. Car bien qu'elle se

fût appliquée plusieurs années à cette imitation, ce n'avait été jusqu'alors qu'en qualité de disciple, qui s'étudie plus à pratiquer la doctrine d'une maîtresse qu'à suivre l'exemple d'une mère; mais le Seigneur voulait que désormais cette imitation fût en qualité de fille, et comme d'un état de perfection qu'elle devait professer, ainsi qu'il arrive à celui qui entre en quelque religion, lequel ayant exercé auparavant quelques choses de cette religion, les regardait alors comme une simple dévotion, et après y être entré, les fait comme un devoir auquel son état l'oblige. C'est par ce rapport que la vénérable mère appela ce nouvel état *religion*; et parce que le Seigneur, avant que de l'établir en cet état, la tint quelques années comme en apprentissage de cette perfection, lui en enseignant la pratique et comme y éprouvant sa ponctualité, elle appela le temps qu'elle y demeura jusqu'à ce qu'elle y fût confirmée, *noviciat*. Par cette analogie le Seigneur disposa les choses de cet état de perfection, et des autres états auxquels dans la suite il éleva sa servante; c'est pourquoi, nous servant de ses termes dans la même analogie, nous les appellerons noviciats de perfection.

Or ce fut là le noviciat de l'imitation de la sacrée Vierge; et les lois de cet état étaient que la novice devait suivre autant qu'elle pouvait dans son infériorité les traces de la Reine du ciel, imiter sa vie et

ses vertus, et accomplir pour former en elle cette copie, toutes les instructions qu'elle en avait reçues en écrivant son histoire. Avant que d'y entrer, après l'avoir fait mourir de nouveau au monde et lui avoir fait oublier ses trompeuses douceurs, Dieu la dépouilla dans une vision merveilleuse des vêtements profanes des habitudes de la conversation mondaine, et la revêtit mystiquement de l'habit pur de l'état de perfection dans lequel elle entra. La Mère de Dieu, qui depuis si longtemps auparavant s'était constituée maîtresse de cette créature, voulut bien se charger de l'office de maîtresse de sa novice, qui entra dans ce nouvel état pour professer son imitation. Elle l'adopta pour sa fille engendrée de son amour à la vue de l'être de Dieu, et lui dit que pour le devenir véritablement, elle ne devait point dégénérer de la noblesse de son origine, mais qu'elle devait suivre avec fidélité ses traces et imiter ses vertus.

La servante de Dieu entra dans ce noviciat le jour de la Purification de la Vierge de l'année 1652; et dès lors elle s'employa entièrement à l'imitation de son auguste supérieure et sa très-douce mère, non plus en qualité de disciple, mais en qualité de fille, comme une nouvelle obligation de cet état qu'elle professait. Elle copiait en soi avec toute l'exactitude possible les vertus de la Reine des anges, ayant toujours sa vie devant les yeux, et regardant ses instructions comme

des lois inviolables. Et étant exercée en leur observance, elle fit avec un esprit magnanime un vœu de la plus sublime matière que l'on se soit encore imaginé. Renouvelant entre les mains de la Mère de Dieu les quatre vœux de sa profession religieuse, elle en fit un cinquième de lui obéir dans les instructions que comme maîtresse elle lui donnait; et, pour le mieux établir, elle le confirma. Ce vœu eut des circonstances très-considérables. Une très-haute perfection en fut la matière; car c'était ce que contenaient les instructions qu'elle recevait de son auguste maîtresse. Elle s'y résolut avec une entière connaissance de la sublimité et des difficultés de ce à quoi elle s'obligeait, puisqu'elle avait déjà écrit pour la première fois l'histoire de la sacrée Vierge, qui lui donnait, à la fin de chaque chapitre, de longues instructions de la plus haute perfection et de sa plus étroite imitation, dont elle était vivement pénétrée. Elle fit ce vœu en une des plus éminentes visions à laquelle le Seigneur l'élevait alors; de sorte qu'il n'y a pas lieu de croire qu'il y eut en cette promesse la moindre inconsidération, puisqu'elle découvrait avec beaucoup de clarté dans cette élévation le bon plaisir divin; combien elle se pouvait fier à la divine grâce, et que celle qui acceptait son vœu était la médiatrice de cette même grâce. Il lui fut manifesté qu'il était très-agréable au Seigneur; et lorsqu'elle le confirma elle sentit que la très-pure

Vierge lui donnait, en récompense de l'avoir fait, un embrassement spirituel, qui fut accompagné de très-grandes faveurs. On infèrera de ce vœu une perfection de vie au delà de tout ce que l'on peut exprimer, si l'on considère l'admirable pureté de conscience de cette servante de Dieu, qui non-seulement se gardait, avec le secours de la grâce, des péchés considérables, mais avait encore une horreur inconcevable pour les moindres apparences du mal; faisant tous ses efforts pour éviter non-seulement les plus petits péchés, mais pour ne pas commettre même, de propos délibéré, la moindre imperfection. Il ne faut que lire les instructions que la Mère de Dieu a données à sa disciple dans toute cette histoire, pour y découvrir une très-haute perfection; et, considérant que dès lors elle les exécuta fidèlement comme des préceptes d'une obligation indispensable, l'on fera une digne estime de l'état éminent auquel le Seigneur éleva cette créature.

Il l'éleva encore à un degré plus haut. Après avoir passé quelque temps dans le noviciat de l'imitation de la très-pure Vierge, le Très-Haut la mit en un autre de l'imitation immédiate de Jésus-Christ. Les observances de cet état, dont elle fut faite novice, étaient de suivre ponctuellement la doctrine évangélique, ses préceptes, ses conseils, et la sublime perfection qu'elle renferme. La vision à laquelle elle fut élevée pour entrer en cet état fut plus éminente, la

mort mystique qui précéda plus efficace, le dépouillement de ce qui était imparfait plus intime; l'habit du noviciat avait plus de degrés de pureté, et il était plus précieux. Jésus-Christ voulut être son maître, et lui commanda de l'écouter avec attention et de le suivre avec diligence, l'imitant autant qu'il lui serait possible en ses actions et en ses souffrances, observant ponctuellement sa doctrine évangélique, et embellissant par un si saint exemplaire son âme jusqu'à arriver à une espèce de ressemblance avec son Époux céleste, pour devenir par là sa digne épouse. Et il lui promit que si elle observait les lois de cet état avec la perfection qu'il demandait, toutes les promesses que les Évangiles contiennent seraient accomplies en elle. Je parlerai dans la suite de la ponctualité avec laquelle elle s'acquitta des observances de cet état.

Le jour de l'Assomption de la Mère de Dieu de l'année 1653, le Seigneur l'éleva au plus éminent état qu'elle eût encore eu dans sa vie mortelle. Il la mit au troisième et dernier noviciat de l'attention à l'être de Dieu. Ce noviciat est un état d'union avec Dieu, dans lequel sa divine Majesté vit en l'âme en étant mystiquement sa vie, l'âme de sa vie, la vertu de sa vertu, le mouvement de tout son être, et la vivification de toutes ses actions. Il semble que l'âme ne puisse pas être plus élevée en cette vie que de jouir de l'union avec Dieu, de telle sorte que cette union

fasse un état. La servante de Dieu y entra, préparée par une plus éminente élévation, morte entièrement au monde, et le monde mort en elle, éloignée par une distance inconcevable de tout ce qui est terrestre, forte dans les combats, lavée par le sang de l'Agneau, revêtue de pureté, et ornée de dons et de vertus. Les observances de cet état étaient le recueillement en l'habitation supérieure et éminente, où l'on connaît la perfection en son origine, et où l'on s'applique à exercer ce que la foi, l'espérance et la charité ont de plus sublime, et ce que le zèle le plus pur a de plus fervent; on y pratique le culte de Dieu le plus saint et le plus fréquent, la plus profonde humilité à la vue de son être immuable, les opérations les plus élevées et les plus fortes résistances contre le monde, le démon et la chair, et contre la partie sensitive. Enfin l'occupation de cet état se terminait comme à une continuelle opération à l'égard de l'être de Dieu, de sa connaissance, de son amour et de son culte; et c'était avec une respectueuse et sublime attention, et avec une sainte crainte.

Ces trois noviciats sont comme en des degrés d'une élévation différente, l'une plus grande que l'autre; c'est pourquoi la servante de Dieu montait de l'un à l'autre : le premier la disposant pour le second, et ces deux la préparant pour le troisième. Mais il faut observer en cette élévation une chose admirable,

savoir, qu'on ne doit pas laisser le degré inférieur pour monter au plus haut : en occupant l'un on doit conserver l'autre ; car, comme l'un est une disposition pour monter à l'autre et pour s'y maintenir, on ne doit pas sortir des deux premiers pour persévérer dans le plus haut. Le Seigneur donna cet avis à sa servante, lui disant que pour un noviciat elle ne devait point laisser l'autre, parce que l'intercession et les avertissements de la très-pure Marie et le noviciat de son imitation la disposeraient pour celui de l'imitation de Jésus-Christ ; puisque la mère est l'entrée immédiate pour arriver au fils, et que le noviciat de l'imitation de Jésus-Christ et sa doctrine évangélique la conduiraient à la sublimité de l'être de Dieu, et la conserveraient dans l'attention qu'elle lui devait, puisque le Fils est le chemin pour arriver au Père et la porte pour entrer à la Divinité ; car tous ceux qui vont à Dieu, c'est son Fils unique qui les y conduit.

La servante de Dieu s'exerçait dans les observances de ces trois noviciats avec une ponctualité si agréable aux yeux du Seigneur, qu'elle le porta à la recevoir à la profession du premier noviciat. Le jour de l'Assomption de la Mère de Dieu de l'année 1654, deux ans et demi après être entrée dans le noviciat de cette auguste Reine, elle fut élevée (ignorant si c'était avec son corps ou sans son corps) devant le trône de la très-sainte Trinité, où elle fit en la présence du Verbe

humanisé et de sa très-pure Mère, profession de l'état de fille et d'imitatrice de cette même Reine; et ce fut comme si le Très-Haut l'eût confirmée d'une manière admirable dans cet état. La sublimité de cette vision, les circonstances de cet acte, et les faveurs divines que cette créature y reçut, ne sauraient être exprimées que par les paroles dont elle se servit pour en faire la déclaration à son confesseur; c'est pourquoi je les réserve pour un autre endroit, ne faisant ici mention de ces merveilles qu'autant qu'il est nécessaire pour en donner quelque connaissance en général; car c'est une manne cachée, qui n'est connue que de celui qui la reçoit, et qui ne peut être déclarée que par celui-là même qui la connaît et qui la possède.

CHAPITRE XXXV

Elle écrit pour la seconde fois l'histoire.

La vénérable mère Marie de Jésus se trouvant donc dans cette élévation, confirmée en l'état et en la profession d'imitatrice de la très-sainte Vierge, et mise dans les noviciats de l'imitation de notre Seigneur Jésus Christ et de l'attention à l'être de Dieu, sa divine Majesté redoubla ses ordres, afin de l'obliger à écrire

une seconde fois l'histoire de la Reine des anges. Et son confesseur, qu'elle avait fidèlement informé de tout ce qui se passait en elle, lui commandant, secondé qu'il était de l'autorité des autres supérieurs, d'accomplir au plus tôt les ordres du Seigneur, elle commença en l'année 1655 à l'écrire de nouveau, en la forme où l'original écrit de sa main se trouve aujourd'hui. Le démon, voyant que la vénérable mère entreprenait d'écrire une seconde fois la vie de la Mère de Dieu, fit tous ses efforts et se servit de toutes les ruses que sa malice lui put inspirer, pour empêcher cet ouvrage. Les violences qu'il lui fit dans cette occasion furent beaucoup plus grandes que dans la première; car, comme la même servante de Dieu l'a déclaré, elle n'en écrivit aucune période qu'elle ne sentit toute la furie de l'enfer unie contre elle. Le dragon infernal connut qu'il ne pouvait pas empêcher la servante de Dieu de continuer cet ouvrage, auquel le commandement du Seigneur et celui de ses supérieurs l'occupaient; c'est pourquoi tous ses soins ne tendaient qu'à l'embarrasser, dans l'espérance que, par les retardements qu'il y causerait, elle mourrait avant que de le finir. Il s'imaginait d'en venir à bout, parce qu'il voyait en la disposition des causes naturelles qu'elle ne pouvait pas vivre longtemps, et que sa mort était fort proche. Et il ne se trompait point, puisque les longues maladies, les peines extraordinaires et les

austérités continuelles l'avaient si fort affaiblie, que selon toutes les apparences elle était bien proche de sa fin. Mais comme il n'y a point de sagesse, point de conseil, point de puissance contre le Tout-Puisant, ni rien qui puisse empêcher sa volonté, sa divine providence prolongea miraculeusement la vie de cette créature, afin que, surmontant tous les obstacles de l'enfer, elle écrivit cet ouvrage et l'achevât avec la gloire d'un illustre triomphe. C'est ce que les anges lui révélèrent, lui disant qu'elle serait morte depuis longtemps si le Seigneur ne lui eût conservé la vie, afin qu'elle écrivit une seconde fois l'histoire de sa très-sainte Mère.

Le démon continuait ses combats, sans connaître que la divine disposition s'en servait pour élever cette âme. Le Seigneur avait ordonné que sa servante écrivit alors cette histoire, non-seulement avec la parfaite exécution des instructions qu'elle y recevait de son auguste maîtresse, et avec toute l'imitation possible de ses vertus (état dans lequel il l'avait confirmée par la profession qu'elle en avait faite), mais encore avec les observances des deux noviciats où elle se trouvait; et il se servit pour cela avec une providence admirable de ce que la malice du démon opérait avec sa permission divine. Dès que cette âme fut entrée dans le noviciat de l'imitation de Jésus-Christ, elle fit son possible pour acquérir cette imitation et exécuter

ponctuellement la doctrine évangélique. Elle s'appliquait avec un grand soin à découvrir dans les saints Évangiles ce qu'elle devait observer pour l'obéissance et pour imiter son divin maître; et pour en avoir l'intelligence elle consultait avec humilité son confesseur, et elle était fort attentive aux lumières intérieures qu'elle recevait. Le Seigneur les lui communiquait avec abondance, et elle avait une profonde intelligence des mystères et de la doctrine des Évangiles qu'elle entendait dans les messes auxquelles elle assistait, et son adorable maître lui en faisait l'application par de puissantes instructions. Le principal avis qu'elle reçut dans cette divine école fut de souffrir sans répugnance, d'embrasser les peines avec plaisir, de prendre sa croix, et de suivre Jésus-Christ avec ferveur, et de continuer le chemin des amertumes avec une grande perfection, jusqu'à mourir crucifiée avec le même Jésus-Christ. Pour exécuter tout cela, il fallait un ministre qui donnât la matière aux souffrances, et le Seigneur disposa que ce fût le démon. L'ancien serpent fut représenté à la servante de Dieu en une vision, comme se préparant à faire de cruelles guerres aux mortels, et comme se mettant en la présence de Dieu, en la manière qu'il le fit quand il voulut tenter Job; il fit de grandes propositions sur les prétentions qu'il avait de la persécuter, témoignant de vouloir cesser les autres entreprises pour

cela, si le Seigneur le laissait à sa disposition. Elle connut que sa divine Majesté permit au dragon infernal de l'attaquer, et qu'elle la disposait à souffrir beaucoup. Elle s'offrit avec ferveur à endurer toutes sortes de peines, se confiant en la protection divine, et assurée qu'avec son secours elle ne tomberait point dans le péché. Elle éprouva aussitôt une espèce de martyre bien rude, sans y trouver le moindre soulagement divin ni humain, parce que le Seigneur le lui cachait et suspendait toutes ses caresses, et sa divine providence disposa qu'elle ne trouvât pas même la plus petite consolation en son confesseur. Dans cet abandonnement, le démon lui donnait de si furieuses attaques par des afflictions, des peines corporelles, des craintes et des tentations, qu'il lui semblait être environnée des douleurs de l'enfer. Elle souffrait avec une grande tranquillité, se conformant avec une profonde soumission à la volonté divine, et tâchant d'imiter son adorable maître dans ce pénible exercice.

Ces tourments et plusieurs autres par lesquels le démon l'affligeait, étaient suivis des lumières et des faveurs divines que le Seigneur lui communiquait; et accomplissant dans cette alternative les observances de ses deux noviciats, elle continuait d'écrire l'histoire de la Vierge. Dans le temps de l'obscurité et des souffrances elle s'employait toute à l'imitation de Jésus-Christ; et par là elle se préparait à être l'instru-

ment de la main du Tout-Puissant. Lorsque le soleil de justice commençait d'éclairer son âme et y formait l'agréable jour de la tranquillité, elle donnait toutes ses attentions à l'être de Dieu et aux lumières qu'elle recevait de cette source infinie ; et étant dans le sublime exercice des vertus qui regardent la Divinité, elle écrivait selon l'intelligence qu'elle avait dans cette haute habitation. Elle poursuivit constamment en cette manière jusqu'à ce qu'elle eût donné une heureuse fin à cette admirable histoire, triomphant, par la conclusion qu'elle en fit, de toutes les opérations de l'enfer.

CHAPITRE XXXVI

Son dernier état.

La servante de Dieu, après avoir écrit de nouveau l'histoire divine, continua dans l'observance de l'état d'imitatrice de l'auguste Marie, dans lequel elle était confirmée par la profession qu'elle en avait faite, et dans l'observance de l'imitation de Jésus-Christ et de l'attention à l'être de Dieu, dont elle était novice ; et ce fut avec une perfection et plus grande et plus admirable. Elle combattait dans ces trois états sous

une loi générale. Cette loi était le divin amour ; car, bien que ce fût, dès les premières lumières qu'elle reçut, le premier mobile de toutes ses opérations intérieures et extérieures, ses ardentés affections étaient pourtant alors comme de celle qui souhaitait avec passion de s'y unir entièrement ; mais elle y vivait déjà dans une espèce de possession, autant que cette vie mortelle en est capable ; et comme domestique de ce très-noble maître, elle ne réglait tous ses mouvements que par ses lois. Elle employait toutes les lumières de son entendement à contempler l'être immuable de Dieu, ses divines perfections et ses attributs ; fixant la mémoire au premier motif et au terme de la volonté ; et comme ce qui augmente le plus l'amour est l'amour réciproque, et que celui-ci est d'autant plus actif qu'il est plus noble, elle considérait toutes les excellences de l'amour avec lequel le Tout-Puissant l'aimait, le regardant comme le premier et immense, et comme le plus pur, le plus véritable et plus désintéressé que l'on puisse concevoir. Dans cette considération sa volonté appliquait toute son affection à cet Être immuable et d'une bonté infinie ; elle ne cherchait que son amour, et elle l'aimait de tout son cœur et de toute son âme. Il arrivait de là qu'elle était continuellement attentive à la très-sainte volonté de son bien-aimé pour ne rien faire qui ne lui fût agréable. Elle découvrait principalement cette volonté par la loi

divine et par ses commandements, par les divines Écritures, par les doctrines catholiques, par les préceptes de la sainte Église, par les observances de sa règle, et par les lumières et les instructions qu'elle y recevait du Seigneur, réglées par le jugement de ses confesseurs et de ses supérieurs. Dans cette recherche, son amour, fervent et officieux, s'attachait à tout ce qui pouvait plaire à son bien-aimé. Elle tâchait en premier lieu de conserver avec un très-grand soin la pureté de sa conscience et la beauté de son âme, comme le fondement du bon plaisir divin, mettant le premier pas de son amour dans l'accomplissement exact de tous les commandements du maître de sa volonté et de ceux qui lui commandaient en son nom. Voulant lui être toujours plus agréable, elle prenait soin de s'orner de toutes les vertus, de s'y exercer souvent et de pratiquer en tout la perfection, y appliquant sans cesse les plus tendres et les plus ferventes affections de la volonté, et soupirant avec une continuelle ardeur après le bon plaisir de son Dieu. Selon cette loi de l'amour, qui était l'unique mobile de toutes les puissances de son âme, connaissant la complaisance que son adorable maître avait dans les observances de ces trois états où il l'avait mise, son occupation continuelle était de monter par ces degrés, de l'imitation de Marie à celle de Jésus-Christ, et de celle-ci de s'engouffrer dans l'immense océan de la Divi-

nité, où, recevant une nouvelle vivification de son esprit, comme dans la première source de toute vertu, elle se renouvelait, s'ornait, se récréait, et était toujours plus fortifiée pour pratiquer la plus haute perfection.

Lorsque la vénérable mère eut passé quelques années dans ces observances, où elle reçut des faveurs très-singulières du Seigneur, sa divine Majesté couronna toutes ces grâces en la recevant à la profession de ces sublimes états de perfection, où elle avait été trouvée pendant si longtemps fidèle dans la probation de novice. La servante de Dieu se trouva par la profession de ces trois états dans une si haute perfection, que bien qu'elle pût en une certaine manière être augmentée par des degrés presque infinis, il semble pourtant qu'elle ne pouvait pas monter plus haut en cette vie mortelle. L'être de Dieu est un océan immense de perfection, où se trouve nécessairement toute celle qui peut convenir à la sainteté infinie de son être suprême, et d'où elle se communique hors de lui-même autant qu'il est possible. La très-sainte humanité de Jésus-Christ, unie hypostatiquement au Verbe éternel, et remplie de tous les dons, de toutes les grâces et de toutes les perfections possibles communiquées de l'être de Dieu, fit toutes ses opérations intérieures et extérieures avec toute la plénitude de perfection et de sainteté convenable à une union si

étroite avec Dieu, et, jouissant toujours de la claire vision de la Divinité, tirait la perfection de sa source infinie sans aucun autre exemplaire. L'auguste Marie, Mère de cet Homme-Dieu, ornée de grâces et de dons qui répondaient à cette dignité par la claire connaissance que dès l'incarnation elle eut des opérations de l'âme de son très-saint fils unie à la Divinité, les imita et les copia en elle-même autant qu'il était possible à une pure créature ; et par cette porte elle monta, selon toute la possibilité de son état de voyageuse, à une très-haute et continuelle attention de l'être de Dieu et de ses perfections. Dieu mit ces degrés afin que les autres âmes montassent par ce moyen à la plus haute perfection ; ce fut par là que notre Marie de Jésus y monta avec une excellence particulière. Elle eut une connaissance aussi admirable de toute la vie, de toutes les opérations et de toutes les vertus de la Mère de Dieu, qu'on le voit dans l'histoire qu'elle en a écrite, et la regardant comme son exemplaire immédiat et comme sa maîtresse, elle imita et copia (avec cette proportion inférieure que l'on doit supposer) les vertus et les opérations intérieures et extérieures de sa très-sainte vie. Par ce degré et par la protection d'une si puissante médiatrice, elle fut élevée à l'imitation de Jésus-Christ, cet adorable Seigneur lui communiquant une lumière infuse de sa très-sainte humanité et des opérations intérieures

qu'il fit en sa vie mortelle, et une profonde intelligence de ses saints Évangiles; et par ce divin exemplaire qu'elle imita en sa manière d'une distance immense, elle orna son esprit d'une nouvelle beauté, méritant d'être professe d'une si sublime imitation. Le Très-Haut la fit entrer par cette porte à l'état éminent et caché de l'attention à l'être de Dieu, où dans le haut exercice des vertus et de l'observance des lois du fervent amour, et dans une grande tranquillité, elle avait le bonheur de jouir des étroits embrassements de l'union avec sa divine Majesté. Étant par là à la vue de la gloire et de la grandeur de Dieu, elle se transformait en son image, passant d'une clarté en une autre clarté, de l'imitation de Marie à celle de Jésus-Christ, de la contemplation de la sacrée humanité à l'attention à la Divinité, et d'une affection enflammée à une autre flamme plus ardente, par impulsion du Saint-Esprit, en exécution de son don de sagesse. C'est à peu près l'état dans lequel Dieu avait mis cette âme lorsqu'il l'appela à lui par la dernière maladie.

Ce serait ici le lieu de parler de la sublimité à laquelle elle arriva dans l'exercice de chaque vertu. Mais comme elle se trouvait déjà dans une si étroite union avec Dieu en pratiquant les vertus, qu'on appelle vertus d'âme purgée, dont les excellences se passent dans le plus secret de l'intérieur, on ne pour-

rait dignement le faire qu'en copiant ce que la servante de Dieu en a communiqué à ses confesseurs, et cela grossirait trop cet abrégé de sa vie. Je mettrai seulement ici ce qu'elle déclara à son confesseur, et qui servait comme de disposition à chacune des faveurs divines qu'elle recevait alors, par où l'on pourra découvrir quelque chose de cette sublimité. « Je sentais, dit-elle, des effets merveilleux de la lumière qui m'éclairait, qui me conduisait toute à Dieu, et qui m'éloignait des choses terrestres. Je connaissais que j'étais plus où j'aimais que dans le corps que j'animais. De sorte que le même corps en était fort abattu; les passions se trouvaient mortes ou mortifiées, liées ou soumises; les vertus ou leurs habitudes maîtrisaient ces passions; l'amour s'enflam- mait et attirait après son bien-aimé la partie supérieure, et celle-ci lui attirait en même temps la partie sensitive; la concupiscible et l'irascible imparfaites n'avaient aucune force; la concupiscible parfaite était portée à l'amour de la vertu et de Celui qui en est l'auteur, et à l'être de Dieu immuable; et l'irascible sainte étant fortifiée s'indignait contre le démon, le monde et la chair, et s'armait contre ces ennemis et contre l'orgueil, l'avarice, l'incontinence, la colère, la gourmandise et la paresse; contre la concupiscence rebelle, contre tous ses effets et contre tout ce qui dans la nature humaine

« s'oppose à la vertu. Je regardais tous ces empêche-
« ments avec indignation, comme des armes qui
« faisaient tant de ravages, et comme les instruments
« de ma douleur. On regarde dans cet état avec hor-
« reur ce que l'on recevait auparavant avec plaisir, et
« pour ne pas le voir on y tourne le dos. L'âme est
« ensuite dans la tranquillité, élevée à une haute
« habitation, éloignée de tout ce qui est terrestre;
« les passions sont dans le calme, et les vertus dans
« une parfaite opération; les sens sont interdits, les
« puissances dans l'acte et dans une opération très-
« parfaite; les habitudes de la science y sont exercées,
« et toute l'âme est renouvelée et se trouve avec Dieu.
« Je sens ces effets qui précèdent chaque faveur que
« le Seigneur me fait, et c'est une disposition pour
« sentir sa divine présence. Il vient à l'âme comme le
« soleil au monde, qui en chasse les ténèbres, remplis-
« sant tout de ses lumières. Le Soleil de justice vient
« dans le petit monde de l'âme; alors il bannit les
« ténèbres de l'entendement, les mauvaises affections
« et les mauvais effets de la volonté, les ombres du
« péché et ses effets, et les brouillards que les passions
« excitent. Et l'âme étant devenue un ciel tout lumi-
« neux, le Soleil de justice y habite. » Voilà ce que dit
la servante de Dieu; par où l'on peut former quelque
jugement des excellences qui se passèrent en son inté-
rieur dans le sublime exercice des vertus. Je ferai ici

un petit recueil de ce que son extérieur manifestait, s'il est possible de réduire en abrégé tant de choses qu'il y a à en dire.

CHAPITRE XXXVII

Des vertus de foi et d'espérance.

On connut toujours en ses œuvres et en ses paroles que la foi y était très-ferme, pure, exercée et explicite avec une extension admirable. Elle appelait avec bien de la raison cette vertu colonne de sa force, nourriture de son âme, guide de ses pensées, et nord de ses œuvres et de ses paroles. Personne ne la fréquenta qu'il ne connût que la foi était le nord invariable de toute sa conduite. Ses œuvres furent une continuelle protestation de cette vertu. Ses paroles éclairaient et portaient à former de fervents désirs de l'exercer; et elles persuadaient avec tant d'efficacité les vérités catholiques, qu'elles y confirmaient tous ceux qui les écoutaient, et quelques-uns d'entre eux croyaient qu'elles suffiraient pour convaincre l'infidèle le plus obstiné. Elle exhortait ses filles à user fréquemment de la foi dans leurs actions et dans leurs prières, et quand elles lui proposaient quelque diffi-

culté sur l'intelligence de quelque mystère, elle le déclarait avec tant de clarté et d'une manière si accommodée à la portée de leur esprit, que la plus grossière en était pleinement instruite et fortifiée en sa foi. Elle mettait insensiblement et avec beaucoup de prudence ceux qui allaient lui communiquer leurs afflictions, dans l'exercice de la foi, leur en déclarant les mystères selon leurs besoins, afin de commencer par là à leur donner la consolation et le remède qu'ils demandaient. Dans tout ce qu'elle a dit et écrit on n'a rien reconnu qui ne fût conforme à la pureté de cette vertu; tout se trouvait selon ce que l'Église romaine enseigne. Ce fut la règle par laquelle elle demanda toujours que l'on mesurât toute sa conduite, et à laquelle elle soumettait agréablement tout ce qu'elle pensait et disait. Elle écrivait souvent des protestations de foi avec une expression admirable de ses mystères, particularisant pour le commun usage des fidèles toutes les vérités que l'Église a définies contre les hérétiques modernes, avec toute la clarté que le théologien le plus savant et le mieux versé en controverse aurait pu le faire. Elle lisait tous les jours la doctrine chrétienne, lisant aussi chaque jour trois feuillets de sa déclaration, finissant ses prières par le symbole de saint Athanase en exercice de cette vertu. On découvrait en sa conversation cet exercice si fréquent, que ses confesseurs étaient persuadés qu'elle

vivait toujours dans une foi actuelle. Cette vertu était accompagnée d'une profonde intelligence des mystères divins et des Écritures saintes, aussi bien que de la science infuse que le Seigneur lui communiqua d'une manière sublime et admirable, ces bienfaits divins ayant été connus par plusieurs expériences : de sorte qu'appliquant par ces lumières les vérités que l'Église propose comme révélées de Dieu, à peine s'en trouvera-t-il quelqu'une que cette âme ne crût explicitement et avec une grande pénétration.

L'espérance ne fut pas moins constante en elle. Toute sa vie fut un clair témoignage des ardens désirs qu'elle avait de jouir éternellement du souverain bien, étant dépouillée de son corps mortel. Ses paroles manifestaient la continuelle élévation de son esprit à espérer ce bonheur. Personne ne la fréquenta qu'il ne connût en elle la très-basse estime qu'elle avait de sa propre misère, et le très-haut jugement qu'elle faisait de la divine miséricorde ; celle-là la portait à ne pas se fier à ses propres forces, celui-ci faisait qu'elle se confiait aux secours divins ; celle-là la délivrait de la présomption, celui-ci l'éloignait du désespoir ; l'un et l'autre mettant son espérance dans la rectitude de ne se confier qu'en Dieu, elle espérait que par les mérites de Jésus-Christ il lui fournirait les secours nécessaires de sa grâce pour arriver à son heureuse fin, et pour ne pas négliger ces moyens

favorables de le posséder. Elle animait beaucoup ses filles à l'exercice de cette vertu ; et dans une oraison qu'elle leur donna pour s'y exercer, elles découvrirent quelque chose des ardens désirs qu'elle avait d'arriver à la fin de son espérance. Quand elle connaissait par la lumière qui l'éclairait que quelqu'une était intérieurement troublée, elle l'abordait, et lui disait avec un amour maternel : « Ma sœur, ayez du
« Seigneur des sentiments dignes de lui ; ne faites pas
« tort à sa miséricorde, espérez en lui sans hésiter
« pour vous attirer sa divine clémence ; car notre peu
« de confiance l'offense extrêmement. » Par ces paroles elle la consolait et l'instruisait en même temps. Les effets les plus merveilleux des exhortations de la servante de Dieu à la pratique de cette vertu, furent à l'égard des misérables dépourvus de tout secours humain, qui avaient recours à elle dans leurs afflictions, et elle en retira plusieurs du dernier désespoir. Le don de crainte de Dieu, compagne de l'espérance, remplit de telle sorte l'âme de cette créature, que tous ceux qui la fréquentaient s'en apercevaient ; car c'était non-seulement le premier, mais encore le plus excellent effet de la sagesse qui animait son esprit ; le contre-poids dont le Seigneur se servit toujours pour assurer ses pas parmi tant de faveurs célestes qu'elle recevait, et le sujet le plus continuel de ses peines. On voyait bien que cette crainte était purement

filiale, puisque ni les afflictions, ni les difficultés, ni les travaux ne pouvaient l'émouvoir; et elle se trouvait si alarmée de la moindre apparence du péché, qu'il semblait qu'elle dût mourir dans cette espèce de martyre. Elle craignit avec quelque immodération, dans les doutes qu'elle avait, qu'il n'y eût du péché en de certaines choses où elle pouvait être assurée par des principes solides qu'il n'y en avait point; mais comme elle se laissait conduire par le droit jugement, tout cela ne tendait qu'à la faire souffrir davantage. Et, bien que le Seigneur la reprit de cette imperfection dans la crainte, on connaissait que sa divine providence la permettait, afin qu'elle fût une matière à d'autres moyens de sa plus grande sûreté.

CHAPITRE XXXVIII

De la vertu de charité.

La charité fut la vertu que cette créature put le moins cacher; car, comme l'amour divin est un feu si actif, il n'est pas possible que dans son augmentation on ne découvre plusieurs marques de son ardeur à l'extérieur. Cette servante de Dieu en donna de fort grandes; ses paroles étaient si enflammées de cet

amour, que non-seulement elles manifestaient ses ardeurs intérieures, mais pénétraient et enflammaient encore par l'efficace de son activité les cœurs de ceux qui les écoutaient; elle était si diligente en tout ce qui regardait le service et le bon plaisir du Seigneur, que cette vigilance ne pouvait naître que d'une volonté embrasée de l'amour divin; les désirs qu'elle avait de travailler toujours plus pour son bien-aimé, ne pouvaient être satisfaits; ainsi ses ferventes demandes allaient continuellement aux oreilles de ses confesseurs sur ce qu'elle pourrait faire pour son bien-aimé, se plaignant de ce qu'elle ne faisait rien pour lui. Cet embrasement intérieur de l'amour divin se communiquait d'une manière admirable jusqu'au corps, et on y en apercevait de sensibles effets; il en devenait si léger et si prompt à agir, que les religieuses en étaient surprises, singulièrement dans ses dernières années, où l'âge et les austérités le devaient avoir extrêmement affaibli; il était beaucoup plus enflammé par la ferveur de cet amour qu'il ne l'aurait pu être par la plus ardente fièvre; on en connaissait les effets surprenants en la partie de l'habit qui touchait sa poitrine et aux linges que l'on mettait sur une plaie qu'elle avait, qui étaient aussi brûlés que si on les eût mis sur la braise. Les religieuses étaient persuadées, par les doux soupirs qu'elle faisait dans le peu de sommeil qu'elle prenait, que son amour y

continuait, et que pendant qu'elle dormait son cœur veillait. La vénérable mère les exhortait avec tant de ferveur et d'efficace à exercer cette vertu, que la plus tiède en était du moins enflammée des désirs d'aimer son Créateur. Dans les récréations, tout son plaisir était de parler du divin amour. Elle leur faisait faire réflexion sur les perfections divines de son bien-aimé, et les portait à continuer les louanges qu'elle avait données à chacune de ces perfections; et si quelqu'une s'en excusait, disant qu'elle ne savait que dire après elle, elle entraît dans un si ardent et amoureux zèle, qu'elle en avait tout le visage enflammé, et sans pouvoir se contenir elle éclatait en des cantiques admirables de louanges divines, remplis d'une science céleste. Les confesseurs expérimentèrent en elle l'estime incomparable qu'elle faisait de la grâce, l'horreur implacable qu'elle avait pour le péché, le soin vigilant qu'elle prenait de ne commettre de propos délibéré pas même la moindre imperfection, et une si grande pureté de conscience, que si par fragilité humaine elle commettait quelque petite faute, elle avait aussitôt qu'elle pouvait recours au sacrement de pénitence pour s'en purifier, y versant tant de larmes, et y donnant de si sensibles marques de douleur, qu'ils en étaient attendris et touchés de componction en même temps. Et c'étaient des effets de sa très-ardente charité.

L'extension de cette vertu à l'égard du prochain fut en cette créature plus manifeste par les favorables effets qu'on en recevait ; de sorte que , s'étendant sur tant de diverses personnes , il ne fut pas possible qu'ils ne vinssent à une connaissance publique. Ces merveilleux effets arrivèrent non-seulement à toutes les religieuses avec lesquelles elle se trouvait , non-seulement à toutes les personnes qui avaient recours à elle et à toute la monarchie où elle était née , mais encore à toute la chrétienté ; et ils passèrent même d'une manière admirable jusqu'aux infidèles , comme nous avons dit. Le principal effet de sa charité bien-faisante fut à l'égard des biens spirituels qu'elle faisait. On ne saurait dignement déclarer les charitables exhortations à pratiquer la vertu et la perfection , les douces réprimandes dans les imperfections et dans les négligences , les secours et les consolations que les religieuses recevaient de leur vénérable mère , trouvant toujours la porte de sa charité agréablement ouverte dans toutes leurs tribulations. Elle ne la fermait à personne , le plus misérable y trouvait un plus libre accès ; de sorte que , comme j'ai déjà dit , il y eut un très-grand nombre de personnes de tous les états et de toutes les qualités qui avaient recours à elle dans leurs afflictions , excités ou par le bruit de sa sainteté ou par quelque inspiration d'en haut. Tous y trouvaient la consolation convenable ; mais elle commen-

çait ordinairement à la leur communiquer en les disposant par des raisons douces et efficaces, dictées par l'esprit divin, à purifier leurs consciences et à changer de vie, persuadant avec beaucoup de prudence à ceux qui en avaient besoin, de faire au plus tôt une bonne confession. Et le Seigneur, voulant seconder la charité de sa servante, lui manifestait l'intérieur des personnes qui lui parlaient. Elle se servait avec tant de charité de cette connaissance, que pour déréglées qu'elle vit les consciences, elle n'en était pas pour cela troublée ni surprise; au contraire, elle témoignait plus d'affabilité et de franchise à ceux qu'elle voyait dans cet état déplorable, afin que ses charitables avis en fussent mieux reçus. Elle touchait bien souvent par des instructions générales si vivement leurs plaies intérieures, qu'excités par ces flèches pénétrantes à la douleur de leurs péchés, ils ne pouvaient arrêter leurs larmes; et il arrivait que plusieurs, pénétrés de cette douleur, lui manifestaient aussitôt la nécessité plus importante qu'ils tâchaient de lui cacher auparavant. Quelquefois, en de certains cas particuliers, le Seigneur le lui commandant, elle leur disait clairement ce qu'elle connaissait de leur intérieur, et alors sa correction fraternelle était plus sévère. On pourrait faire un volume des biens spirituels qu'elle fit dans cet exercice charitable, et des maux auxquels elle y remédia, si on voulait les particulariser; tirant les

riches et les puissants des vices où l'abondance, la vanité et les délices les avaient plongés; consolant les misérables qui, accablés d'une extrême nécessité, couraient au désespoir; et animant les pusillanimes qui, submergés par les tentations du démon, perdaient l'espérance de sortir de ses pièges. Comme le nombre de ceux qui recevaient ces bienfaits était si grand, le bruit s'en répandit partout; de sorte que le concours de ceux qui allaient chercher cet asile commun s'augmentant toujours plus, il fallait une aussi admirable charité que celle de la vénérable mère pour subvenir à tout. Ces charitables effets ne se terminaient pas seulement à ceux qui la cherchaient; elle faisait son possible pour les étendre sur toutes les autres âmes.

Les soins ardents qu'elle prenait d'assister les âmes du purgatoire furent aussi manifestes; car, non contente de ce qu'elle faisait extérieurement pour elles, comme de leur appliquer toutes les messes qu'elle entendait, toutes celles que l'on célébrait dans l'univers, ses instantes prières et ses pénibles exercices; faisant même quelquefois des mortifications extraordinaires pour le soulagement de celles qui lui apparaissaient pour lui demander du secours (le Seigneur le permettant) jusqu'à ce qu'elles fussent délivrées de leurs peines: non contente, dis-je, de tout cela, elle leur procurait encore les prières de sa communauté,

exhortant les religieuses à gagner des indulgences pour ces âmes affligées, ce qu'elle-même faisait très-souvent ; elle se servait aussi des personnes du dehors pour leur dire ou faire dire des messes, et elle était si exacte à faire prier pour les religieuses mortes et pour les autres personnes décédées qu'on lui recommandait, que tous en étaient très-édifiés. Je ne mets ici que ce que l'on voyait de ses vertus, gardant pour un autre endroit les apparitions admirables qu'elle eut de diverses âmes du purgatoire à qui le Seigneur permit de venir lui demander ses assistances, comme celle de la reine Isabelle de Bourbon, d'heureuse mémoire ; celle de son fils don Balthazar Carlos, et celles des religieuses et d'autres séculiers, qui seront d'une grande instruction.

Les effets de sa charité à l'égard des biens corporels qu'elle fit à son prochain, ne furent pas moins éclatants. La charitable mère remédiait avec ponctualité aux moindres nécessités temporelles de ses inférieures, et même elle les prévenait bien souvent. Elle prenait un soin très-vigilant de fournir aux religieuses malades tout le secours corporel et spirituel dont elles pouvaient avoir besoin. Elle les assistait jour et nuit ; et elle les servait et les consolait avec tant de tendresse, qu'elles y trouvaient leur plus grand soulagement. Elle leur faisait le lit ; elle-même leur changeait les habits et leur donnait à manger, n'ayant

aucune répugnance pour rebutantes que fussent les maladies. On expérimentait que les remèdes corporels qu'elle jugeait les plus à propos, étaient les plus convenables à la malade ; c'est pourquoi l'on faisait attention à ce qu'elle en disait, persuadé que c'était par une inspiration d'en haut. Si la maladie était dangereuse, son assistance était plus grande, et elle prenait un soin particulier de leur faire recevoir les sacrements en temps opportun. On vit en cela des événements admirables : car elle s'empressait, en de certaines occasions où le péril ne paraissait pas fort grand, de les leur faire recevoir ; et l'on voyait après que si elles ne les eussent pas reçus alors, elles seraient mortes sans ces secours spirituels : d'autres fois elle les leur faisait administrer sans que le médecin l'eût jugé à propos ; et l'on expérimentait ensuite que la qualité de la maladie ne permettait pas de les différer. Quand quelqu'une se trouvait à l'article de la mort, elle ne s'en éloignait point ; et en cette heure importante, elle employait pour son secours tous les moyens que son zèle enflammé lui inspirait. Elle faisait avec la malade les prières nécessaires ; elle l'exhortait à avoir confiance en la miséricorde divine ; elle l'excitait à l'amour de Dieu et à la contrition de ses péchés ; elle l'animait contre les tentations du démon, lui enseignant comment elle y devait résister et les vaincre ; elle lui parlait des grandeurs de Dieu, de sa bonté et

de sa miséricorde infinie ; elle lui inspirait d'avoir un grand désir de le voir et d'en jouir dans la patrie céleste ; et elle le faisait avec des raisons si touchantes et si sublimes , que les religieuses qui les écoutaient et qui en sentaient la douce efficace , regardaient comme bienheureuses celles qui mouraient pendant la vie de leur vénérable mère. Lorsque la malade était à l'agonie , elle exhortait toutes les religieuses à prier instamment pour la dernière victoire de leur sœur ; et afin qu'elles le fissent avec plus de ferveur , elle lui faisait avec tant de dévotion et de zèle la recommandation de l'âme , qu'elle avait traduite en langue vulgaire , qu'elles en étaient tout enflammées. La religieuse étant morte , la charitable mère prenait elle-même le soin de l'ensevelir , ne manquant à aucune fonction , jusqu'à ce qu'on l'eût mise dans la sépulture commune des religieuses , où elle ne faisait pas difficulté de descendre pour lui rendre les derniers devoirs.

Elle assistait les pauvres du dehors dans leurs nécessités , non-seulement par les biens spirituels qu'elle leur faisait en les consolant dans les afflictions qu'ils lui communiquaient , mais encore par de fréquents et abondants secours temporels qu'elle leur donnait. Dès qu'elle eut pris l'habit jusqu'à ce qu'on l'eût faite supérieure , ce bienfait temporel ne consista qu'en ce que l'obéissance lui permettait de retrancher de sa nourriture. Mais aussitôt qu'on lui eut donné l'admi-

nistration des biens du monastère en l'élevant à la supériorité, la Providence fournissant d'une manière admirable à sa charité les moyens de suivre ses inclinations, ces secours ne furent point limités. Elle tirait ceux qu'elle donnait aux pauvres honteux des aumônes qu'elle recevait de diverses personnes dévotes ; quelquefois elle-même les leur distribuait, et d'autres fois elle se servait de quelques amis spirituels dont elle connaissait la probité, auxquels elle recommandait de prendre ce soin. Elle ne découvrit aucune nécessité publique ou secrète qu'elle ne tâchât d'y remédier ; et elle était aussi vigilante à s'en informer qu'un misérable réduit à l'extrémité pourrait être appliqué à chercher du soulagement. Pour ce qui regarde les autres pauvres ordinaires, elle avait ordonné de leur faire libéralement l'aumône par le tour, et de n'en congédier aucun sans la lui avoir faite ; et elle permettait à celles qu'elle connaissait les plus charitables dans leurs offices, de faire des aumônes plus amples : de sorte que ces largesses étaient si grandes, qu'il semblait que le monastère en dût souffrir ; mais le Seigneur accordait à la foi et à la charité de sa servante les moyens de continuer ces aumônes, et il faisait en même temps que tout augmentât dans le monastère, comme j'ai déjà dit.

CHAPITRE XXXIX

Prudence.

La prudence fut une des vertus qui éclata le plus en cette servante de Dieu, puisqu'elle mit dans l'admiration tous ceux qui la fréquentèrent. Elle exerça singulièrement cette vertu dans toute sa conduite. Connaissant dès le premier usage de la raison que Dieu était la dernière fin de la créature raisonnable, et qu'elle avait été créée pour le connaître, pour le servir, pour lui obéir, pour l'aimer en cette vie mortelle et pour recevoir par ces moyens le bonheur d'en jouir éternellement dans sa gloire, elle embrassa cette véritable fin de toute sa vie avec une très-pure intention de se consacrer toute au service de Dieu, pour sa seule bonté et pour lui plaire seulement. Ayant établi pour fondement cette droite intention d'aller à sa véritable fin, elle commença d'exercer les actes de prudence. Elle chercha avec beaucoup de soin les moyens d'y arriver, et fit tout son possible pour découvrir les plus convenables et les plus assurés. Après cette recherche, elle jugea prudemment que le plus convenable et le plus assuré pour aller à sa fin était

de suivre la vie spirituelle comme la voie la plus parfaite. Et en ayant fait le choix, elle s'y appliqua avec tant de constance, que ni les oppositions humaines, ni les obstacles diaboliques qu'elle essuya pendant toute sa vie, ne furent capables de la faire relâcher en la moindre chose de ce qu'elle avait commencé. Elle employa d'une manière admirable dans toutes les opérations de cette vie spirituelle toutes les parties de la prudence. Elle enrichit sa *mémoire* de tout ce qui pouvait servir à une prudente conduite, profitant des lectures qu'elle avait faites, de ce qu'elle avait entendu, de diverses expériences, des sentences de la sacrée Écriture et des saints, dont elle fit un abrégé, qu'elle grava dans sa mémoire pour s'en prévaloir dans toutes ses actions. Elle débarrassait son *entendement* des ténèbres que les passions y causent d'ordinaire, afin de pouvoir juger sainement de toutes choses; ce qu'elle fit avec autant de facilité que si les choses futures lui eussent été présentes. Elle recevait avec une admirable *docilité* les avis de ses pères spirituels et de ses supérieurs, et elle ne faisait rien sans prendre leur conseil; elle les consultait toujours avec beaucoup de soumission dans les choses extraordinaires, espérant que le Seigneur leur inspirerait de lui ordonner ce qu'elle devait faire selon son bon plaisir. Elle ne laissait pas pour cela d'être dans une sainte *sollicitude* de chercher de nouveaux moyens de plaire

davantage au Seigneur ; et par les lumières que sa divine Majesté lui communiquait , elle ne tardait pas de rencontrer les plus convenables , qu'elle allait aussitôt proposer à ses pères spirituels , afin de les soumettre à leur jugement et de suivre ensuite ce qu'ils lui ordonneraient. Elle avait naturellement une grande pénétration d'esprit , à laquelle s'unissaient les lumières surnaturelles qui l'éclairaient ; tirant des choses passées des règles si justes pour ce qu'elle devait faire , que l'on admirait en tout la solidité de son *jugement*. Sa *prévoyance* fut si grande dans les voies de sa vie spirituelle pour arriver à la plus haute perfection , qu'elle prenait toujours les moyens les plus sûrs pour aller à la fin qu'elle s'était proposée , et en prévoyait tous les inconvénients , qu'elle détournait avec une sagesse admirable. De là vint le soin qu'elle prit de cacher ce qui se passait dans son intérieur , et de choisir , de deux moyens d'égale perfection , le plus secret ; faisant en sorte qu'il ne parût au monde d'une vie si remplie de prodiges que ce qui pouvait servir à son édification et au profit des âmes , et arrêtant les suites fâcheuses que le bruit d'une vaine curiosité pouvait causer au préjudice de la vertu. La *circonspection* qu'elle eut servit beaucoup à cela ; car elle considérait toujours dans les moyens , non-seulement le rapport qu'il y avait entre eux , mais encore toutes les circonstances qui y concouraient. C'est pour ce sujet

que , bien qu'elle expérimentât au commencement les grands progrès que les extases causaient à son esprit, faisant néanmoins réflexion sur les circonstances du bruit qui s'en répandait et des vaines curiosités qui en résultaient , elle jugea qu'il serait plus convenable de prier le Seigneur de la conduire par des voies cachées , quand ce serait même dans l'obscurité des souffrances , que de continuer de jouir de ces élévations éclatantes . Elle disait , que dans les commencements elle s'était conduite avec imprudence , y agissant en enfant à qui manquent le jugement, la prudence et l'expérience pour régler les véhémentes ferveurs qu'elle avait : et il est sûr que, bien qu'on ne trouvât rien à reprendre dans ces choses extraordinaires qui se passaient en elle , à cause du soin qu'elle prenait de les cacher, néanmoins la prudence ordinaire peut passer pour imprudence à la vue de la prudence céleste avec laquelle elle se conduisit le reste de sa vie. Sa *vigilance* lui servait d'un moyen assuré pour venir à bout de son entreprise ; car elle découvrait avec beaucoup de clarté en ce qu'elle devait faire, non-seulement le mal qui se mêle ordinairement avec le bien , non-seulement le vice qui se couvre bien souvent des apparences de la vertu , mais encore l'imperfection la plus cachée parmi les circonstances de la perfection ; et elle tâchait que l'œuvre fût purifiée de tous ces mélanges : c'est pourquoi ni la vanité la plus subtile , ni

l'amour-propre le plus caché, ni la malice la plus rusée du démon, ne purent trouver la moindre entrée pour souiller la pureté de ses œuvres vertueuses. Ce fut la prudence avec laquelle la servante de Dieu conduisit toute sa vie, pour ce qui regarde les vertus morales qui portent au plus parfait des opérations, cherchant, discernant et appliquant les moyens les plus propres à arriver à la véritable fin, qui est Dieu, qui rendit avec sa grâce son ouvrage si agréable à ses yeux, et si admirable aux mortels.

Outre cette prudence dont elle se servait pour sa propre conduite et pour aller à la véritable fin (la seule que l'on puisse absolument appeler prudence véritable), elle eut en un degré éminent l'actualité des trois autres espèces de prudence, qui regardent les gouvernements monarchique, politique et économique. Elle exerça par elle-même l'économique dans le gouvernement de son monastère, qu'elle continua, comme nous avons dit, plusieurs années avec une sagesse admirable, tant dans le spirituel que dans le temporel. Elle donna diverses marques de la connaissance actuelle qu'elle avait de la prudence monarchique en la communication qu'elle eut avec le grand monarque Philippe IV; puisque celui-ci lui demandant dans de certaines occasions son avis touchant des choses qui regardaient son gouvernement, elle lui répondait avec tant de solidité sur ces ma-

tières , qu'elle en découvrait ce qu'elles avaient de plus fin et de plus délicat , comme on le voit dans plusieurs lettres qu'elle lui écrivit sur ce sujet. Divers ministres de ces royaumes firent expérience de la prudence politique qu'elle avait ; car lui parlant des importantes affaires du gouvernement dont ils étaient chargés, elle leur donna des conseils aussi prudents et aussi conformes à la meilleure politique que l'aurait su faire le ministre le plus consommé dans cette espèce de gouvernement. Et généralement toutes les personnes d'un caractère distingué qui la fréquentèrent , parlaient de sa prudence comme d'un prodige de leur siècle.

Le Seigneur perfectionna par le don de conseil la vertu de prudence qu'il communiqua à sa servante. La vénérable mère reçut ce don en un degré fort éminent ; et ses occupations extérieures auxquelles son ardente charité l'appliquait, furent celles qui manifestèrent le plus sensiblement au monde la sublimité de sa prudence ; car, comme un grand nombre de personnes de divers états et de qualités différentes avaient recours à elle dans leurs afflictions et dans le besoin qu'elles avaient de conseils , elle leur en donnait en les consolant de si prudents et de si favorables , ainsi que l'expérience le leur faisait voir dans la suite , qu'elles le publiaient partout comme une merveille ; et par là l'estime qu'on en faisait s'augmentait toujours

plus. Il arrivait de là qu'on l'allait voir non-seulement pour être consolé dans les afflictions, mais encore pour lui demander conseil dans les affaires importantes; et l'on était surpris de sa grande pénétration dans ces matières, de sa prévoyance pour en éviter les inconvénients et pour en surmonter les difficultés, et beaucoup plus des heureux succès de ses conseils. Plusieurs personnes qui en firent l'expérience se persuadaient que la conclusion favorable de leurs affaires venait de la lumière de son esprit prophétique, et qu'elle se servait du raisonnement qu'elle y faisait pour cacher cette lumière divine. Que cela fût ou ne fût pas de la sorte, il est sûr que tous publiaient son admirable prudence, car le moyen même dont elle se servait pour en cacher les éclats, les découvrait davantage.

CHAPITRE XL

Justice.

La justice, en tant que vertu générale, se manifesta dans le zèle ardent que la servante de Dieu avait pour le bien commun, qu'elle procurait autant qu'il lui était possible, non-seulement à la communauté et

à la religion où elle se trouvait, mais encore à l'Église et à cette monarchie catholique. Son zèle ne se contenta pas de diriger les actes des autres vertus au bien commun, comme on le voit dans tous les exercices de sa vie, qui montrent qu'elle ne tendait qu'à ce bien; mais elle y joignit plusieurs actions extérieures. Le soin qu'elle prit du bien commun de son monastère, et auquel elle était obligée en qualité de supérieure, fut très-vigilant. Elle était infatigable à faire ponctuellement observer dans sa communauté la règle, les constitutions, les cérémonies, et les autres exercices de la religion, sans jamais dispenser de cette obligation commune. Et comme l'exemple du supérieur est le moyen qui porte le plus à cette observance, elle fut si exacte à accomplir toutes ces choses, et pour ce motif et pour divers autres plus relevés, que son exemple passait en admiration. Elle était toujours la première dans toutes les actions de communauté, sachant que la perfection religieuse dépendait de cette ponctualité. A l'égard des autres communautés, elle ne pouvait exercer son zèle qu'en inspirant à leurs supérieurs, quand l'occasion se présentait, d'y faire observer la régularité. Pour ce qui regarde ceux de la religion de Saint-François, avec lesquels elle avait une communication plus étroite, elle les exhortait avec un humble respect, accompagné de raisons efficaces, à prendre un soin vigilant du progrès spirituel

de leur Ordre , pour lequel elle avait une estime singulière. On reçut en Espagne un bref qui regardait la réformation générale des religieuses , et elle fit tout son possible pour le faire exécuter, s'opposant avec beaucoup de zèle et de prudence à toutes les difficultés que l'on y faisait naître ; et lorsqu'on les lui exposait , elle disait qu'elle sacrifierait volontiers sa vie afin que les religions revinssent à leur première perfection , et singulièrement celles des épouses de Jésus-Christ. La plus grande marque de son zèle fut d'avoir vaincu sa timidité et de se résoudre enfin d'écrire au souverain pontife Alexandre VII , pour lui représenter les dommages que les guerres obstinées entre les princes chrétiens causaient dans la sainte Eglise , spécialement celles qui continuaient depuis tant d'années entre la France et l'Espagne , le suppliant de tâcher , comme pasteur universel , d'accommoder ces princes , et de regarder cette affaire comme très-importante au bien commun de la chrétienté. Les désirs de la servante de Dieu eurent leur effet , et la lettre fut si remplie de l'esprit du Seigneur , que l'on y découvrait quelque chose de divin : elle en tira une copie par ordre de son confesseur. Ce fut sur quoi s'étendit la justice générale de cette créature. A l'égard des espèces de la justice particulière , elle exerça la distributive avec tant de rectitude dans sa supériorité , qu'on n'y remarqua jamais aucune considération hu-

maine, distribuant les offices du monastère selon le mérite et le talent de chacune des religieuses, dont elle avait une si claire connaissance, qu'elle ne se trompait point au choix qu'elle en faisait. Elle exerça dans les occasions qui se présentèrent la justice commutative avec un si grand détachement, qu'il ne fut pas possible d'y apercevoir le moindre intérêt temporel; le mépris qu'elle faisait de tout ce qui est terrestre, lui rendit cet exercice fort facile.

Les actes de la vertu de religion, qui est la première et la principale vertu de toutes celles que la justice renferme, firent le continuel exercice de toute la vie de cette servante de Dieu. Elle se consacra entièrement au service du Très-Haut avec une ardente dévotion et avec un parfait éloignement de toutes les choses périssables; ne perdant pas un moment du temps qu'elle employait à fréquenter les sacrements, à la prière, à la contemplation, aux louanges divines, et aux exercices de charité envers son prochain. Sa modestie et sa ferveur éclataient dans toutes ses actions, singulièrement lorsqu'elle se trouvait au chœur, ou qu'elle communiait, ou qu'elle était devant le très-saint Sacrement quand il était exposé; et les religieuses n'avaient qu'à la regarder pour être pénétrées de dévotion, de componction et de crainte de Dieu. Le soin qu'elle prenait de faire orner en tout temps l'église et les autels, était admirable; surtout dans les

principales fêtes de l'année , auxquelles on était surpris de voir sa magnificence , le monastère étant si pauvre. Elle prenait encore un plus grand soin d'embellir le temple spirituel de son intérieur pour célébrer ces fêtes , s'y disposant quelques jours auparavant par des mortifications extraordinaires et par de nouveaux exercices de vertus , afin que le culte qu'elle y devait rendre à Dieu fût plus décent. Je dirai dans un autre endroit ce qui se passait alors dans son intérieur et les faveurs qu'elle y recevait du Seigneur , et ce sera un sujet d'une grande instruction pour ceux qui le liront.

Elle exerça la vertu de piété envers son père et sa mère tout le temps qu'ils vécurent , leur rendant tout le respect et toutes les soumissions possibles ; mais prenant toujours garde que le tendre amour qu'elle leur portait , comme à ceux de qui , après Dieu , elle avait reçu l'être mortel , n'empêchât point la haute perfection à laquelle elle aspirait ; mais qu'il fût si pur en Dieu en cette vertu de piété , qu'il lui servît d'échelle pour y monter. Elle eut pendant quelques années sa mère pour inférieure dans la religion ; et c'était une chose admirable de voir comment elle accordait les offices de supérieure avec les obligations de fille. Après leur mort , elle prit soin de faire transporter les ossements de son père dans le monastère , qui avait été le lieu de sa dévotion et de son patri-

moine ; et les joignant avec ceux de sa mère , elle les conserva tout le reste de sa vie dans la tribune , où elle se retirait pour faire ses exercices , afin que les ayant présents en celui de la mort qu'elle faisait tous les jours , elle reconnût efficacement sa misère , voyant réduits en cendres ceux dont elle avait reçu l'être terrestre. Dans l'histoire que par obéissance elle commença d'écrire de sa vie , traitant de la fondation du monastère , elle mit un abrégé de la vie de ses parents , exprimant le motif qu'elle avait : « Afin , dit-elle , que leurs grandes vertus , leurs actions héroïques , et les miséricordes que le Très-Haut a faites par sa divine bonté à leur pauvre famille , servent d'une répréhension sévère à mon ingratitude. » C'est ainsi que son humilité rehaussait l'éclat de sa piété , qui était si juste dans cette occasion. Elle exerça aussi cette vertu envers sa patrie , lui rendant tous les services qui lui furent possibles dans l'état où elle se trouvait ; et les habitants de cette heureuse ville en firent une si grande expérience dans toutes leurs afflictions , qu'ils la regardaient comme leur asile dans leurs travaux , et comme leur bienfaitrice dans leurs nécessités.

Cette servante de Dieu eut toujours un très-profond respect pour ses supérieurs et pour ses Pères spirituels. Elle les regardait comme les ministres de Dieu et comme ses anges sur terre ; et par rapport à cette

dignité , elle les révérait avec beaucoup de soumission.

Son obéissance fut la plus grande marque de la vénération qu'elle avait pour la supériorité. Cette vertu fut un des fondements sur lesquels le Seigneur éleva l'édifice spirituel de cette créature ; car, comme il l'établit si profondément en l'humilité et en la sainte crainte, il fallait que l'obéissance en fût une des pierres fondamentales, afin d'élever cet édifice spirituel à proportion de sa profondeur. Les supérieurs et les confesseurs connurent par une longue expérience que son obéissance n'était pas seulement prompte et agréable, mais encore que c'était pour elle un soulagement et une consolation que d'obéir, parce que dans les craintes où la mettaient le désir qu'elle avait d'aller par le bon chemin, et la basse estime qu'elle faisait d'elle-même, la seule obéissance était capable de la rassurer. Elle avait gravé dans son cœur cette sentence du Sauveur, qui, parlant à ses ministres, leur dit : *Celui qui vous écoute, m'écoute ; celui qui vous méprise, me méprise ;* et la prenant pour règle générale de sa vie, elle n'osait rien entreprendre sans en avoir auparavant reçu les ordres de ses supérieurs ou de ses confesseurs, qu'il avait mis en sa place. Ils lui prescrivaient absolument tout ce qu'elle avait à faire, et tout le soin de la servante de Dieu était de leur manifester avec sincérité tout ce qui se passait dans son intérieur, et d'exécuter

ensuite les ordres qu'elle en recevait. On ne saurait déclarer l'exercice de cette vertu qu'eut la vénérable mère, qu'en disant que toute sa vie fut une continue obéissance. Elle fut aussi prompte à brûler ses papiers lorsqu'on le lui commanda, que soumise quand on lui ordonna de les écrire; cette obéissance se montra miraculeuse en la faisant revenir de ses ravissements au seul commandement intérieur qu'on lui en faisait; elle se montra puissante en portant le Tout-Puissant à changer l'ordre de ses faveurs.

Elle ne se contentait pas d'obéir aux supérieurs du dehors, elle voulait encore être soumise dans le monastère; et par cet endroit sa supériorité lui fut un martyre, et pour l'adoucir elle cherchait des prétextes pour obéir à ses inférieures. Pendant les seuls trois ans que tous ses soins purent obtenir d'être déchargée de la supériorité, elle fut en tout aussi soumise à l'abbesse que si elle eût été encore novice, et si prompte à lui obéir, qu'elle exécutait les choses au moindre signe de sa volonté; de sorte que pour lui en épargner la peine, il fallait que la supérieure ne dit point devant la vénérable mère ce qu'elle voulait que l'on fît; car si elle s'en apercevait, elle était la première à l'exécuter, prévenant toutes les autres religieuses en cela comme en tout le reste. Et elles avouaient que Dieu avait disposé cette vacance afin qu'elles trouvassent en leur mère tout ce que l'on

pouvait souhaiter en une excellente supérieure et en une très-parfaite inférieure.

Elle fut admirable en la vertu de gratitude, car il semblait que cette vertu fût née avec elle; et son naturel reconnaissant étant secondé de la même vertu, l'exercice en était très-affectueux. Comme elle avait reçu tant de bienfaits de la divine miséricorde, elle brûlait d'un ardent désir de répondre, du moins en partie, à cette dette, faisant tout son possible pour plaire au Seigneur en reconnaissance de ses bienfaits. Et les peines que lui causaient les désirs qu'elle avait de se rendre agréable à son divin bienfaiteur, étaient inconcevables; car, plus elle opérait, plus elle découvrait son obligation, qui augmentait à mesure que les bienfaits croissaient; et voyant que sa dette devenait toujours plus grande, elle ne s'apercevait d'aucun retour de son côté; de sorte que les souhaits qu'elle formait de se montrer reconnaissante, lui faisaient souffrir une espèce de martyre continuel, rien n'étant capable de satisfaire ses ardents désirs. Les confesseurs découvrirent le sujet de son amoureuse peine; et quand elle leur communiquait ce qu'elle recevait du Seigneur, elle était si enflammée des désirs d'y répondre, qu'ils étaient obligés de l'animer, voyant qu'elle se plaignait de son ingratitude, comme si elle n'eût jamais rien fait pour reconnaître les bienfaits divins. Elle exerçait aussi cette vertu à l'égard de

ceux dont elle recevait quelque bien , pour petit qu'il fût. Et elle ne se contentait pas de prier le Seigneur de les combler de ses bénédictions , et d'exhorter ses religieuses de seconder sa reconnaissance par leurs prières ; mais elle la leur témoignait par des marques sensibles , autant que son état le lui pouvait permettre ; de sorte que tous ceux qui la fréquentèrent , découvrirent en elle l'excellence de cette vertu ; et par là l'estime singulière que l'on avait pour elle s'augmentait toujours plus. Elle était naturellement si fort portée à la reconnaissance , que pour n'y pas accéder à l'égard des créatures , elle résolut de regarder le bienfait qu'elle en recevait comme venant de la main de Dieu , première cause de tout bien , et d'en rendre les actions de grâces à sa divine Majesté , le mettant au nombre de ceux qu'elle recevait de sa main libérale ; et d'en témoigner ensuite sa gratitude à la créature , comme instrument dont le Seigneur se servait pour la favoriser.

Cette servante de Dieu fit éclater deux vertus d'une manière singulière dans la communication qu'elle eut avec les créatures : l'une était la vérité , et l'autre l'affabilité. Elle aima toujours tendrement la vérité , elle la chercha toujours avec tant de soin et la posséda avec tant de perfection , qu'on ne trouva jamais en elle ni mensonge , ni tromperie , ni dissimulation. Elle arriva si heureusement au milieu de cette vertu ,

qu'elle ne couvrit point la vérité quand il fallait la dire, et ne la manifesta point quand il fallait la cacher; elle découvrait sincèrement à ses supérieurs et à ses confesseurs tout ce qui se passait dans son âme, afin qu'ils la conduisissent par la voie la plus assurée; à l'égard des autres, elle gardait son secret avec une prudence admirable. On ne remarqua jamais en elle la moindre affectation, tout y était sincère; de sorte qu'unissant cette innocente naïveté avec sa retenue, elle fut toujours, selon le conseil de Jésus-Christ, prudente comme le serpent et simple comme la colombe. Son affabilité charmait tous ceux qui la fréquentaient. Elle était civile et charitable envers les séculiers; elle prenait part à leurs afflictions, et leur désirait toute sorte de bien. Elle témoignait un amour égal à ses religieuses, sans aucune partialité. Elle leur parlait avec beaucoup de douceur et de modestie, sans manquer pourtant à la sévérité quand l'occasion le demandait. Sa libéralité rehaussa l'éclat de ces vertus qu'elle pratiquait envers les créatures, et qui la rendaient extrêmement aimable à tous. Elle était naturellement généreuse; et, bien que son état de pauvre religieuse ne lui permit pas de faire de grandes largesses, elle distribuait les choses au dedans et au dehors du monastère, de si bonne grâce et avec tant de promptitude, que le peu qu'elle donnait ne diminuait rien de la grandeur de cette vertu de libéralité.

CHAPITRE XLI

Force.

La vénérable mère pratiqua avec toute la perfection possible la vertu de force pendant toute sa vie. Lorsque le Seigneur lui eut manifesté dès le commencement le bien et le mal, et l'eut mise dans le chemin de la vertu et de la vie spirituelle, il lui découvrit les grands dangers qu'elle y trouverait ; et Marie de Jésus voyant combien il était raisonnable de servir Dieu par les voies qui lui étaient les plus agréables, choisissant ce chemin, résolut avec un courage intrépide de résister à toutes les difficultés qui s'y présenteraient. Ce premier acte de force, qu'elle continua ensuite avec beaucoup de constance, fut héroïque ; car il lui fallut essuyer tant de dangers et surmonter tant de difficultés, qu'elle dit en les racontant : « Il n'est pas possible « d'exprimer les périls que j'ai découverts dans le « chemin de la vie spirituelle. » Les actes de cette vertu furent plus excellents lorsqu'elle se trouva dans ces périls, et qu'elle fut obligée de résister actuellement aux difficultés et aux attaques continuelles des ennemis. Tout l'enfer s'arma contre elle pour la dé-

tourner de ce chemin qu'elle suivait; les démons se servant, autant qu'il leur fut possible, non-seulement de ce qu'ils pouvaient exécuter par eux-mêmes, mais encore du monde et de la chair. J'ai déjà dit quelque chose des continuelles attaques que ces ennemis lui firent, et il me faudrait faire un gros volume si je les voulais raconter toutes. La vénérable mère dit en les déclarant : « Qu'elle passa plus de quarante années
« dans les douleurs de la mort sans mourir, et dans
« les peines de l'enfer pendant sa vie. » Et elle ajouta :
« Ce n'est pas une exagération que ce que je dis; et
« je suis sûre qu'il n'est pas possible d'exprimer des
« travaux si excessifs, et qu'on ne les saurait con-
« naître dans cette vallée de larmes. » Bien que ses confesseurs ne connussent la singularité des peines intérieures de la servante de Dieu que par la relation qu'elle leur en fit, ils découvrirent néanmoins par leurs propres expériences la sublimité de sa perfection, voyant sa persévérance invariable dans le chemin spirituel, dans lequel elle s'avancait toujours plus sans jamais se relâcher; de sorte que, faisant réflexion sur ce que disent les sacrées Écritures et les saints Pères des persécutions et des tentations que souffrent ceux qui suivent la perfection (lesquelles sont d'autant plus grandes que cette perfection est plus élevée), et joignant cette réflexion à l'expérience qu'ils faisaient d'une si constante persévérance dans une si

haute perfection , ils connurent sensiblement l'excellence de la vertu de force de cette créature. Les religieuses qui la fréquentaient de plus près en eurent des marques plus frappantes , considérant l'ordre admirable de sa vie dans des événements si divers, où elles ne virent jamais le moindre relâchement , ni dans les maladies , ni dans les travaux , ni dans les oppositions sensibles ; mais, au contraire, elles la voyaient toujours plus avancer en toutes sortes de vertus avec une constance héroïque. Deux des plus anciennes voulant profiter des exemples de la servante de Dieu , observèrent durant plusieurs années avec un soin vigilant toutes ses actions ; et l'une des deux , qui a survécu à la vénérable mère , déclare que pendant trente-cinq ans qu'elle a vécu en sa compagnie , elle ne l'a jamais vue se relâcher , et qu'elle n'a remarqué en elle aucune imperfection. La vénérable mère fit encore éclater sa fermeté en s'exposant aux périls de la mort pour ne pas laisser le chemin de la perfection , comme on le vit en des cas bien extraordinaires.

Elle joignit l'exercice de la magnanimité à celui de la force. Connaissant les dons admirables par lesquels le Seigneur avait enrichi son âme , elle entreprit la plus haute perfection qui répondait à la sublimité de ces dons qu'elle avait reçus de la libéralité divine ; et elle y monta avec fermeté par ces degrés éminents dont nous avons déjà parlé. Elle observa d'une ma-

nière relevée le milieu de cette vertu; car elle n'entreprit jamais rien au-dessus de ce qui répondait à ces dons; et à mesure qu'ils croissaient, elle s'avancait à des choses plus grandes, comme on le voit dans tout le cours de sa vie; elle rapportait fidèlement à Dieu l'honneur qui en résultait, comme à celui qui en était l'auteur; et elle ne voulait jamais qu'on en donnât connaissance aux créatures, à moins que ce ne fût précisément pour la gloire de Dieu, et pour le bien spirituel de ces mêmes créatures. On peut mettre au nombre des actes singuliers de sa magnanimité le vœu qu'elle fit d'obéir à la Mère de Dieu en toutes les instructions qu'elle lui donnait; car ce fut une haute entreprise, sans mélange de témérité, puisqu'il y avait longtemps qu'elle s'exerçait à les mettre en pratique avant que de faire ce vœu. Ce fut encore un acte plus éclatant de sa magnanimité que d'écrire la vie de la Reine du Ciel, entreprise si sublime pour une fille qui avait toujours vécu dans la retraite, que ç'aurait été une grande présomption, si elle n'y eût pas été manifestement disposée par les lumières et les grâces spéciales que le Très-Haut lui communiqua. On ne doit pas s'imaginer que la résistance que son humilité y fit, diminuât l'excellence de cette action, puisque enfin elle résolut d'exécuter cette entreprise; et il est sûr que les vertus ne s'opposent point entre elles, mais qu'elles rehaussent mutuellement leur éclat. Baptiste ne

laissa pas d'exercer la magnanimité en baptisant Jésus-Christ, qu'il reconnaissait pour son Dieu véritable, quoiqu'il se fût par humilité excusé de le faire; ni Moïse ne laissa pas d'être magnanime dans l'entreprise de tirer le peuple de Dieu de la servitude d'Égypte, quoiqu'il y eût humblement résisté auparavant. La profonde humilité de cette servante de Dieu, lui découvrant les défauts, les misères et la fragilité qui se trouvaient en elle, faisait qu'elle se crut par cet endroit indigne d'une si haute entreprise, et qu'elle s'en excusa ou y résista; mais la magnanimité lui faisant faire réflexion sur tous les dons que le Seigneur lui communiquait pour l'enrichir et pour l'orner, l'obligeait de croire qu'elle était suffisamment disposée pour cette entreprise; puisqu'elle ne la devait pas terminer par ses propres forces où elle voyait l'impuissance d'en venir à bout, mais par les dons de la divine grâce, dont elle se reconnaissait si favorisée. De sorte qu'étant animée d'une grande confiance, qui accompagnait cette vertu, et qui lui faisait espérer que le Seigneur assisterait par de nouveaux et de puissants secours de sa grâce la faiblesse qu'elle connaissait de son côté, elle résolvait avec fermeté d'exécuter tout ce que la magnanimité lui inspirait. Il en arrivait de même à l'égard des craintes, qui, bien qu'elles lui fussent si pénibles, ne lui ôtaient pourtant pas les résolutions magnanimes; mais elles augmentaient son

mérite en augmentant ses souffrances , et lui donnaient lieu de rendre l'exercice de cette vertu plus excellent par la victoire qu'elle remportait sur elles.

La vénérable mère ne fut pas seulement magnanime dans toutes les opérations vertueuses , elle le fut encore dans tout ce qu'elle entreprenait au dehors. Dans l'état de religieuse qu'elle professa, elle fit éclater cette vertu, entreprenant et achevant heureusement une magnifique église et un très-beau monastère en fort peu de temps et avec presque rien ; fournissant abondamment à l'une les ornements les plus précieux et les plus convenables au culte divin, et à l'autre tout ce dont les religieuses pouvaient avoir besoin.

Cette servante de Dieu manifesta ce que cette vertu a de plus héroïque dans les peines et les tribulations qui exercèrent sa patience pendant toute sa vie. Toutes les personnes qui la fréquentèrent de près en découvrirent des marques convaincantes, voyant en elle dans toute sorte d'occasions une grande égalité d'âme, une entière résignation à tout ce que le Seigneur disposait, une volontaire acceptation des souffrances, et l'estime singulière qu'elle en faisait. Comme elle avait de fervents désirs de pratiquer ce qui serait le plus agréable au Seigneur, et qu'elle connaissait que la souffrance était un moyen d'honorer sa toute-puissance, de s'établir toujours plus en l'humilité, et de mortifier les passions, elle choisissait ce

moyen comme le plus sûr pour arriver à cette fin , et par là la partie supérieure de son âme trouvait des douceurs dans les peines mêmes ; de sorte que , bien qu'elles fussent très-sensibles , étant modérées par ce choix qu'elle en faisait , elles n'étaient pas capables de la détourner du bien qu'elle avait entrepris. A l'égard des personnes qui exerçaient sa patience , ce qui arrivait très-souvent et d'une manière bien sensible à l'inclination naturelle , outre le bien qu'elle leur faisait intérieurement par ses prières , elle les caressait , les favorisait , les assistait et les consolait dans leurs afflictions avec une tendresse singulière. Elle les excusait en tout ce qu'elles faisaient contre elle , et si elle ne pouvait pas excuser l'action , elle excusait du moins l'intention : disant que , pourvu qu'il n'y eût point d'offense de Dieu , la mortification était pour elle d'un plus grand profit et d'une plus grande consolation que les bons traitements qu'on pourrait lui faire ; et qu'elle devait être plus obligée à ceux qui lui donnaient plus d'occasion de mériter : il arrivait de là qu'elle paraissait insensible aux offenses qu'on lui faisait , étant très-vive à prendre les intérêts de Dieu. Le Seigneur la favorisa du don de persévérance , puisque ayant observé sa conduite avec toute l'attention possible , on y remarqua toujours que plus elle avançait en âge , plus elle croissait en perfection.

Par la vertu de tempérance et par les autres qui s'y trouvent renfermées, elle réprima de telle sorte les appétits et les impétuosités intérieures et extérieures, qu'elle arriva à jouir d'une tranquillité admirable, tenant les ennemis domestiques si soumis, qu'à peine on y apercevait le moindre mouvement. Elle travailla toute sa vie à mortifier ses sens, ses puissances et ses passions; de sorte que par cette purification et par sa pudeur inviolable, elle forma en elle une admirable beauté. Je n'en dirai ici que ce qui en éclatait au dehors, traitant de ces différentes vertus.

J'ai parlé de son abstinence surprenante en traitant des austérités de sa vie. Comme en cette vertu les extrémités sont si dangereuses, son jeûne continuel aurait paru un excès téméraire si elle n'eût reçu un ordre divin de l'observer, qui fut réglé par l'approbation de ses supérieurs. Mais afin que cette créature se fortifiât toujours plus dans la vertu, le Seigneur la confirmait dans cette espèce d'excès. C'est pourquoi l'on expérimenta que dans toutes les vertus qui tendaient à refréner les appétits, elle excédait au commencement dans l'exercice qu'elle en faisait, en tout ce qui pouvait favoriser la partie supérieure de l'âme; afin que les redressant en s'opposant à l'inclination dépravée de la partie inférieure, qui par le péché les a pervertis, ils se trouvassent dans le milieu parfait de la vertu. C'est ce que l'on remarqua en la vertu

d'abstinence, en laquelle, après cette espèce d'excès, la servante de Dieu se trouva avec tant de justesse au milieu de sa plus grande perfection, qu'elle ne prenait des aliments que ce qu'il fallait précisément pour conserver la vie, s'attachant toujours à ce qui était le plus contraire à son goût; et bien souvent elle le rendait insipide par de saintes inventions qu'elle trouvait, sans qu'on reconnût jamais en elle la moindre inclination pour les choses délicates : au contraire, elle refusait de les manger, disant qu'elles lui faisaient mal.

CHAPITRE XLII

Chasteté.

Elle conserva avec une pureté admirable pendant toute sa vie la chasteté virginale qu'elle avait consacrée à Dieu dès ses plus tendres années. Le Seigneur lui donna un tel amour pour cette vertu, qu'on ne saurait exprimer l'estime qu'elle en faisait. La servante de Dieu racontant dans un de ses écrits, à sa confusion, le peu de retour qu'elle témoigna aux bienfaits divins pendant que l'on réduisait la maison de ses parents en forme de monastère, en ce qu'elle fut, comme nous

avons dit, quelque peu dissipée par le concours de diverses personnes que la curiosité y attirait, s'accuse sévèrement devant le Seigneur d'avoir ouï avec une satisfaction passagère quelques flatteries des amateurs de la vanité, et de ce qu'elle n'avait pas fermé les portes des sens à ces ennemis, y laissant entraîner par la dissipation l'inclination naturelle, sans qu'il y eût pourtant ni attache, ni malice délibérée. Elle en fut toute sa vie pénétrée de douleur, et elle ne cessa jamais de rendre des actions de grâces à la miséricorde divine de l'avoir délivrée de ce danger avec une prompte providence. L'expérience qu'elle eut de la délicatesse de cette vertu, la rendit si soigneuse le reste de ses jours, que si sa pureté avait été auparavant d'une très-chaste vierge, elle parut dans la suite être d'un ange incarné. La garde des sens quelle observa dès lors inviolablement causa autant d'admiration que d'édification. Elle ne regarda aucun homme au visage, ni même aucune femme avec attention; et quand elle était obligée de leur parler, elle les regardait à la poitrine où le cœur se trouvait, considérant que c'était le lieu où le Seigneur faisait sa demeure particulière. Elle faisait tout son possible pour n'être pas vue des personnes du dehors; et quand il fallait qu'elle allât à la porte, c'était toujours avec le visage voilé; que si quelquefois on l'obligeait de le découvrir pour satisfaire la dévotion de certaines personnes, la pudeur

virginale, qui lui était naturelle et sans affectation, y éclatait si fort, qu'on en était extrêmement édifié et porté à la vertu. Une de ses plus grandes mortifications, fut d'apprendre qu'on lui découvrit dans ses ravissements le visage, pour la faire voir à ceux du dehors. La première fois que le roi lui parla, elle le tint couvert durant toute la conversation, et quelques religieuses lui représentant après que cela paraissait à l'égard du roi un manquement de respect et de civilité, elle répondit que c'était son obligation d'être couverte de son voile, et que Sa Majesté ne lui avait pas ordonné de le hausser. Elle prenait un grand soin de détourner l'ouïe des discours qui paraissaient peu honnêtes; et dans une occasion où quelques dames mariées louaient en sa présence les belles qualités de leurs maris, elle prit avec zèle une image du Sauveur qu'elle portait par dévotion, et lui dit : « Vous êtes, « Seigneur, le plus beau et le plus parfait de tous les « enfants des hommes, tout le reste n'est que lai- « deur ; » par là elle interrompit le discours, et apprit à ces dames à ne parler point de ces sortes de matières en présence des épouses de Jésus-Christ. Elle répétait souvent ces paroles de sainte Agnès : « Je « suis chaste en l'aimant, je suis pure en le touchant, « je suis vierge en le recevant ; » et s'il arrivait que quelque religieuse louât en sa présence la beauté d'une autre fille, elle la reprenait, lui disant que les épouses

du Seigneur ne doivent considérer que les perfections de leur divin Époux. Elle ne rejetait pas moins la moindre parole caressante ou flatteuse ; et si par l'estime que l'on faisait d'elle on lui disait quelque chose qui marquât de l'affection, elle n'y répondait point ; mais, prenant un air sérieux contre son naturel, elle parlait d'autre matière. On ne lui entendit jamais rien dire qui découvrit la moindre affection désordonnée ; tout ce qu'elle disait inspirait la pureté. Lorsque la charité l'obligeait de donner quelque remède ou quelque conseil contre les tentations impures, elle se servait de termes si honnêtes, que c'était un sujet d'admiration que d'apercevoir en sa voix la lumière sans que la matière la souillât. Les instructions que ses filles recevaient d'elle touchant la garde de cette vertu délicate, étaient capables de les rendre des anges en pureté. Si quelque femme voulait lui prendre la main pour la baiser par dévotion, elle l'empêchait avec beaucoup de douceur et de prudence. Bien qu'elle aimât tendrement les petits enfants, à l'exemple de son divin Maître, et à cause de leur innocence baptismale, elle ne leur touchait ni les mains ni le visage, tant sa retenue fut grande en tout ce qui regardait la pureté. Et par là elle s'éloigna de toute sorte de danger, et de tout ce qui pouvait ternir son âme.

Il n'est pas possible de renfermer dans cet abrégé les événements merveilleux par lesquels le divin

Époux défendit et protégea la chasteté virginale de sa fidèle épouse. Je raconterai pourtant ici, quoique ce soit hors de mon dessein, un cas prodigieux. Un jeune homme de Tudèle de Navarre regardant l'église du monastère de la Conception d'Agréda, le sacristain qui l'accompagnait lui montrant la grille d'en haut, lui dit : « C'est là la tribune de notre sainte mère. » Le téméraire jeune homme dit intérieurement : Quelle sainte mère ! Une femme comme les autres ; si elle se trouvait en l'occasion elle ferait ce que les autres font. A peine eut-il formé ces paroles en lui-même, qu'une vapeur mortelle lui monta au cerveau, l'affligea terriblement, et le rendit immobile l'espace de trois quarts d'heure. Il connut que c'était un châtement de Dieu, à cause qu'il avait eu mauvaise opinion de la chasteté de sa servante Marie de Jésus : il vit bien que ç'avait été une tentation du démon que le jugement qu'il venait d'en faire ; il reconnut sa faute d'y avoir consenti ; il en demanda humblement pardon au Seigneur, et aussitôt il revint à son premier état, délivré de cette peine, et persuadé de la sainteté de la vénérable mère. Il se confessa de son péché ; et il publie maintenant cette merveille à sa confusion, à la gloire de Dieu, et à l'honneur de sa servante.

Elle réprima dès son enfance si fort les saillies de la colère par la vertu de douceur, qu'on ne la vit jamais irritée contre personne jusqu'à ce qu'elle fût

supérieure. Et même dans la supériorité elle ne donna jamais la moindre marque de colère pour les offenses qui s'adressaient à sa personne. Elle ne s'irritait que pour s'acquitter des obligations de son office, et qu'en ce qui regardait la gloire de Dieu, les observances de la vie religieuse et le bien spirituel de ses inférieures. Et l'on connaissait alors que la colère ne prévenait point en elle la raison, mais que la raison réglait la colère. Elle prenait son temps pour la correction; car si elle voyait celle qui en avait besoin dans quelque passion, elle la différait, afin que ses avis fussent plus efficaces et plus profitables au sujet. Elle dit à une religieuse de sa confiance, qui fut ensuite supérieure, qu'elle n'avait fait de sa vie aucune réprimande sans avoir auparavant considéré ce qui pouvait être le plus agréable au Seigneur et le plus utile à ses inférieures : c'est une vérité que les effets ont manifestée. Quand elle était obligée d'en châtier quelqu'une, elle le faisait avec tant de clémence, qu'elle diminuait toujours la peine ordinaire, ne le faisant que par nécessité et pour donner exemple à sa communauté. On découvrait en la vénérable mère, dans toutes les corrections qu'elle faisait, tant d'humilité et de douceur, que non-seulement celles qui les recevaient n'en étaient pas affligées, mais encore qu'elles en étaient toujours plus affectionnées à celle qui les leur faisait. Elle se montra véritablement disciple de

Jésus-Christ en la douceur et en l'humilité de cœur.

Si je devais raconter l'excellence et les délicatesses de l'humilité de cette servante de Dieu, il m'en faudrait faire un livre à part : cette vertu fut le solide fondement sur lequel commença à s'élever toute sa vie spirituelle ; et plus elle s'élevait en perfection, plus son humilité était profonde. Je n'en dirai que ce qui en parut à l'extérieur. Tous ceux qui la fréquentèrent reconnurent cette vertu en ses œuvres et en ses paroles, sans y apercevoir la moindre affectation. On ne lui entendit jamais rien dire à sa louange. Elle ne manifestait qu'à ses confesseurs et à ses supérieurs, pour sa direction, ce qu'elle faisait et ce qu'elle recevait du Seigneur ; mais c'était avec de si vives expressions de son ingratitude, de ses imperfections et de son peu de retour à tant d'obligations qu'elle avait à sa divine Majesté, que c'était là que son humilité éclatait davantage. Elle se recommandait aux prières de toutes les personnes qui lui parlaient, quoiqu'elles fussent d'une vie fort irrégulière ; et si quelquefois les religieuses qui l'entendaient s'en riaient, à cause de l'inégalité qu'il y avait entre ces personnes si attachées au siècle et leur mère, elle les reprenait, leur disant qu'elle n'avait jamais cru que personne fût plus méchante qu'elle, ni si indigne que la terre la supportât. Elle ne pouvait cacher la peine qu'elle avait lorsqu'on la louait, ni sa joie quand elle enten-

dait quelque chose à son désavantage; mais elle se comportait avec tant de prudence dans ces différentes occasions, qu'elle détournait les louanges, et avec un air agréable elle ne faisait pas semblant de s'apercevoir du mépris. Dans les honneurs que le monde lui faisait et qu'elle ne pouvait pas éviter, quoiqu'ils fussent quelquefois si grands, que le monarque d'Espagne la visitait, lui ordonnait de s'asseoir en sa présence, et lui communiquait ses secrets, elle se montrait insensible, sans la moindre marque de vanité ni de rusticité, mais avec beaucoup de témoignages de reconnaissance de l'honneur qu'elle recevait, et du peu qu'elle le méritait. Elle ne se dispensait d'aucun exercice extérieur d'humilité, bien qu'elle fût supérieure; elle y était toujours la première, donnant par là l'exemple à ses religieuses, qui en étaient animées et édifiées. Pour exercer plus singulièrement cette vertu, elle faisait tous les jours en communauté quelque acte d'humiliation. Elle se comportait de telle sorte à l'égard de ses inférieures, qu'elle leur faisait connaître qu'elle les croyait toutes plus dignes qu'elle de la supériorité. Elle ne se servait point de paroles impérieuses pour leur ordonner ce qu'elles devaient faire; mais ses termes ordinaires étaient : Voulez-vous bien faire cela? Elle n'usait de son pouvoir que dans les choses importantes; et elle crut que c'en était une très-importante de faire son possible

pour empêcher le bruit qui courait de sa vertu ; c'est pourquoi elle leur commanda par l'obéissance de ne rien dire à sa louange , et de ne donner aucune de ses choses sous prétexte de dévotion. Ses inférieures la suppliaient avec tendresse de les appeler filles , sans pouvoir obtenir cette satisfaction , parce que , leur disait-elle , ce nom suppose une supériorité ; ainsi elle les appelait toujours sœurs , à cause de l'égalité que ce terme exprime. Elle se chargea de deux offices pour diminuer la peine que celui de supérieure donnait à son humilité : l'un fut de sonner Matines à minuit , qui est le plus pénible qu'il y ait dans les religions , et l'autre de nettoyer les lieux , que l'on regarde comme le plus humble. Elle exerça le premier avec autant de ponctualité que si elle eût été une novice ou une converse. Elle exerça l'autre avec tant d'estime , qu'elle l'appelait par antonomase son office , comme si elle eût voulu signifier que c'était le seul qui convînt à son mérite ; et elle s'en acquittait avec tant de soin , qu'elle ne permettait pas qu'aucune autre s'en mêlât.

Ayant son intérieur si bien orné , il fallait que l'extérieur y répondît. Celui-ci fut réglé par la vertu de modestie , qui le proportionna à sa sainteté intérieure. L'air de la vénérable mère était grave sans orgueil , doux sans mignardise , mortifié sans affectation. Elle prenait un grand soin d'avoir toujours les

yeux baissés, mais sans grimaces; et afin qu'il n'y eût rien de gêné dans sa mortification, elle les élevait quelquefois modestement avec une soigneuse négligence. Une pudeur virginale éclatait sur son visage. Sa bouche ne prononçait rien que d'honnête. Ses paroles étaient pesées, réglées, et les précisément nécessaires pour le bien du prochain; ses actions, sérieuses et modestes, sans que l'on y remarquât, même dès son bas âge, la moindre légèreté. Son vêtement extérieur était conforme à celui de ses religieuses, qui est fort réformé, choisissant entre tous le plus pauvre, mais sans aucune singularité notable; il était propre, sans qu'il y eût rien d'affecté. Enfin sa modestie était si grande en tout, que sa seule présence édifiait et inspirait la dévotion.

A l'égard des autres choses extérieures, elle y eut un tel détachement, qu'on n'aperçut jamais en elle la moindre affection pour aucune. Elle usait de la vue de celles qui sont pour le bien commun et universel, comme de la beauté des cieux, des attraites de la campagne, et d'autres choses semblables, lorsqu'elle se trouvait dans les sécheresses et les ténèbres d'esprit, afin de s'en servir de motif de louer Dieu, de moyen pour le trouver, et d'échelle pour monter à son amour: dans les autres temps elle ne voulait pas donner cette satisfaction à la nature, pour se mortifier, et de crainte de s'attacher aux créatures. Elle

pratiquait une parfaite pauvreté en tout ce qu'elle pouvait avoir à son usage, ayant horreur de la moindre apparence de propriété; et elle n'usait de rien sans la permission de ses supérieurs. Et pour rendre cet acte plus excellent, voyant qu'elle était privée, en qualité de supérieure, d'avoir recours à une supériorité domestique pour demander cette permission, sa vertu lui fit trouver le moyen de ne pas perdre ce mérite; car, considérant que le domaine des choses dont elle usait était en la communauté, elle l'assembla, et, ayant fait un rôle de ce qu'elle avait à son usage, elle demanda aux religieuses assemblées la permission d'en user, et de signer ce rôle pour sa consolation; ce qu'elles firent toutes, étant fort édifiées du détachement de leur mère. Elle demandait aussi à la communauté permission de faire des aumônes, disant que c'était pour témoigner à Dieu sa reconnaissance en ses pauvres, puisqu'il était si libéral envers elles par le moyen de ses fidèles. Et comme les supérieurs lui avaient appliqué l'usage d'une tribune, afin qu'elle s'y retirât pour y faire ses exercices et y écrire ce qu'ils lui ordonnaient, et pour éviter en même temps les inconvénients qui pouvaient arriver par des curiosités imprudentes, elle s'en affligeait, croyant que c'était une particularité préjudiciable; de sorte qu'ils furent obligés de lui commander d'en user, pour diminuer sa peine, et pour des

raisons très-importantes. Il lui fallait prendre toutes ces précautions pour user des choses ; mais pour les abandonner le plus petit signe de la volonté du supérieur suffisait. Elle était toujours prête à répartir à la communauté ce qu'elle avait dans sa chambre. Elle distribuait aux religieuses et aux autres pauvres toutes les aumônes qu'on lui faisait , sans en rien réserver pour elle , se regardant comme le plus faible instrument dont le Seigneur se servait pour subvenir à leurs nécessités , et pour se glorifier en sa propre faiblesse ; et elle prenait de là occasion de les exhorter à louer la divine Providence , et à reconnaître les bienfaits de sa libéralité. Enfin elle passa la carrière de cette vie foulant aux pieds toutes les choses terrestres , sans en prendre rien que le précisément nécessaire pour l'achever, et le motif de louer le Créateur pour les secours temporels qu'il fournit aux voyageurs pour aller à la patrie céleste , où ils doivent éternellement jouir de sa divine présence.

CHAPITRE XLIII

Dons gratuits.

Le Saint-Esprit n'orna pas seulement cette créature de toutes les vertus , mais il l'enrichit encore de dons

gratuits, qu'il répartit entre les fidèles pour l'utilité commune, comme dit l'Apôtre; il les lui communiqua avec une providence admirable dans ces derniers siècles pour le profit spirituel des âmes. Le don de *parler dans une haute sagesse* se manifesta dans la sublime explication de tous les mystères de la foi qu'elle nous a laissée dans ses écrits, qui seront admirés de tous les savants. Le don de *parler avec science* fut évident à tous ceux qui prirent soin de sa direction, et elle nous en a laissé d'illustres témoignages en l'histoire de la sacrée Vierge et en d'autres écrits, où il se manifeste, soit en la sublimité des instructions et des doctrines morale, anagogique et mystique qui s'y trouvent mêlées, soit en la clarté avec laquelle elle explique les choses de la foi par des exemples et par des raisons accommodées à l'esprit humain. Le don de *foi* fut aussi découvert en cette créature en toute sorte de manière: car, à l'égard de la foi théologique, elle eut une si ferme confiance en Dieu pour obtenir de sa divine Majesté tout ce qu'elle souhaitait et pour sa gloire et pour le bien du prochain, qu'elle éclata en ce qu'elle en reçut pour le service de l'Église, pour le bien de ces royaumes d'Espagne, pour l'utilité des âmes, et pour l'augmentation spirituelle et temporelle de son monastère; elle prêcha la foi de Jésus-Christ aux infidèles en la manière et avec le fruit que nous avons dit; et elle eut une intelli-

gence si distincte et si profonde de ses mystères pour les contempler et les expliquer, que, bien qu'elle les contemplât et les découvrit comme à travers un voile dans les visions qu'elle recevait dans son état mortel, elle les déclarait néanmoins et de vive voix et par écrit, comme si elle les eût vus clairement.

Toutes les humbles précautions qu'elle prit pour cacher le don qu'elle avait de *guérir les malades*, ne purent point empêcher qu'il ne fût évident dans le monastère par les expériences que les religieuses en firent, voyant sensiblement les prodiges que sa charité l'obligeait de faire, et que son humilité tâchait de couvrir. Il y a plusieurs personnes du dehors qui le publient maintenant pour la gloire de Dieu et pour l'honneur de sa servante : les unes assurant avoir reçu miraculeusement la santé par l'entremise de la vénérable mère; les autres déclarant avoir vu par son moyen des guérisons prodigieuses, où tous les remèdes naturels avaient été inutiles. Le don d'*opération de vertus* se manifesta en plusieurs conversions que la vénérable mère fit à l'égard de diverses personnes possédées du démon, auxquelles elle procura des secours abondants de la divine grâce par lesquels elles changèrent de vie. On raconte plusieurs événements merveilleux sur cet article, entre lesquels celui de la conversion d'un esclave turc fugitif, auquel la servante de Dieu apparut deux fois, fut fort public; elle

l'exhorta de s'en retourner à la maison de son maître, et de se faire chrétien. On fit de cet événement une information publique à Agréda, où ayant été conduit de Pampelune, et mené au monastère, il y reconnut parmi toutes les religieuses sa miraculeuse bienfaitrice, qu'il n'avait vue auparavant que dans ces apparitions, et il s'y fit baptiser avec une grande édification de la multitude de peuple qui assista à son baptême. Le don de *prophétie* ne fut pas seulement fréquent dans les sublimes visions qu'elle eut des mystères de la vie de la Mère de Dieu, mais encore dans les révélations de plusieurs choses futures : et, bien que la servante de Dieu dans ces occasions fût si prudente, qu'elle paraissait ne dire les choses que par conjecture humaine, sa claire prophétie fut pourtant découverte en plusieurs événements, comme diverses personnes l'assurent par l'accomplissement de ses prédictions, qu'elles expérimentèrent. Le don de *discernement des esprits* fut si admirable en cette servante de Dieu, qu'elle découvrait par une grâce singulière du Seigneur l'intérieur des personnes qui avaient recours à elle. Plusieurs religieuses et plusieurs séculiers dignes de foi publient aujourd'hui l'expérience qu'ils ont faite en eux de cette merveille ; d'autres déclarent des événements merveilleux qui se sont passés sur cette matière avec la servante de Dieu à l'égard de diverses personnes de leur confiance. Le don de *parler diverses langues*,

lui fut communiqué de telle sorte pour la conversion des Indiens , que , la servante de Dieu les catéchisant en sa langue espagnole , ils l'entendaient comme si elle leur eût parlé leur langage naturel ; et elle les entendait aussi parfaitement que si elle fût née dans leur pays. De ce dernier don d'*interprétation des langues*, ses supérieurs firent plusieurs fois l'expérience , lorsqu'ils lui commandaient d'interpréter plusieurs textes des plus obscurs de l'Écriture sainte ; ce qu'elle faisait avec une clarté admirable : on le peut aussi remarquer en ceux qu'elle interprète dans l'histoire de la Vierge ; et l'on en sera encore mieux persuadé dans ces écrits que je donnerai au public en une autre occasion , où je particulariserai très-clairement les choses. C'est ainsi que le Saint-Esprit enrichit sa fidèle épouse et sa servante , afin qu'elle fût l'instrument de ses nouvelles merveilles , et que par des dons si abondants de sa libéralité infinie , elle honorât l'Église , animât les fidèles , et favorisât les mortels.

CHAPITRE XLIV

Préparation à la mort.

Or, la vénérable mère Marie de Jésus étant dans cette haute perfection que nous avons dite, ornée de vertus, enrichie de dons, embellie de grâces et comblée de faveurs divines, son divin Époux la visita, l'appelant, comme nous croyons, à sa gloire éternelle par le moyen de la dernière maladie qu'elle eut. Cette vocation ne la prit pas à l'improviste, parce qu'il y avait plusieurs années que la prudente et vigilante vierge l'attendait jour et nuit, non-seulement avec la claire lampe de la préparation générale d'une vie si parfaite, mais avec une application singulière aux dispositions de la mort. Il y avait longtemps qu'elle en faisait tous les jours l'exercice en cette forme : elle le commençait aussitôt qu'elle était sortie de matines ; et la première chose qu'elle y faisait, était de méditer sur la voix du Très-Haut qui l'appelait au jugement. Elle avait écrit cette méditation avec des considérations si vives et si terribles, que l'on est effrayé en la lisant. Ensuite elle faisait une autre méditation sur la réponse que son âme ferait à ce terrible jugement ;

cette méditation était remplie de soumission, de reconnaissance et de douleur de ses péchés; elle y invoquait avec ardeur et avec une grande confiance la miséricorde divine, espérant qu'elle serait pardonnée par les mérites et par le sang de Jésus-Christ: elle souhaitait les derniers sacrements de l'Église avec beaucoup de vénération, et priait ardemment le Seigneur de lui faire la grâce de les recevoir à l'heure de sa mort, et d'y être assistée par ses prêtres. Elle faisait après deux autres méditations: l'une sur le jugement particulier du juste et du réprouvé; l'autre sur le jugement universel qui se fera envers tous: elle les avait aussi écrites avec des considérations épouvantables; et elle s'en servait pour rendre son âme plus vigilante et pour la préparer à y recevoir la sentence favorable. Elle passait dans ces méditations jusqu'à ce qu'il fût temps de prendre quelque peu de sommeil, pendant lequel son cœur veillait toujours. Elle continuait cet exercice le matin après avoir assisté à prime. Elle faisait une heure d'oraison avec la communauté, en laquelle elle considérait le compte qu'elle devait rendre à Dieu, s'accusant et se jugeant pendant la vie, afin que le souverain juge lui fût miséricordieux à l'heure de la mort: elle y examinait sa conscience, et y répétait des actes fervents de contrition de ses péchés. Après cette disposition elle se confessait avec autant d'exactitude que si c'eût été pour mourir,

et elle recevait le très-saint sacrement de l'autel avec autant de ferveur que si elle l'eût reçu en forme de viatique, considérant vivement que ce pouvait être la dernière confession et la dernière communion. Ensuite elle se retirait dans la tribune, où elle rendait d'humbles actions de grâces au Seigneur pour la faveur qu'il lui avait faite de la visiter, les accompagnant par des actes fervents d'adoration, de reconnaissance, de louange et d'amour. Et ayant employé en cela le temps convenable, elle continuait l'exercice de la mort. Elle ouvrait un coffre où elle tenait les ossements de son père, et les voyant, elle se mettait en forme d'agonisante, et elle y faisait des réflexions très-propres à cet état, se représentant aussi vivement tout ce qui s'y passait, que si elle eût été véritablement à l'agonie; implorant avec instance pour cette dernière heure le secours de son très-doux Jésus, de sa très-pitoyable Mère et de son ange gardien. Elle lisait ensuite la recommandation de l'âme, et faisait une ardente prière qu'elle avait composée, où elle manifestait les amoureux désirs qu'elle avait de voir Dieu éternellement. Elle terminait cet exercice par une autre prière qu'elle faisait à sa divine Majesté de lui pardonner les fautes de sa vie passée et de lui faire la grâce de la perfectionner, en cas qu'elle voulût la lui prolonger. Je mettrai en un autre endroit, pour l'édification et le profit des âmes, les méditations et

les prières de cet exercice , que la servante de Dieu avait écrites pour s'en servir dans cette occasion.

Outre cet exercice , elle se préparait d'une manière singulière tous les vendredis de l'année à cette heure d'où dépend l'éternité, et à mourir mystiquement avec Jésus-Christ en l'imitation de sa passion et de sa mort. Elle faisait de temps en temps des retraites pour s'y mieux préparer. Alors le Seigneur lui départait des grâces singulières , lui faisant connaître les tromperies des choses de cette vie et l'élevant à de nouveaux degrés de perfection. La servante de Dieu priait souvent notre Seigneur Jésus - Christ de lui faire la grâce de mourir saintement , et suppliait sa très-sainte Mère de lui obtenir cette grâce. Il lui fut manifesté dans la continuation de cette importante prière qu'elle avait été exaucée ; et le Très-Haut, par les puissantes intercessions de l'humanité de Jésus-Christ et de la Vierge lui envoya un ange , qui eut ordre de la disposer à une sainte mort. Ce ministre du Seigneur lui donnait des instructions très-utiles touchant le départ de cette vie mortelle pour la vie éternelle. Et dès lors elle expérimentait en elle un plus grand éloignement de tout ce qui est terrestre et passager : et l'on peut pieusement croire que cet ange l'avisa des approches de sa mort ; car les paroles et la conduite de la vénérable mère nous donnent quelque lieu d'en être persuadés.

CHAPITRE XLV

Prédications de sa mort.

Bien que cette servante de Dieu fût très-circonspecte à cacher les choses de son intérieur, elle manifesta néanmoins dans cette occasion avec beaucoup de clarté les approches de sa mort, à l'exemple de divers saints et pour de hautes fins. Après la fête de la Résurrection de l'année 1665, en laquelle elle mourut, elle demanda à son confesseur la permission de faire une retraite extraordinaire. Le confesseur la lui refusait, lui disant que les exercices ordinaires qu'elle faisait lui devaient suffire. Et elle, contre sa soumission accoutumée aux ordres de son confesseur, le pria de nouveau de la lui accorder, lui disant qu'il lui était convenable d'entrer dans cette retraite pour se disposer à mourir : et par cette instance le confesseur lui donna la permission qu'elle demandait. Avant que d'y entrer, elle arrêta quelques comptes et quelques autres affaires du monastère, comme voulant se démettre de son gouvernement temporel. Les religieuses, qui étaient sensiblement affligées de ces absences de leur mère, la priaient avec instance de ne

faire point cette retraite, puisque sa présence continue leur était si nécessaire; à quoi la servante de Dieu repartit avec beaucoup de tendresse: « Mes
« sœurs, je ne puis m'en dispenser, parce que j'y
« entre pour me préparer à bien mourir, » ajoutant, pour modérer leur affliction, qu'en l'âge où elle était, elles devaient naturellement attendre sa mort. Étant dans sa retraite, il arriva dans le monastère quelque trouble de ceux qui arrivent quelquefois parmi les religieuses, et deux d'entre elles en ayant averti la vénérable mère, elle leur dit: « Cela m'est bien sensible; je ne tarderai pas à mourir, j'ai fait tout mon
« possible pour maintenir la paix dans cette maison;
« tout dépend de Dieu, sa divine Majesté vous assiste! » Les filles étant attendries et affligées d'entendre que leur mère parlât si positivement de sa mort, il y en eut une qui lui dit: « Ma mère, ne nous accablez pas en parlant si souvent de cette mort, nous savons que nous devons tous mourir; mais on ne sait pas quand cela arrivera. » A quoi la servante de Dieu répondit: « Je ne parle pas en l'air, cela sera bientôt; c'est
« pourquoi je vous conjure de prendre soin des
« intérêts de la religion, car quelqu'une de vous
« autres ne tardera pas d'être chargée de cette obligation. » Elle poursuivit les exercices spirituels; et avant que les trente-trois jours qu'elle avait accoutumé d'y demeurer fussent achevés, elle en sortit; et

le lundi immédiatement avant la fête de l'Ascension , elle appela les religieuses au chapitre. Elles en furent surprises , parce que pendant trente-cinq ans qu'elle avait été supérieure , elle n'avait jamais tenu chapitre que le vendredi. Or elle le tint ce lundi , et après leur avoir donné quelques avis particuliers , elle leur dit qu'elle ne leur en donnerait plus , et que ce serait le dernier chapitre qu'elle leur tiendrait , parce qu'elle mourrait en fort peu de temps. Elle employa le mardi suivant à terminer quelques affaires du monastère ; et le mercredi pendant les vêpres de l'Ascension du Seigneur, sa dernière maladie la prit ; elle ne cessa pas pour cela d'y assister avec la communauté ; et aussitôt qu'elles furent dites , elle se mit au lit, accablée de la maladie qui augmentait notablement. Elle se leva non-obstant sa faiblesse , le jour de l'Ascension pour se confesser et pour recevoir la communion ; et elle dit au confesseur : « Je vous prie , mon révérend Père , de
« m'assister avec assiduité dans cette maladie , et de
« m'y administrer les sacrements. » Ensuite elle alla à l'infirmerie. Elle demanda qu'on lui lavât les pieds , et dit à la religieuse qui les lui lavait : « Lavez-les-moi
« bien pour quand je recevrai l'extrême-onction. » Elle donna ces marques et plusieurs autres de la connaissance certaine qu'elle avait de sa prochaine mort.

Outre la promesse générale que le Seigneur a faite

aux fidèles de leur donner ce qu'ils lui demanderaient raisonnablement, sa divine Majesté en avait fait une singulière à sa servante, lui disant : « Je ne vous refuserai rien de ce que vous me demanderez pour votre plus grand bien. » Ce qui lui fut confirmé plusieurs fois par sa divine parole. On connut l'accomplissement de cette promesse dans le temps de sa mort; car toutes les demandes que l'on trouve dans les écrits de ses exercices, et qu'elle y faisait pour le secours dont elle avait besoin en cette heure formidable, y furent exaucées avec surabondance. Une de ses demandes était de ne point mourir sans être assistée des prêtres du Seigneur; et sa divine Majesté la lui accorda avec tant de plénitude, que tous les prêtres pour lesquels elle avait une vénération particulière, l'assistèrent, non-seulement à l'heure de sa mort, mais pendant presque tout le temps de sa maladie, le Seigneur les ayant assemblés d'une manière admirable. On devait célébrer le chapitre de cette province de Burgos en la ville de Saint-Domingo de la Calçada, où se trouve la maison capitulaire de cette même province. Le révérendissime Père Alonzo Salizanes, ministre général de tout l'ordre de Saint-François, partit de Madrid pour y présider. Le général, s'étant mis en chemin, dit à ceux qui l'accompagnaient de prendre la route par Agréda. On lui répondit que ce n'était pas leur chemin, parce qu'on se détournait de plus de vingt

lieues. Il fut quelque temps suspendu par cette réponse; mais prenant une résolution qui avait quelque chose d'extraordinaire, il dit : « Allons par Agréda, car Dieu m'y appelle. » J'étais alors indigne provincial de cette province, et sachant que le général venait par Agréda, j'y allai pour le recevoir selon mon obligation. Or, pendant que le général et moi allions à cette ville par des chemins opposés, la vénérable mère fut atteinte de sa dernière maladie, de sorte que nous nous y trouvâmes au commencement. Le Père Michel Guttierrez, dont j'ai déjà parlé, s'y trouva aussi avec le confesseur. La servante de Dieu eut une grande consolation de voir que le légitime successeur de son Père saint François l'assistât à la mort. Elle le reçut avec autant de vénération que si elle eût vu en lui son saint patriarche, qu'il représentait; et quoiqu'elle fût très-affaiblie, il semblait qu'elle recouvrât de nouvelles forces pour répondre au général, lorsqu'il lui parlait. Le général, qui ne l'avait pas vue jusqu'alors, voyant la rare modestie de la servante de Dieu, et que tout en elle inspirait la sainteté, en eut une si grande estime, qu'il ne s'éloignait qu'avec peine de sa présence. Il la visitait tous les jours, et l'assistait aussi longtemps qu'il lui était possible. Et pour ne pas la laisser jusqu'à ce qu'elle fût morte, ni manquer à une occasion qu'il regardait comme une des plus considérables qu'il pût rencontrer pendant son généralat, il

ordonna de différer les chapitres provinciaux auxquels il allait présider.

Dès le commencement que la vénérable mère tomba malade, l'on connut que sa maladie était mortelle. Et aussitôt que l'on sut à la ville et aux lieux circonvoisins le danger où elle était de mourir, on en eut partout une aussi grande douleur que si chacun eût été menacé de l'affliction la plus sensible. On la regardait généralement comme la mère et l'asile commun de tout le pays : c'est pourquoi l'on était persuadé que si l'on en était privé, ce serait un châtiment du Seigneur qui s'étendrait sur tous. Il arriva de là que tous les états, l'ecclésiastique et le séculier, les riches et les pauvres, s'assemblèrent pour prier la divine miséricorde de suspendre ce châtiment et de ne leur pas ôter (comme ils disaient) leur sainte mère. Ces prières étaient fréquentes, et les plaintes si générales, que l'on voyait clairement que c'était le Seigneur qui les excitait, afin que l'on publiât par là les bienfaits que l'on avait reçus de la charité de sa servante. Il y eut partout des processions pour ce sujet, où l'on portait les images les plus miraculeuses, y priant la divine clémence de lui prolonger la vie. On en fit une générale où toutes les paroisses et les communautés religieuses de la ville et des villages voisins assistèrent ; on y porta l'image de Notre-Dame des Miracles, qui est en si grande vénération dans ce pays, qu'on ne la sort jamais que dans

les dernières nécessités. Toutes ces processions étaient suivies d'une grande multitude de peuple ; et l'on était attendri d'entendre les gémissements et de voir tant de tristesse sur les visages des personnes qui s'y trouvaient. Elles se terminaient toutes à l'église du monastère , où l'on faisait entrer les saintes images, que l'on portait à l'infirmerie où la vénérable mère se trouvait : et elles y demeurèrent toutes jusqu'à son heureuse mort. Ces marques furent un témoignage irréfragable de l'estime que tous ces peuples faisaient de la sainteté de la vénérable mère Marie de Jésus ; puisqu'ils n'en pouvaient pas donner de plus grandes dans aucune nécessité publique : ils la regardaient comme un asile céleste que Dieu leur avait donné pour leur consolation.

CHAPITRE XLVI

Mort de la vénérable mère.

La maladie de la servante Dieu dura depuis les premières vêpres de l'Ascension jusqu'au jour de la Pentecôte , auquel elle mourut ; le Seigneur lui accordant ce que souvent elle lui avait demandé , savoir : de lui donner une bonne mort, et qu'elle ne fût point

précipitée. Et comme l'on reconnut dès le commencement que cette maladie était dangereuse, son confesseur l'assista avec toute la ponctualité possible, ainsi qu'elle le lui avait demandé. Elle lui communiqua ce qui se passait dans son intérieur, et qui fut en cette forme : le Seigneur suspendit pour elle toutes les caresses qu'il lui faisait ordinairement, et lui retirant ces sublimes lumières dans lesquelles il lui communiquait sa divine présence, il la laissa dans la seule lumière obscure de la foi et dans l'exercice des autres vertus; la mettant dans ce dernier combat sans aucun autre secours, afin que la force de ces armes se manifestât pour la plus grande gloire de sa divine Majesté, le mérite de sa servante, l'édification de ceux qui étaient présents, et pour l'instruction des fidèles. L'amoureux et divin Époux, à mesure qu'il suspendait ses caresses, augmentait le nombre de ses grâces en faveur de son épouse, lui en communiquant de très-efficaces, comme on le vit par les effets. Le cours de sa maladie fut un continuel exercice de vertus et un modèle que Dieu voulut présenter aux fidèles pour leur apprendre à mourir chrétiennement. Le troisième jour de sa maladie elle demanda le viatique : elle se confessa alors généralement avec tant de marques d'une parfaite contrition de ses péchés, que bien qu'elles fussent toujours grandes et admirables dans les autres occasions, dans celle-ci le confesseur

eut beaucoup plus de sujet d'admiration ; ce qu'elle fit diverses fois pendant sa maladie. Elle témoigna jusqu'à la fin l'estime incomparable qu'elle faisait de ce sacrement de miséricordieuse justice ; et, bien que nous puissions pieusement présumer qu'elle ne perdit point pendant toute sa vie la grâce baptismale, elle s'attacha néanmoins fortement à cette seconde planche de salut pour arriver au port assuré de la félicité éternelle, mettant avec une chrétienne humilité toute sa confiance aux seuls mérites de Jésus - Christ, appliqués par ce sacrement, avec autant de soin que si elle eût été la plus grande pécheresse du monde. Étant ainsi préparée, elle reçut, le dimanche qui se trouve dans l'octave de l'Ascension, le très - saint sacrement de l'Eucharistie pour viatique. J'eus le bonheur de le lui administrer, car j'étais arrivé le jour auparavant à Agréda pour le sujet que j'ai déjà dit ; et considérant l'importance de la vie de la servante de Dieu, et combien l'obéissance avait de pouvoir sur elle, ayant le Seigneur entre mes mains pour la communier, je lui commandai en qualité de son supérieur, de demander à sa divine Majesté de lui prolonger la vie, s'il était convenable pour sa plus grande gloire et pour son service ; et que, si sa Majesté ne le trouvait pas à propos, elle lui demandât la grâce de se conformer entièrement à sa très - sainte volonté : lui recommandant de prier, lorsqu'elle jouirait de la vue de Dieu,

pour la communauté de ses filles qu'elle avait élevées, et pour ma religion qui l'avait assistée. Elle se recueillit ensuite avec le Seigneur, et, selon la connaissance que j'en eus après, ce fut avec une grande consolation de ce que, soit en la vie, soit en la mort, elle exerçait l'obéissance qu'elle avait toujours tant aimée; et de ce que par ce moyen elle était devenue obéissante jusqu'à la mort. Ce fut la seule fois qu'elle reçut dans toute sa maladie cet adorable sacrement pour viatique; elle le reçut pourtant par dévotion tous les jours, supportant la grande soif que lui causaient les ardeurs de sa fièvre, jusqu'à ce que le confesseur lui eût dit la messe dans l'infirmierie et l'eût ensuite communiee.

Elle supporta les douleurs de la maladie qui étaient extraordinaires, avec tant de patience, d'égalité et de résignation, que l'on admirait cette espèce d'insensibilité; car on ne découvrit pas en elle la moindre marque de souffrance, mais au contraire nous la vîmes toujours avec autant de tranquillité et de modestie que si elle eût été en parfaite santé, ne respirant que résignation et qu'exercice des plus hautes vertus. On connut en deux choses le désir qu'elle avait de souffrir davantage: l'une, que les médecins lui ordonnant des remèdes très-pénibles à recevoir, elle les reçut tous, quoiqu'elle sût qu'ils lui seraient inutiles, comme elle le dit aux religieuses, cherchant en cela à augmenter ses souffrances: l'autre, que, s'étant fait plusieurs

plaies en son corps à cause qu'elle demeurait toujours en la même posture, elle ne s'en plaignit nullement, quoiqu'elle fût naturellement fort sensible et fort délicate, jusqu'à ce que les religieuses en la remuant s'en aperçurent avec beaucoup de compassion. Elle se croyait indigne de tout ce que l'on faisait pour elle dans une si grande nécessité, augmentant par là et son humilité et sa gratitude. Quand elle voyait les religieuses si empressées à la servir, elle leur disait, avec une profonde humilité, qu'il n'était pas juste qu'elles prissent tant de soin pour un vermisseau aussi inutile qu'elle. Si elle les voyait pleurer, quand elle leur recommandait de faire quelque chose après sa mort, elle leur disait avec tendresse : « Mes sœurs, si vous vous affligez comme cela, je ne vous dirai plus rien. » Lorsqu'elle entendait et voyait les dévotions et les prières que l'on faisait pour sa santé, comme nous l'avons dit, en portant à sa présence les images les plus miraculeuses ; d'un côté elle s'enflammait de dévotion pour ces saintes images, et rendait d'humbles actions de grâces au Seigneur de ce qu'il daignait la visiter par elles ; de l'autre, cette estime que le peuple témoignait avoir pour elle, lui causait une peine extrême, la confondait et lui faisait renouveler le mépris qu'elle avait d'elle-même en toutes les manières ; et, se plaignant, elle disait qu'on ne devait ni faire ni permettre de tels témoignages pour une chétive créature ; et

l'altération que ces sentiments lui causaient était si grande, que les médecins s'en apercevant en lui tâtant le pouls, disaient qu'on avançait sa mort. Dans un si grand accablement où elle se trouvait, son attention était admirable à l'égard de ses supérieurs : quand le général lui parlait, quoiqu'elle fût à l'extrémité, il semblait que sa voix lui donnât de nouvelles forces, et elle lui répondait avec autant de prudence, de modestie et de respect, que si elle eût été en parfaite santé. Étant comme privée de tous ses sens, je m'approchai d'elle, et lui dis : « Ma mère, me connaissez-vous ? » Et elle me répondit avec une présence d'esprit surprenante : vous ne voulez pas, mon révérend Père, que la brebis connaisse son pasteur ? Elle supporta avec cette égalité et cette patience toutes les incommodités de son corps jusqu'à la fin.

Elle profita avec une plus haute perfection des peines de son âme. Dans tous ces abandonnements et dans toutes ces obscurités intérieures que nous avons marqués, on ne lui entendit faire que cette plainte : **Mon âme est triste jusqu'à la mort.** Se servant alors, à la faveur des lumières de la foi, des habitudes des vertus, elle s'occupait avec une attention et une tranquillité admirables aux choses divines, sans que rien de terrestre l'embarrassât ; et l'on découvrait par là que le Seigneur lui accordait une demande qu'elle lui avait souvent faite, et qui était de lui

donner une mort tranquille. Son continuel exercice était de faire des actes de foi, d'espérance, d'amour de Dieu, de contrition de ses péchés et de résignation à la volonté divine, et de tout ce qu'elle avait résolu pendant tant d'années dans les exercices de la mort. Elle ne se souciait plus que ces opérations parussent au dehors, singulièrement celles de douleur et de contrition de ses péchés. Le confesseur, voyant qu'elle les laissait éclater, et craignant que les efforts qu'elle faisait en produisant ces actes n'augmentassent son mal, lui dit : « Comment, ma mère, manifestez-vous votre intérieur, vous qui avez toujours tâché de le cacher avec beaucoup de soin ? » A quoi la servante de Dieu répondit avec zèle : « Mon Père, tous les temps ne sont pas les mêmes. » Une des dernières nuits de sa vie, quelques religieuses se trouvant dans sa chambre, la servante de Dieu, croyant qu'elles dormaient, se livra à ses ferveurs, et, implorant la miséricorde de Dieu, elle se frappait la poitrine avec tant de violence, qu'elles en furent touchées de componction et de compassion en même temps ; de sorte qu'une d'entre elles en étant fort attendrie, lui dit : « Ne faites pas cela, ma bonne mère, car vous vous tuez ; » à quoi la vénérable mère répondit « : Laissez-moi faire, ma sœur, il est temps maintenant de négocier avec Dieu ; » son humilité témoignant autant de désir de travailler pour obtenir la miséricorde du

Seigneur, que si elle n'eût jamais rien fait et qu'elle commençât alors. Les religieuses furent confirmées par leur propre expérience dans ce que le confesseur leur disait, savoir, que leur mère n'avait plus de force que pour faire des actes de contrition et manifester la véhémence de la douleur de ses péchés, et qu'il semblait qu'elle ne fût point malade pour cela. Elles crurent que par tous ces actes de vertus elle leur découvrait le secret de son intérieur pour leur dernière instruction, ou que sa ferveur était si grande, qu'elle ne pouvait point la cacher dans les approches de sa mort.

Lorsque le jeudi jour de l'octave de l'Ascension fut arrivé, il parut aux médecins qu'elle n'avait plus que quelques heures à vivre, et qu'il était temps de lui donner l'extrême-onction. Le général le dit à la vénérable mère; et elle en reçut la nouvelle avec une joie singulière, y témoignant sa reconnaissance au Seigneur de lui avoir accordé avec tant de bonté la demande qu'elle lui avait faite si souvent, de lui faire la grâce de ne point mourir sans ce sacrement, et de le recevoir avec une parfaite connaissance. Or, elle le reçut vers le soir du même jour avec une dévotion admirable et une attention profonde à toutes les cérémonies et aux effets qu'il produisait. Dans le temps qu'on le lui administrait, son esprit fut éclairé par les rayons de la divine lumière, qui l'assistait d'une

manière cachée; le Seigneur voulant par là l'animer et la fortifier dans ce qu'il lui restait à souffrir. On connut cette nouveauté intérieure par la joie et la sérénité extraordinaires qui paraissaient sur son visage. Elle dit alors à son confesseur : « Je commence à prendre courage et à me consoler. » Cette fonction étant achevée, et la communauté des religieuses qui y avait assisté se trouvant présente, le confesseur dit à la servante de Dieu : « Ma mère, dites quelque chose à ces religieuses pour leur consolation. » Elles renouvelèrent leurs larmes et leurs sanglots à cette proposition. Et la vénérable mère prenant de là occasion, leur dit : « Mes sœurs, consolez-vous; faites « réflexion que nous n'avons point encore eu d'autre « peine, et que l'on doit recevoir avec égalité d'âme « celles que Dieu envoie; et si sa divine Majesté veut « que nous nous séparions, sa très-sainte volonté « soit faite. Ce dont je vous prie, est que vous serviez « le Seigneur, en gardant parfaitement sa sainte loi « et les observances de sa règle; que vous soyez ses « fidèles épouses, et que vous agissiez comme filles « de la sacrée Vierge, puisque vous savez ce que nous « lui devons, et qu'elle est notre Mère et notre supé- « rieure. Conservez la paix entre vous, et aimez-vous « les unes les autres. Gardez votre secret; dégagez- « vous des créatures; retirez-vous du monde, et laissez-le avant qu'il vous laisse. Détrompez-vous des

« choses de cette vie, et travaillez pendant que vous
« en avez le temps : n'attendez point cette dernière
« heure, en laquelle l'accablement et la faiblesse que
« cause la maladie, sont d'un grand embarras. Ac-
« quittez-vous de vos obligations, car par ce moyen je
« n'aurai pas un si long purgatoire de tant d'années
« que j'ai passées dans la supériorité. Si vous faites
« cela, vous recevrez la bénédiction du Seigneur, et
« je vous donne la mienne. » Alors elle leva la main,
et, formant sur elle le signe de la croix, elle leur
dit : « La vertu, la vertu, la vertu, c'est ce que je
« vous recommande. » Ensuite elles s'approchèrent les
unes après les autres pour lui demander en particulier
sa bénédiction ; et dans le même temps l'amoureuse
mère donna secrètement à chacune les avis et les con-
seils dont elle avait besoin ; et elles-mêmes déclarent
l'efficace admirable qu'elles en ont éprouvée.

La vénérable mère, ayant pris congé de ses filles,
se remit dans son recueillement, où, se servant des
lumières de la foi, contemplant les perfections de son
divin Époux, persévérant dans les souffrances et dans
l'exercice des vertus, elle se purifia, s'embellit et
enrichit sa couronne jusqu'au jour de la Pentecôte,
auquel la divine Providence avait déterminé qu'après
y avoir payé la dette de la mortalité, elle entrât
(comme nous le croyons pieusement) aux noces de la
félicité éternelle. Or, ce jour-là, le révérendissime

Père général l'assistant et lui donnant la bénédiction de notre Père saint François, comme à sa véritable fille (après celle qu'elle avait obtenue du souverain pontife Alexandre VII, pour cette heure, comme très-fidèle fille de l'Église), son lit étant entouré des religieux les plus considérables qui avaient suivi les supérieurs pour satisfaire leur dévotion, toutes les religieuses du monastère s'y trouvant, et formant un chœur qui éclatait plus en sanglots qu'en autre chose, précisément à l'heure de Tierce, en laquelle on croit que le Saint-Esprit vint sur les Apôtres, pendant que l'on faisait les prières accoutumées dans cette extrémité, sans que l'on s'aperçût qu'elle eût rien perdu de son raisonnement ni de ses sens, elle rendit tranquillement l'âme à son Créateur, pour en jouir éternellement dans sa gloire, comme on le peut présumer d'une telle vie et d'une telle mort. Quelques religieuses, qui l'assistaient de plus près dans le temps que nous faisons les prières, assurent qu'elle dit avec une douceur admirable, un peu avant que d'expirer : « *Venez, venez, venez,* » et qu'à la dernière répétition qu'elle en fit, elle rendit son esprit; et il est fort croyable que celle à qui le Seigneur accorda avec une providence si particulière de mourir à l'heure que le Saint-Esprit vint, et à laquelle la sainte Église l'invoque par cette voix dans tout l'univers, reçut de sa divine Majesté la grâce d'y expirer en l'invoquant

par la même voix. Or, la vénérable mère Marie de Jésus mourut dans le monastère de l'Immaculée Conception de la ville d'Agréda, qu'elle fonda; et ce fut en l'année du Seigneur 1665, le vingt-quatrième jour de mai, jour de la Pentecôte, à l'heure de Tierce, après avoir passé soixante-trois ans de son âge, dont elle passa quarante-six dans la religion et trente-cinq dans la supériorité. On raconte que dans le même temps que la servante de Dieu mourut, plusieurs personnes spirituelles qui se trouvaient en des endroits fort éloignés, eurent diverses apparitions, dans lesquelles elles la virent monter au ciel avec des signes différents qui représentaient la grande gloire à laquelle le Seigneur l'élevait. Je réserve d'en faire le récit dans une autre occasion, et après en avoir fait un examen plus exact.

Aussitôt que la servante de Dieu fut morte, un très-grand nombre de personnes de tous les états, attirées par leur tendre dévotion, vinrent au monastère dans le dessein d'y voir et d'y révéler le corps de celle qu'elles avaient toujours regardée comme sainte. Le général se conduisit dans cette occasion avec beaucoup de prudence, pour empêcher que l'on ne contrevînt aux brefs apostoliques qui défendent le culte public avant la sentence du saint-siège, et pour satisfaire en même temps à la dévotion du peuple, en ne lui permettant seulement que de rendre à la

vénérable mère l'honneur que l'on rend ordinairement aux funérailles d'une personne d'une vertu distinguée. Il ne voulut pas qu'on lui fit aucune oraison funèbre, de peur que, si l'on publiait les grandes vertus de la servante de Dieu, le peuple, déjà prévenu de sa sainteté, n'excédât en cet honneur. Mais il se contenta de faire mettre le corps de la vénérable mère au chœur d'en bas, et d'en faire ouvrir la grille et la petite fenêtre par où les religieuses communiaient, afin que le peuple eût la consolation de le voir. A peine cette permission fut donnée, qu'il y eut un si grand concours de gens dans l'église, qu'ils s'étouffaient par les empressements qu'ils avaient de voir le corps de leur sainte mère : de sorte qu'il fallut que la justice séculière mit des gardes à la porte, qui n'y laissèrent entrer successivement qu'un certain nombre de personnes, afin que tous eussent cette consolation sans danger d'y être suffoqués. Ce concours dura pendant tout ce jour auquel mourut la servante de Dieu, et le jour suivant auquel on fit ses funérailles ; et ceux qui pouvaient s'approcher le plus des religieuses, les priaient de faire toucher leurs chapelets au corps de celle qu'ils publiaient pour sainte ; et tous tâchaient d'avoir quelque morceau de son habit, comme des reliques de celle qui était si agréable à Dieu.

Le concours fut beaucoup plus grand le second

jour de la Pentecôte; car non-seulement ce jour-là les gens de la ville d'Agréda allèrent au monastère avec le même empressement, mais encore plusieurs autres personnes des lieux circonvoisins, où l'on avait appris la mort de la vénérable mère. On fit les funérailles avec toute la solennité possible; le révérendissime Père général y officia, et ses deux assistants furent le Père Louis Cervela, qui était alors secrétaire général d'Espagne, et qui est maintenant commissaire général du Pérou, et moi, qui étais dans ce temps-là provincial de cette province de Burgos. Le général, voulant faire toutes les fonctions, entra après avoir célébré la messe dans le monastère, et y fit toutes les cérémonies jusqu'à ce que le corps fût enterré. On l'enterra dans la sépulture commune des religieuses, qui est faite en forme de voûte, où il y a diverses niches, le mettant dans une de ces niches sans autre différence que de l'avoir placé dans une caisse, qui se trouva si petite qu'il ne fut pas possible de la fermer; mais on mura l'entrée de la niche d'une manière plus forte qu'à l'ordinaire, afin d'éviter les inconvénients qu'une imprudente curiosité pourrait causer. Ces funérailles furent achevées avec tant de solennité, que tout le peuple louait Dieu d'avoir honoré la mort de sa servante dans cette retraite, par des moyens si extraordinaires que sa divine providence avait disposés.

Le jour suivant, trois prébendiers de l'Église de Tarazone, qui étaient venus par dévotion à l'enterrement de la vénérable mère, ayant fait venir la musique de leur cathédrale, lui firent, dans le même monastère, un service solennel auquel officia dom François Gandia de Echarri, archidiacre de Calatayud. Toutes les paroisses de la ville d'Agréda s'étant assemblées, en firent un autre fort solennel dans le même monastère. Les communautés religieuses de la même ville y firent aussi leurs offices avec beaucoup de solennité; et cela de leur propre mouvement, sans en être nullement priées, y étant toutes portées par la dévotion singulière qu'elles avaient pour la servante de Dieu. Diverses autres communautés fort illustres en firent de même hors d'Agréda. Le chapitre de l'Église de Tarazone fit en sa cathédrale, pour la vénérable mère, un office très-pompeux où le docteur dom Jean Hortiz, chanoine pénitencier, prononça son oraison funèbre en présence de l'évêque et de ce qu'il y avait de plus considérable dans cette noble ville. Le chapitre de l'illustre collégiale de Tudèle en célébra un autre avec la même solennité. On fit éclater la même dévotion en plusieurs autres endroits, tant était grande celle qu'on avait dans ces royaumes pour cette servante de Dieu. Son nom y devient tous les jours plus célèbre, et le bruit de sa sainteté s'augmente toujours

plus ; de sorte que cette dévotion à la vénérable mère Marie de Jésus , sous le titre de la sainte religieuse d'Agréda , se répand généralement parmi les fidèles d'une manière si admirable , qu'on est persuadé que c'est une impulsion du Seigneur , qui est le seul maître universel des cœurs humains.

On raconte plusieurs miracles qu'après son heureuse mort le Seigneur a opérés et par son intercession et par ses mérites. Je ne les mets pas ici , parce que je n'ai pas les pièces justificatives , et parce qu'il n'est pas encore temps de les particulariser ; car , bien qu'on pourrait le faire en ne leur donnant point le titre de miracles , et avec la protestation que j'ai faite au commencement , où j'ai marqué que cet abrégé de sa vie , et ce qu'elle-même a écrit , n'ont jusqu'à présent aucune approbation de l'Église , et qu'on ne les regarde que comme humainement croyables , l'on doit pourtant attendre un temps plus favorable , espérant que cet ouvrage (comme nous nous le persuadons par les motifs humains que nous avons allégués) , étant de Dieu , sa divine Majesté lui donnera l'autorité convenable à sa plus grande gloire. C'est pour la même raison que j'ai omis plusieurs autres miracles fort singuliers , que l'on dit aussi que le Seigneur a faits par l'intercession de sa servante pendant qu'elle vivait ; croyant qu'il suffisait pour le présent de donner à ceux qui liront l'histoire de la

sacrée Vierge, une connaissance générale des mérites éminents de celle qui l'a écrite, de la sublimité de son esprit, de ses héroïques vertus, de la solidité de sa perfection, de l'innocence de sa vie, de son heureuse mort, et de l'opinion qu'on a dans tous ces royaumes d'Espagne de sa sainteté.

Omnia sub correctione sanctæ Romanæ Ecclesiæ.

The first part of the manuscript is devoted to a general
 introduction of the subject, and is written in a style
 which is both clear and concise. The author's object
 is to present a complete and accurate account of the
 history of the subject, and to show the progress of
 the science from its earliest origin to the present
 time. The second part of the manuscript is devoted
 to a detailed description of the various parts of the
 system, and is written in a style which is both
 clear and concise. The author's object is to present
 a complete and accurate account of the history of
 the subject, and to show the progress of the
 science from its earliest origin to the present
 time. The third part of the manuscript is devoted
 to a detailed description of the various parts of the
 system, and is written in a style which is both
 clear and concise. The author's object is to present
 a complete and accurate account of the history of
 the subject, and to show the progress of the
 science from its earliest origin to the present
 time.

APPENDICE

SUR LES DIFFICULTÉS SOULEVÉES A L'ENDROIT DU LIVRE

DE LA CITÉ MYSTIQUE,

DE LA VÉNÉRABLE MARIE DE JÉSUS D'AGRÉDA.

La *Cité mystique* est l'œuvre capitale de cette vénérable religieuse, la somme complète de ses révélations, la formule et le résumé des opérations merveilleuses de la grâce divine en elle. Dans des récits habilement tracés, elle raconte tous les mystères et toute l'économie de la rédemption; elle éclaire avec une sublime éloquence les points les plus relevés de la théologie catholique, et commente des chapitres entiers de la sainte Écriture avec une sagesse et une érudition qui feront à jamais l'admiration des savants. Il n'est donc pas étonnant que ce livre ait excité un intérêt général, et provoqué de nombreuses contradictions. On l'avait attribué d'abord à un prêtre directeur de notre vénérable abbesse. Mais comment contester, même au point de vue de la science, qu'elle en soit l'auteur, lorsque le manuscrit que l'on en

possède est parfaitement conforme à celui de ses autres ouvrages tous écrits de sa main, lorsque des hommes qui l'ont connue attestent que ses entretiens ordinaires avaient souvent pour objet cette histoire de la Mère de Dieu! Philippe IV, roi d'Espagne, dont elle était l'amie et la confidente, en avait reçu plusieurs communications. Le 25 octobre 1643, elle lui disait dans une lettre : « Le désir de contribuer au
 « bonheur de Votre Majesté me rend prolix. Je
 « veux néanmoins lui rappeler ce que j'ai écrit dans
 « un chapitre de cette histoire de la Mère de Dieu que
 « connaît Votre Majesté (1). » Le roi, de son côté, s'intéressait vivement à cet ouvrage Il lui écrivait de Saragosse, le 7 mars 1644 : « Malgré mes nombreuses
 « occupations, je saisis tous les instants dont je puis
 « disposer pour lire quelques passages de l'histoire
 « que vous m'avez envoyée. J'en ai déjà lu une grande
 « partie : elle m'intéresse au plus haut degré ; c'est
 « une œuvre fort remarquable dans ce saint temps
 « de carême (2). » Philippe IV attachait un si grand prix à la *Cité mystique*, qu'il en fit faire une copie qui fut déposée à l'Escurial.

Le fait remarquable que raconte Fr. Ximenès dans la vie de la vénérable sœur, et dont le récit est rapporté

(1) *Correspondance de Marie d'Agréda avec Philippe IV*, par Germond de la Vigne, lett. iv, p. 28.

(2) *Id.*, p. 37.

tout au long dans la bulle de Benoît XIV, s'accorde parfaitement avec le témoignage des lettres citées : « Marie
« de Jésus, abbesse d'Agréda, dit cet historien, ayant
« écrit un ouvrage intitulé : *La Cité mystique de Dieu*,
« son confesseur, ne sachant pas discerner l'esprit qui
« le lui avait inspiré, lui ordonna de le brûler; ce
« qu'elle fit aussitôt. Mais un autre confesseur, plus
« expérimenté dans les choses divines, lui commanda
« par obéissance de refaire ce travail, bien qu'il exis-
« tât une copie du premier entre les mains du très-
« pieux roi catholique Philippe IV, faite par son
« ordre, avant que l'on eût brûlé l'autographe. Or,
« il arriva, non sans miracle, que le même ouvrage
« fut bientôt recomposé par la servante de Dieu, sans
« aucune différence avec celui qui avait été brûlé
« antérieurement; si ce n'est qu'elle ajouta au nou-
« veau texte quelques petites choses, et des éclair-
« cissements sur quelques points. » Ce fut ce même
texte, conservé au monastère d'Agréda, que l'on com-
para à l'ancien, dont la copie avait été conservée
par Philippe IV. L'évêque de Tarazone procéda lui-
même à cette collation. Il se fit apporter les deux
manuscrits, l'autographe de la vénérable sœur et la
copie déposée par Philippe IV à l'Escurial; et après
l'examen comparatif des deux textes il constata que
« c'était tout à fait le même ouvrage, et qu'il n'y
« avait d'autres différences entre le nouveau manu-

« scrit et l'ancien que quelques additions , et une plus
« ample explication de plusieurs points. » Ce même
travail , fait plus tard à Rome , amena pour conclusion
le décret de Clément XIV qui reconnaît l'authenti-
cité de l'ouvrage.

A cette déclaration déjà si significative du souve-
rain Pontife sont venus se joindre les témoignages
les plus honorables et les plus savants des écrivains
les plus remarquables du temps , sur le mérite et l'or-
thodoxie de l'ouvrage. Nous citerons le R. P. Alonzo
Salizanès , ministre général de l'ordre de Saint-Fran-
çois ; le R. P. Bernardin de Sienne , évêque de Viseo ;
le R. P. Juan de Palma , confesseur de la reine Éli-
sabeth de Bourbon ; le R. P. Pedro Maverro , évêque
de Tarazone ; l'éminentissime seigneur César Monti ,
nonce apostolique en Espagne et cardinal archevêque
de Milan ; le R. P. Juan de Saint-Thomas , confesseur
de Philippe IV. Et les ministres de l'Inquisition chargés
de l'examiner s'accordèrent à dire que cet ouvrage si
pieusement remarquable avait été écrit par révéla-
tion divine (1).

Revêtu de ces nombreuses approbations , cet ou-
vrage parut d'abord à Madrid en 1670. Puis succes-
sivement , avec la permission des ordinaires , à Perpi-
gnan , à Anvers et à Lisbonne , où il fut dénoncé à

(1) Toutes ces approbations seront rapportées en entier à la tête
du premier volume de la *Cité mystique*.

l'Inquisition de Portugal. Ce tribunal chargea plusieurs docteurs de l'examiner. Cet examen fait avec une rigoureuse impartialité, le livre de la *Cité mystique de Dieu* fut approuvé par les RR. PP. François Almada et Antoine Moraës, de la Compagnie de Jésus, docteurs en théologie; Alphonse Salizanès, général de l'ordre de Saint-François; André Mendez, de la Compagnie de Jésus, prédicateur de Sa Majesté Catholique, qualificateur du grand conseil de l'Inquisition et ancien lecteur en théologie; dom Diego de Sylva, docteur en théologie, depuis général de l'ordre de Saint-Benoît et évêque de Guadix; Miguel de Escarti, évêque de Tarazone, membre du conseil de Sa Majesté Catholique.

Depuis lors, voici les vicissitudes diverses qu'eut à subir la *Cité mystique*.

En 1680, le pape Alexandre VIII en permit la lecture, *vivæ vocis oraculo*, comme il conste dans le procès de la béatification de la sœur : la mort l'empêcha d'en porter le décret.

En 1681, le 4 avril, la sacrée Congrégation de l'Index censura ce livre; mais à peine ce décret eut-il paru, que le roi d'Espagne écrivit au pape pour lui faire connaître la répulsion profonde qu'il rencontrait dans tout le royaume, et le prier avec instance de le retirer : ce que le pape fit en effet. Innocent XI donna un autre bref par lequel il suspendait la cen-

sure. Malgré des assertions contraires, la *Cité mystique* n'a jamais été insérée dans aucune édition de l'Index : Clément XI en 1704 défendit expressément de l'y mettre. A la vue du bref qui suspendait la censure de la sacrée Congrégation, l'Inquisition d'Espagne permit la lecture de cet ouvrage dans toute l'étendue de sa juridiction, et cette permission fut confirmée par un nouveau bref du pape.

En 1694, une traduction parut en langue française. L'Université de Paris en extrait un certain nombre d'articles, et les condamne comme faux et contraires à la doctrine de l'Église.

En 1713, l'évêque de Cénédo interdit à ses diocésains la lecture de ce livre, et le 15 septembre de la même année, la sacrée Congrégation du Saint-Office lui enjoit de retirer cet interdit.

En 1729, le souverain pontife Benoît XIII, par son décret du 21 mars, permet de retenir et de lire la *Cité mystique*.

En 1748, Benoît XIV donne une longue bulle, dans laquelle il en fait un éloge pompeux.

En 1771, Clément XIV, par son bref du 11 mars, déclare qu'il est vraiment l'œuvre de la servante de Dieu Marie de Jésus d'Agréda (1).

Tel est l'exposé succinct des épreuves auxquelles

(1) Tous ces brefs, ainsi que la bulle de Benoît XIV, seront rapportés textuellement à la fin de l'Appendice.

fut soumis le livre de la *Cité mystique*. Maintenant, pour l'édification des lecteurs, il ne serait peut-être pas hors de propos de rechercher les causes de l'hostilité que cette œuvre a rencontrée, surtout en France.

Nous rappellerons ici brièvement que la vénérable abbesse d'Agréda avait été confidente de Philippe IV, lequel, dans une correspondance suivie de vingt années, l'entretenait de son gouvernement, de ses guerres, de ses espérances et de ses ennemis, se recommandait à ses prières, et puisait des conseils et des consolations dans les lettres admirables que cette servante de Dieu lui adressait (1).

En ce moment, l'Espagne était en lutte avec la France; une flotte française commandée par le marquis de Brézé avait défait la flotte espagnole près de Cadix, détruit cinq galions arrivant des Indes, et englouti avec eux des richesses immenses.

La guerre de Catalogne suivit de près ce fâcheux événement: Barcelone, révoltée contre son roi, est soutenue dans sa révolte par la France. Assiégés du côté de la terre par le marquis de Mortara, et bloqués par mer par don Juan d'Autriche, ses infortunés habitants souffrent une disette excessive. M. de la Ferrière, commandant la flotte française, paraît en vue de la ville avec un envoi considérable de vivres; mais

(1) Ouvrage cité, lett. v, p. 35.

la violence des vents, les difficultés de la mer et les efforts de la flotte espagnole l'empêchent d'approcher. Il reste longtemps encore sous les voiles ; puis il remet le cap sur la France, au grand désespoir des assiégés, mourants de faim.

Le roi en transmet la nouvelle à sœur Marie : « La
« flotte ennemie s'est retirée, lui dit-il, et la mienne
« a pu se rapprocher de la ville et empêcher l'entrée
« des vivres. » A cette communication, que nous abrégeons, notre vénérable mère sort de ses habitudes, et répond avec énergie(1) : « Puisque le succès
« de l'entreprise consiste à ne pas laisser entrer de
« vivres, et que c'est seulement par la faim qu'il est
« possible de réduire ces cœurs rebelles, je désire
« qu'ils la ressentent ; c'est pour eux un mal moins
« grand que la désobéissance et la rébellion aux lois
« de leur seigneur et maître naturel (2). »

Or, si les antipathies d'homme à homme sont quelquefois si tenaces, que dirons-nous de celles de nation à nation ? On s'explique assez facilement comment la Sorbonne, imbue de l'esprit national, n'aimera pas un livre échappé de la plume d'une femme qui prend parti contre les ennemis de l'Espagne soutenus par la France ; qui prie pour le succès de l'Espagne, et s'af-

(1) Ouvrage cité, Let. v, p. 35.

(2) Voir pour de plus amples détails l'ouvrage de M. Germond de la Vigne, Introduction.

flige profondément de la mort du jeune don Carlos, mort qui avait réjoui la France. Ce motif nous semble déjà suffisant pour soulever les antipathies nationales contre cet admirable travail. Nous ne voyons là toutefois qu'une raison bien secondaire. Le mobile principal de la répulsion profonde de la Sorbonne pour l'œuvre de Marie d'Agréda, il est aisé de le reconnaître dans l'esprit janséniste, dans une malheureuse tendance au naturalisme qui avait saisi à cette époque une partie notable du clergé français. Le mysticisme effrayait ces hommes d'élite, chargés d'entretenir le feu sacré; ils dissimulaient les miracles, retranchaient de la vie des saints tout ce qui tenait à l'extraordinaire, au surnaturel, au mystique, et travaillaient ainsi à rationaliser la religion: témoin les biographies de Launoy, de Baillet, de Goujet, de Mesenguy, etc. Or, la vie tout entière de Marie de Jésus était en fait la contradiction vivante de ces funestes tendances; sa vie miraculeuse et extatique, ses écrits, et notamment la *Cité mystique*, en étaient la condamnation la plus formelle et la plus énergique.

La réponse faite par l'évêque de Nîmes à un cordelier qui le priait de traduire cet ouvrage, vient justifier cette appréciation. « Ce livre, dit le prélat, « n'aurait point en France tout le succès qu'il obtient en Espagne, à raison de la différence de l'es-

« prit des deux nations. » Ainsi, cette œuvre admirable, respirant la piété la plus pure, sera condamnée à l'oubli par un évêque à raison de la différence de l'esprit des deux nations !

Qu'y a-t-il d'étonnant après cela que la Sorbonne, fidèle servante du roi, et la plus haute personnification scientifique des malheureuses tendances jansénistes et rationalistes du pays, intervint au nom de l'esprit national, et censurât mesquinement la *Cité mystique* ! Quelques-uns de ses docteurs l'avaient approuvée ; mais l'archevêque de Paris et plusieurs autres prélats, s'étant plaints au syndic de la Faculté de ce que des docteurs de Paris approuvaient un livre rempli de visions comme celui de l'abbesse d'Agréda, l'ouvrage fut dénoncé à l'assemblée, qui, après de longues et vives discussions, en censura quelques propositions, le 2 mai 1696.

Cette censure ne demeura pas sans réponse. Au premier rang de ses adversaires nous trouvons le savant cardinal d'Aguirre, qui, sans approuver la fidélité de la traduction, défendit énergiquement l'ouvrage lui-même dans un écrit qui n'a pas vu le jour (1). Il écrivit dans le même sens une lettre au roi de France et une autre à l'archevêque de Paris.

L'Espagne, toujours fidèle à la mémoire de sa véné-

(1) Benoît XIV, bulle citée.

rable abbesse, continua à tenir ce livre en singulière estime. Des protestations nombreuses furent adressées au roi dans lesquelles on lui disait : « Qu'il n'y
« allait pas moins que de la sûreté de sa couronne et
« de la tranquillité de l'État d'empêcher la censure
« de cet ouvrage. »

Charles II, n'ayant pu empêcher cette censure, chargea les universités de Salamanque et d'Alcala d'examiner la défense présentée par l'ordre de Saint-François, des propositions de la *Cité mystique* que la Sorbonne avait frappées de sa condamnation.

Or, les susdites universités, assemblées par ordre du roi le 19 août 1697, après un long examen, répondirent : « La défense présentée par le R. P. Ga-
« briel de Noboa ne contient rien de contraire à la
« sainte foi catholique. Les susdites universités la
« trouvent conforme à l'autorité des saints Pères,
« des sacrés canons, et à la saine théologie. Elle
« prouve par d'importantes autorités que la matière
« des propositions condamnées peut certainement être
« révélée, et renverse la censure avec autant de mo-
« destie que de succès, confondant les docteurs de
« Paris par des arguments si solides et avec une si
« grande abondance de témoignages, soit dans sa
« défense écrite, soit dans celle qu'il nous a présentée
« de vive voix dans nos diverses réunions tenues à
« ce sujet, qu'on lui peut appliquer ce que dit Lac-

« tance de l'Apologie de Tertullien : *Hanc causam*
« *plenè peroravit.* »

L'université de Louvain suivit l'exemple des universités d'Espagne ; le 20 juillet 1715, les docteurs Herman Damon et Antoine Parmentier examinèrent à leur tour cet ouvrage, et voici le jugement qu'ils en portèrent.

« Dans cet ouvrage (la *Cité mystique*) on trouve ce
« qu'il y a de plus sublime dans la théologie exposé
« avec une facilité si grande, exprimé et déduit d'une
« façon si naïve, si simple, si aisée et si claire, que
« le bon sens suffit pour entrer, en le lisant, dans
« l'intelligence de nos mystères. L'ouvrage tout entier
« a quelque chose de si particulier et de si attrayant,
« qu'on le quitte avec peine dès que l'on en a com-
« mencé la lecture. La nouveauté et la variété des
« choses qu'on y trouve délassent le lecteur et l'oc-
« cupent très-agréablement en l'instruisant et en
« l'enflammant ; et l'on est persuadé que, si la vie
« de Jésus-Christ et celle de la sainte Vierge n'ont
« pas été connues jusqu'ici telles qu'elles y sont dé-
« crites, elles ont pu être telles, puisque tout y est
« digne de la majesté et de l'abaissement de Dieu,
« que tout répond parfaitement à la sainteté de la
« Vierge, et à la dignité de la Mère de Dieu. »

Ces approbations si hautes et si graves ont assez de poids, il nous semble, pour contre-balancer la cen-

sure sorbonnique, à laquelle le Saint-Siège n'a jamais attaché aucune importance, comme le prouvent les décrets que nous avons cités. Dans sa bulle pour la reprise du procès de la béatification de Marie d'Agreda, nous ne voyons pas que Benoît XIV ait été arrêté un instant par la condamnation de la Sorbonne; et quand il nomma une congrégation spéciale à cet effet, il ne dit pas un mot des propositions condamnées. Mais si la doctrine de la *Cité mystique* eût été douteuse, et à plus forte raison condamnable, cet éminent Pontife aurait-il mis un si grand zèle à évoquer à son tribunal suprême une cause entachée d'une fin de non-recevoir aussi péremptoire que l'erreur dans la doctrine? Et pourtant il parle du livre, et il en parle avec estime; il le loue, il en ordonne l'examen en disant que: « S'il est constaté qu'il soit l'œuvre de la servante de Dieu, la mémoire de Marie de Jésus en recevra un grand lustre (1). » S'il mentionne la censure, c'est pour y opposer immédiatement l'autorité, plus grave à ses yeux, de son ami d'enfance le cardinal d'Aguirre. Et lorsque Eusèbe Amort se permet d'élever des objections d'un autre genre contre la *Cité mystique*, il accepte volontiers la dédicace d'une longue et solide réfutation de ces objections, faite par le frère Diégo Gonzalès Mattheo. Aussi, mal-

(1) Bulle *Postulatum*.

gré la réserve que ce grand Pontife met dans toute cette affaire, on ne laisse pas de voir percer l'ardent désir qu'il éprouve d'arriver à l'approbation officielle de cet ouvrage et à la béatification de son auteur, qui en doit être la principale conséquence.

Un dernier mot nous reste à dire sur la traduction que nous offrons au public. Lorsque le cardinal d'Aguirre repoussa la censure de la Sorbonne, il crut cependant devoir reconnaître la légitimité de cette censure comme pouvant tomber sur la traduction du P. Croset, qu'il accuse d'être peu versé dans la langue espagnole. Ne pourrions-nous pas, comme le dit Benoît XIV dans sa bulle, retourner le même reproche contre le savant cardinal, puisque, pour bien juger du mérite d'une traduction, il est nécessaire d'être profondément versé dans les deux langues? Or, des hommes très-compétents en pareille matière ont adressé au P. Croset les approbations les plus flatteuses pour la version dont il a enrichi notre littérature. Passant donc sous silence les approbations des T. T. d'Inguimberty, Séraphin Picot, Gallet, Casimir Sauret, Cyrille Rousset, etc. etc., dont on trouvera le texte en tête de la *Cité mystique*, que l'on nous permette de citer ici quelques lignes tirées de celle du R. P. Gaspard du Saint-Esprit, lecteur en théologie, gardien de la province de Saint-Joseph de los *Descalços*. Chargé par le révérendissime père général

de tout l'ordre Séraphique d'examiner le travail du P. Croset, il dit : « Révérendissime Père, j'ai vu
« avec toute l'attention possible la traduction que le
« R. P. Thomas Croset a faite en français des admi-
« rables livres de la *Cité mystique de Dieu*, que la
« vénérable Mère Marie de Jésus d'Agréda a écrits
« en langue espagnole. Je puis assurer à Votre Révé-
« rence que j'ai longtemps fréquenté le traducteur,
« et que j'ai reconnu en lui la *profonde intelligence*
« qu'il a de notre langue espagnole, circonstance
« très-nécessaire pour incorporer toute l'énergie que
« cet ouvrage renferme, à la propriété de la langue
« française : ce qui est véritablement une entreprise
« difficile. Mais ayant, par la grâce de Dieu, l'intel-
« ligence de cette langue, j'ai confronté toute cette
« version avec l'original espagnol, en présence du
« même traducteur, sans laisser passer la moindre
« chose qui ne fût très-conforme à l'original, et je
« l'ai trouvée si exacte et la phrase espagnole si bien
« exprimée dans la phrase française, qu'elle pourrait
« passer pour un original en cette langue, si l'on ne
« savait pas que c'est une traduction. » Nonobstant
ces imposantes autorités, nous avons voulu la sou-
mettre à une nouvelle collation, qui a été faite par
un linguiste distingué possédant à fond la connais-
sance des deux langues. Son rapport a pleinement
confirmé les témoignages que nous avons cités.

Nous ne doutons pas qu'un ouvrage répandu dans le monde chrétien tout entier, qui a été traduit en français, en allemand, en flamand, en italien, en arabe, en latin, et dont les éditions se sont multipliées partout, ne soit accueilli avec faveur par les âmes qu'un matérialisme abject n'a point rendues insensibles aux ineffables beautés des révélations divines. En parcourant ces magnifiques pages écrites par une main angélique sous la dictée de l'esprit de Dieu, qui illuminent l'intelligence en même temps qu'elles embrasent le cœur, elles acquerront bientôt la conviction que ces aperçus lumineux sur les plus grands mystères, cette connaissance approfondie des saintes Écritures, ces appréciations si justes, si sûres des dogmes sacrés, trahissent une science supérieure à celle d'une humble fille sans éducation première, et dénuée de toutes les ressources capables d'y suppléer. Évidemment l'imagination la plus vive, la plus puissante et la plus exaltée ne saurait aller jusque-là.

Cette publication semble même entrer dans les vues de la Providence, qui se plaît à glorifier en ce siècle avec un éclat incomparable la sainte Mère du divin Rédempteur. La *Cité mystique* de Marie d'Aggréda est en effet l'hymne la plus solennelle que l'on puisse chanter, le monument le plus splendide qu'il soit possible d'ériger en l'honneur de la bienheureuse

Vierge immaculée. C'est le but principal que nous nous sommes proposé dans ce travail.

*Décret d'Innocent XI retirant de l'Index le livre
de la CITÉ MYSTIQUE.*

INNOCENTIUS PAPA XI.

In negotio librorum sanctimonialis Mariæ a Jesu de Agreda , supersedendum duximus , quamvis sacræ hujus Inquisitionis ratio et stylus aliter suaderent.

Datum Romæ , sub annulo Piscatoris , die 9 novembris 1681.

Décret de la sacrée Congrégation du Saint-Office obligeant l'évêque de Cénédo à retirer la défense qu'il avait faite de lire la CITÉ MYSTIQUE.

Dans la congrégation tenue le 19 septembre 1713 , où étaient présents les éminentissimes cardinaux Acciaioli , Spada , Ferrari , Fabroni et Ottoboni , il fut arrêté qu'on devait retirer la lettre de l'évêque de Cénédo ; car le décret suspensif d'Innocent XI a force de loi dans l'Église universelle.

L'original de ce décret est conservé dans les archives du couvent de l'Araceli à Rome.

*Décret de Benoît XIII autorisant la lecture
de la CITÉ MYSTIQUE.*

Sanctissimus D. N. Benedictus XIII, ad humillimas preces postulatoris causæ beatificationis et canonizationis servæ Dei Mariæ de Jesu de Agreda, per organum R. P. D. Pitorii Episcopi Imeriæ, Sanctitatis Sux auditoris, mediante ejus rescripto, subinfra-scripta die mandavit ut causa prædictæ servæ Dei prosequatur in sacra Rituum Congregatione; absque novo examine librorum *Mysticæ Civitatis Dei*, iidem libri retineri et legi possint. Et ita, etc.

Die 21 Martii 1729.

Ita reperitur in registris decretorum Congregationis sacrorum Rituum in fidem D. N. cardin. Coscia.

† LOCO SIGILLI.

M. N. Tedeschi Archiepiscop. Apanenus.

Romæ, typis R. Camerae aperto, 1729.

Décret de Clément XIV pour la béatification et la canonisation de la vénérable servante de Dieu sœur Marie de Jésus, Abbessè du monastère de la Conception de la ville d'Agreda, de l'ordre de Saint-François.

Animé d'une pensée aussi louable que prévoyante, le pape Benoît XIV, d'éternelle mémoire, avec cette

prudence qui le distinguait, avait accordé des lettres au R. P. Raphaël de Lugagno, ministre général des Frères Mineurs de l'Observance de Saint-François, dans lesquelles il déclarait que dans l'examen des œuvres des serviteurs de Dieu, la Congrégation des Rites sacrés devait s'enquérir d'abord de leur auteur véritable, et ne point entreprendre l'examen des œuvres elles-mêmes s'il n'était évidemment démontré que le serviteur de Dieu sous le nom duquel elles sont publiées en est réellement l'auteur. Aussi, pour rendre un jugement exact sur l'œuvre intitulée : *La mistica Ciudad de Dios*, souvent imprimée et toujours publiée sous le nom de la vénérable servante de Dieu Marie de Jésus d'Agréda, il avait décidé que, puisqu'il existait d'autres ouvrages certainement écrits de la main de cette même servante de Dieu, il fallait choisir des experts, et les charger de comparer les manuscrits entre eux, afin de pouvoir juger d'abord, d'après les règles de l'art, de l'identité des écritures.

Et, comme il arrive que l'on écrit de sa propre main des ouvrages qui sont en tout ou en partie le fruit du génie et de la science d'autrui, il fallait aussi résoudre cette difficulté. Or, puisqu'en dehors de la *Cité mystique de Dieu*, nous possédons plusieurs ouvrages certainement composés par la même servante de Dieu; que le meilleur argument de l'identité d'un auteur se tire, d'après les règles de la critique, de la

comparaison du style , et que c'est cette comparaison qui sert à déterminer la ressemblance ou la différence, Benoît XIV avait ordonné que l'on suivît ces mêmes règles pour établir la conformité du style de la *Cité mystique de Dieu* avec celui des autres ouvrages certainement écrits par la servante de Dieu Marie de Jésus d'Agréda.

A ces causes , le 7 mai 1757 , la Congrégation des sacrés Rites , dans sa réunion particulière , après avoir mûrement pesé toutes choses , et soigneusement discuté l'opinion des experts , a fait cette déclaration : *Il est constant que la vénérable sœur Marie de Jésus d'Agréda a écrit en espagnol l'ouvrage en question , divisé en huit tomes et intitulé : MISTICA CIUDAD DE DIOS.*

Plus tard notre très-saint père Clément XIV , par un bienveillant rescrit , convoqua une autre congrégation particulière , composée des révérendissimes cardinaux Charles-Albert Guidoboni Calvachini , évêque d'Ostie ; Jean-François Albani , évêque de Sabine ; Marius Marefusco , rapporteur de la cause ; et Flavius Chigi , préfet de la Congrégation des Rites sacrés ; lesquels , après avoir entendu le R. P. Dominique de Saint-Pierre , promoteur , et moi , secrétaire soussigné , examinèrent ce qu'il fallait penser du style de l'ouvrage intitulé : *La Cité mystique de Dieu.*

Après une minutieuse discussion , sur le rapport des trois experts que le révérendissime cardinal évêque

de Sabine avait chargés (d'après l'instruction préalable du R. P. promoteur de la foi) de comparer le style de la *Cité mystique* avec celui des autres ouvrages de la servante de Dieu soumis à leur examen, la Congrégation déclara que *la conformité du style de l'ouvrage de la CITÉ MYSTIQUE avec celui des autres ouvrages composés par la servante de Dieu Marie de Jésus d'Agréda est parfaite, et l'on peut affirmer que le susdit ouvrage a été véritablement composé par elle.*

Et moi, secrétaire soussigné, ayant fait mon rapport à notre Saint-Père sur la réponse de la congrégation particulière, Sa Sainteté, après avoir entendu le R. P. Dominique de Saint-Pierre, promoteur de la foi, a daigné approuver cette réponse, et l'a confirmée le 11 mars 1771.

L'original est signé : A card. CHIGI, Préfet ;
M. GALLO, Secrétaire de la Congrégation des sacrés Rites.

BULLE DE BENOIT XIV

BENOIT PAPE, QUATORZIÈME DU NOM.

A Notre bien-aimé fils Fr. Raphaël de Lugagno, ministre général de l'ordre dit des Mineurs de l'Observance de Saint-François.

Bien-aimé fils, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons été vivement priés par Trojanus d'Acquaviva, d'heureuse mémoire, cardinal-prêtre de la sainte Église romaine, tant au nom de Nos très-chers fils dans le Christ les rois Catholiques des Espagnes, et les très-illustres rois des Deux-Sicules, dont il était le chargé d'affaires près de Nous et le Siège Apostolique, qu'en sa qualité de protecteur de votre ordre des Frères Mineurs de Saint-François, de procéder à l'examen définitif de l'ouvrage intitulé : *La Cité mystique de Dieu, miracle de la toute-puissance divine*, que l'on affirme avoir été composé par la vénérable servante de Dieu sœur Marie de Jésus d'Agréda : cet

examen étant nécessaire pour la continuation du procès commencé depuis longtemps sur la béatification et la canonisation de ladite servante de Dieu.

— Déjà les enquêtes juridiques sur sa vie, ses vertus et ses miracles en général, ont été faites par l'autorité de l'Ordinaire, l'introduction de la cause a été signée depuis plusieurs années par le Pontife romain, la sentence de non-culte approuvée, et un nouveau procès commencé par l'autorité apostolique. Dans cette dernière procédure on a interrogé plusieurs témoins qui, à raison de leur vieillesse, couraient risque de quitter ce monde avant l'achèvement par le Siège Apostolique du procès sur les vertus et les miracles de la servante de Dieu.

Ayant donc accueilli ces prières, Nous avons immédiatement retenu la connaissance de la cause. Comme elle avait été depuis quarante-sept ans l'objet d'une étude assidue, Nous Nous sommes remis en mémoire le décret rendu sur ce livre par la Congrégation générale de la sainte et universelle Inquisition romaine, le vingt-six juin de l'an 1681; un autre examen du même ouvrage, confié par Notre prédécesseur, de vénérable mémoire, Innocent XI, dans le temps où parut ce décret, à une congrégation particulière de cardinaux de la sainte Église romaine, désignés par lui; la nomination de nouveaux cardinaux substitués aux premiers par Nos prédécesseurs, d'heureuse

mémoire, Innocent XII et Clément XII, pour continuer cet examen; et, en dernier lieu, le décret de Notre prédécesseur Clément, renvoyant la censure du susdit ouvrage à la Congrégation du Saint-Office. — Or, aucune des congrégations particulières ci-dessus désignées, voir même la congrégation générale établie par le décret de l'an 1681, n'a terminé cet examen; il n'en existe même pas un commencement; car tout ce qui a été fait dans la congrégation particulière du 11 janvier 1734 ne mérite pas le nom d'examen formel, encore bien moins celui de décision rendue.

C'est pourquoi Nous avons aussitôt résolu d'évoquer ce jugement de la Congrégation du Saint-Office, et de le confier, par une décision nouvelle, à une congrégation particulière des Rites sacrés, formée de quelques-uns de Nos frères les cardinaux de Notre sainte Église romaine et de quelques professeurs de théologie sacrée, qui se réuniront en Notre présence. Or voici le motif de cette évocation et de l'établissement d'une nouvelle commission.

Nous avons remarqué que l'examen du susdit ouvrage, tant celui qui avait été fait l'an 1681, que celui qui devait l'être par les congrégations particulières déléguées par Nos prédécesseurs déjà cités, ou dans la congrégation générale du Saint-Office, d'après le dernier décret de Clément, Notre prédécesseur,

avait seulement pour but de savoir si l'ouvrage pouvait licitement et utilement être lu et retenu par les fidèles, et, une fois imprimé, être mis entre leurs mains. Or, les instances du cardinal d'Acquaviva, faites au nom des personnages mentionnés plus haut, et qui Nous ont été transmises, tendaient principalement à ce que l'on fît un examen tel qu'il est requis pour avancer la cause de la béatification et de la canonisation de la servante de Dieu. Dans ce cas, l'examen lui-même appartenait spécialement à la Congrégation des Rites, comme il résulte des décrets du pape Urbain VIII, de sainte mémoire, qui portent : *On ne doit point arriver à un acte quelconque d'enquêtes, que ces livres n'aient été examinés avec soin par la sacrée Congrégation* (il parle de la sacrée Congrégation des Rites). Aussi, quoique le vénérable serviteur de Dieu Robert, cardinal Bellarmin, n'eût pas mis au jour ses admirables livres de controverse, sans les permissions et approbations préalables, et que les mêmes livres, après diverses impressions, eussent été soumis à un nouvel examen dans la Congrégation de l'Index ; cependant, lorsqu'il s'agit de promouvoir la cause de béatification et de canonisation du serviteur de Dieu, les postulateurs durent nécessairement soumettre les mêmes ouvrages avec tous ses autres écrits à l'examen de la susdite Congrégation des Rites, comme Nous l'avons remarqué dans

Notre *Traité de la Canonisation des saints*, liv. II, ch. 26, n. 2. Nous en référons au susdit ouvrage, parce qu'en le composant Nous avons donné tous les soins d'un long et pénible travail, afin d'exposer la pratique constamment suivie et sagement établie par la sacrée Congrégation des Rites dans les causes de béatification des serviteurs de Dieu et de canonisation des bienheureux.

Cette Congrégation, vous le savez sans doute, se partage en générale et ordinaire (nous laissons de côté les autres sections qui n'ont point de rapport avec l'affaire présente). La Congrégation générale se compose du Souverain Pontife et de tous les cardinaux attachés à la même Congrégation, avec tous les consultants qui en font partie. Cette Congrégation s'occupe de reconnaître et d'approuver les vertus des serviteurs de Dieu attestés par le martyre ou les miracles. L'ordinaire est formée des seuls cardinaux avec le secrétaire de la Congrégation, le protonotaire apostolique et le promoteur de la foi. Dans cette Congrégation, entre autres matières, on traite de la révision des ouvrages attribués aux serviteurs de Dieu dont on propose la béatification. Cette révision se fait ainsi. Le cardinal rapporteur de la cause, ou *ponent*, comme on l'appelle, charge un ou plusieurs théologiens, selon sa volonté, d'examiner ces ouvrages. Ceux-ci lui remettent leur censure par écrit,

et le cardinal la communique lui-même à la susdite Congrégation ordinaire. Mais s'il s'élève des difficultés graves, ou plutôt si les jugements des réviseurs ne s'accordent point entre eux, il est d'usage que les censures des réviseurs soient transmises à chaque cardinal pour être mûrement étudiées. Quelquefois même on les résume avec exactitude, et on les communique aux postulateurs de la cause, afin qu'ayant connaissance des difficultés soulevées, ils puissent les résoudre par des réponses convenables. Enfin, toutes choses étant examinées, quelle que soit la décision prise, le secrétaire de la Congrégation en réfère au souverain Pontife, à qui seul appartient de l'approuver par son jugement, comme on peut le voir plus au long dans Notre ouvrage précité, liv. II, ch. 27, n. 7 et 10.

D'après cette méthode et coutume, l'examen de l'ouvrage *la Cité mystique de Dieu* aurait dû être confié à la susdite Congrégation ordinaire des sacrés Rites. Pour Nous, voulant apporter plus de promptitude à ce jugement, Nous avons choisi dans la même Congrégation seulement quatre cardinaux de la sainte Église romaine : deux particulièrement versés dans la science canonique, savoir : Notre vénérable frère Antoine Xavier Gentili, évêque de Préneste ; Notre bien-aimé fils Albert Cavalchini, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Marie-de-la-Paix ; et deux autres,

maîtres en théologie, Nos bien-aimés fils cardinaux-prêtres, le premier Fortuné Tamburini, du titre de Saint-Matthieu *in Merula*; le second Joachim Besozzi, du titre de Sainte-Croix-en-Jérusalem, ce dernier pour remplir les fonctions dévolues au cardinal *ponent*, si la cause eût été proposée dans la Congrégation ordinaire des sacrés Rites. Nous leur avons adjoint Nos chers fils Antoine Gallo, abbé des chanoines réguliers du Très-Saint-Sauveur; Jean-François Baldini, clerc régulier de la Congrégation des Somasques; Thomas Sergius, prêtre de la Congrégation des Oeuvres pies; et Célestiu Orlandi, abbé des moines de la Congrégation des Célestins, qui sont chargés de la discussion et de l'examen de l'ouvrage. Nous avons en outre désigné pour secrétaire de cette commission particulière, Louis de Valentin, promoteur de la Foi, à qui Nous avons également ordonné de remettre par écrit aux postulateurs toutes les difficultés remarquées dans le susdit ouvrage, afin qu'ils pussent recevoir leurs réponses à chaque objection, et en donner connaissance. Toutes ces formalités ont été remplies suivant Nos intentions. De plus, bien qu'accablés d'affaires très-nombreuses et très-graves, Nous n'avons point dédaigné d'apporter Nos soins et Notre concours au jugement tout entier, voulant qu'on Nous en présentât toutes les pièces, pour en prendre lecture et les examiner. Nous n'avons pas

voulu que la susdite Congrégation se réunît ailleurs qu'en Notre présence ; ce qui s'est exécuté. Nous avons même fait connaître les noms des théologiens désignés pour cet examen , tout en sachant que la coutume de la Congrégation ordinaire des Rites en de semblables circonstances , est de taire leurs noms , pour les mettre à l'abri de toute importunité et de toute offense , comme on peut le voir dans le liv. II , ch. 27 , n. 10 , de Notre Traité cité plus haut. Nous avons enjoint à la même Congrégation d'examiner l'ouvrage lui-même avec soin et zèle , d'après la règle donnée par Urbain VIII dans ses décrets , et comme le porte Notre décret rendu le trois août de l'an 1745.

Depuis ce jour jusqu'au cinq du mois de décembre dernier , la congrégation particulière s'est tenue devant Nous ; et , bien qu'il se soit passé plus de deux ans , toutefois , on ne peut pas dire que le temps ait été inutilement employé , puisque dans les mois écoulés le promoteur de la Foi a recueilli soigneusement les diverses objections soulevées contre le livre de la *Cité mystique de Dieu* , et dispersées çà et là. Les postulateurs n'ont point omis d'opposer de doctes et longues réponses à chacun des chefs allégués. Nos consultants ont eu soin de tout lire et de tout peser. Enfin , Nous avons consacré Nous-mêmes les derniers jours d'automne à bien connaître les éléments de la

cause qui devait être discutée devant Nous, afin d'en avoir l'intelligence complète.

Maintenant j'arrive à ce que l'on a remarqué et mûrement examiné dans la Congrégation ; Nous consentons volontiers, cher fils, à vous le faire connaître, afin que la cause de la servante de Dieu parvienne directement à son but. Comme Nous l'avons indiqué plus haut, ayez devant les yeux que l'examen de l'ouvrage actuellement pendant est différent de celui qui avait été fait dans la Congrégation du Saint-Office. Car, dans cette Congrégation, l'ouvrage lui-même était soumis à l'appréciation des juges : ils ne croyaient pas dans leurs attributions de rechercher s'il avait été réellement écrit par l'auteur dont il porte le nom inscrit sur le titre : ce qui est tellement vrai, que souvent l'on soumet à la censure de ce tribunal des livres et des ouvrages dont on ignore complètement les auteurs. Au contraire, dans les procédures qui se font devant la Congrégation des sacrés Rites, on examine d'abord quel est l'auteur de l'ouvrage proposé, et, s'il n'est pas évidemment constaté que c'est celui-là même dont la béatification ou la canonisation est en cause, on passe outre sur la révision de l'ouvrage, et l'on procède ultérieurement à la cause elle-même en la prenant au point où elle en est. On néglige tout examen du livre s'il n'est pas évident que le serviteur de Dieu dont il porte le

nom en est l'auteur. Voici les paroles des décrets d'Urbain VIII : « Il faut soigneusement rechercher
« si celui ou celle dont on poursuit la canonisation
« a écrit quelques livres, traités, opuscules, médi-
« tations, ou quelque chose de ce genre. Car, s'il est
« constant qu'il ait écrit, il ne faut faire aucun acte
« de recherche et d'enquête avant que ces livres aient
« été soigneusement examinés par la sacrée Congrè-
« gation, pour savoir s'ils contiennent des erreurs
« contre la foi ou les bonnes mœurs, quelque doc-
« trine nouvelle, étrangère, éloignée du sentiment
« commun ou de la coutume de l'Église. » Or, Notre
prédécesseur ne dit pas : S'il est probable ou vraisem-
blable qu'il ait écrit, mais : *S'il est constant qu'il ait
écrit*. Par ces paroles, il requiert non la probabilité,
mais la certitude, ainsi que Nous l'avons établi ail-
leurs, d'après la pratique constante de la susdite
Congrégation. (*De la Canonisation des Saints*, liv. II,
ch. 34, n. 4.)

Pour échapper à la rigueur de cette épreuve, il ne suffit pas de dire que l'ouvrage dont il s'agit a été plusieurs fois imprimé et toujours répandu sous le nom de la sœur Marie de Jésus : cette réponse aurait quelque valeur si l'ouvrage avait paru du vivant de la servante de Dieu, s'il était certain que, n'ignorant pas l'existence d'un pareil livre répandu sous son nom, elle n'eût point réclamé ou nié qu'il fût sorti

de sa plume, et que personne ne se fût présenté pour l'accuser de plagiat : car tous ces faits réunis seraient un puissant argument pour attribuer le susdit ouvrage à la servante de Dieu. Mais le livre dont il est question a été imprimé après la mort de la servante de Dieu : l'eût-on trouvé en manuscrit chez quelque libraire, on ne pourrait encore l'adjuger avec certitude à la vénérable sœur Marie de Jésus, si l'on ne montrait par des preuves légales que c'est bien son style et sa composition. Or, c'est entre les mains du public qu'on le trouve après sa mort, donné sous son nom par les imprimeurs ; pour l'attribuer certainement à l'auteur dont le nom est sur le titre, on ne peut se dispenser de fournir des preuves de même nature. Elles doivent avoir pour base l'autographe de l'ouvrage même, que l'on doit produire selon la pratique reçue et mentionnée au liv. II, ch. 26, n. 6, de l'ouvrage cité.

Pour décliner la rigueur de l'épreuve requise, il suffit encore bien moins d'ajouter que l'on peut omettre une discussion aussi minutieuse, puisque les postulateurs eux-mêmes admettent et attestent que cet ouvrage a été écrit par la vénérable Marie d'Agreda. Car les paroles citées : *S'il est constant qu'il ait écrit*, ont été insérées au décret d'Urbain VIII, non pour favoriser les postulateurs, mais dans l'intérêt de la vérité. C'est pourquoi, s'il est permis aux

postulateurs de soutenir (ce qui n'est pas rare) qu'un livre attribué à quelque serviteur de Dieu ne lui appartient pas faute de preuves certaines , on ne peut nier que le juge est en droit de rechercher par des preuves légales si le livre inscrit sous le nom de quelque serviteur de Dieu est réellement de sa composition.

La cause de saint Jacques de la Marche, de votre Ordre, en fournit un exemple très-remarquable. En effet, par la présentation de deux brefs de notre prédécesseur Pie II, on avait écarté la difficulté soulevée contre sa doctrine sur le sang du Christ. Une autre objection fut alléguée contre la doctrine également enseignée par lui dans un Dialogue contre les Fratricelles. Ce Dialogue, conservé dans les archives des Frères Mineurs de l'Observance à Saint-Isidore de Rome, avait été, suivant l'affirmation de Wadingue, composé par le bienheureux Jacques, écrit de sa propre main. Or, les postulateurs ne doutaient nullement ni de l'auteur du Dialogue, ni de l'écrivain du manuscrit : ils mettaient donc tous leurs soins à défendre la doctrine qu'il renfermait. Mais Notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, Clément XI, ayant chargé deux hommes experts dans la connaissance des anciennes écritures, Alexandre Zacagni et Juste Fontanini, d'examiner si l'écriture de ce manuscrit était véritablement du bienheureux Jacques, leurs juge-

ments ne s'accordèrent point. Alors Notre même prédécesseur Nous ordonna dans un temps où, placé dans une condition inférieure, Nous remplissions la charge de promoteur de la Foi, d'exposer par écrit Notre sentiment sur toute cette affaire. Notre sentiment fut que, dans la diversité des opinions et l'incertitude des preuves, on pouvait répondre : *Il ne conste pas de l'auteur* du Dialogue, et que l'on pouvait aller plus avant dans la cause. Le Pontife approuva cet avis, la cause suivit un libre cours, et, sous le pontificat de Benoît XIII, Notre prédécesseur, de précieuse mémoire, elle fut heureusement terminée, ainsi qu'il est rapporté dans Notre ouvrage souvent cité, liv. II, ch. 34, n. 7.

Ces règles une fois établies, venons à la question présente. On voit, d'après les actes, qu'en l'an 1668, l'évêque de Tarazone, alors vivant, personnage instruit, dévoué au nom et à la mémoire de la vénérable Marie, usant de son autorité ordinaire, fit un procès sur la renommée de ses vertus et le bruit de ses miracles. De plus, ayant appris que dans le monastère d'Agréda il existait un autographe de la *Cité mystique*, il voulut qu'on le lui apportât ; ce qui fut exécuté. Après avoir examiné le manuscrit, il déclara qu'à l'exception des titres de chapitres, il reconnaissait l'écriture de la vénérable Marie de Jésus : ce qu'il affirmait, ajoutait-il, parce que la forme de son écri-

ture lui était connue, d'après plusieurs lettres écrites par elle et signées de son nom. Le procureur de la cause, voulant donner plus d'autorité à la déclaration de l'évêque, produisit trois témoins, parmi lesquels était le notaire de la cause. Ceux-ci ne furent point, il est vrai, interrogés séparément; mais, après avoir fait serment de dire la vérité, ils déclarèrent que le manuscrit, excepté les titres, comme il a été dit ci-dessus, était de l'écriture de la servante de Dieu, écriture qu'ils connaissaient depuis longtemps. C'est pourquoi l'évêque fit faire un spécimen de cet ouvrage en forme authentique, et l'ayant annexé au procès, il fit rendre aux religieuses l'autographe paraphé. Le tout fut accompli suivant ses ordres.

Or, saint Athanase traitant de choses humaines n'eût peut-être pas été satisfait de ce genre de preuves. On l'accusait d'avoir écrit certaines lettres séditieuses, et sur cette inculpation mensongère, on le dénonçait aux empereurs. Il demanda que l'on présentât ces lettres mêmes, et qu'on en produisît d'autres qui fussent de sa main, afin de pouvoir établir une comparaison. « Produisez d'abord, disait-il, des lettres dont l'écriture ressemble à la nôtre. » Toutefois, il ajoutait qu'un pareil examen n'était pas suffisant, et n'offrait pas une garantie certaine. « En effet, la signature de vos empereurs est souvent contrefaite: la ressemblance des caractères ne fait donc point auto-

rité. » C'est ce qu'on lit au tome I, p. 298, de ses Œuvres imprimées à Paris, l'an 1688.

Nous avons cité ces paroles de saint Athanase pour montrer que ce saint docteur n'était nullement persuadé que de la ressemblance des caractères on pût certainement conclure qu'un livre est certainement sorti de la main d'un auteur à qui l'attribuent des témoins affirmant que l'écriture leur est connue pour avoir eu d'autres lettres écrites par la même personne et signées de son nom. Nous pourrions citer ici de nombreuses autorités de jurisconsultes établissant que l'authenticité de l'écriture n'est point suffisamment prouvée par les témoins qui déclarent y reconnaître la main de la personne. Car c'est un point reçu que, dans toute discussion sur l'authenticité d'un testament, on requiert la déposition de témoins qui aient été présents, qui aient vu écrire la personne dont on affirme qu'est émané l'écrit. Cependant, comme les conditions requises pour établir l'authenticité d'un texte peu étendu ne peuvent également être exigées quand il s'agit, comme dans le cas présent, d'un ouvrage de longue haleine, il nous a paru bon de demander (et nous ne croyons pas être trop sévères) que la preuve en question soit soutenue, et fortifiée de renseignements indubitables. Quelques jurisconsultes admettent sans doute, pour l'authenticité de l'écriture, la preuve fournie par des témoins connais-

sant la main de la personne, mais tout en enseignant qu'il ne faut déférer à ces témoins qu'autant qu'ils sont reconnus suffisamment renseignés; comme Nous l'avons observé Nous-mêmes : *de la Canonisation des Saints*, liv. II, ch. 52, n. 6.

Or, si de telles conditions sont requises pour avoir foi en des témoins examinés séparément et qui ont déposé dans les formes prescrites, ne doit-on pas, à plus forte raison, les exiger dans le cas présent, où l'on produit des témoins qui d'une part ont peu d'autorité en droit, comme on peut le voir dans notre ouvrage précité, liv. II, ch. 49, n. 2, et d'autre part, témoignant en présence de leur supérieur, après avoir entendu son avis affirmatif, sont en quelque sorte obligés de se ranger à son sentiment? Nous ne devons pas non plus écouter ceux qui, *par exception*, disent que le procès dont il s'agit n'a pas été fait par autorité apostolique, mais par autorité de l'Ordinaire; car les procès de l'Ordinaire doivent être faits sinon dans la forme prescrite par les *lettres rémissoriales* qu'expédie la sacrée Congrégation des Rites, du moins d'après les statuts du droit commun. Or tout ce que Nous avons signalé jusqu'ici est tiré de ce droit.

Si l'on Nous demande maintenant quels renseignements Nous exigeons pour confirmer cette épreuve incertaine, Nous répondrons volontiers qu'il existe, à n'en pas douter, outre la *Cité mystique de Dieu*,

d'autres écrits émanés de la sœur Marie. Car le frère Joseph Ximenès nous l'affirme dans la Vie de la servante de Dieu, § 32, p. 129. D'ailleurs, il est impossible qu'on ne trouve pas plusieurs lettres ou écrits de sa main, puisqu'elle a longtemps régi le monastère d'Agréda.

La véritable écriture étant une fois bien connue, on appellera les experts, qui, comparant le texte dont il s'agit avec les autres écrits, jugeront de l'identité de l'écriture d'après les règles de leur art. Puis des spécimens authentiques de l'écriture et de l'ouvrage controversé, avec les jugements des experts, seront transmis à Rome, où d'autres experts seront désignés. Ceux-ci, ayant tout examiné, donneront leur avis sur l'identité de l'écriture, et sur les jugements transmis par les premiers. Sans doute, la preuve que l'on appelle *par l'identité de l'écriture* est regardée comme subsidiaire ou demi-preuve, ainsi que Nous l'avons démontré, ouvrage cité, liv. II, ch. 52, n. 5 et 6; toutefois, ajoutée à celle que fournit antérieurement le témoignage de ceux qui connaissaient l'écriture, elle ne sera pas sans valeur auprès de juges expérimentés.

Ne pensez pas que cette voie de procédure par Nous indiquée soit nouvelle; car telle a été la coutume constante de la sacrée Congrégation des Rites: elle a été suivie tout récemment dans la cause du bienheu-

reux Jean de Kenty, comme il est noté dans Notre traité, liv. II, ch. 34, n. 8 et suiv. Ne craignez pas non plus la perte de l'autographe authentiqué ou des autres écrits ; car, lorsque Nous les aurons suffisamment examinés, Nous les rendrons aux personnes qui les auront transmis, comme il est dit au même traité, liv. II, ch. 26, n. 8, et vous pourrez les remettre au monastère d'Agréda, où la servante de Dieu a voulu qu'ils fussent conservés, comme on lit dans sa Vie, part. III, de la *Cité mystique*, imprimée à Augsbourg, p. 244, n. 18.

Du reste, ces enquêtes, nécessaires pour prononcer, d'après la règle des décrets d'Urbain VIII, qu'*il est constant* que la *Cité mystique de Dieu* est l'œuvre de la vénérable mère sœur Marie de Jésus, ne sont point certainement un fait nouveau. Il est facile de comprendre qu'une personne peut écrire de sa main un ouvrage, ou composé en entier par un autre, ou provenant en grande partie d'une invention et d'une science étrangères. Sur cette même observation, les auditeurs des causes du palais apostolique, dans la canonisation de la bienheureuse Thérèse de Jésus, s'attachèrent principalement à prouver, touchant ses œuvres, que *la bienheureuse Thérèse elle-même, de sa propre main, et non avec un secours étranger ou l'industrie humaine de quelque autre, avait composé ces livres*. Ce qu'on peut voir dans la relation qu'ils

en ont faite sous le titre des Vertus, art. 2, § 1, p 269, édit. de Vienne, l'an du salut 1628.

Or, c'est ce qu'on affirme de la *Cité mystique de Dieu* : on soutient comme certain qu'elle a été uniquement composée par la vénérable Marie de Jésus. Toutefois on ne peut nier que dès le commencement il s'éleva des doutes à ce sujet. Aussi l'évêque de Tarazona, qui, comme on l'a dit plus haut, fit un procès ordinaire sur les vertus et les miracles de la servante de Dieu, l'an 1668, ayant voulu recommander l'ouvrage par l'approbation la plus complète, pensa devoir user de ce mode de procédure pour réfuter ceux qui enlevaient à la servante de Dieu la gloire de cet ouvrage ; c'est ce qu'on peut voir dans le sommaire préliminaire de la cause, p. 39, lettre D. Tant de précautions eussent été superflues si dès lors quelques-uns n'eussent révoqué le fait en doute, de même que plusieurs, vous le savez, ont continué de le faire jusqu'à nos jours.

Il faut donc détruire ce doute, afin de pouvoir décider sûrement que l'ouvrage dont il s'agit est bien de la servante de Dieu. Nous reconnaissons que dans les réponses préliminaires, p. 25, n. 46, on a recueilli une grande quantité d'arguments pour montrer que cet ouvrage doit lui être attribué, et qu'il ne peut en aucune façon être regardé comme l'œuvre de son confesseur. Mais, puisqu'en dehors de la *Cité mystique*

de Dieu il existe tant d'autres écrits certainement composés par elle, et que, d'après les règles de la critique, l'argument le plus fort pour reconnaître l'auteur d'un livre se tire de la comparaison du style, de sa ressemblance ou de sa différence, pourquoi n'avoir pas pris les précautions nécessaires pour établir la conformité du style de la *Cité mystique de Dieu* avec celui des autres ouvrages évidemment composés par la servante de Dieu ? Le susdit Ximenès, dans son prologue *Galeatus*, § 12, n. 25, atteste bien cette conformité, mais son témoignage est insuffisant tant que n'aura pas eu lieu la comparaison exigée.

De plus, on lit dans l'histoire de la même sœur Marie de Jésus, qu'ayant écrit elle-même la *Cité mystique*, son confesseur, qui ne connaissait pas parfaitement l'esprit qui l'inspirait, lui ordonna de brûler l'ouvrage ; ce qu'elle fit aussitôt. Un confesseur plus expérimenté dans les choses de Dieu lui ordonna de le composer de nouveau, bien qu'il existât entre les mains du très-pieux roi catholique Philippe IV, une copie du premier travail, faite avant que l'autographe fût livré au feu. Il arriva, non sans miracle, que l'ouvrage promptement rétabli par la servante de Dieu n'offrit pour toute différence avec le manuscrit précédemment brûlé qu'un petit nombre d'additions sans importance et des éclaircissements sur quelques points ajoutés au nouveau texte. Or ce texte est, dit-

on, celui-là même que l'on conserve en autographe au monastère d'Agréda, et dont l'évêque de Tarazona tira le spécimen inséré au procès, comme nous l'avons dit ci-dessus. Tel est le récit de Joseph Ximènes dans sa *Vie de la vénérable mère Marie de Jésus*, § 32, n° 125 et suiv., et dans son prologue *Galeatus*, § 12, n° 94. Voici en quels termes il affirme l'identité de l'ouvrage brûlé avec celui que l'on voit maintenant : « Il est hors de doute que c'est bien le même
 « ouvrage qu'elle a prétendu récrire : il paraît main-
 « tenant au jour, sans autre différence qu'un petit
 « nombre d'additions et une plus ample explication
 « de quelques points. On en trouve la preuve dans
 « la copie du premier autographe que possède Phi-
 « lippe IV, et qui ne fut pas livrée aux flammes. »

L'exemplaire de l'ouvrage donné à Philippe IV avant la destruction du premier autographe existait donc quand Ximènes écrivait ; autrement, toute comparaison eût été impossible avec l'ouvrage rétabli. Le roi lui-même et ses successeurs, ayant honoré la servante de Dieu d'une profonde vénération, il n'est pas croyable que cet exemplaire n'ait pas été conservé, soit dans la bibliothèque royale de Saint-Laurent, où furent recueillies les œuvres de sainte Thérèse (comme il est dit dans la relation précitée de cette cause faite par les auditeurs de Rote), soit ailleurs. Si donc on recherche cette copie, comme il

est nécessaire, nous pensons qu'elle sera facilement trouvée : alors, en collationnant les deux manuscrits, comme Ximenès dit l'avoir fait, on pourra juger de la conformité prétendue. Enfin, si les additions et les explications que reconnaît Ximenès sont examinées, plusieurs des obscurités qui entourent la cause disparaîtront.

On me dira peut-être que par cette série d'opérations on apporte de grands retards au progrès de la cause de béatification de la servante de Dieu, dont l'expédition est attendue de vous et de tous vos religieux, et pour laquelle votre protecteur, d'heureuse mémoire, le cardinal d'Acquaviva Nous avait adressé d'humbles prières au nom des Rois Catholiques des Espagnes et des Deux-Sicules. Mais remarquez bien que tout ce qui a été fait jusqu'à présent dans cette affaire se borne à l'introduction de la cause admise d'après le procès de l'Ordinaire ; à la sentence de non-culte approuvée ; à la procédure particulière ouverte par autorité apostolique pour recevoir les dépositions des témoins dont on craignait la mort, ainsi que Nous l'avons rapporté ci-dessus. Or, avant d'en venir à proposer un premier doute sur les vertus, puis un second sur les miracles, opérations desquelles dépend surtout l'achèvement désiré de la béatification, il faut, non d'après une loi nouvelle rendue spécialement pour cette cause, mais d'après

les lois anciennes et générales de la Congrégation des sacrés Rites, que tous les ouvrages écrits par la servante de Dieu actuellement existants soient soumis à un examen ; que l'on fasse un procès apostolique sur la renommée des vertus et des miracles en général ; ensuite que l'on fasse un autre procès apostolique sur les vertus en particulier et les miracles, et que l'on porte un jugement tant sur la validité du procès de l'Ordinaire que sur celle des autres procès apostoliques.

Or, le jugement sur le livre de la *Cité mystique de Dieu* étant pendant, on ne peut accomplir aucune de ces procédures préliminaires : les décrets d'Urban VII s'y opposent. Le texte cité plus haut porte qu'il n'en faut point venir à un acte d'enquête avant que de tels livres aient été soigneusement examinés dans la sacrée Congrégation. Pour Nous, cependant, nonobstant ces décrets, par autorité apostolique et dans la plénitude de Notre libéralité, conformément à des exemples, peu nombreux il est vrai, donnés par Nos prédécesseurs et rapportés dans Notre ouvrage déjà cité, liv. II, ch. 27 ; par une faveur spéciale de Notre propre mouvement, Nous accordons (bien que l'on n'ait encore rien décidé, ni sur le véritable auteur de ce livre, ni sur son approbation) que l'on puisse néanmoins procéder à l'examen des autres œuvres de la servante de Dieu ; que, concur-

remment au nouveau procès apostolique, on puisse porter un jugement sur la renommée de ses vertus et de ses miracles en général, et qu'un autre procès apostolique sur ses vertus et ses miracles en particulier soit également fait; que l'on pèse la validité tant du procès de l'Ordinaire que des autres procès apostoliques; que le promoteur de la Foi expose ses remarques sur les vertus en particulier; que les postulateurs leur opposent, s'il leur plaît, des réponses convenables; à condition toutefois que le *doute* sur les vertus en particulier ne soit point posé dans la sacrée Congrégation des Rites avant que le jugement sur toutes les œuvres de la servante de Dieu ait été rendu. Nous voulons que vous soyez persuadé que, par l'étendue de cette concession, Nous avons de beaucoup dépassé les limites gardées par Nos prédécesseurs, et cela à cause de la pieuse affection que Nous nourrissons avec justice pour la servante de Dieu. Nous voulons aussi que vous compreniez que, si Nous ne permettons pas que le doute sur les vertus en particulier soit posé avant l'approbation donnée à ses ouvrages, c'est, Nous le pensons, dans l'intérêt de la cause, dont l'éclat sera rehaussé par cette approbation.

Nous avons résumé en quelques mots ce que Nous avons permis de faire pendant que s'achève la révision du livre susdit. Mais ces procédures, pour être

menées à terme, ne demandent pas peu de temps. Si toutefois, durant cet intervalle, on a soin d'exécuter ce que Nous avons dit plus haut relativement à l'approbation de la *Cité mystique de Dieu*, vous reconnaîtrez évidemment que les concessions ci-dessus indiquées abrègeront beaucoup la cause de la béatification elle-même.

Pendant ce même temps, Nous ne cesserons d'apporter toute notre diligence pour que, s'il est une fois prouvé que la *Cité mystique de Dieu* a été réellement composée par la vénérable Marie de Jésus, Dieu Nous prêtant vie, Nous puissions rendre Notre jugement sur la question de savoir si le livre *renferme des erreurs contre la foi ou les bonnes mœurs, ou quelque doctrine nouvelle et étrangère au sentiment commun ou à la coutume de l'Église*, d'après le décret d'Urbain VIII cité plus haut. C'est pourquoi Nous avons également ordonné aux cardinaux et aux théologiens qui composent la congrégation particulière précédemment désignée, de rédiger par écrit, chacun en particulier, leur avis sur cette affaire, et de le remettre entre Nos mains muni de leur sceau. Car nous voulons peser avec maturité tous les articles de ce jugement, et le comparer avec les décisions des universités de Salamanque, Alcalá, Louvain, Toulouse.

Afin que vous n'ignoriez rien de ce que Nous avons

fait pour aplanir les voies de ce jugement, Nous voulons que vous sachiez la haute opinion que Nous avons conçue et le bon souvenir que Nous conservons du cardinal d'Aguirre, avec lequel Nous fûmes intimement lié dès Notre jeunesse : son autorité, Nous le pensons, n'est pas moins grande auprès de vous ; et les membres de votre Ordre ne récuseront point un tel juge dans la cause de la *Cité mystique de Dieu*, pour laquelle il a si hautement déclaré son zèle. De son vivant, l'an 1696, parut une censure de la Sorbonne sur la première partie de ce livre, censure rapportée au *Journal des Savants*, tome XXIV, pag. 51 et 516, et insérée *in extenso* au tome III de la *Collectio judiciorum*, Paris, 1736, pag. 150 et suiv. Comme cette censure avait beaucoup déplu au susdit cardinal, il l'attaqua dans un écrit particulier qui n'a pas vu le jour. Il écrivit en outre une lettre au roi de France, et une autre à l'archevêque de Paris. Dans celle-ci, qui est du 4 août 1699, il avoue que les propositions notées dans le susdit ouvrage par la Sorbonne ont été justement et avec raison condamnées, telles qu'elles se trouvent dans la version française dont se sont servis les théologiens de Paris ; mais il soutient que cette version n'est pas fidèle. Voici les expressions de la lettre, rapportées dans votre sommaire préliminaire, § 4, n. 8, pag. 214 : « Je m'empresse d'affirmer que, traduit dans cet idiome (il parle

de la langue française), le livre a été censuré justement par ladite Université. » Ainsi le cardinal d'Aguirre approuve la censure de la Sorbonne, mais en désapprouvant la traduction du livre; il souscrit à la censure de la version française, mais il regarde cette version comme infidèle. Or cette version ne peut être que celle qui a été faite sur l'espagnol par le P. Croset, prêtre de votre Ordre, imprimée à Marseille l'année même où fut publiée la censure de la Sorbonne: d'autre part, cette version, dans le sommaire de la cause, est comblée d'éloges et portée jusqu'aux nues. Le cardinal d'Aguirre, Espagnol de naissance, reproche au Français le P. Croset d'être peu versé dans la langue espagnole. Si quelqu'un, prenant le parti du traducteur français, reprochait au cardinal espagnol d'être lui-même peu versé dans la langue française, il faudrait suspendre tout jugement. Aussi, pour écarter toutes les entraves et les difficultés, Nous mettrons Nos soins à trouver une personne sûre, également versée dans les deux langues. Par son habileté, la vérité sera mise dans tout son jour, et Nous pourrons porter un jugement certain.

De plus, vous n'ignorez pas, je le suppose, l'existence d'un livre sur les *Révélations* et les *Visions*, publié en 1734 par Eusèbe Amort, chanoine régulier de Latran. Il y réfute la censure de la Faculté de Paris, mais en même temps il oppose d'autres objec-

tions au livre de la *Cité mystique*. Un docte professeur de votre Ordre, frère Diégo Gonzalès Matheo, Espagnol, a longuement répondu à ce nouveau censeur. Ces réponses, qui Nous sont dédiées, ont paru à Madrid l'an 1747. Il faudra nécessairement examiner ces objections et ces réponses, et, Dieu aidant, Nous le ferons avant que Nous rendions une sentence sur la *Cité mystique de Dieu* : car Nous croyons que, dans un jugement aussi grave, aucune précaution n'est superflue.

Tels sont les faits que Nous voulions vous faire connaître. Maintenant, résumant sommairement les délibérations qui ont eu lieu devant Nous, dans la susdite congrégation particulière, Nous avons rendu le décret suivant, de l'avis et du consentement unanime de la même congrégation : « De ce que Nous avons entendu jusqu'à présent, il ne conste pas suffisamment, « dans le cas et pour l'effet dont il s'agit, que l'ouvrage intitulé : *Mistica citta de Dios*, soit l'œuvre « de la vénérable servante de Dieu sœur Marie de « Jésus d'Agréda; cependant, par une faveur particulière, Nous octroyons aux postulateurs que, « dans la cause de sa béatification et de sa canonisation, ils aillent en avant, de manière toutefois que « le *dubium* sur les vertus ne soit posé qu'après un « nouveau décret préalable et définitif, renouvelé « par Nous ou Nos successeurs, rendu après l'accom-

« plissement obligatoire des conditions ci-dessus ex-
« posées. Ce décret statuera, ou que l'ouvrage précité
« n'est point de la servante de Dieu, ou que l'œuvre,
« étant reconnue lui appartenir, ne renferme, non
« plus que les autres livres de la servante de Dieu,
« rien de contraire à la foi, aux bonnes mœurs, rien
« qui sente une doctrine nouvelle, étrangère ou dif-
« férente du sentiment commun et de la coutume de
« l'Église, conformément aux prescriptions des dé-
« crets d'Urbain VIII. »

Notre cher fils, comme gage de Notre bienveil-
lance, Nous vous accordons, et à tout l'Ordre qui
vous est confié, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, le 16
janvier de l'an 1748, de Notre Pontificat le huitième.
L. D. M. F.



FIN

TABLE

INTRODUCTION.	1
PROTESTATION DU R. P. JOSEPH XIMENÈS SAMANIÉGO.	21
CHAPITRE I	
Sa naissance.	23
CHAPITRE II	
Premières lumières.	26
CHAPITRE III	
Enfance.	31
CHAPITRE IV	
Fondation du monastère.	46
CHAPITRE V	
Entrée en religion et dans le noviciat.	52
CHAPITRE VI	
Combats et faveurs sensibles.	66
CHAPITRE VII	
Combats intérieurs et opposition des créatures.	71
CHAPITRE VIII	
Principe des grâces éclatantes au dehors.	78
CHAPITRE IX	
Examen et forme des ravissements.	85
CHAPITRE X	
Ponctualité à la vie commune.	94

CHAPITRE XI

Austérités extraordinaires. 99

CHAPITRE XII

Les merveilles que Dieu opère par elle dans l'Amérique. . 113

CHAPITRE XIII

Comment les grâces éclatantes au dehors cessèrent. . . . 126

CHAPITRE XIV

Chemin caché. 136

CHAPITRE XV

Les souffrances de cet état. 148

CHAPITRE XVI

Communication avec les anges et les saints. 155

CHAPITRE XVII

Elle est élue supérieure. 163

CHAPITRE XVIII

Gouvernement de la Mère de Dieu. 169

CHAPITRE XIX

Premier commandement d'écrire l'histoire. 181

CHAPITRE XX

Afflictions qui préparaient à la science divine. 186

CHAPITRE XXI

Science infuse. 191

CHAPITRE XXII

Lois de l'épouse. 196

CHAPITRE XXIII

Elle écrit la première fois l'histoire. 202

CHAPITRE XXIV

Les fruits qu'elle en tira après l'avoir écrite. 209

CHAPITRE XXV

Secondes lois de l'épouse. 217

CHAPITRE XXVI

Nouvel ordre de vie. 224

CHAPITRE XXVII

Élévation d'esprit avec laquelle elle agissait. 233

CHAPITRE XXVIII

Services rendus à l'Église. 240

CHAPITRE XXIX

Entrevue avec le roi. 249

CHAPITRE XXX

Les soulagements spirituels et temporels que les fidèles en
recevaient. 253

CHAPITRE XXXI

Soins qu'elle prenait de ses filles. 261

CHAPITRE XXXII

Elle brûle ses écrits. 271

CHAPITRE XXXIII

Morts mystiques. 282

CHAPITRE XXXIV

Degrés de sa plus grande perfection. 287

CHAPITRE XXXV

Elle écrit pour la seconde fois l'histoire. 295

CHAPITRE XXXVI

Son dernier état. 300

CHAPITRE XXXVII

Des vertus de foi et d'espérance. 308

CHAPITRE XXXVIII

De la vertu de charité. 312

CHAPITRE XXXIX

Prudence. 322

CHAPITRE XL

Justice. 328

CHAPITRE XLI

Force. 339

CHAPITRE XLII

Chasteté. 347

CHAPITRE XLIII

Dons gratuits. 358

CHAPITRE XLIV

Préparation à la mort. 363

CHAPITRE XLV

Prédications de sa mort. 367

CHAPITRE XLVI

Mort de la vénérable mère. 373

APPENDICE. 391



